

1989

La **SNCF** COMMUNIQUE

D'importants travaux de modernisation de l'infrastructure de la voie ferrée Bordeaux/Sète auront lieu entre les gares de Caudrot et de Bègles à partir du 3 janvier 1989 et jusqu'au 31 mars 1989.

Ces travaux nécessiteront l'interruption de la circulation routière ainsi que la traversée des piétons, sur les passages à niveau et la mise en place des déviations conformément à la législation en vigueur. Toutes les opérations seront menées avec le souci de causer le minimum de gêne aux usagers qui seront remerciés, par avance, de leur compréhension.

A l'ASM

Entraînement. — Reprise pour l'école de football le mercredi 4 janvier et samedi 7 janvier. Championnats.

Pour les juniors. — Dimanche 8 janvier 15 heures, match en retard à Rions; dimanche 22 janvier à 15 heures en retard, Labrède à Saint-Macaire.

**Comité local
de l'Appel des Cents**

Suite aux Etats généraux de la Paix à Bordeaux et à Paris en novembre 1988, le comité local de l'Appel des Cents a débattu des événements importants survenus depuis juin 1987 : accords URSS-USA sur le démantèlement des missiles INF à moyenne portée; propositions de limitation des armes chimiques en France; propositions de paix en Afghanistan, au Nicaragua, entre Irak-Iran, reconnaissance d'Israël par l'OLP; les dernières propositions Gorbatchev à l'ONU; élargissement de l'Appel des Cents aux thèmes de l'éducation à la paix et aux droits de l'homme.

Il semble intéressant de poursuivre le débat avec le maximum de personnes intéressées au cours de la soirée des Amis de la paix qui aura lieu le samedi 7 janvier à 20 h 30 au club du stade de Saint-Pierre-d'Aurillac.

Textes, poésies, chants, guitares seront les bienvenus. On tirera les rois.

FOOTBALL/ ASM

Reprise le prochain week-end

Le Comité directeur de l'ASM souhaite voir sa famille sportive s'agrandir, et surtout voir arriver des dirigeants de terrain, cadres qui lui font cruellement défaut.

En septembre l'ASM, à son plus bas niveau, ne pouvait compter pour repartir que sur douze juniors, cinq pupilles, quatre poussins. Actuellement elle compte : 11 vétérans, 19 juniors-cadets, 9 pupilles, 10 poussins, 19 débutants.

L'école de football, avec 38 jeunes, n'a que deux moniteurs le mercredi, un autre serait le bienvenue (les juniors eux, en ont deux aussi, et s'entraînent le vendredi. Mais les cadres sont encore insuffisants, malgré les aides spontanées de dernière minute.

Les poussins et débutants n'ont

pas de dirigeants attirés, les pupilles en ont deux.

Le samedi 7 janvier, l'ASM organise un Quine à 21 heures dans la salle des fêtes.

L'école de football fait comme tous les ans sa sortie à la neige et est invitée à assister au match Girondins-Metz, le mercredi 12 avril, pour les juniors, une animation est à l'étude.

Samedi 7 janvier. — Poussins : vont en challenge à Langon. Pupilles : reçoivent en Challenge à Saint-Macaire. Tous à 14 heures au stade.

Dimanche 8 janvier. — Les juniors vont à Rions en match en retard, départ à 14 h de la Place.

Toutes les instructions des jeunes sont annoncées au tableau à l'entrée du stade.

CENTRE DE SECOURS

Les activités de décembre

1^{er} décembre. — Transport d'urgence, commune de Caudrot, à la maison de retraite, un malade évacué sur la clinique Sainte-Anne. Transport d'urgence, commune de Saint-Macaire, un malade évacué sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

3 décembre. — Accident de la circulation, commune de Saint-Maixant, route de Verdelaix. Soins donnés sur place par le médecin du corps. Nettoyage de la chaussée, commune de Caudrot. Accident de sport, commune de Saint-Macaire, une victime évacuée sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

4 décembre. — Transport d'urgence, commune de Saint-Maixant, lieu dit La Nauze, un malade évacué sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

6 décembre. — Feu de cheminée, commune de Saint-Maixant. Accident de la circulation, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, une victime évacuée sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

7 décembre. — Accident de la circulation, commune de Saint-Maixant, lieu dit Les Noyers, une victime évacuée sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps. Transport d'urgence, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, un malade évacué sur la clinique Sainte-Anne.

8 décembre. — Transport d'urgence, commune de Saint-Maixant, lieu dit Mongaillard, pas d'évacuation. Transport d'urgence, commune de Saint-Maixant, lieu dit Les Noyers, pas d'évacuation.

13 décembre. — Transport d'urgence, commune de Caudrot, un malade évacué sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps. Transport d'urgence, commune de Saint-Macaire, lieu dit Boisse, un malade évacué sur la clinique Sainte-Anne après avoir reçu les

premiers soins par le médecin du corps.

14 décembre. — Accident de la circulation, commune de Toulle, renfort du CSP de Langon, une victime évacuée sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps. Transport d'urgence, commune de Saint-Maixant, pas d'évacuation.

17 décembre. — Transport d'urgence, commune de Saint-Macaire, à la maison de retraite, un malade évacué sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

20 décembre. — Transport d'urgence, commune de Saint-Martin-de-Sescas, un malade évacué sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

24 décembre. — Accident de la circulation, commune de Pian-sur-Garonne, une victime évacuée sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

28 décembre. — Sauvetage d'animal tombé dans un trou, commune de Saint-Maixant.

29 décembre. — Transport d'urgence, commune de Saint-Maixant, lieu dit Domaine de Lallanne, un malade évacué sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par un médecin privé.

SAINT-MACAIRE. Samedi 7 janvier à 21 heures

QUINE DE L'A.S.M.

1 CUISSE DE BŒUF. LONGES DE PORC. 9 CANARDS
GRAS AVEC FOIE. VOLAILLES. ETC...

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant. Articles, photos, pu-
blicité, J. Sanche, cours Victor-Hugo,
33490 Saint-Macaire.

Dépt. M. Depoivre, place de l'Hor-
loge.

Sous-dépt. R. Querré, cours de la Ré-
publique.

PERMANENCE

Le maire. Le samedi, de 10 h à 12 h.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 7 janvier. A 17 h, maison de re-
traite; à 18 h, Saint-André-du-Bois.

Dimanche 8 janvier. A 9 h 30, Saint-
Maixant; à 11 h, Saint-Macaire; à
18 h 30, Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompier. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Cambillau, à Saint-Ma-
caire, tél. 56.63.03.91.

Ambulance. Turtaut à La Réole, tél.
56.63.70.28.

Vétérinaire. Docteur Richard, Bazas,
tél. 56.25.01.05.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél.
56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél.
56.63.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre antipoison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél.
56.62.81.05; Langon, M^{me} Dubercq, tél.
56.63.74.96; Saint-Ma-
caire, cabinet Braud-Bazin-Bahans,
tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois,
M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19;

Saint-Maixant, cabinet Gazziero-
Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

LOISIRS

Prisuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.

Musée des poissons tropicaux. Tous
les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

Eglise Saint-Sauveur. Visite commen-
tée le dimanche de 14 h à 18 h.

Pétanque. Le dimanche à 14 h 30, place
Tourny.

Loto. Samedi 7 janvier : ASM; diman-
che à 15 h 30 : Club de l'amitié; mardi :
Moto-Start.

Club du troisième âge

Le Club de l'amitié informe les inté-
ressés qu'il organise un loto doté de
nombreux lots dimanche 8 janvier, à
15 h 30, salle François-Mauriac.

Vœux municipaux

Le maire et le Conseil municipal in-
vite cordialement la population de
Saint-Macaire à participer à la céré-
monie de présentation des vœux mu-
nicipaux qui aura lieu à la mairie ce
samedi 7 janvier, à 18 heures.

**SAINT-
MACAIRE** 10/1

**Groupement
de développement
agricole**

Le groupement de développement
agricole féminin du canton de Saint-
Macaire vous invite à la réunion d'in-
formation « la Mutualité sociale agri-
cole et ses différents services » qui
aura lieu le jeudi 12 janvier, à 20 h 30,
à la Maison du Paysan, à Langon.

**Une mongolfière
pour le bicentenaire**



Presque prête pour partir... (Photo J. Sanche)

Il était une heure du matin, ce
1^{er} janvier 1989, lorsque finit par
s'élever la montgolfière tricolore
inaugurant à Saint-Macaire le bi-
centenaire de la Révolution.

Malgré la froidure, cent cin-
quante personnes s'étaient ras-
semblées près de la porte de Be-
nauge pour la circonstance,
venues pour la plupart de la salle
François-Mauriac qui accueillait
le réveillon d'Ardilla. Très vite
d'ailleurs une cinquantaine de
têtes se coiffèrent d'un bonnet
phrygien pendant que la montgol-
fière de 3,50 m de diamètre s'em-
plissait lentement d'air chaud.
Mais le départ fut quelque peu
perturbé par le blocage de l'atta-
che sur la perche de lancement et
chacun crut à ce moment à une fin
pré-aturée de l'aérostat.

Finalelement rétablie, la mont-
golfière entreprit sa lente et ma-
jestueuse ascension sous les ap-
plaudissements de l'assistance et
les aubades des musiciens du ré-
veillon.

Cette manifestation ne consti-
tuait bien sûr que le premier geste
symbolique de l'année maca-
rienne du bicentenaire. Les
contacts pris avec les enseignants
et les associations ont permis de
dégager quelques points forts :
plantation d'un arbre de la liberté
autour du 21 mars, exposition en
mai orientée sur la personnalité
de François Bergoing, reconsti-
tution de fête révolutionnaire
avec banquet le 25 juin, balade

nocturne le 4 août, anniversaire
de la fin de la féodalité, etc.

Tout cela reste à fixer définitive-
ment, sachant que les recher-
ches opérées dans les archives
macariennes permettent de certi-
fier la publication mensuelle
d'une feuille du bicentenaire.

La prochaine réunion qui se
tiendra à la mairie le mercredi
25 janvier prochain, à 21 heures,
permettra d'arrêter le pro-
gramme de l'année. Toutes les
personnes intéressées y sont cor-
dialement conviées (pour tout
renseignement, prendre contact
avec le secrétariat de mairie).

MODEF

Le MODEF organise une réunion
publique pour la préparation des élec-
tions aux Chambres d'agricultures du
31 janvier 1989. Il invite tous les agri-
culteurs et les viticulteurs de la région
à venir débattre des problèmes ac-
tuels et futurs, sur tout ce qui
concerne leurs professions.

Cette importante réunion aura lieu
dans la salle des fêtes, à Saint-Mar-
tial, le 10 janvier, à 21 heures.

**Assemblée générale
du Roseau Macarien**

L'assemblée générale du Roseau
Macarien se fera le dimanche 15 jan-
vier, à 10 h 30, dans une salle de la
mairie de Saint-Macaire.

L'ordre du jour de cette réunion est
le suivant : lieux et dates des concours,
ailevinage, bilans financier et moral,
attribution des challenges et coupes.

Vers 11 h 30, un vin d'honneur sera
servi.

SAINT-MACAIRE

Le goûter de fin d'année des jeunes



Vue partielle des jeunes, durant un film



M^{me} Barbe sert le chocolat aux jeunes espoirs de l'ASM (Ph. J. Sanchez)

Tout dernièrement, le bureau directeur de l'ASM, avec les animateurs de l'école de football, offrait à ses jeunes un après-midi récréatif avec goûter et projections de films comiques fournis et présentés par Michel Vidal.

Durant les entractes, le président et la secrétaire assuraient le service des chocolats chauds, gâteaux et autres friandises que beaucoup de mamans

avaient apporté ou fait passer en sus de ceux présentés par l'ASM; aussi y avait-il abondance et tous nos petits ont su apprécier.

Superbe après-midi, mettant un peu de baume au cœur de ses éternels dirigeants historiques, persévérant dans un bénévolat de plus en plus rare et pourtant sur la bonne voie.

Merci à tous d'avoir donné une si bonne journée et aux mamans qui par

leurs dons, l'ont améliorée.

Le week-end prochain : samedi 14 janvier, débutants : repos; poussins : vont à Préchac; pupilles : vont à Camiran.

Départ pour tous à 14 heures, du stade.

Dimanche 15 janvier : les juniors, en match en retard, reçoivent La Brède, à 15 heures. Rendez-vous au stade à 14 heures.

SAPEURS-POMPIERS

La Sainte-Barbe, dimanche

Nos pompiers fêteront Sainte-Barbe en particulier en défilant (Photo J. Sanche)

Dimanche 15 janvier, nos valeureux pompiers fêteront leur patronne, Sainte-Barbe, avec le programme suivant: 11 heures, réception des invités à la caserne; 11 h 30, défilé avec l'Avenir barsacais et dépôt d'une gerbe au monument aux morts; 12 heures, vin d'honneur à la mairie et remise de diplômes; 13 heures, banquet à la cantine scolaire.

Aide et Protection

Les adhérents à Aide et Protection du secteur de Saint-Macaire sont informés qu'une permanence aura lieu le dimanche matin 22 janvier, de 9 heures à 12 heures, à la mairie de Saint-Macaire. Paiement des cotisations du pavillon, chirurgicale et maladie. Au cours de cette permanence, les anciens combattants du secteur de Saint-Macaire adhérent à la FOPAC section de Langon sont informés que le trésorier sera à leur disposition pour encaisser les cotisations de 1989.

95930

SAINT-MACAIRE. Samedi 14 janvier à 21 heures**QUINE DU C.P.E.**

1 cuisse de basif. Quartiers de porc. Canards gras avec foie. Volailles, etc...

Agenda**« SUD-OUEST »**

Correspondant. Articles, photos, publicité, J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépôt. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépôt. R. Querré, cours de la République.

PERMANENCE

Le maire. Le samedi, de 10 h à 12 h.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 14 janvier. A 17 h, maison de retraite; à 18 h 30, Saint-André-du-Bois; dimanche 15, à 9 h 30, Saint-Maixant; à 11 h, Saint-Macaire; à 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Buysse-Despôts, à Langon, tél. 56.63.00.02.

Ambulance. Dufau, à Langon, tél. 56.63.05.53.

Vétérinaire. Docteur Capeyron, à

Uzeste, tél. 56.25.34.03.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie. Tél. 56.63.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre anti-poison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05; Langon, M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire, cabinet Braud, Bazin, Bahans, tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.53.71.19; Saint-Maixant, cabinet Gazierro-Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.

Eglise Saint-Sauveur. Visite commentée le dimanche, de 14 h à 18 h.

Pétanque. Dimanche à 14 h 30, place Tourny, concours à la bouteille.

Lotus. Samedi à 21 h, conseil de parents d'élèves; dimanche à 16 h, château de Tardes; mardi à 21 h, moto start.

Les vœux du maire

16.1.89



M. Lacampagne, président du GASM, et M. Guy David, prennent connaissance de leurs cadeaux.



J.-M. Billa, maire de Saint-Macaire, pendant son allocution.



Une vue de l'assistance pendant la cérémonie (Photo K. Sanche)

16.1.89

Samedi 8 janvier, vers 18 heures, la grande salle de la mairie se remplissait peu à peu avec l'arrivée du maire et des conseillers municipaux, du personnel communal, des représentants des associations locales, des pompiers et des gendarmes de la brigade. Etaient excusés le curé Jean Melous qui officiait à cette heure-là et M. Merle.

Dans son allocution, J.-M. Billa présentait ses vœux pour l'année 1989 rappelant qu'elle marquait le bicentenaire de la Révolution. Saint-Macaire participera à cette célébration par diverses manifestations inspirées par les archives de la commune et par le Macarien Bergoing, député girondin qui échappa de peu à la guillotine. Enfin, le maire profitait de cette occasion pour annoncer sa candidature (avec une dizaine de sortants) aux prochaines élections municipales.

Comme c'est devenu une habitude depuis quelques années, il offrait un cadeau au GASM à savoir un abonnement à une revue spécialisée traitant de la gestion des associations.

Profitant de cette cérémonie, Alain Falissard rendait un hommage public à M. Guy David qui s'occupe avec beaucoup de dévouement et de patience des visites de groupes dans les vieux Saint-Macaire. Un bel ouvrage traitant des arts gothique et roman lui était offert en reconnais-

sance de ses généreux et bénévoles efforts.

Puis, tout en dégustant de délicieuses tuiles, chacun levait son verre en l'honneur de cette année qui commence.

SAINT-MACAIRE

19.01.89

Aide et Protection

Les adhérents à Aide et Protection du secteur de Saint-Macaire sont informés qu'une permanence a lieu dimanche matin, 22 janvier, de 9 à 12 heures, à la mairie de Saint-Macaire, paiement des cotisations du Pavillon, chirurgie et maladie. Au cours de cette permanence les adhérents à la FOPAC du secteur de Saint-Macaire auront la possibilité de payer leur cotisation 1989.

FOPAC

Les anciens combattants adhérent à la section de Langon sont informés qu'une permanence a lieu dimanche matin, 22 janvier, au Centre socio-culturel des Carmes, salle n° 24, de 10 à 12 heures. Paiement des cotisations

TOURISME/ LOISIRS

L'union touristique Sud-Gironde est née

Une nouvelle association s'est créée pour la promotion du tourisme dans une région qui depuis longtemps célèbre l'art de vivre

Première grande constatation : la séculaire « querelle des trois évêchés » (Bazas, Langon, La Réole) serait-elle, grâce à une poignée d'hommes et de femmes, sur le point de se terminer ?

On n'ose l'espérer, et pourtant, pour la première fois, ces trois villes, ainsi que Villandraut et Saint-Macaire font front commun devant un problème qu'il était urgent de résoudre : la promotion du tourisme en Sud-Gironde, par des actions concrètes et concertées.

Une association est donc née. Elle regroupe essentiellement des personnalités morales, à savoir les Syndicats d'initiatives ou offices de tourisme des villes de Langon, Bazas, La Réole, Villandraut et Saint-Macaire. La première réunion, uniquement consacrée à la formation de cette association, a fixé les objectifs principaux de cette dernière.

UN REEL BESOIN

« Accroître par la publicité et tous les autres moyens jugés utiles la renommée de la région ainsi délimitée, favoriser le mouvement touristique déjà existant, y rendre le séjour agréable et facile aux visiteurs, y mettre en relief dans l'intérêt de chacun, ses

richesses naturelles, archéologiques, culturelles ou autres », tels sont les termes définissant la profession de foi de l'union touristique du Sud-Gironde.

Une seconde réunion s'est déroulée ce lundi 16 janvier, au cours de laquelle des projets concrets ont été ébauchés, notamment l'élaboration d'un dépliant commun. Mais les remarques et interventions ont surtout porté sur le fond.

« Il existait un réel besoin d'une telle association, déclare le président Mourlanne. Ne serait-ce que par la complémentarité des richesses de chaque ville. C'est pour cela que nous avons fondé cette association. »

Pour M. Pierre Darriet, le secrétaire de l'UTSG, « il existe encore des barrières entre les villes concernées. Il est nécessaire qu'elles tombent ».

C'est vraisemblablement chose faite, depuis la création de l'association. Il ne restera plus, après ces engagements officiels, qu'à déterminer les modalités et surtout les moyens d'actions pour que l'UTSG devienne opérationnelle.

BERNARD LAFON



Les richesses de la région sont innombrables : ici, les arcades à Saint-Macaire (Photo «S.-O.»)

L'Union touristique Sud-Gironde

■ L'association a son siège à l'Office de tourisme de Langon. Elle fait partie intégrante de l'union départementale des offices de tourisme et Syndicats d'initiatives de la Gironde. Lors du vote qui s'est déroulé le 12 décembre 88, ont été élus : M. Mourlanne, de Langon (président); M^{me} Filleau, de La Réole (vice-pré-

sidente); M. Darriet, de Bazas (secrétaire); M^{me} Choquet, de Villandraut (trésorière); MM. Dupouy, Pourrat, Sbrissa et Tremea étant membres de l'association. Chaque OT SI paye une cotisation.

Le président est choisi alternativement et pour trois ans dans chacun des OT SI membres de l'union touristique.

SOCIÉTÉ/ TRADITION

Les pompiers ont fêté la Sainte-Barbe

La cérémonie au monument aux morts



Une vue de la salle pendant le repas



Après la remise des brevets, les sapeurs Cazenave, Cabirol, Darcos, Garbay (caché), Armand entourent M. Lafourcade, conseiller général et le lieutenant Paratge

Dimanche dernier, les pompiers du centre de secours de Saint-Macaire fêtaient leur patronne, Sainte-Barbe. Dès 11 heures, ils se retrouvaient sur les allées des Tileuls, pour accueillir leurs invités. Face à la caserne, ceux-ci pouvaient apprécier la présentation impeccable des véhicules et admirer en particulier le nouveau matériel (moto-pompe et camion-citerne).

Puis, au rythme entraînant de la musique de l'Avenir Barsacais, le cortège s'ébranlait pour parcourir les rues de Saint-Macaire avec un arrêt au monument aux morts pour déposer une gerbe de fleurs et revenait à son point de départ pour le vin d'honneur à la mairie. Au cours de son allocution, le lieutenant Paratge se félicitait de l'arrivée de nouveaux matériels plus performants qui seront très utiles, puisque le nombre d'interventions a nettement progressé en 1988, passant de 297 à 349.

Intervenant tour à tour, M. Billa, maire de Saint-Macaire, et M. Lafourcade, conseiller général, rendaient hommage à la vitalité du corps de sapeurs-pompiers, grâce à une moyenne d'âge jeune et à son efficacité qui participent à différents stages de spécialisation (à noter l'arrivée d'un pharmacien M. Andreu).

Ils abordaient le projet de construction de la nouvelle caserne qui suit son cours d'une manière favorable, mais il faut être patient et vigilant. Il était procédé ensuite à la remise de brevets national de secourisme, de réanimation, et de secours routier récompensant les efforts consentis par les pompiers pour améliorer leurs compétences.

Puis trois sapeurs M. Cazenave, Cabirol, Darcos recevaient leurs galons de première classe.

Après cette sympathique manifestation, tous les invités se dirigeaient vers le restaurant scolaire pour déguster le menu préparé par M^{me} Magaj, M. Darroman et les épouses des pompiers. Après cet excellent repas, tout le monde se retrouvait sur la piste de danse pour éliminer et finir la journée en beauté.

QUINE DE L'A.S.M.

1 CUISSE DE BŒUF

9 demi-longes à la ligne. 8 canards gras avec foie. Poulets. Pintades
45 LOTS. 6 F.I. ECARTON

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant. Articles, photos, publicité : J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépôt. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépôt. R. Querré, cours de la République.

PERMANENCE

Le maire. Le samedi, de 10 h à 12 h.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 21. A 17 h. maison de retraite:

à 18 h. Saint-André-du-Bois.

Dimanche 22. A 9 h 30. Saint-Maixant;

à 11 h. Saint-Macaire; à 18 h 30. Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. De Hiranzo Debelle, à Langon, tél. 56.63.12.14.

Ambulance. Docteur Cornelis, à Grignols, tél. 56.25.52.38.

Vétérinaire. Claverie à Cadillac, tél. 56.62.65.25.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre antipoissons. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05; Langon : M^{me} Dubercq et

Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire : cabinet Braud, Bazin, Bahans,

tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19;

Saint-Maixant : cabinet Gazziero, Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.

Musée des poissons tropicaux. Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

Eglise Saint-Sauveur. Visite commentée le dimanche, de 14 h à 18 h.

Pétanque. Concours à la bouteille, dimanche, à 14 h 30, place Tourny.

Lotos. Samedi 21, à 21 h : ASM. Dimanche à 16 h : château de Tardes.

Mardi à 21 h : Moto-Start.

Les matches à l'ASM

Samedi 21 janvier. — Débutants vont à Préchac.

Poussins vont à Bazas.

Pupilles reçoivent.

Tout le monde est convoqué à 14 heures au stade.

Dimanche 22 janvier. — A 15 heures, juniors reçoivent La Brède en match en retard. Rendez-vous à 14 heures au stade.

Sur notre stade, aura lieu toute la

ournée de dimanche un stage de préparation minimis 1^{re} année, avec

match contre les minimis de Langon en vue des Interdistricts du 16 au

18 février.

ENVIRONNEMENT/RÉNOVATION

23-01-89

« Habiter aujourd'hui des maisons d'hier »

Tel est le thème qu'a retenu le Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire pour accompagner, en collaboration avec la commune, l'exposition « villes et villages anciens de la Gironde », organisée par le Conseil général de la Gironde et le Service départemental de l'architecture.

En d'autres termes sera présenté en complément un bilan des restaurations privées réalisées depuis 1965 dans le site du vieux Saint-Macaire au moyen notamment de photographies illustrant l'évolution correspondante du cadre bâti.

Toutes les manifestations se dérouleront dans la maison de pays, aimablement mise à la disposition par le président du Syndicat de pays.

Samedi 28 janvier : 17 h : assemblée générale statutaire du Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire; 19 h : inauguration des expositions et vin d'honneur en présence de Philippe Madrelle, président du Conseil général de la Gironde et de Jean-Pierre Errath, chef du Service départemental de l'architecture; 20 h 30 : repas pris en commun au restaurant l'Abricotier, avec rappel photographique des sorties organisées par l'association.

Dimanche 29 janvier : 15 : visite commentée du Saint-Macaire médiéval, « une cité marchande du Bordelais », avec repérage sur les lieux des restaurations extérieures effectuées depuis 1965; 17 h 30 : présentation détaillée des expositions.

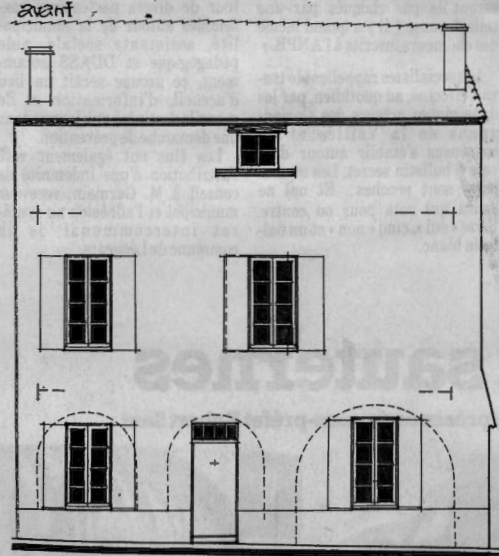
Vendredi 3 février : 21 h : dialogue avec le Service départemental de l'architecture « les fondements des prescriptions de l'architecte des Bâtiments de France » (les ar-

tisans du bâtiment seront particulièrement conviés à cette soirée).

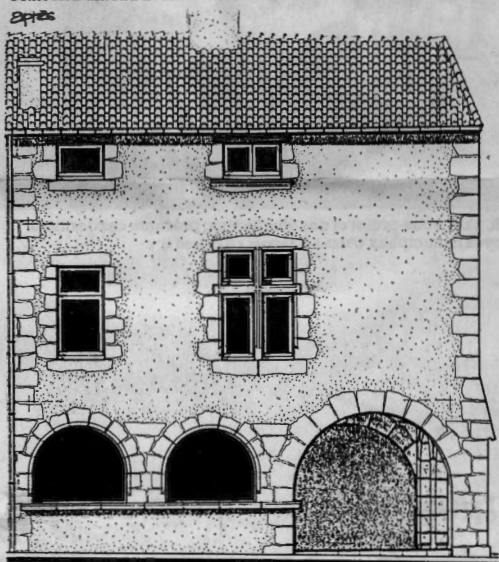
Samedi 4 février : 18 h : nouvelle présentation détaillée des expositions.

Dimanche 5 février : 15 h : voyage à l'intérieur d'habitation

anciennes restaurées du vieux Saint-Macaire et présentation des travaux effectués; 18 h : débat avec les propriétaires d'habitations restaurées sur le thème « habiter aujourd'hui des maisons d'hier »; 19 h 30 : verre de l'amitié pour la clôture de l'ensemble des manifestations.



Maison Dumeau avant



Maison Dumeau après (Clichés « Sud-Ouest »)

146516

SUPERETTE MARQUILLE
SAINT-MACAIRE

PROMOTION
CETTE SEMAINE*

Saucisso fine **23'95**
Lekj
qualité habituelle

Pâtisserie, tartes portion
pommes, abricots, pruneaux

3 pour le prix de 2
PRODUITS MAISON

*Offre valable du lundi au vendredi

Un intermède apprécié



Une vue de la salle pendant la projection (Photo J. Sanche)

Le club de l'Amitié se réunit tous les mercredis après-midi, à son siège, dans une salle du groupe scolaire de Saint-Macaire, et organise divers jeux récréatifs pour passer un bon moment. Aussi l'inhabituelle animation qui régnait ce samedi après-midi avait de quoi surprendre ! D'autant qu'il n'y avait pas que des personnes du troisième âge ! La raison était des plus simples et

des plus agréables puisque le petit-fils de la présidence, M^{me} Cailaud, nous proposait un voyage au pays des pharaons, au moyen de diapositives qu'il commentait lui-même. Cette projection à laquelle assistaient J.-M. Billa et M. le curé Jean Melous donnait un aperçu significatif de cette Égypte si passionnante par ses merveilles si bien conservées qui côtoient la plus grande misère.

Une balade dans Saint-Macaire par diapos interposées amenait l'enfance à la dégustation d'un goûter offert gracieusement aux personnes présentes par le club.

Après cet intermède très apprécié, la séance se terminait par une série de projections sur des voyages en Sicile et autres lieux. Un excellent après-midi de dépaysement et de convivialité !

95934

28.01.89

Jean-Michel LAPORTE cesse ses activités à l'auto-école de Saint-Macaire, le 30 janvier. Il tient à remercier son aimable clientèle qui lui a accordé sa confiance ces dernières années et souhaite que le meilleur accueil soit réservé à son jeune et dynamique successeur **Eric SALOMON**.

(Communiqué.)

95933

SAINT-MACAIRE, samedi 28 janvier, à 21 heures

QUINE DE L'A.S.M.

2 cuisses de bœuf, 9 demi-longes, 7 canards gras avec foie, volailles.... 45 LOTS - 6 F LE CARTON

Un chèque de 15 000 francs

30.01.89

■ Le maire informe ses administrés que la société Dune, coproductrice du feuilleton télévisé tourné au Marché dieu cet été, a adressé un chèque d'un montant de 15 000 francs destiné au centre communal d'action sociale.

Le Conseil municipal se réunira à la mairie le jeudi 26 janvier 1989, à 21 heures.

A l'ordre du jour : achat photocopieuse, points voirie et cimetière, plaquette touristique, questions diverses.

Comme d'habitude, les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugent utiles.

Agenda 28-01-89

« SUD-OUEST »

Correspondant. Articles, photos, pu blicité, J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépt. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépt. R. Querré, cours de la République.

PERMANENCES

Le maire. Le samedi, de 10 h à 12 h.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 28. A 17 h, maison de retraite; à 18 h, Saint-Maixant.

Dimanche 29. A 9 h 30, Saint-André-du-Bois; à 11 h, Saint-Macaire; à 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Lacoste, Cadillac, tél. 56.27.13.54.

Ambulance. Micaelo, tél. 56.62.36.36.

Vétérinaire. Docteur Richard, Bazas, tél. 56.25.01.05.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre antipoison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05; Langon, M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire, cabinet Braud-Bazin-Bahans, tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19; Saint-Maixant, cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.

Musée des poissons tropicaux. Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

Eglise Saint-Sauveur. Visite commentée le dimanche de 14 h à 18 h.

Pétanque. Le dimanche à 14 h 30 : concours à la bouteille place Tourny.

Lotos. Samedi à 21 h, ASM; dimanche à 15 h 30, château de Tardes; mardi à 21 h, moto-start.

26-01-89
FOOTBALL/ ASM

Résultats et convocations

Débutants. — Douze petits pour deux formations. Ils étaient en plateau à Préchac et se sont admirablement comportés.

Poussins. — Ils étaient en plateau au Nizan, ont perdu les deux rencontres, mais ont joué courageusement.

Pupilles. — En plateau à Saint-Macaire, ils font le nul avec le premier et perdent le deuxième match.

Appel. — Devant l'augmentation du nombre de jeunes à l'école de football, le bureau accueillerait avec plaisir des cadres de terrain pour le samedi. La formation de ces volontaires est assurée et gratuite. Téléphoner au 56.63.23.53 pour tout contact.

Le week-end prochain. — Débutants : vopt à Morizes. Poussins : vont à Toulence. Pupilles : vont à Caudrot,

rendez-vous de tous à 13 h 45, départ à 14 heures. Juniors : vont à Hure-Fontet en championnat et jouent en lever de rideau à 13 h 45. Départ impérativement, halle de Saint-Macaire, à 12 h 30.

Dimanche 22 janvier, en match de retard : juniors ASM, 1; La Brède, 0. Est-ce vraiment le réveil des juniors ou un rêve ? Toujours est-il que nous avons vu une formation macarienne surprenante de volonté et de combativité. Les problèmes internes sont-ils enfin résolus ? Les garçons vont-ils prendre leurs responsabilités et prouver de quoi ils sont capables sur le terrain, autrement que par la contestation ?

Samedi 23 janvier, à 21 heures, loto de l'ASM.

28-01-89

Un voyage à l'intérieur du vieux Saint-Macaire dimanche à 15 heures



La dernière opération publique de restauration : la porte Rendesse après travaux (Photo J. Sanche)

C'est donc aujourd'hui samedi, à 19 heures, que sera inaugurée à la Maison de pays une double exposition.

L'une, Villes et Villages anciens de la Gironde, préparée par le service départemental de l'architecture et le Conseil général, présentera des cas significatifs de restauration répartis sur l'ensemble du département, avec pour Saint-Macaire l'exemple précisément de la Maison de pays.

L'autre, préparée conjointement par le Mouvement de sauvegarde et la commune, proposera un bilan de toutes les initiatives privées en matière de restauration depuis le 22 avril 1965, date de l'inscription du vieux Saint-Macaire à l'inventaire des sites pittoresques de la Gironde.

Si l'action publique a été exclue provisoirement de ce bilan, c'est bien sûr pour mieux souligner que la promotion du Saint-Macaire médiéval ne pouvait s'accomplir qu'avec l'adhésion des Macariens eux-mêmes. Dans ce domaine, les choses ne se sont pas faites toutes seules et quelques dérapages ont

pu être enregistrés. Mais, depuis 1975, il est évident que la situation s'est définitivement retournée en faisant de la sauvegarde désormais reconnue comme facteur constitutif de progrès résidentiel. Le médiéval n'est plus une punition, il est devenu un choix qui conduit à Saint-Macaire de nouveaux occupants.

Toutefois, la revalorisation est un tout. C'est pourquoi dimanche 29 janvier, à 15 heures, à partir de la Maison de pays, sera offert un voyage à l'intérieur du vieux Saint-Macaire pour repérer tous les changements visibles enregistrés depuis 1965. Ce sera aussi l'occasion de mettre en évidence la dimension de témoignage archéologique que revêt inévitablement la vieille ville.

Nous rappelons les manifestations qui suivront :

3 février, à 21 heures, dialogue avec l'architecte des Bâtiments de France; 4 février, 18 heures, présentation détaillée des expositions; 5 février, 15 heures, visite d'habitations restaurées puis débat avec les propriétaires.

28-01-89
L'assemblée générale du club de l'amitié aura lieu le mercredi 1^{er} février, à 14 h 30, au siège habituel du groupe scolaire.

Tous les adhérents et toutes les personnes désireuses de rejoindre le club sont invitées à assister à cette réunion générale qui aura comme ordre du jour le renouvellement du bureau et les questions diverses.

28-01-89

Roseau Macairien

La séance est ouverte à 10 h 30 par le président B. Labouille qui remercie les nombreux pêcheurs de leur présence, puis il donne le compte rendu moral de la saison passée.

Le trésorier Paul Toitot lit ensuite le rapport financier. Gestion saine et prospère qui lui vaut les acclamations de l'assistance. Les concours de l'année sont fixés comme suit : le 21 mai, à Targon; le 18 juin, à Saint-Macaire; le 9 juillet, à Saint-Sever (concours sortie); le 20 août, à Lamothe-Montravel (concours sortie).

La participation aux frais de sortie est reconduite, soit : transport, 30 francs; engagement concours, 15 francs, gratuit pour les moins de 16 ans.

Les coupes des challenges furent remises au cours du vin d'honneur : la Coupe Gaston-Malendit à M. Roger Queyron et la Coupe Clément-Jauberthie à M. Jean Lesparre.

La société communique qu'un important alevinage a été effectué le 27 décembre au quai à Saint-Macaire (gardons et perches de trois étés) sur les fonds propres de la société.

Les cartes de pêche sont en vente chez M. Sanchez, RN 113, à Saint-Pierre-d'Aurillac; M. Gardera, bureau de tabacs, à Saint-Macaire; M. Claude Faure, rue de l'Eglise, à Saint-Macaire.

28-01-89

Le budget supplémentaire 1988

Budget supplémentaire 1988. — Le maire résume les principales données du budget supplémentaire, adopté finalement à l'unanimité.

La section de fonctionnement s'accroît d'une somme de 205 902,16 F, soit un supplément de 5 % par rapport aux prévisions du budget primitif. En recettes, cette somme correspond pour moitié à la reconduction des prélèvements pour investissements prévus lors des exercices antérieurs. L'autre moitié se répartit, outre une dotation supplémentaire de l'Etat, en supplément de recettes dues au restaurant scolaire et au remboursement par le département d'indemnités des sapeurs-pompiers, ce qui démontre le dynamisme de ces deux institutions.

De ce fait apparaissent en dépenses, d'abord le poste alimentation, toujours pour le restaurant scolaire, puis le chapitre « travaux et services extérieurs », affecté à l'entretien quotidien de la commune, enfin les frais de gestion générale.

Quant à la section d'investissement, elle est limitée à la continuation des programmes déjà ouverts, avec simplement en recette supplémentaire la vente au Syndicat de pays de l'ex-magasin Gadois, actuellement en cours de restauration, pour la somme de 104 823,70 F.

Convention de gestion camping et esplanade des Grottes. — M. Falissard rapporte le résultat des réflexions de l'Office macarien de tourisme, qui propose les modifications suivantes : séparation de la gestion du camping des Remparts et de celle de l'esplanade des Grottes; mise à disposition du personnel communal pour la maintenance des installations et la logistique administrative; garantie de déficit sur chaque exercice après acceptation du budget prévisionnel par le Conseil municipal.

Le maire précise que ces conditions peuvent être acceptées dès lors que la création de l'Office macarien de tourisme répond surtout à la volonté de déléguer la gestion des équipements touristiques au secteur associatif au plan des idées et du suivi plutôt que de la maîtrise financière.

Sont donc adoptés à l'unanimité la convention de gestion du camping des Remparts (redevance annuelle de 25 000 francs HT) et l'acte administratif concédant l'esplanade des Grottes (5 000 francs HT) et la licence 4 correspondante (1 500 francs HT).

Le maire précise que l'utilisation de l'esplanade des Grottes reste disponible aux autres associations et aux particuliers macariens, la commune se chargeant de gérer le calendrier

correspondant en étroite concertation avec l'Office de tourisme. Par contre, pour toutes les manifestations, l'Office de tourisme restera le dépositaire de la licence 4, les mutations ponctuelles entraînant trop de complications.

Tournage du film au Mercadieu. — M. Falissard a dressé le bilan détaillé des interventions du personnel communal sollicitées par la Société Dune, productrice du feuilleton télévisé tourné au Marchéieu en septembre. Entre le 22 août et le 18 novembre, 244 heures de main-d'œuvre et 117 heures de véhicules ont été nécessaires, dont 70 % pour la remise en état après le tournage, déduction faite de l'enlèvement des pavés.

Sur la base des coûts salariaux existants (51 francs de l'heure, charges incluses) et des tarifs pratiqués par le Syndicat de voirie pour la mise à disposition des véhicules (74 francs de l'heure), la charge pour la commune représente la somme de 21 102 francs. Il convient d'ajouter à ce total l'achat de fil de fer pour rétablir la clôture du canal et les frais d'eau et d'électricité liés à la présence d'un traiteur au camping des Remparts pendant le tournage. Le total se situe donc entre 22 et 25 000 francs.

Le maire rappelle que la société Dune a laissé gratuitement les 400 m² de pavés de granit achetés à la Communauté urbaine de Bordeaux pour 20 000 francs, et que l'équipe de décorateurs a construit un nouveau portail pour l'immeuble du Sacré Cœur, représentant une valeur de 5 à 8 000 francs. La somme de 15 000 francs pourrait être déduite si l'on ne retient que la moitié du prix d'achat des pavés puisque leur dégagement a été pris en charge par la commune.

M. Falissard fait observer que, si tout s'est bien passé avant et pendant le tournage, la remise en état des lieux a présenté de lourdes déficiences : couverture du Sacré Cœur détériorée, égouts bouchés par la terre rapportée, problèmes similaires avec deux propriétaires riverains. Le préjudice moral correspondant lui semble nécessiter un minimum de 20 000 francs d'indemnisation.

M. Cadi fait observer qu'il est difficile d'être exigeant dès lors qu'aucun contrat n'a été signé et que des retombées positives se sont fait ressentir sur les restaurants locaux, sur le camping des Remparts, et sur plusieurs propriétaires bailleurs de logements.

M. Tremea se demande si la société Dune ne mettra pas en avant la publicité faite à Saint-Macaire, notamment par sa présence dans le générique du feuilleton.

Le maire conclut qu'à l'avenir le versement d'une caution pourrait être la solution aux problèmes de remise en état.

A l'unanimité, le Conseil le mandate pour réclamer 20 000 francs, sachant que l'indemnité ne saurait descendre au dessous de 15 000 francs.

Décisions diverses. — A l'unanimité, le Conseil a renoncé à son droit de préemption sur les ventes Ballans (rue de Verdun), Petit (rue d'Aulède), Morgues (rue des Clottes et rue Amiral-Courbet), consorts Merle (cours de la République), Darriet (rue du Port) et Campodarve (rue de la Sainte).

A l'unanimité, les tarifs du restaurant scolaire ont été augmentés de

2,5 %, soit 9,05 F le repas (14,90 F pour les adultes et 7,65 F la garderie).

A l'unanimité a été ratifiée la proposition de versement de 5 713,20 F au Syndicat de pays (3,60 F par habitant) pour maintenir à mi-temps l'animatrice de la maison de pays jusqu'au 1^{er} juin.

A l'unanimité a été confirmé le principe retenu par l'Association des maires du canton visant à ne pas faire payer aux communes concernées les frais de scolarisation des enfants issus de leur territoire et fréquentant d'autres établissements.

A l'unanimité a été retenue l'offre d'achat de la barbacane du Thuron et du morceau de jardin attenant sur la base de 13 000 francs, à l'intention des éventuels acquéreurs de la propriété Pedemay.

Questions diverses. — M. Cadi rend compte de la réunion du Syndicat d'études pour la construction d'un nouveau centre de secours qui, après étude conduite par la DDE, a amené les délégués à porter majoritairement leur choix sur la solution construction neuve sur terrain de la gare, de préférence à la solution rachat des anciens établissements Labrousse. Le Conseil et les sapeurs-pompiers ne peuvent que se déclarer satisfaits d'un tel résultat, puisqu'il correspond à leurs vœux. Le maire ajoute qu'à ses yeux il s'agit de la solution la plus intéressante au regard des intérêts du pays macarien.

M^{me} Lorriot indique que la participation macarienne pour la gestion du centre aéré intercommunal de Saint-Pierre-d'Aurillac s'élève à 5 668 francs pour 1988 pour vingt-neuf enfants utilisateurs.

M. Sudery précise que les coupures d'eau inopinées pendant les travaux d'assainissement sont totalement imprévisibles puisqu'elles sont dues à la vétusté du réseau existant, qui « lâche » au moindre prétexte. Il rappelle d'autre part que l'inventaire des concessions funéraires abandonnées est achevé, et qu'il convient de mettre en œuvre la procédure légale de reprise, fort complexe.

M. Chavaneau fait le point sur le projet de nettoyage du ruisseau de Gabot. Tous les riverains ont fini par répondre pour la prise en charge du dégagement des abords.

M^{me} Darroussat propose que soit suscitée l'ouverture d'une permanence d'un vétérinaire.

M. Tremea expose l'état d'avancement des travaux du comité du bicentenaire : recherches fructueuses en archives, manifestations en collaboration avec les associations, don de livres à l'école primaire.

Le maire annonce qu'Ardilla n'utilisera pas la garantie de déficit accordée pour la Semaine de musique africaine puisqu'elle a finalement été bénéficiaire sans aide publique.

30-01-89 Soirée musette avec le prieuré

Samedi 4 février, à partir de 21 heures, la salle François-Mauriac sera le point de rencontre des amateurs du piano à bretelle.

En effet, afin de rompre la monotonie des longues soirées d'hiver, l'association le Prieuré vous propose une soirée musette avec la participation de l'Accordéon-Club de Cenon dont la réputation n'est plus à faire puisqu'il a déjà animé plusieurs manifestations à Saint-Macaire. Cette soirée, comblera les danseurs les plus chevronnés, mais aussi les amateurs de crêpes et de cidre.

Alors, si vous voulez écouter de la bonne musique, si vous voulez danser sur des airs anciens et modernes, reprenez la date du samedi 4 février et rendez-vous à la salle François-Mauriac, à partir de 21 heures, vous ne le regretterez pas.

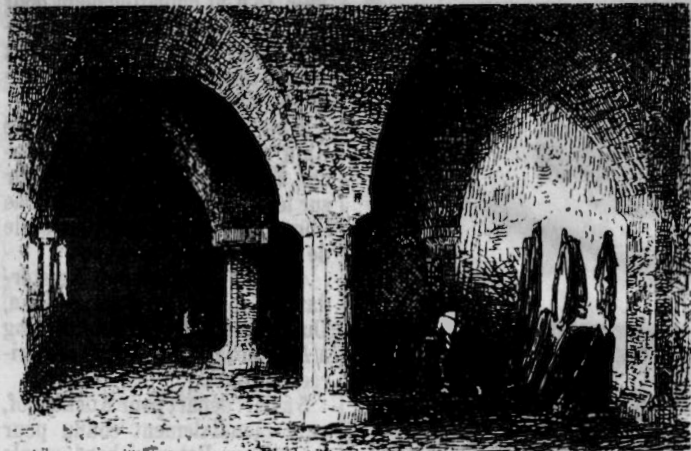
30-01-89 Football à l'ASM

Les dirigeants de l'Amicale Sportive Macarienne sont convoqués à la réunion du bureau qui aura lieu le mercredi 1^{er} février, à 19 heures, dans une salle de la mairie. Présence indispensable.

146492

**SUPÉRETTE
MARQUILLE
SAINT-MACAIRE
PROMOTION
CETTE SEMAINE
TRAITEUR AU CHOIX**
Croque-monsieur
Roulé au Fromage
Feuilleté Strasbourgeois
Le 3^e gratuit
SAUCISSE FINE
23.95'/kg
(1) Offre valable du lundi au vendredi

Dialogue avec l'architecte des Bâtiments de France



Un trésor du XIV^e siècle : la cave de la maison Messidan, classée monument historique (Cliché « Sud-Ouest »)

Vendredi 3 février, à 21 heures, se déroulera, à la Maison de pays, une rencontre avec Jean-Pierre Errath, chef du service départemental de l'architecture, à l'intention des artisans du bâtiment, certes, mais aussi de toutes les personnes intéressées.

Il s'agit de préciser les fondements des prescriptions de l'architecte des Bâtiments de France, qui paraissent souvent trop contraignantes, voire dissuasives. Le Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire et la commune ont voulu contribuer à démystifier un tel préjugé. Oui, il est possible de faire quelques chose, donc, avec l'architecte des Bâtiments de France, dans un site protégé comme celui du vieux Saint-Macaire.

L'exposition en cours montre qu'il est possible de placer un portail de garage, de surhausser un immeuble, d'introduire des couleurs vives sur les menuiseries, de créer une terrasse, tous apports indispensables pour utiliser aujourd'hui des maisons d'hier.

Les contraintes portent d'abord sur la nature des matériaux util-

lisés et surtout sur la qualité du projet. Le surcoût est loin d'être systématique et les possibilités de couverture par des subventions existent : beaucoup ont utilisé cette possibilité à Saint-Macaire.

En fait, l'architecte des Bâtiments de France, dépositaire d'un savoir spécialisé, agit plus en conseiller qu'en gendarme. Il est là pour aider le propriétaire à tirer le meilleur parti des potentialités parfois cachées que recèle son immeuble. C'est tout le sens des propos tenus par Jean-Pierre Errath, lors de l'inauguration des expositions en cours à la Maison de pays.

Pour ceux qui n'en seraient pas convaincus, une visite des habitations restaurées sera proposée, dimanche 5 février, à 15 heures, à partir de la Maison de pays. Les propriétaires témoigneront et animeront un débat en clôture du périple effectué dans leur patrimoine, à 18 heures, toujours à la Maison du pays.

De nouvelles occasions pour comprendre qu'il est possible d'habiter aujourd'hui des maisons d'hier.

Dimanche, « un passe-façade »

Dans le prolongement des expositions actuellement présentées à la Maison de pays, le mouvement de sauvegarde et rénovation de Saint-Macaire propose, dimanche 5 février, à partir de 15 heures, une visite d'habitations réhabilitées et occupées par leurs propriétaires.

Il s'agira finalement d'examiner ce qui se passe derrière les façades ravalées et de vérifier sur pièces qu'il est possible aujourd'hui d'habiter des maisons d'hier.

Tous les cas de figures seront présentés par les habitants eux-mêmes : création d'une terrasse en toiture; exhaussement d'une maison; insertion d'un ascenseur; création d'une fente de lumière sur l'arrière; adjonction d'une galerie vitrée; réutilisation d'une fe-

nêtre à meneaux, etc.

Tous les budgets seront également évoqués puisque les témoignages visités comprennent des cas de financement par PAP (prêt réservé à des ménages à revenus modestes).

Une certitude, tous ces nouveaux habitants sont convaincus de l'intérêt de résider dans le vieux Saint-Macaire. Ils feront part, lors du débat qui suivra à 18 heures, de la balade dans le Saint-Macaire restauré avant le pot de clôture.

Rappelons que le samedi 4 février, à 18 heures, les expositions « villes et villages anciens de la Gironde » et « habiter aujourd'hui des maisons d'hier », recevront un commentaire détaillé. Pour la visite du 5 février, rendez-vous à 15 heures, à la Maison de pays.

Ce soir à 21 heures : soirée musique et danse

Ce soir, l'Accordéon-club de Cenon sera à la salle François-Mauriac à partir de 21 heures. Cet ensemble composé d'une dizaine d'accordéonistes interprétera des airs anciens et modernes. Il a déjà montré sa qualité en animant les feux de Saint-Jean ces dernières années et a laissé le meilleur souvenir auprès de ceux qui ont assisté à ces manifestations.

Aussi si vous aimez danser ou si tout simplement vous voulez écouter de la bonne musique, venez salle François-Mauriac, samedi à 21 heures. Vous ne le regretterez pas d'autant que crêpes et cidre vous attendent entre chaque danse.

Groupement de développement agricole du canton

Le groupement organise une réunion sur les troubles de la circulation sanguine (insuffisance veineuse, varices, phlébites, accidents cardio-vasculaires, etc.) le mardi 7 février, à 20 h 30 à la Maison du paysan de Langon.

M. le professeur Plagnol, attaché à l'hôpital Pasteur de Langon abordera tous ces points et répondra aux questions que les participantes lui poseront. Venez vous informer le meilleur accueil vous sera réservé.

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant. Articles, photos, publicité : J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

PERMANENCE

Le maire. Le samedi de 10 h à 12 h.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 4 février. A 17 h, maison de retraite; à 18 h, Saint-André-du-Bois.
Dimanche 5 février. A 9 h 30, Saint-Maixant; à 11 h, Saint-Macaire; à 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.
Médecin. Voir Langon.
Pharmacie. Busetta à Barsac, tél. 56.27.16.41.
Ambulance. Meillon à Bazas, tél. 56.25.92.62.

Vétérinaire. Docteur Capeyron à Uzeste, tél. 56.25.34.03.
Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.
Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.
Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Centre anti-poison. Tél. 56.96.40.90.
Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05; Langon, M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire, cabinet Braud, Bazin, Bahans, tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19; Saint-Maixant, cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

Les sorties de janvier

2-1 : Transport d'urgence commune de Pian-sur-Garonne, un malade évacué sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins d'un médecin privé; transports commune de Saint-Maixant, un malade évacué sur l'hôpital des Enfants après avoir reçu les premiers soins par un médecin privé.

5-1 : Accident de la circulation commune de Sainte-Foy-la-Longue, quatre victimes évacuées sur le CH Pasteur avec les VSAB de Saint-Macaire et La Réole, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

6-1 : Transport d'urgence, commune de Saint-André-du-Bois, un malade évacué sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

11-1 : Feu de cheminée, commune de Saint-Macaire.

12-1 : Transport d'urgence commune de Saint-André-du-Bois. Pas d'intervention.

13-1 : Transport d'urgence commune de Saint-Maixant, un malade évacué sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

14-1 : Transport d'urgence commune de Saint-André-du-Bois. Pas d'évacuation.

23-1 : Destruction de nuisibles commune de Saint-Germain.

27-1 : Transport d'urgence commune de Caudrot, un malade évacué sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

28-1 : Transport d'urgence commune de Saint-Germain-des-Graves, pas d'intervention; sauvetage de biens commune de Saint-Germain-des-Graves.

29-1 : Transport d'urgence commune de Saint-Germain-des-Graves, un malade évacué sur l'hôpital Pasteur.

30-1 : Transport d'urgence commune de Saint-André-du-Bois, un malade évacué sur l'hôpital Pasteur.

31-1 : Feu de cheminée commune de Saint-Pierre-d'Aurillac.

La saison 1988 est terminée. Pensons dès à présent à la saison 1989. Mais avant faisons le bilan de l'année écoulée.

Le Moto Start Club Macarien a connu un vif succès, lors de sa manifestation du mois de juin avec la présence de 3 000 personnes et grâce à la venue de deux champions du monde et d'un vice-champion.

LES COUREURS DU CLUB

Patrice Auffret, champion de ligue 1988 en 500 nationaux, a également représenté la France aux championnats du monde de speedway juniors.

Ludovic Larcher, notre minime et le plus jeune espoir du club, Jean-Paul Pagès, Jean-Claude Auffret en inter et les frères Pallas, en National, ont fait une bonne saison également.

Enfin nous devons avoir une pensée particulière envers Michel Dupuy, licencié depuis 1984 à Saint-Macaire, vainqueur définitif des trophées Michel Paris et des Maisons de chez nous. Depuis

dix ans, avec son tempérament fougueux, il aura su nous faire vibrer au bord d'une piste. Sa plus belle course fut pour lui le 7 octobre 1984 à Saint-Macaire lorsqu'il prit la tête devant Banks et Doncaster pendant trois tours. Seule une panne du dernier tour l'empêcha de finir vainqueur. Malheureusement, un accident, le 7 juillet 1987 à La Réole mit fin à un avenir prometteur. Un espoir tout de même : il va subir dans la semaine une nouvelle intervention par l'équipe du professeur Baudet à Bordeaux. Le Moto Start Club Macarien ne peut que lui souhaiter réussite et bon rétablissement. C'est sur la piste Michel Paris, le 3 juin en nocturne que se déroulera le 1^{er} grass-track international de la saison.

Nous vous rappelons que le banquet annuel aura lieu le dimanche 5 mars. Renseignements et inscriptions auprès d'un membre du bureau ou chez M^{me} Garlis salon de coiffure; ou chez M. Lacave bouchérie à Saint-Macaire.

INSTITUT NATIONAL DES APPELLATIONS D'ORIGINE DES VINS ET EAUX DE VIE

Service régional - BORDEAUX - 1, cours du 30-Juillet - Tél. 56.44.13.57

DÉLIMITATION DE L'AIRE DE PRODUCTION DES VINS A.O.C. BORDEAUX ET COTES DE BORDEAUX SAINT-MACAIRE

AVIS DE DÉPÔT DES PLANS EN MAIRIES DE :

CAUDROT, PIAN-SUR-GARONNE (LE), SAINT-ANDRÉ-DU-BOIS, SAINTE-FOY-LA-LONGUE, SAINT-LAURENT-DU-BOIS, SAINT-LAURENT-DU-PLAN, SAINT-MACAIRE, SAINT-MARTIAL, SAINT-MARTIN-DE-SESCAS, SAINT-PIERRE-D'AURILLAC.

Les propriétaires, les récoltants viticoles sont informés que les plans cadastraux comportant la délimitation de l'aire de production des vins A.O.C. BORDEAUX et COTES DE BORDEAUX SAINT-MACAIRE et approuvés conformément aux décrets du 14 novembre 1936 et du 31 juillet 1937 seront déposés en mairies, le 13 février 1989, où ils pourront être consultés.

Bougez avec le Moto Start Club

10/2



Michel Dupuy, vainqueur définitif des trophées Michel Paris et des maisons de chez nous

SAINT-MACAIRE - SAMEDI 11 FEVRIER, à 21 h
SUPER-QUINE 2 cuisses de bœuf - 7 canards
 gras avec foie - 9 paires de volailles à la ligne
 et de nombreux autres lots

ARTISANS DU PAYS MACARIEN / INFORMATIONS

Journée de réflexion sur l'informatique

14% des PME sont actuellement informatisées. Cette proportion va probablement fortement évoluer dans les prochaines années.

Devant la multitude des solutions qui leur sont proposées, les artisans ont souvent parfois un peu perplexes pour faire le bon choix.

S'informatiser, certes, mais... Pourquoi? Comment? La taille de l'entreprise le permet-elle? Faut-il choisir en priorité l'ordinateur ou les logiciels? Et qu'est-ce qu'un logiciel?

Pour aider à y voir un peu plus clair, l'Association des artisans du pays macarien en collaboration avec la CAEB vous propose une journée de réflexion sur ce thème.

Au programme: « Philosophie » de l'informatique. Présentation de matériels et de logiciels; applications spécifiques à l'artisanat; démonstration par des artisans utilisateurs.

Cette journée se déroulera dans les locaux de la Maison de pays, rue de l'Eglise, à Saint-Macaire, le mardi 28 février.

Ce stage gratuit est ouvert à tous les artisans de la région, ainsi qu'à leur conjoints ou collaborateurs.

Pour de plus amples renseignements et inscriptions (le nombre de places est limité), contacter les artisans du pays macarien au téléphone 56.62.20.10.

SAINT-MACAIRE 14/2

Le grand repas de la maison de retraite



La tablée avec au fond, en grande discussion, MM. Stingre et Daube (Photo J. Sanche)

Le jeudi 2 février dernier, comme chaque année, l'ensemble du personnel de la maison de retraite et le conseil d'administration, ainsi que l'aumônier de l'établissement se sont rassemblés pour un repas pris en commun en début de nouvelle année.

Attaché solidement à Saint-Macaire malgré son bref intérim, M. Stingre avait accepté, encore une fois, l'invitation qui lui avait été adressée, malgré sa lourde fonction de chargé des relations internationales du CHR.

Le président devait souligner la restauration d'une image de marque nettement positive de la maison de retraite auprès du grand public, grâce à l'action de M. Daube, nouveau directeur. Le conseiller général, quant à lui, prenait la parole pour annoncer que des travaux d'extension et d'amélioration de l'établissement étaient revenus en deuxième rang de priorité au niveau départemental, la subvention correspondante devait être notée dans le courant de l'année à hauteur de 30 %, sous condition de signature

Ces allocutions prononcées, tout le monde s'attablait dans la meilleure des ambiances, avec une attention particulière portée à la plus récente retraitée du personnel soignant, M^{me} Moralès.

Football

Mercredi 15 février, à 20 h 30, dans la salle des Conférences de la mairie de Saint-Macaire, le district Sauternais-Graves, avec le concours de l'ASM, organise une soirée d'information sur le football en général. Tous les sujets sur ce thème y seront traités et le cercle est vaste.

Les clubs de Cérons, Cadillac, Sainte-Croix, Verdélais, Saint-Pierre-d'Aurillac, Saint-Martin-de-Sescas, Saint-Macaire y seront représentés. Toutes les personnes susceptibles de s'intéresser au football ou désireuses de s'instruire, ou encore d'améliorer leurs connaissances sont cordialement invitées à cette soirée.

Le plus grand nombre possible de Macariens ou sympathisants macariens est souhaité.

Manifestation M-02 89 des chasseurs

Tous les chasseurs du canton de Saint-Macaire sont invités à participer à la manifestation de masse qui aura lieu le samedi 25 février, à Périgueux.

Le délégué cantonal souhaite le plus grand nombre de chasseurs pour ce rendez-vous important pour la défense de nos chasses.

Le déplacement sera pris en charge par les sociétés de chasse.

Le départ aura lieu le samedi 25 février, à 11 h 30, de la place de l'Horloge à Saint-Macaire.

S'inscrire avant le mercredi 15 février, dernier délai, en téléphonant au 56.63.03.92 ou 56.63.48.47.

SAINT-MACAIRE 13/2

Assemblée générale du Club de l'amitié

La présidente ouvre la séance devant une assemblée assez restreinte (25 personnes environ). La trésorière donne un compte rendu financier satisfaisant. La cotisation annuelle reste la même soit 50 francs. Quant à la participatin de l'après-midi du mercredi avec le goûter, elle passe de 2 à 3 francs.

Ensuite, il est procédé au renouvellement du bureau qui a été reconduit à l'unanimité. Une rentrée dans ce bureau, celle de M. Robert Dufour en tant que trésorier adjoint.

Le bureau est ainsi constitué: président, M^{me} Caillaud; vice-présidente, M^{me} Laujacq; secrétaire, M Faure; trésorière, M^{me} Cassagne; trésorier adjoint, M. Dufour; membre, M. Cassagne.

Agenda M-02 89

«SUD-OUEST»

Correspondant. Articles, photos, publicité, J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépt. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépt. R. Querré, cours de la République.

PERMANENCE

Le maire. Le samedi, de 10 h à 12 h.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 11. A 17 h, Maison de retraite. A 18 h, Saint-Maixant.

Dimanche 12. A 9 h 30, Saint-André-du-Bois. A 11 h, Saint-Macaire. A 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Andreu, à Saint-Macaire, tél. 56.63.03.58.

Ambulance. Turtaut, tél. 56.63.70.28.

Vétérinaire. Docteur de Peretti, à Langon, tél. 56.62.38.67.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre antipoisson. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05. Langon: M^{me} Dubereq et

Prévost, tél. 56.63.74.96. Saint-Macaire: cabinet Braud-Bazin-Bahans, tél. 56.63.40.21. Saint-André-du-Bois:

M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19. Saint-Maixant: cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.

Musée des poissons tropicaux. Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

Eglise Saint-Sauveur. Visite commentée le dimanche, de 14 h à 18 h.

Pétanque. Dimanche, place Tourny, à 14 h 30, concours à la bouteille.

Lotos. Samedi, à 21 h, ASM. Mardi, à 21 h, mots start. (pas de loto dimanche).

95937

SAINT-MACAIRE

Mardi 14 février à 21 heures

SUPER-QUINE

**1 cuisse de bœuf, 2 demi-moutons, 2 demi-cochons,
9 paires de volailles.** A la ligne. 45 lots, 6 F le carton

Il suffit de passer le pont... 15/2

Elle est à l'image de l'Arlésienne. La population en parle, régulièrement, mais on ne la voit jamais. A tel point qu'à présent les habitants des deux rives se demandent s'ils verront fleurir la passerelle, dont le financement dépend en grande partie de l'Etat



Langon. — Le Nouveau Pont Métallique sur la Garonne

Imp. J. Roumazelle, édit., Langon

L'ancien pont de Langon. C'était au temps où la ville chantait... (Reproduction « Sud-Ouest », collection Sapaly)

Il suffit de passer le pont. Pas l'éponge. C'est du moins l'avis d'un grand nombre de Langonnais et de Macariens, qui se demandent de temps à autre ce que devient le dossier...

En février 1984, un avant-projet est établi par le ministère des transports, département de la direction de l'équipement de la Gironde. Les communes de Langon et de Saint-Macaire sont concernées, et l'étude porte sur la construction d'une passerelle pour piste cyclable et piétons. Un superbe croquis est réalisé, et il est paraphé le 12 mars 1984 par MM. Courbet et Besançon, respectivement chef du bureau d'étude et ingénieur de l'arrondissement, ainsi que par M. Barreau, le 30 mars 1984, directeur départemental de l'équipement à Bordeaux.

Depuis, plus rien, si ce n'est une merveilleuse histoire qui prend corps au fil du temps. Langon et Saint-Macaire ont aussi leur monstre du Loch Ness !

LE ROND-POINT D'AQUITAINE PRIORITAIRE

Mais où se situe donc le problème ? Il faut savoir tout d'abord que la réalisation de cet ouvrage dépend en grande partie de l'Etat. En effet, si les deux communes concernées sont sensées financer 7,5 % du coût total, si le département s'engage pour le même montant, les fonds d'Etat représentent 85 % des quelque 850 à 900 millions de francs (1) nécessaires à la construction de la passerelle. Et ce qui est un avant-projet n'est

pas encore devenu un projet à part entière.

« Il y a beaucoup plus urgent pour le moment, indique M. Vérité, adjoint chargé des travaux. Les travaux d'aménagement du rond-point d'Aquitaine coûteront la même somme, seront financés de la même façon, et sont prioritaires sur la passerelle ». Pour le premier adjoint, le dossier aurait (peut-être) pu se concrétiser. « Mais il a été discuté en 1986, ajoute-t-il, juste au moment du changement de gouvernement »...

LESYNDICATDEPAYS FAVORABLEAUNE AIDE

Côté Saint-Macaire, on invoque aussi l'héroïne de Bizet. En particulier dans le dernier numéro de « Mercadiou ». « Il est évident que l'Etat n'est plus décidé à prendre en charge 85 % de la dépense, indique-t-on. L'essentiel du financement devra provenir de Saint-Macaire et de Langon... Le Syndicat de pays s'est de son côté déclaré favorable à une aide ».

Mais là non plus rien n'est encore réglé. M. Claude Sudéry, premier adjoint, constate d'ailleurs que cette passerelle serait un bienfait pour les deux communes : « Deux points sont à considérer, précise-t-il. Le premier est la sécurité pour les personnes, en particulier les enfants, se rendant tous les jours à Langon. Le second concerne les commerces langonnais, qui seraient bénéficiaires de l'opération ». Effectivement, beaucoup de personnes ne possédant pas de voiture hésitent à

faire la traversée par le pont actuel.

IL FAUT VOULOIR FAIRE LA SOUPE !

Et ça discute ferme dans le Landernau langonnais et macarien. « Eh bé, mon ami ! », déclarait récemment une dame en cyclomoteur en s'arrêtant au rond-point d'Aquitaine. « Il faut vouloir venir à Langon ! ». Le fait est qu'une personne âgée obligée de venir au marché le vendredi sur deux roues doit faire face à de cruels problèmes. Les jours où le vent d'ouest souffle fort, où les 30 tonnes rasent les jupes et où le cagoot attaché sur le porte-bagage est plein de légumes...il faut vouloir faire la soupe !

Des Langonnais ayant le sens de l'humour n'hésitent plus à envisager d'autres moyens pour traverser la Garonne : M. Jean-Pierre Piteau, commerçant rue des Fossés et particulièrement sensible au problème, n'hésite pas à suggérer des moyens de remplacement lors de discussions avec ses amis : « Nous pourrions remettre à l'honneur le bac qui circulait entre les deux rives, plaisante-t-il, ou installer un système de câbles avec cabines ! ».

Nonobstant ces assauts d'humour, la passerelle reste un réel problème. Un problème qui est né le jour où la piste cyclable avec système de passerelle à encorbellement prévue à l'origine n'a pas été ajoutée au pont. En fait, les fonds à l'origine débloqués par

l'Etat ont ensuite été attribués ailleurs !

On peut donc se demander à l'heure actuelle, où il ne reste plus beaucoup d'espoir de voir s'ériger l'ouvrage, si les voies méandres de l'administration ne sont pas plus impenétrables que celles de la Garonne en temps de sécheresse !

BERNARD LAFON

(1) C'était la somme prévue à l'époque. Mais tout augmente, et si le projet est repris un jour il faudra compter sur une rallonge.

Un peu d'histoire

■ Au début fut un pont suspendu. Un superbe ouvrage qui disparut en 1905, à la construction du pont métallique d'Eiffel. Dans les années 60 (tout le monde se souvient de la polémique...), ce pont métallique fut démolit. Les uns étant alors partisans de sa transformation en passerelle pour piétons et deux-roues, les autres prônant pour des raisons de sécurité sa démolition. L'énorme quantité de ferraille fut cédée aux Italiens, et on commença à parler de la passerelle. On en parla de plus en plus lorsque les premiers accidents, dont certains mortels, commencèrent à se produire sur le nouveau pont.

Pour le moment, il nous reste deux superbes piles qui font l'étonnement des touristes et des marins. Il n'y a pas qu'à Avignon !

Bal à papa : une expérience à poursuivre



La polyvalence n'effraie pas les bons danseurs

L'association le Prieuré avait invité l'Accordéon-Club de Cenon, formation animant depuis plusieurs années le feu de Saint-Jean,

pour tenter une première expérience de bal à papa, constituant une pause dans le rythme continu des quines.

Cette initiative, déjà ratifiée en bien des endroits, a reçu l'adhésion chaleureuse d'une centaine de participants répartis par tables autour de la piste de danse, avec un buffet fort bien pourvu en crêpes et en cidre bouché.

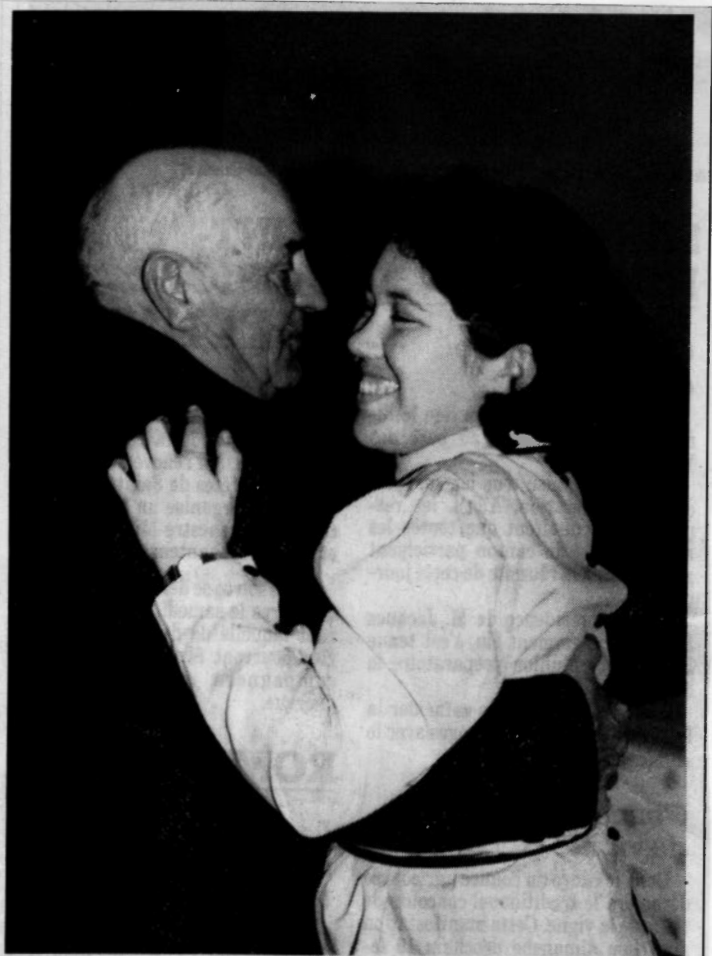
La recette, simple, a mobilisé les danseurs de 21 h 30 à 2 heures du matin sans discontinuer et tout le monde, en se quittant, a bien promis de recommencer prochainement.

Football

Mercredi 15 février, à 20 h 30, dans la salle des Conférences de la mairie de Saint-Macaire, le district Sauternais-Graves, avec le concours de l'ASM, organise une soirée d'information sur le football en général. Tous les sujets sur ce thème y seront traités et le cercle est vaste.

Les clubs de Cérons, Cadillac, Sainte-Croix, Verdélais, Saint-Pierre-d'Aurillac, Saint-Martin-de-Sescas, Saint-Macaire y seront représentés. Toutes les personnes susceptibles de s'intéresser au football ou désireuses de s'instruire, ou encore d'améliorer leurs connaissances sont cordialement invitées à cette soirée.

Le plus grand nombre possible de Macariens ou sympathisants macariens est espéré.



Ecart d'âge ne veut pas dire danse à distance (Photos J. Sanche)



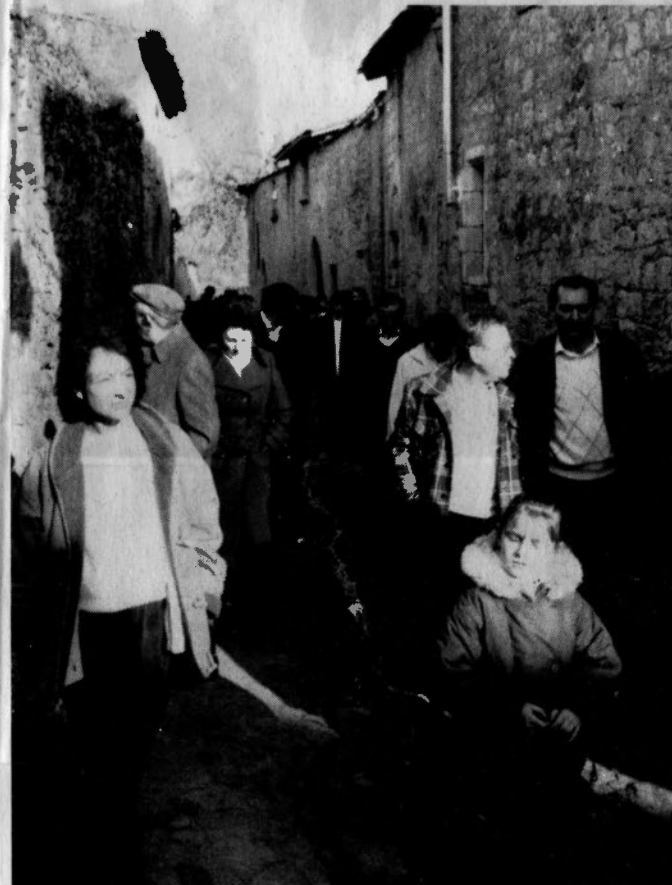
Les jeunes accordéonistes restent infatigables

« Habiter aujourd'hui des maisons d'hier » Une découverte pour beaucoup

Le mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire, aidé par la commune, a accueilli pendant une semaine l'exposition « Villes et Villages anciens de la Gironde » conçue par le service départemental de l'architecture et produite par le Conseil général de la Gironde



Jean-Pierre Errath et Jean-Bernard Faibre cordialement présents pour l'inauguration des expositions à la Maison de Pays



Les visiteurs dans la rue du Port-Nava, en plein commentaire entre deux maisons restaurées (Photos J. Sanche)

L'association avait choisi pour l'occasion de dresser le bilan des restaurations privées entreprises dans le vieux Saint-Macaire depuis 1965, année de son inscription à l'inventaire des sites pittoresques de la Gironde. Les deux présentations ne pouvaient connaître de meilleur écrin que la maison de Pays, opération exemplaire de résurrection d'une maison ancienne, aimablement mise à disposition par le président du syndicat de pays.

Il faut d'abord souligner que le SDA a tenu à manifester à cette occasion l'intérêt qu'il porte aux habitants de Saint-Macaire. L'inauguration du 27 janvier fut l'occasion pour Jean-Pierre Errath de faire un point de l'action du service qu'il dirige, action orientée sur le conseil et l'incitation plutôt que

sur la censure et la régression. Simultanément, Jean-Bernard Favière, architecte des bâtiments de France chargé de Saint-Macaire, commentait avec conviction de chaleur les cas significatifs de restaurations sélectionnés dans les villages anciens de la Gironde.

Mais ce fut surtout lors de la rencontre du 3 février que Jean-Pierre Errath put longuement expliciter les fondements de ses prescriptions sur les transformations d'immeubles existants. La trentaine de participants n'hésita pas d'ailleurs à lui renvoyer la balle, ainsi qu'à Pierre Armengaud, membre de l'équipe du SDA lui aussi et par ailleurs propriétaire d'une maison du Mercadiou. Il est vrai que les jugements d'ordre esthétique font toujours débat.

Le point le plus fort de l'ensemble des manifestations correspond sans nul doute à la visite des intérieurs d'habitations réhabilités le 5 février. Pendant trois heures, une cinquantaine de personnes ont examiné dans cinq opérations démonstratives de l'option « Habiter aujourd'hui des maisons d'hier ». Les propriétaires occupants livraient tous renseignements utiles, y compris financiers. Mais l'impression dominante fut sans nul doute la surprise : beaucoup ne pouvaient imaginer que puissent se cacher derrière ces façades anciennes de telles dispositions d'aménagement pleinement contemporain. S'évader d'un plan orthogonal, convertir en atout les décalages de niveau, insérer un ascenseur, s'adapter à une fenêtre à me-

neaux... tout est finalement possible sous condition d'imagination. Deux qui le dimanche précédent avaient parcouru la vieille ville avec les commentaires historiques appropriés pouvaient mesurer l'ampleur du chemin déjà parcouru.

Comment ne pas relever, pour conclure, le chaud moment de convivialité que fut le 27 janvier le repas de quarante convives, faisant suite à l'assemblée générale de l'association. Un contre-temps avait conduit les organisateurs à

accepter l'offre aimable de l'abbé Melous et les mets préparés par « l'Abricotier » furent dégustés dans la salle du château de Tardes, au cadre particulièrement adapté pour la circonstance.

Pour le mouvement de sauvegarde, les projets continuent : invitation adressée aux Langonnais pour découvrir le vieux Saint-Macaire, voyages dans le centre ancien restauré de Saintes ou de Bergerac et balade nocturne le 4 août centrée sur la suppression de la féodalité...

SAINT-MACAIRE 17/2

Centre aéré

Le Centre aéré intercommunal recruté pour la session de juillet 89 des moniteurs et des monitrices (titulaires du BAFA de préférence).

Les inscriptions sont à déposer à la mairie de Saint-Macaire avant le 28 février.

SAINT-MACAIRE 22/2

Conseil municipal

Le conseil municipal se réunira à la mairie le jeudi 23 février, à 21 h.

A l'ordre du jour : projet acquisitions foncières, grosses réparations scolaires, subventions Carnaval et classe de neige, questions diverses.

Comme d'habitude, les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

SAINT-MACAIRE 18/2

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant. Articles, photos, pu- blicité : J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépt. M. Depoivre, place de l'Hor- loge.

Jeux-dépt. R. Querré, cours de la Ré- publique.

PERMANENCE

Le maire. Le samedi, de 10 h à 12 h.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 18. A 17 h, maison de retraite; à 18 h, Saint-André-du-Bois.

Dimanche 19. A 9 h 30, Saint-Maixant; à 11 h, Saint-Macaire; à 18 h 30, Pian- sur-Garonne.

URGENCES

Comptoirs. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Audoy, à Toulonne, tél. 6.63.35.71.

Ambulance. Dufau, à Langon, tél. 6.63.05.53.

Vétérinaire. Docteur Richard, à Bazas, tél. 56.25.01.05.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite, Rue de Verdun, tél. 6.63.15.39.

Gendarmerie. Saint-Macaire, tél. 6.63.15.70.

Cabins infirmiers. Caudrot, tél. 6.62.81.05; Langon : M^{me} Dubereq et Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Ma- aire : cabinet Braud, Bazin, Bahans, tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois :

M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.Q71.19; Saint-Maixant : cabinet Gazziero, Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

LOISIRS

Préfecture, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.

Musée des poisons tropicaux. Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.95.62.

Stade. Dimanche à 14 h 30, place Ourny.

Elections municipales

Les 12 et 19 mars prochain, vous se- rez appelés à donner votre appréciation sur les six années de gestion de votre commune par l'« Entente pour le renouveau de Saint-Macaire ».

Neuf de ses dix-sept élus en 1983, dont le maire sortant, sollicitent à nouveau vos suffrages.

Les dix nouveaux candidats sont venus donner un second souffle au travail accompli qu'ils jugent globale- ment positif.

Voici le détail de cette liste :

Jean-Marie Billa, architecte, maire sortant; Francis Bouey, agent EDF, CM sortant; Bernard Buffard, artisan garagiste; Jack Cadi, docteur en médecine, adjoint sortant; Yves Chava- neau, retraité SNCF, adjoint sortant; Bernard Conant, agent SNCF; Henri Darbo, retraité SNCF, CM sortant; Robert Dufour, retraité de la viticul- ture; Jean-Loup Dutreuilh, prépara- teur en pharmacie; Alain Falissard, technicien supérieur de l'équipement, adjoint sortant; Bernard Lacampa- gne, artisan horloger; Jacques La- coste, employé d'Etat; René Lagahu- zère, retraité du commerce, CM sortant; Chantal Lalanne, clerc de no- taire; Annie Lorriot, institutrice, ad- join sortant; Claudine Lumale, commis d'administration; Michel Paille, pompier retraité; Annie Thomas, retraitée préfecture; Louis Trelea, professeur de mathématiques, CM sortant.

FOOTBALL/ DISTRICT SAUTERNES-ET-GRAVES

Le stage des pupilles deuxième année, au stade intercommunal



Les jeunes joueurs et leur encadrement posent pour la photo de fin de stage) Photo J. Sanche)

Lundi 12 et mardi 13 février, le District Sauternais-Graves organisait au stade intercommunal, un stage réservé aux pupilles 2^e année. Vingt-trois candidats avaient été sélectionnés pour ce stage qui se déroulait de 9 heures à 17 heures, avec repas du midi à Saint-Macaire et coucher à Garros à Langon.

Langoiran. — Bruno Busterna, Mathieu Giresse, Oswald Lussin, Dominique Monot, Lionel Sadan.

Saint-Symphorien. — David Castéra, Olivier Fernandès.

Cérons. — Christophe Chataigné, Christophe Limousin, Jérôme Sgorlon.

Cabanac. — Frédéric Coste, David Ribero.

Castets. — Jérôme Georges, Aurélien Tauzin.

Saint-Pierre-de-Mons. — Julien Guillout, Alexandre Labarbe.

Sauveterre. — Laurent Jajunie, David Mau.

Langon. — Stéphane Lanzeray, Cédric Moutinard.

Hure-Fontet. — Frédéric Netto.

Aillas. — Sébastien Tavera.

La Brède. — Cédric Thouvenin.

Pendant deux jours, ces jeunes ont effectué un travail intense tant physique que technique sous la direction du responsable technique du district Jean-Pierre Bachon, assisté de Guy Gourgues, Christian Lot, Jean-Paul Bonneaud, Fabrice Blanchard, Fernand

Barbé.

Nous avons noté aussi la présence pendant ce stage du président du district Jean-Pierre Dubédât et du président de la commission technique, M. Boisseau. La dernière mise au point de cette sélection se fera le dimanche matin 26 février, sur le stade de Saint-Macaire. Les retenus de cette sélection iront aux Inter-Districts qui se dérouleront les 3, 4, 5 et 6 avril, au Haillan.

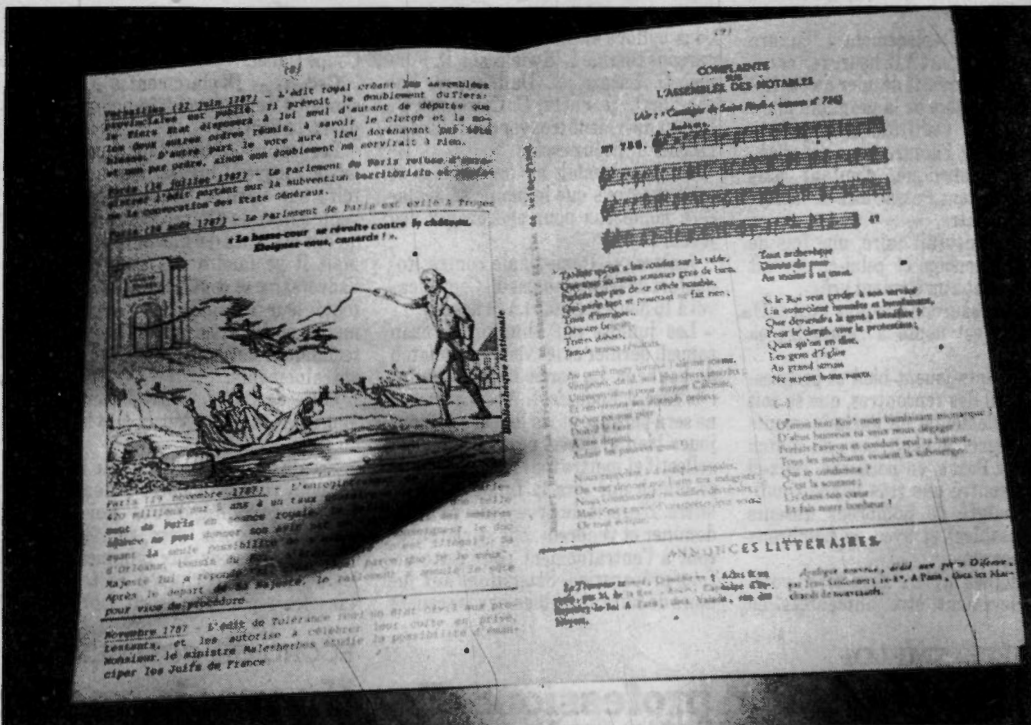
Aux chasseurs du canton

Pour la manifestation des chasseurs à Périgueux, le samedi 25 février, deux cars sont prévus et partiront de la place de l'Horloge, à Saint-Macaire, à 11 h 15 précises (il faut être à Périgueux avant 13 h 30).

Sont autorisés : banderoles au nom du canton de Saint-Macaire, et six flets appeaux plastiques. Le retour est prévu à Saint-Macaire, à 19 heures, 19 h 30.

« La Feuille du Bicentenaire »

Chaque mois, en supplément gratuit au bulletin municipal « le Mercadiou », une brochure traitant de la Révolution française sera disponible à la mairie, et dans bien d'autres lieux



« La Feuille du Bicentenaire », très bien illustrée (Photo B. Lafon, «Sud-Ouest»)

« La Feuille du Bicentenaire ». Tel est l'intitulé de la brochure gratuite éditée chaque mois par le Comité du Bicentenaire de Saint-Macaire, et qui sera disponible non seulement à la mairie, mais également chez les commerçants et autres lieux publics.

Son contenu ? Le résumé d'événements survenus non seulement à Saint-Macaire, mais en d'autres

endroits, en 1786, 87, et 88. Ainsi, au sommaire du premier numéro peut-on trouver faits divers (une histoire de cochon enragé), une assemblée de notables réunis à Versailles, la rébellion des parlements de Paris et de province, les problèmes entre les RP Cordeliers et la municipalité de Saint-Macaire... Et bien d'autres choses encore.

Des énigmes, des logoglyphes, des partitions avec paroles ou des fables figurent également au menu.

Un bulletin qui devrait intéresser non seulement les habitants de Saint-Macaire, mais tous ceux qui se passionnent pour les événements survenus « ces années-là ».

B. L.

ST-MACAIRE

Demain l'Europe

Le groupement de développement agricole du canton organise une soirée ayant pour thème : « l'Ouverture des frontières », le jeudi 2 mars à 20 h 30, à la Maison du paysan de Langon. M. Alain Cozzoli, animateur de cette soirée, donnera des informations sur : les grandes étapes de la constitution de l'Europe; les conséquences pratiques de la création du marché unique; l'agriculture et son évolution (prédominance du marché), et répondra aux questions de l'assistance.

Club de l'Amitié

Le club de l'Amitié organise une sortie le jeudi 16 mars à Gondrin, dans le Gers. Le matin sera réservé à la visite du marché aux canards gras d'Eauze. A midi, le repas aura lieu à l'hôtel-restaurant Le Pardaillan et sera suivi à partir de 14 h 30 d'un loto, de danses et d'un goûter. Départ place de l'Horloge à 8 h 30. Les adhérents sont informés que la fête des anniversaires du 1^{er} trimestre aura lieu le mercredi 8 mars à 15 heures.

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant. Articles, photos, publicité J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépt. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépt. R. Querré, cours de la République.

PERMANENCE

Le maire. Le samedi, de 10 h à 12 h.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi. A 17 h, maison de retraite. A 18 h, Saint-Maixant.

Dimanche. A 9 h 30, Saint-André-du-Bois. A 11 h, Saint-Macaire. A 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompier. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Favereau à Verdelaix, tél. 56.62.02.47.

Ambulance. Claverie, à Cadillac, tél. 56.62.65.25.

Vétérinaire. Docteur Capeyron, à Uzeste, tél. 56.25.34.03.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre anti-poison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05; Langon, M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire, cabinet Bratd-Bazin-Bahans, tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19; Saint-Maixant, cabinet Gazziero-Peyronnon, tél. 56.62.24.11.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.

Musée des poissons tropicaux. Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

Eglise Saint-Sauveur. Visite commentée le dimanche, de 14 h à 18 h.

Lotos. Samedi 25 : ASM; mardi 28 : Moto Start.

SAINT-MACAIRE. Samedi 25 février à 21 heures
SUPER QUINE
 2 cuisses de bœuf - 7 canards gras avec foie - 18 volailles -
 Barquettes de viande - Entrecôtes - Champagne.

ARTS/ SCULPTURE 38/2

Les statues de Martine Laigneau en vitrine

Animatrice de la section arts plastiques au centre socioculturel des Carmes, Martine Laigneau, passionnée de sculpture, vient d'ouvrir un atelier à Saint-Macaire



Martine Laigneau dans son atelier à Saint-Macaire (Photos B. Lafon, «S-O»)

Martine Laigneau a une grande famille. Les membres de cette dernière sont calmes, silencieux, et d'une beauté que même le temps ne parviendra pas à ternir.

Depuis longtemps, Martine Laigneau, animatrice de la section arts plastiques au centre socioculturel des Carmes, sculpte le bois. Sous la tronçonneuse, la défonceuse, les ciseaux et burins naissent les personnages cachés dans les souches de bois brut. Cette passion qui grandit au fil des jours, l'artiste en parle avec émotion.

« Je crée des personnages, et je travaille également à des bas-reliefs de cheminée. Je préfère le premier sujet. En ce moment, j'étudie un projet d'un groupe de musiciens. Pour cela, j'essaie de m'imprégner de la réalité. Je vais sur place voir l'orchestre qui me servira de modèle, et je fais des croquis ».

Cinq instrumentistes vont d'abord être fabriqués en modèles réduits et en argile. Ils serviront de base à l'œuvre finale.

UN TRAVAIL DE SENSIBILISATION A L'ART

De Saint-Pierre-d'Aurillac, où était précédemment installé son atelier, Martine Laigneau vient d'émigrer à Saint-Macaire. Dans une vieille échoppe où se vendait

du tissu, elle a installé ses personnages et ses outils.

« Saint-Macaire est une ville formidable pour ce genre d'activité, précise-t-elle. C'est un véritable écrin. Le fait d'avoir pignon sur rue dans ce quartier est intéressant. C'est une façon d'aller vers le public. Même à notre époque où tout va très vite, les gens aiment encore le beau. Ils rentrent, et posent des questions... ».

Dans la vitrine, adroitement mis en valeur par quelques sports, un « Vieil Homme à l'enfant », un couple de danseurs, et une famille presque terminée. L'ensemble est agréable à l'œil, depuis l'extérieur et parfaitement en harmonie avec le décor médiéval.

« C'est une manière de faire connaître la sculpture, ajoute Martine Laigneau. Un travail de sensibilisation à l'art, en quelque sorte.

Ces œuvres sont à vendre. Mais vu leurs dimensions (elles sont grandeur nature !), se pose un problème de budget. J'ai l'intention de créer des sculptures plus accessibles, en taille et en prix ».

UN ATELIER-ECOLE POUR SAINT-MACAIRE

Martine Laigneau ne se fait pas d'illusion. Elle sait qu'il est très dur de se faire un nom, et que les expositions ne sont qu'un pis-aller.

« Elles m'ont tout juste permis de me faire connaître à Bordeaux,

raconte M^{lle} Laigneau. Je vise plus haut, sans me presser. Je me refuse totalement à magouiller pour aller plus vite. Mais je prends des contacts, j'essaie de nouer des relations professionnelles... ». Pour le moment, Martine Laigneau ne peut vivre de ses sculptures. Mais la satisfaction qu'elle en retire compense largement cet inconvénient. Cette passion, elle veut la faire partager à autrui; aussi, dans son atelier de Saint-Macaire, elle a ouvert un cours d'initiation.

« Tous les vendredis après-midi, de 14 heures à 16 heures, et tous les samedis de 14 h 30 à 16 h 30, je reçois mes élèves. Quant aux mercredis et aux jeudis, c'est le centre socioculturel des Carmes : vingt petits, quatre adolescents, des mères de famille qui amènent leurs enfants et une douzaine d'adultes suivent les cours d'art plastique, section peinture ».

Car Martine Laigneau est aussi une artiste confirmée dans ce domaine. Elle est même peintre en lettres, et travaille actuellement sur le blason qui sera apposé au bas d'un comptoir du Sauternais.

A Saint-Macaire, l'entrée est libre. Que ce soit pour se laisser tenter par l'un des « enfants » de Martine Laigneau, pour admirer les œuvres, ou tout simplement pour regarder travailler une artiste qui devrait très vite devenir populaire dans la rue Carnot. Et sûrement au-delà !

BERNARD LAFON



« Le Vieil Homme à l'enfant ». Grandeur nature...

CONSEIL MUNICIPAL

Une plaquette touristique

Renouvellement photocopieuse.

— Le maire indique que la garantie de fonctionnement de la photocopieuse a échoué en juin dernier et que cette dernière vient d'être frappée d'une panne justifiant une réparation onéreuse.

Trois fournisseurs ont été sollicités pour établir des offres de matériels de remplacement, dans la mesure où il s'agit d'un outil indispensable au fonctionnement quotidien du secrétariat. Détaillées en commission, ces offres aboutissent toutes à un prix copie voisin de 0,14 F HT, intégrant l'amortissement de l'achat sur cinq ans et la maintenance complète sur la base de 180 000 copies/an (bulletin municipal inclus), pour un matériel aux performances analogues.

M^{me} Lorriot constate que la prochaine municipalité pourrait abandonner la production d'un bulletin régulier d'information et que, de ce fait, elle pourrait choisir un modèle inférieur dans la gamme retenue.

M. Broustet plaide fortement le report de la décision après les élections municipales, dans la mesure où la dépense sera inscrite au budget primitif 1989 et atteint un montant significatif. A ses yeux, personne ne peut décider pour son voisin un engagement financier.

Au contraire, M. Trema, suivi en cela par M. Cadi, pense qu'il s'agit là d'une dépense courante de fonctionnement que devra assumer toute municipalité.

Finalement, le renouvellement de la photocopieuse est différé par cinq voix pour (MM. Bouey, Broustet, Chavaneau, M^{me} Darroussat, M. Lagahuzère), deux abstentions (M^{me} Lorriot et M. Falissard) et quatre voix contre, par conséquent favorables à l'achat immédiat (MM. Bila, Cadi, Darbo et Trema).

Autres décisions. — Le renouvellement de la convention de ges-

tion des fosses et des caveaux du cimetière a été adopté à l'unanimité au bénéfice de M. Hervé Chapoulie, au lieu et place de Germain Ribouteau, ancien fossoyeur désormais retraits.

— Unanimité également pour une renonciation à préempter sur les ventes Tastet (rue Burdeau), Bonnein (cours du 15-Juillet), Eydeli (rue Louis-Blanc), Labrousse (terrain situé chemin de Cassagne) et unanimité moins l'abstention du docteur Cadi sur la vente Cambillau (allées des Tilleuls).

— La renonciation à préempter sur la vente Sanz (rue Bergoing) a été adoptée par dix voix et le refus de vote de M. Falissard qui avait proposé de différer en commission le sujet, pensant que son achat aurait permis d'étendre l'emprise fonctionnelle située au pied du château d'eau.

— L'examen de la vente Pedemay (allées de Savignac) a été différé pour que puisse être proposée à l'acquéreur la reprise par la commune de la Barbacane du Thuron, par huit voix contre trois (M^{me} Lorriot, MM. Broustet et Trema craignant que ce délai ne nuise à la réalisation effective de la vente).

— A l'unanimité sont adoptées comme offres d'achat les évaluations établies par le service des Domaines pour le terrain Dupron, à Pian (2 448 m² pour le futur réservoir d'eau potable); le terrain Lacroix, à Pian (3 645 m² pour l'extension du stade); le terrain Merle, à Saint-Macaire (14 620 m² devant l'esplanade des grottes); enfin l'immeuble du Cercle français des Tilleuls. Dans ce dernier cas, seront déduits les travaux d'amélioration réalisés par la commune et l'ASM judo (couverture, zinguerie, sanitaires, planchers, etc.)

Question diverses. — M. Falissard fait le point des travaux immédiats de voirie retenus en

commission dans le cadre des programmes déjà votés. Seront réalisés les améliorations indispensables à la rue Bergoing, le revêtement de la rue du Liot et de l'impasse de Tambourin, la reprise de la rue de la Fontaine-du-Thuron et de la rue Thiers, l'engravement du chemin de Boësse et de la partie basse de la rue du Port-Nava. Seront évalués en sus le parking du Château-d'Eau et celui du Stade. Quant à l'extrémité inférieure de la rue du Thuron, elle a été différée pour une négociation avec l'architecte des Bâtiments de France.

M. Bouey, après contact avec le Syndicat départemental d'énergie électrique, demande que soit inscrite en priorité pour 1989 la construction d'un nouveau transformateur des conducteurs de la rue Burdeau au moulin, enfin les renforcements ponctuels, notamment rue du Collège.

M. Chavaneau rappelle qu'un devis complémentaire a été demandé à M. Cluzan pour l'enlèvement des branchages laissés dans le ruisseau de Gabot par un propriétaire riverain après débroussaillage par ses soins.

M. Broustet s'inquiète de connaître les conditions dans lesquelles un restaurateur local a pu apposer des panneaux de signalisation.

M. Lagahuzère demande des précisions sur les dénominations indiquées sur les plaques de rues.

M. Falissard conclut en précisant que les sanitaires et les bacs à laver du château d'eau vont être incessamment opérationnels.

Enfin le maire annonce qu'il a demandé à l'entreprise Cazenave, qui vient d'achever la couverture de l'église, de déposer la pierre de consécration du XI^e siècle jusque-là scellée dans le mur nord et soumise aux jets de fronde. Après nettoyage, elle sera présentée à l'intérieur de l'église.

Plaquette touristique. — L'Office macarien du tourisme a pris contact avec les Editions « Sud-Ouest » pour la production d'une brochure d'une trentaine de pages, avec photographies en couleurs, sur papier glacé, analogues à celles qui existent pour Bazas et Saint-Emilion.

L'éditeur réclame en contrepartie l'acquisition par l'office de 2 000 exemplaires sur la base de 12,60 F TTC l'unité représentant un total de 25 320 francs, les six à huit mille autres exemplaires restant à sa charge.

Chaque brochure pourra être mise en vente à un prix voisin de 25 francs par l'Office macarien du tourisme, le stock pouvant être écoulé en quatre à cinq saisons.

L'office demande donc une avance remboursable sans intérêt au Conseil municipal afin de pouvoir commander la brochure dans les meilleurs délais pour une sortie au mois de juin.

Le docteur Michel Suffran s'est proposé aimablement de mettre en forme le texte réunissant les éléments d'information indispensables à la crédibilité de la brochure.

M. Broustet adopte le raisonnement qu'il a développé au sujet de la photocopieuse.

M. Cadi souligne que les décisions d'emprunt affectent au moins quinze années une gestion municipale, bien au-delà des six ans d'un mandat.

M. Pouey affirme que l'absence de brochure est trop criante pour perdurer, M. Lagahuzère se déclarant convaincu que l'Office macarien du tourisme se maintiendra indépendamment des échéances électorales.

Le principe de l'avance remboursable est adopté par neuf voix pour, une contre (M. Broustet) et une abstention (M. Trema jugeant cette décision contradictoire avec la précédente).

M. Jean Meyer, nouveau receveur



M. Jean Meyer (Photo J. Sanche)

M. Jean Meyer vient d'être nommé receveur à Saint-Macaire à compter du 1^{er} février. C'est un retour aux sources pour ce Girondin après un séjour de dix-huit mois dans les Deux-Sèvres à Ménégothe. Bordelais d'origine, il a débuté comme agent d'exploitation à Lille-Gare. En 1961, il est nommé à Bordeaux-Gare où il devient quelques années plus tard chef du service maritime des PTT. En 1987, il est promu receveur à Ménégothe pour revenir donc en Gironde en 1989.

Agé de 50 ans, M. Meyer est marié avec une institutrice et père de deux enfants.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans son nouveau poste et nous espé-

rons qu'il effectuera un agréable séjour dans notre cité, surtout lorsque les travaux prévus auront été effectués.

Dernièrement, M. Jean-Marie Billa accueillait, en tant que maire de Saint-Macaire et président de l'ASM, M. Jean-Pierre Dubédât, président du comité directeur du District de football Sauternais et Graves, accompagné de ses principaux collaborateurs pour une réunion avec les clubs du

secteur dans la grande salle de la mairie.

Cette réunion avait pour but d'effectuer un large tour d'horizon sur le football régional avec les dirigeants des clubs de Saint-Macaire, Verdélais, Saint-Martin-de-Sescas, Saint-Pierre-d'Aurillac, Cadillac, Cérons et

Sainte-Croix-de-Mont et d'aborder différents sujets comme l'arbitrage, la technique, l'encadrement, le FNOS.

Des propositions d'action et des idées nouvelles ont été émises, rendant cette réunion très intéressante et nécessaire pour la bonne marche de notre football.

SAINT-MACAIRE 3/3

FOOTBALL/ DISTRICT SAUTERNAIS ET GRAVES

La réunion de secteur



Une partie de l'assistance pendant la réunion avec, en particulier, M. Dubédât, mercier du District, et MM. Billa et Barbé, de l'ASM



Des dirigeants de clubs suivent avec attention le débat (Photos J. Sanche)

SAINT-MACAIRE 4/3

95940

SAINT-MACAIRE - Samedi 4 mars, à 21 h 30
QUINE DES JEUNES DU CHATEAU DE TARDES

2 cuisses de bœuf, 7 canards gras avec foie, 18 volailles, barquettes de viande. Entrecôte, champagne

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant Articles, photos, publicité, J. Sanche, cours Victor-Hug, 33490 Saint-Macaire.

Dépot. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépot. R. Querré, cours de la République.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 4 mars. A 17 heures, maison de retraite, à 18 heures, Saint-André-du-Bois.

Dimanche 5 mars. A 9 h 30, Saint-Maixant. A 11 heures, Saint-Macaire. A 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Favereau à Verdelsais, tél. 56.62.02.47.

Ambulance. Micaelo, tél. 56.62.36.36.

Vétérinaire. Docteur Cornelis, à Grignols, tél. 56.25.52.38.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre anti-poison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.31.05. Langon : M^{me} Dubertret Prévost, tél. 56.63.74.96. Saint-Macaire : cabinet Braud-Bazin, Bagnols, tél. 56.63.40.21. Saint-André-du-Bois : M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19. Saint-Maixant : cabinet Gazillères-Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

LOISIRS

Lotos. Château de Tardes, samedi à 21 heures, moto-start : mardi à 21 heures.

SAINT-MACAIRE 7/3

MAISON DE RETRAITE

M. Madrelle :

« les travaux seront subventionnés »



MM. l'abbé Melous, Lafourcade, Madrelle, Daube et Cadi visitent l'établissement (Photo J. Sanche)

Le Conseil général ayant versé à la maison de retraite une subvention pour les fêtes de fin d'année, M. Madrelle, président de cette assemblée, a assisté au repas qui s'est déroulé dernièrement réunissant tous les résidents dans la chapelle, une nouvelle fois transformée en salle de restaurant, grâce à la compréhension de l'abbé Melous. M. Madrelle, accompagné de M. Lafourcade, conseiller général et membre du conseil d'administration de l'établissement a pu ainsi visiter les locaux se rendant compte de l'état de vétusté, sinon d'insalubrité de certaines chambres. Lors de son discours de présentation des vœux aux résidents, il a annoncé l'intention du Conseil général de subven-

tionner les travaux prévus, et ce très rapidement, dans le cadre du contrat de plan Etat-Région en cours de signature.

Assistaient également au repas, M. Billa, président du conseil d'administration; le docteur Cadi, médecin de l'établissement; l'abbé Melous, aumônier; M^{me} Leveau, surveillante et M. Daube, directeur.

Amis du Bas Pian

■ Amis du Bas-Pian effectueront leur collecte parmi les habitants du quartier du Bas-Pian à partir du mardi 7 mars.

Les réjouissances traditionnelles auront lieu les 5, 6 et 7 mai prochains.

095941

SAINT-MACAIRE. MARDI 7 MARS à 21 h
SUPER-QUINE

1 cuisse de bœuf. 4 demi-moutons

4 quartiers de cochon. 9 paires de volailles
à la ligne.

45 lots - 6 F le carton

Saint-Macaire : train contre auto, pas de blessés

Un train percute une voiture en panne de freins; l'automobiliste est indemne (Page A)

FAITS DIVERS/ SAINT-MACAIRE 7/3

Voiture contre train de marchandises : le conducteur est indemne

A la suite d'une défaillance du système de freinage, son véhicule est violemment heurté par un train de marchandises

Il est des jours où la mort n'est pas au rendez-vous. C'est probablement ce qu'a dû penser, hier soir, Fabrice Margot, un jeune ouvrier de 26 ans, demeurant à Bieujac. Celui-ci arrivait, à 19 h 30, à Saint-Macaire, par le CD 672, et s'appêtait à franchir le passage à niveau situé sur la voie Bordeaux-Marseille.

Alors qu'il arrivait justement à celui-ci, les barrières venaient de se fermer. « J'ai commencé à freiner doucement comme je le fais d'habitude, raconte l'abric Margot. Mais, au fur et à mesure que je me rapprochais des barrières,

la pédale de frein s'est enfoncée à fond sans arrêter ma 2 CV. J'ai voulu éviter la demi-barrière en me déportant sur la gauche et je suis arrivé sur la voie. »

Ce qui a probablement sauvé ce jeune conducteur, c'est la vitesse très faible avec laquelle il arrivait, puisque, au moment où il avançait sur la voie, il roulait à 20 km/h selon ses dires.

Le train, qui surgissait à ce moment-là, a heurté l'avant droit de la fourgonnette, emportant porte et capot dans le choc, et même quelques chiffons qui se trouvaient dans la voiture et que l'on a retrouvés accrochés sur l'un des

wagons de marchandises. Le conducteur du train, quant à lui, n'a absolument rien ressenti au moment du choc qui aurait touché l'un des premiers wagons. Le convoi a continué son trajet en direction de Marmande, gare où l'on a appris au mécanicien ce qui venait de se passer.

Fabrice Margot, le chauffeur de la 2 CV fourgonnette, en a été quitte pour une belle frayeur... mais sans la moindre égratignure.

Rappelons que le 19 février dernier, un accident similaire s'était produit à Cavignac. La 2 CV avait calé sur le passage à niveau. Le conducteur n'avait pas été blessé.



Le 2 CV fourgonnette était très abîmée après le choc avec le train (Photo Franck Morin)

CONSEIL MUNICIPAL

Une subvention pour la classe de voile

Le 23 février étaient présents. — MM. Billa, maire; Sudery, Falissard, Cadi, Chavaneau, M^{me} Lorriot, adjoints.

MM. Bouey, Lagahuzère, Bore, Tre-mea, Sire, Darbo, Broustet, M^{me} Darroussat.

Absents. — MM. Lepine, Labar-rière, Cassagne.

Grosses réparations au groupe scolaire. — Le maire rappelle qu'un dossier de demande de subvention avait été déposé en juin 83 auprès du Conseil général pour reprendre la totalité des peintures extérieures du groupe scolaire, réparer les volets roulants, revoir l'étanchéité du préau et mettre en conformité le réseau électrique, le tout pour 250 000 francs TTC.

L'Assemblée départementale privi-légiant les créations de classe, le dossier est resté en attente. La commission d'élus, chargée de déterminer les opérations éligibles au titre de la DGE deuxième part, ont pris acte de cette carence en inscrivant ce type de dépense dans les priorités d'investissement. C'est ainsi qu'un plafond de 600 000 francs de travaux hors taxes peut être subventionné à hauteur de 35 %.

Or, il s'avère à ce jour que l'installa-tion électrique des parties les plus an-ciennes du groupe scolaire sont à re-faire en totalité, que l'une des chaudières du central à gaz doit être remplacée, que l'étanchéité du préau est complètement vétuste, que l'isola-tion thermique en plafond reste lar-gement insuffisante, enfin que les sa-nitaires doivent être raccordés à l'assainissement. Ajoutés à la pein-ture, ces travaux atteignent pour la dépasser la limite des 600 000 francs hors taxes.

En foi de quoi, la limite de dépôt des dossiers étant fixée au 1^{er} mars, le maire propose que soit voté le prin-cipe d'un programme de grosses répa-rations scolaires atteignant 600 000 F hors taxes, susceptible de faire l'objet d'une subvention de 210 000 francs, au titre de la DGE deuxième part. Il s'agit de prendre rang, la nouvelle

équipe municipale issue des urnes pourra à son gré remodeler ou annu-ler l'opération.

Approuvée au préalable par la Commission aménagement et équipe-ment, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Aménagement rue d'Aulède. — M. Falissard présente le projet mis au point conjointement par la DDE et M. Blazquez, maître d'œuvre, évalué à un montant de 400 000 francs TTC hon-oraires inclus, (460 000 francs avec la totalité des abords de la maison Gon-in, y compris cours Victor-Hugo). Le projet est en tous points conforme aux négociations conduites avec les rive-rains mais doit encore recevoir l'agrè-ment de l'architecte des Bâtiments de France.

La Commission aménagement et équipement propose d'inscrire l'opé-ration au titre du Fonds départemen-tal d'aide à l'équipement des communes 1989. La subvention déjà prévue d'un montant de 100 156 francs couvrirait ainsi 26 % du montant hors taxes du pro-gramme. Comme pour l'action précé-dente, il s'agit d'une décision de prin-cipe remodelable par la nouvelle équipe municipale.

A l'unanimité, le Conseil retient l'inscription au FDAEC de l'aména-gement de la rue d'Aulède.

Subventions sur projets associatifs. — Comme chaque année, le conseil lo-cal des parents d'élèves a présenté une demande de subvention pour la classe de neige prévue du 5 au 11 mars, à l'intention des seize élèves du CM 2.

M^{me} Lorriot expose le projet de mon-tage financier équilibré à 20 750 francs. Les dépenses se réparti-ssent en hébergement pour 70 %, transport pour 23 % et locations de matériel pour 7 %. Les recettes se-raient ventilées entre la commune (58 % soit 12 000 francs), le CPE (22 % soit 4 750 francs) et les familles (20 % soit 250 francs par enfant).

La participation de 12 000 francs est adoptée à l'unanimité.

De même, le CPE, en collaboration avec le Prieuré et Ardilla, a présenté

le montage financier du Carnaval qui se déroulera le 18 mars prochain. Dans l'hypothèse la plus haute, la subvention demandée se limite à 6 500 francs contre 8 000 francs l'an passé, en raison de la prise en charge du goûter des enfants par les CPE du canton et de la réutilisation du Mon-sieur Carnaval 1988. Les dépenses souhaitées atteignent 16 500 francs, comprimables à 13 300 F par suppres-sion de musiciens. Les espoirs de re-cettes en buffet et buvette lors du bal masqué en soirée sont évalués à 8 000 francs.

M. Bore reste ferme sur le principe selon lequel une association ne doit pas s'exposer à un déficit certain. M. Falissard fait remarquer que l'en-semble de cette manifestation a le même caractère populaire que le bal du 14 juillet et le feu de Saint-Jean. Sa gratuité favorise la participation de tous. Pour ces deux raisons au moins, elle mérite le soutien de la commune. Finalement, observant que la partici-pation demandée se maintient dans des limites raisonnables, le Conseil municipal vote une subvention de 6 500 francs pour le Carnaval, à l'una-nimité moins deux abstentions (M. Bore et M. Falissard, ce dernier parce que président du Prieuré).

Autres décisions. — A l'unanimité, le Conseil municipal a renoncé à son droit de préemption sur les ventes Ar-boin (rue de l'Eglise) et Labrousse (usine et bureaux situés chemin de Cassagne).

A l'unanimité, le Conseil a ratifié le dédoublement du bureau de vote de la salle François-Mauriac, sur présenta-tion de M. Cadi, afin d'éviter que ne se créent des files d'attente trop longues, en raison de l'émargement de la liste par l'électeur lui-même mise en appli-cation cette année.

Questions diverses. — Le maire fait le point des acquisitions foncières projetées qui seront à décider par la nouvelle équipe municipale. M. et M^{me} Jean Merle ont donné leur accord sur l'offre établie par les domaines concernant leur terrain situé devant les grottes, soit 22 000 francs pour

14 620 m², formant le vœu de contri-buer ainsi à l'agrément de Saint-Ma-caire. Il en est de même pour M. Du-pron sur le terrain situé à La Teste en vue de l'établissement d'un nouveau réservoir d'eau potable, soit 8 250 francs pour 2 448 m². Les négocia-tions restent à conclure pour le « Cercle français » et le terrain La-croix permettant l'extension du stade. Enfin, l'acquisition de 100 m², propo-sée au prix coûtant par l'archiprêtre Pierrot, permettrait de raccorder la rue du Thuron à l'impasse de Vyrelan-que débouchant sur la rue du Port-Nava.

Il rajoute que, la charpente et la couverture de l'église étant achevées, il convient de lancer un appel d'offres pour la restauration des vitraux et des baies correspondantes.

M. Chavaneau annonce que le net-toyage du ruisseau de Gabot est achevé et que la prestation de l'entre-prise Cluzan mérite des félicitations. Il ajoute que le syndicat des sports a opté pour la reprise complète des clô-tures végétales du stade pour l'utili-sation des fonds recueillis en compen-sation de TVA (soit 36 000 francs de travaux à réaliser par le CAT de Ver-delais).

M. Cadi donne la liste des cinq équipes d'architectes retenues pour consultation sur le projet du nouveau centre de secours.

M. Falissard souligne l'achèvement de la restauration de la façade de l'ex maison Gadois, en extension de la maison de Pays. A ce sujet il précise que'une économie d'environ 30 000 francs a pu être réalisée grâce à la fourniture par la commune de pierre de récupération, ce qu'explique par exemple le transport par les ou-vriers d'entretien de la voirie de pierres issues des caves aquariums. Il confirme enfin que pour Pentecôte, une association de caravaniers occu-pera le camping des Remparts, ce qui permettra de procéder à une inaugu-ration digne de ce nom.

SAINT-MACAIRE 1/3

Elections municipales

Candidature libre. — Michel Schmidt, gérant de la SARL laiterie de Saint-Macaire.

MAISON DE PAYS

Et de deux

Et de deux en effet puisque la Maison de pays vient de signifier son extension de manière spectaculaire, dans les mêmes termes que lors de son avènement



La Maison de pays et son extension récemment libérée des échafaudages



Détail sur retombées d'arcs moulurés sur impostes sculptées (Clichés « Sud-Ouest »)

Souvenons-nous, il y a maintenant cinq ans, surgissait derrière la devanture de l'épicerie longtemps tenue par M^{me} Claverie un arc surbaissé intact, supplément dépourvu d'une partie de ses moulures. Puis les piquages d'enduits laissaient entrevoir un second arc côté rue d'Aulède et à l'étage des fenêtres à meneaux. La restauration qui s'ensuivit fut à ce point exemplaire que la Fondation de France choisit de la primer. Un immeuble du XVI^e siècle retrouvait son intégrité pour porter les espoirs de l'intercommunalité dans le pays macarien.

Aujourd'hui le Syndicat de pays récidive et l'ancien magasin de chaussures Saussin, devenu par la suite teinturerie, puis boutique de matériel électrique, laisse la place

à une restitution toute en finesse.

L'anse de panier de l'ancienne boutique a retrouvé son épure initiale et la porte d'entrée à linteau accolé toute son élégance. à l'étage, la répartition de la fenêtre à meneaux s'accompagne de la mise en évidence d'un « oculus » inattendu.

Bref, les Macariens ont défilé pour apprécier le travail accompli par l'entreprise Gracia de Saint-Emilion, sous la direction de Catherine Castagné, architecte, à partir de pierres de récupération issues du vieux Saint-Macaire. Désormais les ouvertures n'attendent plus que leurs huisseries pour compléter la restauration et les eaux pluviales leurs canalisations d'écoulement. Un chantier exemplaire à plus d'un titre.

Plantation d'un arbre de la liberté

Comme dans beaucoup de communes de France, le Comité macarien du Bicentenaire organisera le 21 mars, la cérémonie de plantation d'un arbre de la liberté, en l'occurrence un tilleul argenté



Depuis 1848 Sain-Macaire possède un arbre de la liberté, sur la place du même nom, située à la jonction des Allées des Tilleuls et du cours de la République. Il fallait donc dégager une autre implantation toute aussi centrale.

Le choix s'est finalement porté sur la place du Mercadiou et plus précisément le retrait, encore récemment planté d'acacias, retrait jouxtant précisément la maison où mourut François Bergoing, le député conventionnel girondin. La place à arcades retrouvera les quelques touches végétales qui rehaussera son cadre minéral.

La fête aura donc lieu le mardi 21 mars, à 18 heures, avec le concours des enfants des écoles qui procéderont à la lecture de la Déclaration des droits de l'homme, chanteront des hymnes révolutionnaires et procéderont à un lâcher de ballons tricolores. Le verre de l'amitié accompagnera

comme il se doit l'événement mais tout cela sera précisé ultérieurement.

Rappelons que le deuxième numéro de la « feuille macarienne du Bicentenaire » est disponible à titre gracieux chez la plupart des commerçants et à la mairie. Chacun pourra en particulier y retrouver la description des institutions municipales macariennes avant 1789, ainsi que la complexité des découpages administratifs.

De plus, la date du dimanche 25 juin se confirme comme le point le plus fort de la commémoration de notre Révolution. Ce jour là, sera reconstituée une fête révolutionnaire en costumes d'époque avec banquet républicain, place Tourny. Le GASM prévoit une participation aux frais de 89 francs bien sûr.

(Cliché « Sud-Ouest »)

95942

SAINT-MACAIRE - Mardi 14 mars, à 21 heures

QUINE DU BAS-PIAN

1 cuisse de bœuf, canards gras, volailles... 45 lots - 6 F le carton

CARNAVAL 89

A vos masques : prêts ? Dansez et chanter



Fausses larmes et vrais sourires : c'était Carnaval 88 (Cliché « Sud-Ouest »)

Comment ? vous n'avez pas encore pensé à votre déguisement ? Alors il est grand temps, c'est demain samedi que le Carnaval de Saint-Macaire (cuvée 89) battra son plein, du petit matin jusqu'au cœur de la nuit. Jugez plutôt.

De 9 h à 13 h, grand « passe-route », un camion littéralement farci de musiciens sillonnera le canton pour annoncer la fête, on pourra le voir à Caudrot vers 9 h 10, puis, toutes les vingt minutes, à Saint-Martin, Saint-Pierre, Saint-André, Pian, Verdélais, Saint-Maixant et enfin Saint-Macaire, où il arrivera pour la sortie des écoles.

A 16 heures, goûter spectacle pour les enfants des écoles accompagnés de leurs parents, dans la salle des fêtes François-Mauriac. Cette année, bienvenue aux marionnettes !

Installation du nouveau Conseil municipal

La population est informée que le nouveau Conseil municipal se réunira au lieu de ses séances habituelles, à la mairie, le dimanche 19 mars, à 10 heures, pour l'élection du maire et des adjoints et affectation des délégations.

A 17 h 30, après une visite musicale aux anciens de la maison de retraite, démarrage du grand défilé, conduit par sa majesté Carnaval et ses quarante musiciens, escorté de tous, grands et petits, déguisés et munis de tout ce qui peut faire du bruit (pensez-y, les enfants). En chemin : chansons, cracheurs de feu, mimes et plein de surprises.

A 19 h 30, jugement de M. Carnaval par le groupe Théâtre du Prieuré, et exécution flamboyante sur fond de feu d'artifice.

A 20 h 30, buffet servi dans la salle des fêtes par les parents d'élèves du CPE.

A 21 h 30, enfin grand bal masqué avec tous les musiciens présents (rappelons que spectacle et bal sont entièrement gratuits).

Carnaval 1989 est organisé par le CPE, le Prieuré et l'Ecole de musique Ardilla, avec la participation des CPE du canton et le soutien de la municipalité. Nous vous attendons nombreux, demain, pour fêter dignement le retour du printemps !

Cérémonie du 19 mars

Pour le 27^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, le bureau cantonal invite ses adhérents et la population à participer aux cérémonies du souvenir.

A 10 h 45, recueillement sur les tombes de René Maltête et de Maurice Monjousté, au cimetière de Saint-Maixant; à 11 h 15 sur la tombe de Jean-Paul Garrelongue, au cimetière de Saint-Macaire.

A 11 h 45, formation du cortège devant la mairie de Saint-Macaire et départ pour le monument aux morts où sera observée une minute de silence.

Ensuite cérémonie place du 19 mars où une gerbe sera déposée sur la stèle

Football

Le District du Sauternais et des Graves a confié à l'AS Macarienne l'organisation de la finale départementale de la Coupe nationale des poussins, avec le concours de la commission de football à effectif réduit. C'est un honneur qui échoit au club qui se dévoue sans compter pour la cause des tout jeunes.

Ce samedi seront présentes douze équipes représentant les quatre districts de la Gironde, qui sont : District de Bordeaux, District Gironde-Atlantique, District Gironde est, District Sauternais-Graves.

120 petits de huit à dix ans, représentant l'élite départementale des footballeurs en herbe, viendront tenter de conquérir le titre de champion de Gironde et espérer participer à la grande finale à Paris en lever de rideau de la finale de la Coupe de France seniors.

Début des rencontres à 14 heures sur les deux terrains. Nous espérons que les amateurs de joli football seront nombreux.

LE WEEK-END PROCHAIN

SAMEDI

Débutants - Poussins. — Disponibles pour le carnaval.

Pupilles. — Vont en challenge Ferrière à Monségur (demi-finale).

DIMANCHE

Juniors. — Devaient recevoir Rions mais ceux-ci sont forfait général.

Au stade. — Stage toute la journée de la sélection pupilles 2 avec match à 15 heures.

Agenda

«SUD-OUEST»

Correspondant. Articles, photos, publicité. J. Sanche, cours Victor-Hugo, Saint-Macaire.

Dépôt. M. Depoivre place de l'Horloge.
Sous-dépôt. R. Querré, cours de la République.

PERMANENCE

Maire. Samedi de 10 h à 12 h.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 18. A 17 h, maison de retraite; à 18 h, Saint-André-du-Bois.

Dimanche 19. A 9 h 30, Saint-Maixant; à 11 h, Saint-Macaire; à 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Castaingts à Preignac, tél. 56.63.27.42.

Ambulance. Turtaut, tél. 56.63.70.28.

Vétérinaire. Docteur Capeyron, à Uzeste, tél. 56.25.34.03.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.3.

Maison de retraite. rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre antipoison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrots : tél. 56.62.81.06; Langon : M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire : cabinet Braud, Bazin, Bahans, tél. 56.63.40.21.; Saint-André-du-Bois : M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19; Saint-Maixant : cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.

Musée des poissons tropicaux. Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.06.62.

Eglise Saint-Sauveur. Visite commentée le dimanche, de 14 h à 18 h.

Carnaval à Saint-Macaire. Défilé costumé de 17 h 30 à 19 h 30. Jugement et exécution de Sa Majesté Carnaval de 19 h 30 à 20 h 30. Buffet campagnard de 20 h 30 à 21 h 30. Grand bal costumé à partir de 21 h 30.

Plantation de l'arbre de la liberté



Un illustre précédent (Cliché «Sud-Ouest»)

Le mardi 21 mars, à partir de 18 heures, ce n'est plus le Mercadiou qui accueillera l'arbre de la liberté, mais la place de l'église.

En effet, le comité macarien du bicentenaire a pris en compte l'étroitesse de l'emplacement initialement prévu pour chercher à le remplacer.

Situé dans l'axe de la rue de l'église, axe médian du vieux Saint-Macaire, le tilleul argenté prévu pour la circonstance occupera néanmoins un lieu chargé d'histoire. En effet c'est juste à côté que s'adossait au vaisseau de l'église Saint-Sauveur une chapelle qui accueillait le recueillement des jurats avant leur prestation de serment de fidélité aux intérêts de la cité entre les mains du prieur du monastère bénédictin.

Voici donc le détail de la cérémonie, à laquelle bien sûr tous les Marcariennes et les Macariens, ainsi que les amis des environs

sont cordialement invités outre les coprs consetituées et les représentants habituels des associations.

18 h 10, départ en musique vers la place de l'église, les enfants tenant en main des ballons bleu, blanc et rouge.

18 h 20, lecture de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen par deux écoliers et plantation du tilleul décoré en musique.

18 h 30. interprétation par la classe de M^{me} Lorriot de l'hymne à l'arbre de la liberté puis allocution du maire.

18 h 40. interprétation de la Carmagnole puis lâcher de 150 ballons tricolores porteurs d'un message macarien.

18 h 50, verre de l'amitié sous la colonnade du prieuré Saint-Sauveur.

Rendez-vous donc mardi 21 mars, à 18 heures, devant la mairie; les costumes de circonstance sont vivement souhaités.

95943

SAINT-MACAIRE

Mardi 21 mars à 21 heures

SUPER QUINE

1 cuisse de bœuf - Longes de porc - Jambons - Gigots - Volailles - Entrecôtes - Apéritifs - Champagne.

45 LOTS - 6 F LE CARTON

SAINT-MACAIRE 22/3

Semaine sainte : services religieux

Joué saint. — Confessions de 16 heures à 18 heures à Saint-Macaire; messe à 18 h 30 à Saint-Macaire.

Vendredi saint. — Confessions de 15 heures à 17 heures à Saint-Macaire; célébration de la passion de NS à 17 h 30 à Saint-Macaire; chemin de croix au calvaire de Verdélais à 21 heures.

Samedi saint. — Confessions à Saint-André-du-Bois (9 heures à 10 heures), à Pian (de 10 heures à 11 h 30); Saint-Maixant (17 heures à 18 heures); Saint-Macaire (de 18 heures à 20 heures); veillée pascale à Saint-Maixant à 21 h 30.

Pâques. — Messes à Saint-André-du-Bois à 9 h 30; à Saint-Macaire à 11 heures; à Pian à 18 h 30.

Saint-Macaire : sous le regard du Grand Carnaval

Lumière, couleur et samba. Samedi soir, le carnaval s'est taillé un joli succès dans les rues de Saint-Macaire (Page E)

SAINT-MACAIRE/ SPECTACLE

Sous le regard du Grand Carnaval

Samedi soir, les Macariens ont promené, jugé et brûlé le Grand Carnaval. Tradition respectée d'une fête véritable, sonore et colorée

Carnaval à Saint-Macaire. De tous ceux que le printemps ramène dans la région, celui qui se chante et se danse dans la petite cité des bords de Garonne est peut-être l'un des plus spectaculaires. Ici, le décor n'emprunte rien au carton pâte. Les souvenirs d'autrefois reviennent vite le long des ruelles où chaque balcon fleuri, chaque porte de bois travaillée, chaque fenêtre raconte le temps jadis.

L'autre raison du succès de la fête est sans doute l'extraordinaire investissement de la commune et de ses habitants. Participation massive et enthousiaste des Macarines que rejoignent les voisins des villages du canton. Bien longtemps avant la date choisie, les organisateurs, l'association Ardilla, le Prieuré et les parents d'élèves travaillent en coulisses.

Samedi 18 mars, grand soir. A 17 heures, les premiers promeneurs investissent la ville et soudain, au tempo d'une samba du diable, la foule entame son défilé. Comme porté par un grand vent, le cortège aux mille figurants fait sa fête au grand Carnaval. Les cracheurs de feu incendient le ciel, dans les yeux des enfants s'allument des étincelles. Costumes de rêve ou déguisement de bonne fortune, la plus belle parure est la joie. Quand, après mille tours dans la ville, le bonhomme carnaval s'est embrasé et qu'un feu d'enfer l'a consumé sur son bûcher, reste encore le souvenir d'une vraie fête partagée.



Halte sur la place de l'église le temps d'un jeu de mime.



Les enfants de Saint-Macaire et les voisins du canton. (Photos Isabelle Pouey Sancou)



Imagination des costumes.



Chaque coin de rue est pavoisé aux accents du Carnaval.



Déguisements, mais aussi spectacle (Photos «Sud-Ouest»)



La samba du défilé

Enlèvement des ordures ménagères

Il est rappelé aux administrés qu'en raison des fêtes de Pâques, le collecte des ordures ménagères qui devait avoir lieu le lundi 27 mars est annulée.

Le nouvel organigramme municipal



La nouvelle équipe autour du maire (Cliché «Sud-Ouest»)

L'ensemble des élus du scrutin du 12 mars se s'est réuni le dimanche 19 mars, à 10 heures, à la mairie, en présence d'une vingtaine de Macariens pour procéder à l'élection du maire et des adjoints (après une réunion de travail interne qui s'était déroulée le mercredi soir précédent).

Election du maire. — Le maire sortant a, comme il se doit, ouvert la séance par la lecture des résultats des élections municipales qui ordonne le rang des élus autour de la table du Conseil municipal. Il précise que les choix d'étiquettes se sont répartis comme suit : 8 socialistes, 5 sans étiquette, 3 communistes, 2 divers gauche, 1 UDF.

Puis, il a laissé la présidence à Robert Dufoure, doyen d'âge, qui a régi le déroulement de l'élection du maire dans les règles républicaines. Il a proclamé réélu le seul candidat, Jean-Marie Billa, qui a obtenu 18 suffrages et 1 vote blanc.

Ce dernier a donc repris la présidence pour remercier ses collègues et plus généralement les Macariens de la confiance qui lui a été accordée pour continuer et amplifier le travail accompli depuis six ans pour Saint-Macaire et les Macariens.

Election des adjoints. — Le maire propose ensuite la candidature d'Alain Falissard, deuxième adjoint sortant, au poste de premier adjoint chargé de l'urbanisme et des travaux. Ce dernier est élu par 17 voix et 1 blanc, une voix s'étant portée sur M. Tremea.

Puis il propose la candidature de Louis Tremea, conseiller municipal sortant, au poste de deuxième adjoint chargé de l'information et de la culture. Ce dernier est élu par 17 voix et 1 blanc.

Au poste de troisième adjoint chargé du cadre de vie, il propose le quatrième adjoint sortant, Yves Chavaneau qui est élu par 17 voix et un blanc, une voix se portant sur Jack Cadi.

Au poste de quatrième adjoint chargé de l'administration générale, il propose Jack Cadi, troisième adjoint sortant, ratifié par 17 voix et un blanc, une voix se portant sur Annie Lorriot.

Enfin, il propose de maintenir Annie Lorriot au poste de cinquième adjoint, chargée cette fois-ci des finances et de l'aide sociale. Celle-ci est

élue par 17 voix pour, un blanc, une voix se portant sur Jack Cadi. Le scrutin achevé, le maire invite les adjoints à prendre place à ses côtés.

Formation des commissions. — Le maire propose de prendre acte des tendances constatées durant le précédent mandat et de limiter à 3 le nombre des commissions au lieu de 5. Ainsi, sera maintenue la commission économie et finances. Les anciennes-commissions, aménagement et équipement, habitat et cadre de vie qui fusionneront dans la commission urbanisme et cadre de vie. Les commissions administration générale et information et relations extérieures seront rassemblées dans la commission administration et culture. Les nouveaux élus se sont ensuite répartis dans les trois commissions de travail interne.

Affectation des délégations. — Les délégations à usage interne, les représentations auprès des associations et les délégations intercommunales sont ensuite ventilées à l'unanimité moins une abstention. Signe particulier : le maintien au Syndicat intercommunal d'assainissement de Claude Sudery, comme le permet la loi. Ce dernier, présent dans la salle, a recueilli de chauds applaudissements de la part de tous, à la fois pour la qualité du travail réalisé et pour l'acceptation d'un nouveau mandat sur le délicat dossier de l'assainissement.

En conclusion de la réunion levée à 11 h 30, le maire a souligné que la transparence restait de rigueur dans l'action municipale. Par conséquent, les élus ont accès à tous les dossiers et peuvent en faire état autour d'eux dans les limites qu'impose la loi. D'autre part, le débat est indispensable à l'efficacité de la nouvelle équipe : les différences d'appréciation ne sauraient donc constituer un danger, à condition toutefois que chacun accepte le verdict de la majorité. Premier réunion de travail au Conseil municipal le jeudi 13 avril prochain pour le vote du budget primitif 1989.

Délégations associatives.
Office du tourisme. — Jean-Marie Billa, Alain Falissard, Louis Tremea, Jack Cadi, Francis Bouey, Bernard Buffard, Bernard Lacampagne, Guy David et M. le curé Melous (soit deux extra-municipaux).

Comité des fêtes. — Jack Cadi, Robert Dufoure.

Ardilla. — (Ecole de musique) : Louis Tremea.

Délégations externes. Centre communal d'action sociale. — Le maire, Annie Lorriot, René Lacombezère, Chantal Lalanne, Annie Thomas.

Maison de retraite. — Le maire, Annie Thomas, Bernard Conant (conseil d'administration), Robert Dufoure (conseil d'établissement).

Délégations intercommunales.
Centre aéré. — (Saint-Pierre d'Aurillac, Saint-Macaire, Caudrot et Saint-Martin-de-Sescas) : Annie Lorriot, Claudine Lumale

Syndicat des sports. — (Pian-sur-Garonne et Saint-Macaire) : le maire, Jack Cadi, Yves Chavaneau, Bernard Buffard, Jean-Loup Dutreuilh, Jacques Lacoste, Claudine Lumale.

Syndicat d'assainissement — (Saint-Macaire, Saint-Maixant, Verdelsais, Pian), titulaires : Jean-Marie Billa, Claude Sudery (extra-municipal); suppléants : Yves Chavaneau, Michel Paille.

Syndicat cantonal de voirie. — Yves Chavaneau, Michel Paille.

Syndicat de Pays. — Alain Palissard, Louis Tremea.

Syndicat d'études pour un nouveau centre de secours. — Jean-Marie Billa, Alain Palissard.

Syndicat pour l'accueil des gens du voyage. — Chantal Lanne.

SICTOM (ordures ménagères). — Jack Cadi, Henri Darbo.

SSS. — (Collèges) : Jeane-Marie Billa, Henri Darbo.

Syndicat départemental d'énergie électrique. — Francis Bouey.

Syndicat des communes. — Jean-Marie Billa.

Le Maiade aura lieu le samedi 22 avril, à partir de 19 heures, au Marché

Remerciements après les municipales

Les élus de la liste Entente et progrès pour Saint-Macaire remercient vivement les électrices et les électeurs qui leur ont fait confiance pour conduire les destinées de leur cité.

L'organigramme municipal (suite)

Voici le complément de l'organigramme municipal paru le vendredi 24 mars

Bureau municipal. — (Se réunissant tous les jeudis à 18 h 30, ouvert à tous les conseillers municipaux). Jean-Marie Billa (maire), chargé de la coordination; Alain Falissard (premier adjoint), chargé de l'urbanisme et des travaux; Louis Tremea (deuxième adjoint), chargé de la culture et de l'information; Yves Chavaneau (troisième adjoint), chargé du cadre de vie; Jack Cadi (quatrième adjoint), chargé de l'administration générale; Annie Lorriot (cinquième adjoint), chargé des finances et de l'aide sociale.

Les commissions municipales :

Economie et finances. — Responsables : Annie Lorriot et Jean-Marie Billa; compétences : tout ce qui relève d'un engagement financier de la commune et de l'évolution de la fiscalité locale; membres (en sus du maire et des adjoints), Bernard Conant, Jean-Loup Dutreuilh, Bernard Lacampagne, Chantal Lalanne, Claudine Lumale, Annie Thomas.

Urbanisme et cadre de vie. — Responsables : Alain Falissard et Yves Chavaneau. Compétences : tout ce qui concerne la transformation physique de la commune à long terme et sa maintenance matérielle au quotidien. Membres (en sus du maire et des ad-

joints) : Francis Bouey, Bernard Bufard, Bernard Conant, Henri Darbo, Robert Dufourc, Bernard Lacampagne, Jacques Lacoste, Chantal Lalanne, Michel Paille, Annie Thomas.

Administration et culture. — Responsables : Louis Tremea et Jack Cadi. Compétences : tout ce qui concerne l'immatériel dans la commune, de la gestion du personnel et du patrimoine municipaux aux relations avec les administrés et les associations macariennes. Membres (outre le maire et les adjoints) : Bernard Conant, Jean-Loup Dutreuilh, Jacques Lacoste, René Lagahuzère, Chantal Lalanne, Claudine Lumale, Annie Thomas.

Délégations internes :

Cantonniers (ouvriers d'entretien de la voirie). — Alain Falissard, Yves Chavaneau, Francis Bouey, Henri Darbo, Jacques Lacoste.

Sapeurs pompiers. — Alain Falissard, Michel Paille.

Association GASM. — Bernard Bufard, Bernard Conant, Francis Bouey (salle des fêtes).

Restaurant scolaire et conseil des écoles. — Jean-Marie Billa, Jack Cadi, Annie Lorriot, Jean-Loup Dutreuilh, Claudine Lumale.

Succès de la plantation de l'arbre de la liberté

Malgré le temps maussade et une légère bruine, c'est une foule nombreuse regroupant les élus municipaux, les représentants des associations, les enfants en costumes d'époque, les Macariens et Macariennes qui a participé à la cérémonie de la plantation d'un arbre de la liberté.

La cérémonie commençait par une Marseillaise qui en a surpris plus d'un avec son rythme inhabituel correspondant à la version originale.

Chaque article de la Déclara-

tion des droits de l'homme ayant été lu par un élève différent, il fut procédé à la plantation du tilleul argenté suivie de l'interprétation de l'hymne à l'arbre de la liberté.

M. Billa, maire, prononçait une courte allocution pour rappeler le

choix symbolique du lieu et la signification de ce geste de paix.

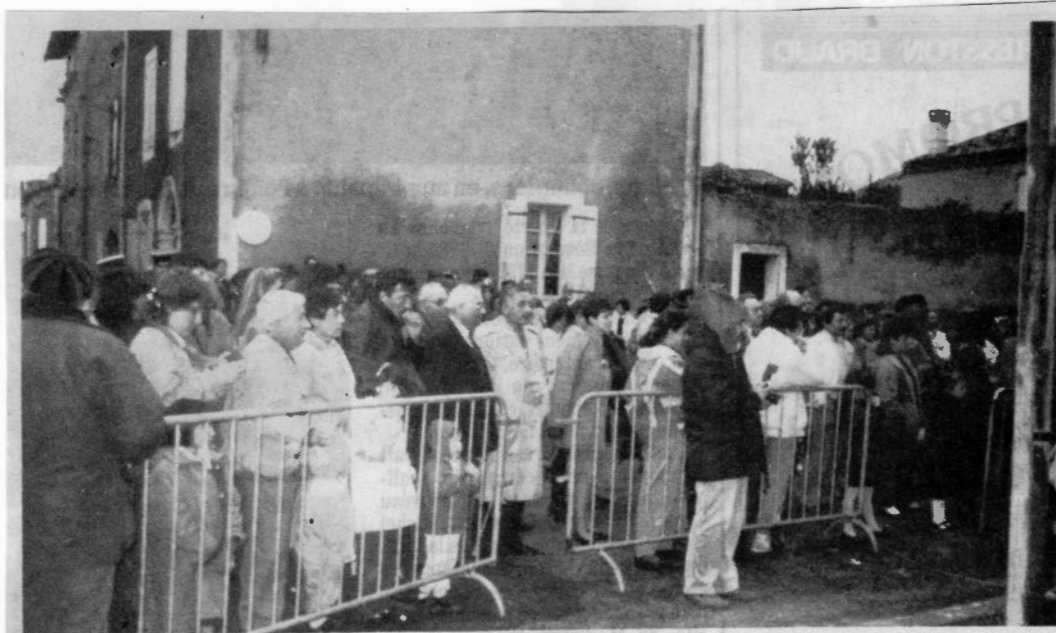
Après l'interprétation de la Carmagnole, le lâcher prévu de 150 ballons tricolores ne put avoir lieu pour des causes techniques et fut remplacé par l'envoi d'une mongolfière qui, malheureuse-

ment, échoua dans les tilleuls de la place de l'Eglise.

Ces incidents mineurs n'entamèrent pas la bonne humeur des participants, petits et grands, qui se retrouvèrent pour le verre de l'amitié sous les colonnes du prieuré.



Les enfants coiffés du bonnet phrygien lisent les articles de la Déclaration des droits de l'homme en présence de J.-M. Billa, maire et de M^{me} Lorriot



Une vue du nombreux public (Photo J. Sanche)

Les CM 2 en classe de neige

Comme tous les ans, tout était fin prêt pour le départ des élèves de CM 2 vers Sainte-Marie-de-Campan et La Mongie. Lunettes, gants, bonnets, crème solaire, rien ne manquait.

Sur les lieux de la classe, le so-

leil fut au rendez-vous. Le séjour alterna ski et découverte du milieu, joyeuses glissades et soirées éducatives.

Tout au long de ces cinq jours, les progrès sportifs de chacun furent indéniables et, comme cha-

que année, c'est avec une pointe de regret que l'on abandonna les « planches » pour reprendre le bus, bien décidé à raconter ses exploits, peut-être avec une pointe de fanfaronnade, mais on pardonnera à l'enthousiasme.



Dernière photo avant le départ pour les Pyrénées (Photo J. Sanche)

L'organigramme municipal (suite)

Voici le complément de l'organigramme municipal paru le vendredi 24 mars

Bureau municipal. — (Se réunissant tous les jeudis à 18 h 30, ouvert à tous les conseillers municipaux). Jean-Marie Billa (maire), chargé de la coordination; Alain Falissard (premier adjoint), chargé de l'urbanisme et des travaux; Louis Tremea (deuxième adjoint), chargé de la culture et de l'information; Yves Chavaneau (troisième adjoint), chargé du cadre de vie; Jack Cadi (quatrième adjoint), chargé de l'administration générale; Annie Lorriot (cinquième adjoint), chargé des finances et de l'aide sociale.

Les commissions municipales :

Economie et finances. — Responsables : Annie Lorriot et Jean-Marie Billa; compétences : tout ce qui relève d'un engagement financier de la commune et de l'évolution de la fiscalité locale; membres (en sus du maire et des adjoints), Bernard Conant, Jean-Loup Dutreuilh, Bernard Lacampagne, Chantal Lalanne, Claudine Lumale, Annie Thomas.

Urbanisme et cadre de vie. — Responsables : Alain Falissard et Yves Chavaneau. Compétences : tout ce qui concerne la transformation physique de la commune à long terme et sa maintenance matérielle au quotidien. Membres (en sus du maire et des ad-

joints) : Francis Bouey, Bernard Bufard, Bernard Conant, Henri Darbo, Robert Dufourc, Bernard Lacampagne, Jacques Lacoste, Chantal Lalanne, Michel Paille, Annie Thomas.

Administration et culture. — Responsables : Louis Tremea et Jack Cadi. Compétences : tout ce qui concerne l'immatériel dans la commune, de la gestion du personnel et du patrimoine municipaux aux relations avec les administrés et les associations macariennes. Membres (outre le maire et les adjoints) : Bernard Conant, Jean-Loup Dutreuilh, Jacques Lacoste, René Lagahuzère, Chantal Lalanne, Claudine Lumale, Annie Thomas.

Délégations internes :

Cantonniers (ouvriers d'entretien de la voirie). — Alain Falissard, Yves Chavaneau, Francis Bouey, Henri Darbo, Jacques Lacoste.

Sapeurs pompiers. — Alain Falissard, Michel Paille.

Association GASM. — Bernard Bufard, Bernard Conant, Francis Bouey (salle des fêtes).

Restaurant scolaire et conseil des écoles. — Jean-Marie Billa, Jack Cadi, Annie Lorriot, Jean-Loup Dutreuilh, Claudine Lumale.

Succès de la plantation de l'arbre de la liberté

Malgré le temps maussade et une légère bruine, c'est une foule nombreuse regroupant les élus municipaux, les représentants des associations, les enfants en costumes d'époque, les Macariens et Macariennes qui a participé à la cérémonie de la plantation d'un arbre de la liberté.

La cérémonie commençait par une Marseillaise qui en a surpris plus d'un avec son rythme inhabituel correspondant à la version originale.

Chaque article de la Déclara-

tion des droits de l'homme ayant été lu par un élève différent, il fut procédé à la plantation du tilleul argenté suivie de l'interprétation de l'hymne à l'arbre de la liberté.

M. Billa, maire, prononçait une courte allocution pour rappeler le

choix symbolique du lieu et la signification de ce geste de paix.

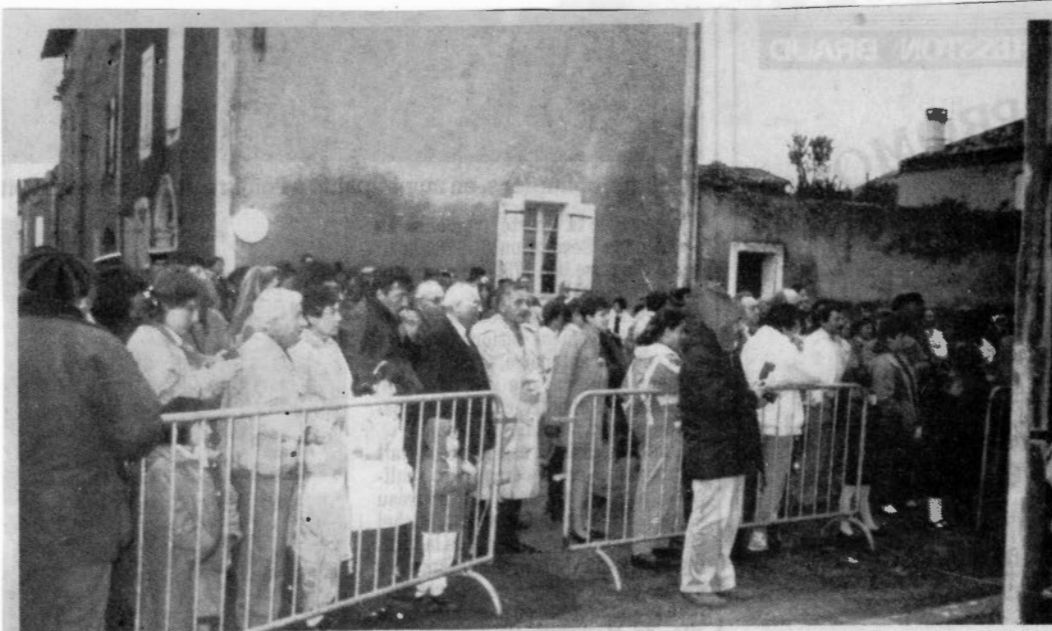
Après l'interprétation de la Carmagnole, le lâcher prévu de 150 ballons tricolores ne put avoir lieu pour des causes techniques et fut remplacé par l'envoi d'une mongolfière qui, malheureuse-

ment, échoua dans les tilleuls de la place de l'Eglise.

Ces incidents mineurs n'entamèrent pas la bonne humeur des participants, petits et grands, qui se retrouvèrent pour le verre de l'amitié sous les colonnes du prieuré.



Les enfants coiffés du bonnet phrygien lisent les articles de la Déclaration des droits de l'homme en présence de J.-M. Billa, maire et de M^{me} Lorriot



Une vue du nombreux public (Photo J. Sanche)

Les CM2 en classe de neige

Comme tous les ans, tout était fin prêt pour le départ des élèves de CM2 vers Sainte-Marie-de-Campan et La Mongie. Lunettes, gants, bonnets, crème solaire, rien ne manquait.

Sur les lieux de la classe, le so-

leil fut au rendez-vous. Le séjour alterna ski et découverte du milieu, joyeuses glissades et soirées éducatives.

Tout au long de ces cinq jours, les progrès sportifs de chacun furent indéniables et, comme cha-

que année, c'est avec une pointe de regret que l'on abandonna les « planches » pour reprendre le bus, bien décidé à raconter ses exploits, peut-être avec une pointe de fanfaronnade, mais on pardonnera à l'enthousiasme.



Dernière photo avant le départ pour les Pyrénées (Photo J. Sanche)

L'anniversaire du 19 mars 1962



MM. Servand et Cassin déposent une gerbe sur la stèle de la place du 19-Mars (Photo J. Sanché)

Deux cérémonies ont marqué à Saint-Macaire l'anniversaire de la signature des accords d'Evian du 19 mars 1962.

La première au monument aux morts où une minute de silence fut observée et où fut lu le message du président national de la FNACA.

La seconde, à la place du 19-Mars, où une gerbe fut déposée sur la stèle par M. Servand, président cantonal et M. Cassin, le maire de Saint-Macaire prononçant une courte allocution.

A l'issue de ces deux cérémonies, un vin d'honneur était servi à la mairie.

95944

SAINT-MACAIRE Samedi 1^{er} avril à 21 heures
QUINE DES JEUNES DU CHATEAU DE TARDES
 1 cuisse de bœuf, Longes de porc, Volailles, Entrecôtes, Apéritifs...

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant. Articles, photos, publicité. J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépot. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépot. R. Querré, cours de la République.

PERMANENCE

Le maire. Le samedi de 10 h à 12 h.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 1^{er}. A 17 h, maison de retraite; à 18 h, Saint-André-du-Bois.

Dimanche 2. A 9 h 30, Saint-Maixant; à 11 h, Saint-Macaire; à 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Martin à Preignac.

Ambulance. Micaelo, tél. 56.62.36.36.

Vétérinaire. Docteur Capeyron à Uzeste, tél. 56.25.34.03.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre antipoison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05. Langon: M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96. Saint-Macaire: cabinet Braud, Bazin, Bahans, tél. 56.63.40.21. Saint-André-du-Bois: M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19. Saint-Maixant: cabinet Gazziero-Peyronnier, tél. 56.62.24.11.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.

Musée des poissons tropicaux. Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

Eglise Saint-Sauveur. Visite commentée le dimanche de 14 h à 18 h.

Musée régional des PTT d'Aquitaine. Tous les jours (sauf mardi), de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, tél. 56.63.08.81.

Gigi sur notre stade

Le fait que l'ASM soit privée d'équipes premières ne signifie pas chômage pour le stade intercommunal André-Seyrac. Celui-ci continue à être opérationnel.

En effet, le District Sauternais et Graves de football a été séduit par ses installations sportives et l'utilise fréquemment pour de grands rassemblements de jeunes.

L'autre dimanche, ce sont les pupilles 2^e année qui foulaient la pelouse du stade lui permettant de retrouver son animation d'antan. Ce rassemblement nous valut la visite de notre Gigi national venu en tant que sportif de haut niveau, membre du District, mais aussi en tant que supporter de son fils. L'accompagnaient M. J.-P. Dubédat, président du District, M. Bachon, responsable des pupilles, ainsi que Rousseau, gardien de but du Stade Lavallois.



Alain Giresse en grande discussion avec J.-P. Dubédat et M. Bachon sous l'œil amusé d'Yves Chavaneau. Au second plan, à gauche, Rousseau, gardien de Laval (Photo J. Sanché)

SAINT-MACAIRE 3/4

Comité des Amis du Bas-Pian

Les Amis du Bas Pian préparent activement leur fête annuelle qui a lieu cette année exceptionnellement les 5, 6 et 7 mai. Le programme sera publié ultérieurement. Les billets de la souscription 1989 sont en vente chez vos commerçants habituels et auprès des membres du comité du Bas-Pian. Pour la modique somme de 2 francs par billet, vous pouvez gagner une télé portative.

SAINT-MACAIRE 4/4

95945

SAINT-MACAIRE. Mardi 4 avril à 21 heures
SUPER QUINE
1 cuisse de bœuf - Longes - Gigots - Volailles - Champagne.
45 LOTS - 6 FLE CARTON

SAINT-MACAIRE 7/4

Football: AS Macarienne

Ecole de football. — En raison des vacances scolaires, la reprise de l'école de football se fera le mercredi 12 avril. Mais, ce jour-là, c'est pour assister gratuitement au match Girondins-Metz.

Les Girondins ont invité l'école de football. Départ du stade à 17 heures.

Sont prévues les voitures de MM. Couffitte, Lefebvre, Dupuy, Cricchet, Barbé, Laronze. Mais cela n'est pas suffisant, le groupe est de quarante-cinq enfants. S'il est d'autres volontaires, veuillez informer M. Barbé, tél. 56.63.23.53 avant le 10 avril, pour établir le planning.

Pour les enfants : se faire inscrire également à M. Barbé. Pour ce soir-là, prévoir un habillement chaud et de

pluie et un casse-croute. Les enfants seront ramenés chez eux après le match.

Quarts de finale Coupes District. — La commission des Coupes et le bureau directeur du District honorent l'ASM en lui confiant trois importants matches en quarts Coupes District le dimanche 16 avril.

Tout d'abord à 13 h 30, Coupe juniors District entre CA Castets-Fraternelle de Landiras; à 15 h 15, Coupe des Présidents destiné aux réserves entre Saint-Pierre-d'Aurillac B et Fargues B; à 17 heures, en Coupe Sauteurnais, deux équipes du haut du tableau 1^{re} Division District, La Brède-La Rèule.

Un appel est fait aux volontaires désireux d'aider les quelques bénévoles présents afin que cette organisation se déroule bien.

SAINT-MACAIRE 10/4

Réunion décentralisée de la FGR

Le secrétaire de la Fédération générale des retraités de la fonction publique animera une réunion à Langon, salle 25 des Carmes, le mercredi 19 avril, à 14 h 30.

Tous les retraités du canton de Saint-Macaire sont invités à participer à cette réunion.

SAINT-MACAIRE 8/4

95946

SAINT-MACAIRE - Samedi 8 avril, à 21 heures,
QUINE DU CHATEAU DE TARDES
1 cuisse de bœuf - Longes de porc - Jambons
Gigots - Volailles - Apéritifs

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant. Articles, photos, publicité, J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dép-t. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépôt. R. Querré, cours de la République.

PERMANENCE

Le maire. Le samedi de 10 h à 12 h.

CULTURE CATHOLIQUE

Samedi 8. A 17 h, maison de retraite; à 18 h, Saint-Maixant.

Dimanche 9. A 9 h 30, Saint-André-du-Bois; à 11 h, Saint-Macaire; à 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompier. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Cambillau, à Saint-Macaire, tél. 56.63.03.91.

Ambulance. Meillon, à Bazas, tél. 56.25.92.62.

Vétérinaire. Docteur Cornelia, à Grignols, tél. 56.25.52.38.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre anti-poison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05; Langon, M^{me} Dubercq et

Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire, cabinet Braud-Bazin, Bahans, tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19; Saint-Maixant, cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.

Musée des poissons tropicaux. Tous les jours, sauf le lundi, tél. 56.63.05.62.

Eglise Saint-Sauveur. Visite commentée le dimanche, de 14 h à 17 h.

Lotus. Samedi 9, à 21 h, et mardi 12, à 21 h.

Musée postal d'Aquitaine. Ouvert à partir du lundi 11 avril, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30 (sauf mardi).

La prévention routière à l'école

Un stage d'initiation et d'éducation à la circulation routière se déroulera du 10 au 24 avril, dans l'enceinte de l'école mixte de Saint-Macaire. Organisé sous l'égide de la délégation départementale et cantonale de la prévention routière, avec l'aide de la gendarmerie nationale, il s'adresse surtout aux élèves des classes de CM 2, CM 1 et CE 2 des écoles du canton qui sont invités à y participer. Des récompenses seront remises à l'issue de ce stage.

SAINT-MACAIRE 11/4

95947

SAINT-MACAIRE. Mardi 11 avril à 21 heures
SUPER QUINE
1 cuisse de bœuf. Longes de porc. Jambons.
Gigots. Volailles. Apéritifs.

ST-MACAIRE 12/4

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie, le jeudi 13 avril, à 21 heures.

A l'ordre du jour : vote du budget primitif 1989; formation commission communale des impôts directs; questions diverses.

Les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

SAINT-MACAIRE 13/4

Conseil municipal

La réunion du Conseil municipal prévue ce jeudi 13 avril, à 21 heures, est reportée à mardi 18 avril, même heure, avec comme ordre du jour : vote du budget primitif 1989; formation de la commission communale des impôts et questions diverses.

Les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

Voici venu le temps béni des maïades

Dans chaque commune, et durant deux mois, vont s'élever les maïs, à la gloire des élus. Une tradition qui remonte à de lointains printemps



La plantation du maïs dans une commune du Langonnais (Photo archives « Sud-Ouest »)

« Au bois on va choisir le mai,
Le mai du joli mois de mai.
Là, d'un coup d'œil, chaque fillette
Voit à la quille la plus droite
Le mai du joli mois de mai ! »

Cette chanson, quelque peu à double sens, date de la Révolution française (1). Ce qui ne rajeunit pas la tradition des maïades qui devaient exister bien avant ! Savoir au juste qui, de l'élu ou de l'arbre, est glorifié le plus est assez difficile. Des Gaulois à nos jours où l'arbre a été symbole de force, de justice, de liberté et du renouveau printanier, on a toujours vénéré ce végétal qui a fourni au cours des temps, abris, nourriture, moyen de transport, et bien d'autres choses encore.

Aujourd'hui, l'arbre n'est plus qu'un prétexte. Un décor devant lequel on ne s'attarde guère, beaucoup moins en tout cas que devant le traditionnel buffet.

UNE DURE JOURNÉE

Car telle est la règle : après l'effort de la campagne électorale, vient le réconfort de la maïade. Une tradition que peu ou prou toutes les communes respectent, avec plus ou moins de décorum. Cela va de la simple cérémonie à la mairie (on ne plante qu'un pin pour tous les élus), au véritable marathon vinicole et gastronomique, où quelques uns laissent parfois... des plumes !

Dure journée que celle de la maïade. Surtout lorsque tous les ingrédients sont réunis chez chaque élu : le pin, bien sûr, orné d'une couronne de lauriers et d'une plaque « Honneur à notre élu », le buffet (où selon l'expression consacrée il y a souvent plus à boire qu'à manger), et la musique. A l'orchestre du bal du soir (quand il y en a un), les puristes

préfèrent la « ripétaoulère », typiquement gasconne. Un « pifrayre » du Langonnais, Marcel, aujourd'hui à la retraite, se souvient des maïades mémorables :

« Le plus dur, c'était à la campagne, ça n'en finissait pas. On commençait à huit heures du matin. En ce temps là, on buvait selon l'heure de la journée. Le matin, c'était le jambon, le saucisson, la miche de quatre livres et le vin rouge. Maintenant, « ils » mangent des gâteaux salés en buvant du whisky. C'est pas bon pour la santé... « A midi, on continuait à l'apéritif : vin blanc ou vin de noix. Et tant pis pour celui chez qui on tombait à cette heure là. Il devait payer le repas ».

ON TITUBAIT UN PEU

En ce temps là, la troupe ne se déplaçait pas en voitures, et c'est plusieurs dizaines de kilomètres que faisaient, à pieds, musicien et population.

« L'après-midi, c'était les crêpes, les beignets, et toujours le vin blanc, poursuit Marcel. On voyait à quel moment « ça commençait à aller » : les gens se mettaient à danser. C'était le plus

dur moment pour nous, il fallait jouer sans interruption. On titubait bien un peu, mais on tenait le coup ! Quelquefois, il était temps qu'on arrive à la mairie ».

Dans certaines communes, peu de choses ont changé depuis cette époque, et même si avec le temps les mentalités et le sens de la fête ont changé, on perpétue cette tradition sans modifier grand chose.

Ainsi cette semaine à Langon, les élus de la liste de Charles Vérité organisent la maïade habituelle. Elle se déroulera en deux temps : vendredi en fin d'après-

midi, et samedi toute la journée. Côté animation, à signaler la présence de deux « pifrayre » de talent : Rolland Dupuy, de Berthès, qui a notamment accompagné le bœuf gras à Langon, et le célèbre Lothaire Mabru, du centre de Lapios, qui viendra renforcer l'équipe samedi. Pour le reste, tout a été prévu pour que se déroule dans la plus parfaite des ambiances ce marathon gascon.

BERNARD LAFON

(1) Publiée intégralement dans le numéro 3 de « la Feuille du bicentenaire » de Saint-Macaire.

SAINT-MACAIRE 14/4

Centre de secours les sorties de mars

3 mars : sauvetage de bien, commune de Saint-André-du-Bois; transport d'urgence commune de Pian-sur-Garonne, un malade évacué sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par un médecin privé.

4 mars : transport d'urgence, commune de Saint-Maixant, un malade, soins donnés sur place par le médecin du corps, pas d'évacuation; transport d'urgence, commune de Verdélais, un malade, soins donnés sur place par le médecin du corps, pas d'évacuation; sauvetage de bien, commune de Pian-sur-Garonne.

6 mars : sauvetage de bien, commune de Saint-Maixant; accident de la circulation, commune de Saint-Macaire, une victime, soins donnés sur place par le médecin du corps, pas d'évacuation.

7 mars : transport d'urgence, commune de Verdélais, un malade évacué sur le CHS de Cadillac après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

12 mars : feu de forêt, commune de Castelvial.

13 mars : accident de la circulation, commune de Saint-Macaire, une victime, pas d'évacuation.

14 mars : transport d'urgence, commune de Saint-André-du-Bois, un malade évacué sur la clinique Sainte-Anne après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; transport d'urgence, commune de Saint-André-du-Bois, un malade évacué sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

19 mars : accident de sport, commune de Saint-Martin-de-Sescas, une victime évacué sur la clinique Sainte-Anne.

24 mars : Saccident de la circulation, commune de Saint-Maixant, une victime, soins donnés sur place par le médecin du corps, pas d'évacuation.

25 mars : accident de la circulation, commune de Saint-Martin-de-Sescas, une victime évacuée sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; accident de la circulation, commune de Saint-Macaire, pas d'évacuation.

26 mars : transport d'urgence, commune de Verdélais, un malade évacué sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

27 mars : tentative de suicide, commune de Saint-Macaire, un malade décédé.

28 mars : transport d'urgence, commune de Caudrot, un malade évacué sur l'hôpital Pasteur.

29 mars : destruction de nuisibles commune de Sainte-Foy-la-Longue.

30 mars : feu de broussailles, commune de Caudrot.

31 mars : demande secours pour personne noyée, victime décédée et transportée à la morgue de la maison de retraite de Caudrot.

« y'a de la chanson dans l'air »

Il y aura « de la chanson dans l'air », samedi 22 avril, à Saint-Macaire, à partir de 21 heures, à la salle des fêtes. Ce soir-là, l'association Ardilla vous propose un spectacle de Jean Mouches. Un zeste de Lapointe, un trait de Devos et une noix de Prévert, mais une personnalité bien à lui, Jean Mouches fait mouche avec des mots piqués comme des flèches dans des chansons cousues main. Révélation au printemps de Bourgees, dans un itinéraire musical qui lui a permis de partager la scène avec Claude Nougaro, Gilbert Lafaille, Bernard Lubat et bientôt Maxime Le Forestier, il fait une halte pour un soir à Saint-Macaire et nous présente avec ses musiciens, guitariste, accordéoniste et bassiste, les chansons de son premier disque, actuellement sous presse, une cuvée 1989 à ne pas manquer. Le guitariste Christian Laborde, la chorale mélodie et le chanteur Jacques Aymolino complèteront cette soirée pour notre plus grand plaisir.

Football 14/4

Trois rencontres de football sur notre stade, dimanche après-midi. — La qualité des installations sportives de notre stade a, depuis longtemps, attiré l'attention du district Graves et Sauternes de football : deux terrains réglementaires dotés de pelouses de qualité, quatre vestiaires fonctionnels pour l'accueil des joueurs et un vestiaire pour six arbitres permettent l'organisation de rassemblements. A ces prestations, il faut ajouter le foyer avec sa possibilité d'accueil de 100 personnes.

La vitalité de l'école de football, dont l'effectif est passé de 9 à 42 depuis septembre et le prêt de nos installations à la commission technique pour des opérations de sélection, ont séduit le district qui a décidé de confier à l'ASM l'organisation de trois quarts finale, dimanche 16 avril, suivant le programme ci-après : 13 h 30 : Coupe juniors district entre les clubs du CA Castets et Fraternelle de Landiras. — 15 h 15 : Coupe des Présidents entre les réserves B de Saint-Pierre-d'Aurillac et de Fargues. — 17 heures : Coupe du Sauternais entre La Brède et La Réole.

Un programme alléchant et non stop de football qui devrait attirer la foule. Retenez votre après-midi du 16 avril.

AMTC BUFFARD
EXPOSE CITROËN !



...et vous invite à gagner
la Tunisie !

SAMEDI 15 AVRIL :
SAINT-MACAIRE
ALLÉES des TILLEULS

SPORTS/ FOOTBALL**Un dimanche après-midi sportif très chargé**

Le District de football Sauternais et Graves a choisi notre stade pour organiser trois importantes rencontres concernant les coupes.

A 13 h 15, coupe juniors du District Castets-Landiras. Castets, où évoluent quatre Macariens, est en tête de sa poule en Promotion Honneur Ligue. Landiras est en championnat Honneur District et vise la montée. Un match sérieux avec des jeunes appartenant à des clubs unanimement connus pour la valeur de leur encadrement et de leurs équipes.

A 15 h 15, Coupe des Présidents Saint-Pierre-d'Aurillac (B)-Fargues (B).

Saint-Pierre-d'Aurillac, dans les tout premiers de sa poule, fait un championnat exemplaire et est composé de joueurs de Saint-Pierre et des environs. La réserve de Fargues est tributaire de sa première qui évolue en Promotion d'Honneur, mais, malgré cela, effectue un bon championnat.

A 17 heures, Coupe du Sauternais La Brède-La Réole. Cette rencontre mettra aux prises deux équipes proches l'une de l'autre puisqu'elles sont respectivement 2^e et 3^e de leur série en Première division District et qu'elles

briguent la montée en Promotion de Ligue.

L'entraîneur Antoine Gomez, de La Brède, sérieux et travailleur, mène ses troupes de main de maître. Denis Boisseau, l'entraîneur de La Réole, a fait ses premières armes à Castets. D'une compétence et d'une gentillesse reconnues dans le District, il a dû faire le nécessaire pour passer ce cap.

Amateurs de football, amoureux de beau jeu, un bel après-midi de sport vous attend au stade André-Seyrac et vous ne pouvez pas le manquer. Toutes les entrées sont payantes, pour toutes les coupes.

Sortie du club de l'Amitié

Le club de l'Amitié organise une sortie à Lalinde (Dordogne), le mardi 25 avril au château de Lanquais, château Renaissance greffé sur du gothique. Le matin, visite du château à partir de 10 heures, suivie d'un repas servi dans la salle d'armes.

A 15 heures, visite d'une papeterie. A 16 heures, dégustation de foie gras. Le départ est prévu à 8 heures place de l'Horloge.

Agenda**« SUD-OUEST »**

Correspondant. Articles, photos, publicité. J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépôt. D. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépôt. R. Querré, cours de la République.

PERMANENCE

Le maire. Le samedi, de 10 h à 12 h.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 15 avril. A 18 h, maison de retraite; à 19 h, Saint-André-du-Bois.

Dimanche 16 avril. A 9 h 30, Saint-Maixant; à 11 h, Saint-Macaire; à 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompier. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Degoulange, à Cadillac, tél. 56.27.03.68.

Vétérinaire. Docteur Richard, à Bazas, tél. 56.25.01.05.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

Centre antipoison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05; Langon: M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire: cabinet Braud-Bazin-Bahans, tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois: M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19; Saint-Maixant: cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.
Musée des poissons tropicaux. Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.
Eglise Saint-Sauveur. Visite commentée le dimanche de 14 h à 18 h.
Musée régional des PTT. Tous les jours (sauf mardi), de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

Lotos. Samedi 15 avril à 21 h, château de Tardes; mardi 18 avril à 21 h: ASM.
Football. Dimanche au stade André-Seyrac, 13 h 15 Castets-Landiras (juniors); 15 h 15 Saint-Pierre-d'Aurillac-Fargues (B); 17 heures, La Brède-La Réole.

095948

M^{me} BÉDOURET**SOINS ESTHETIQUES**

informe sa fidèle clientèle du transfert de son institut au **BAS-PIAN**, à compter du **SAMEDI 15 AVRIL 1989**.

T. 56.63.46.42

10416

Samedi 15 avril, à 21 heures, à Saint-Macaire

QUINE DU CHATEAU DE TARDES

1 cuisse de bœuf. Longes de porc. Jambons. Gigots
Volailles. Apéritifs

SAINT-MACAIRE AS/4

194294

SAINT-MACAIRE - Mardi 18 AVRIL, à 21 H**SUPER-QUINE**

1 cuisse de bœuf, longes de porc, jambons, gigots, volailles, entrecôtes, apéritifs, champagne - **6 F le carton - 45 lots**

ECOLE DE MUSIQUE

Les mots et les notes de Jean Mouchès

Samedi 22 avril, à la salle des fêtes, il y aura de la chanson dans l'air. Avec notamment la venue de Jean Mouchès, un artiste de talent



Jean Mouchès : une voix, une guitare (Cliché « Sud-Ouest »)

Jean Mouchès à la salle des fêtes, voilà qui devrait combler bon nombre d'amateurs d'humour, de poésie et de bonne chanson.

Landais d'origine, ce jeune homme simple, sans fards ni paillettes, trompe pourtant son monde. Sous des dehors candides, à la limite de la timidité, Jean Mouchès manie les mots avec finesse mais avec force. Des textes de fer sous une plume de velours...

Marie-Louise Haumont, romancière et prix Femina, a dit de lui : « Jean Mouchès pratique l'art de la chiquenaude. Les thèmes de ses chansons, même quand il s'agit des aléas de la condition humaine (considérée avec une pitié lucide et narquoise), sont doublés d'un humour omniprésent. »

Les critiques sont unanimes : Jean Mouchès est un acrobate du verbe. Un zeste de Lapointe, un trait de Devos et une noix de Prévert.

DES CAFÉS-THÉÂTRES AU PRINTEMPS DE BOURGES

Jean Mouchès, enseignant à l'origine, est devenu chanteur il y a sept ans. A 29 ans, il a déjà gravi pas mal de barreaux à l'échelle de la popularité. Si sa carrière s'est limitée au Sud-Ouest les deux premières années, c'est en 1984 qu'il s'est vraiment révélé, lors du Printemps de Bourges. Entre temps, FR3 lui consacre une

émission qui sera diffusée sur toutes les télé régionales, et il assure les premières parties de Claude Nougaro et de Pierre Vassiliu, notamment. De nouveau au Printemps de Bourges en 1985, il s'attaque à Paris en 1986, en se produisant au café-théâtre le Trou Noir. Depuis, sa popularité ne cesse de grandir, tant auprès du public que d'autres célébrités : Catherine Sauvage, Jean-Pierre Chabrol, Bernard Lubat en particulier.

Pour sa venue à Saint-Macaire, Jean Mouchès sera accompagné par lui-même à la guitare et par ses musiciens (un guitariste, un bassiste, un accordéoniste et un synthétiseur). Il ne viendra pas seul : le guitariste Christian Laborde, la chorale méli-méloïde de l'école de musique de Saint-Macaire et le chanteur Jacques Aymonino compléteront cette soirée qui s'annonce d'ores et déjà agréable.

Prix des entrées : 30 francs; adhérents : 25 francs; 10 à 16 ans : 15 francs.

BERNARD LAFON

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant. Articles, photos, publicité, J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépot. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépot. R. Querré, cours de la République.

PERMANENCE

Le maire. Le samedi de 10 à 12 h.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 22 avril. A 18 h : Maison de retraite; à 19 h : Saint-Maixant.

dimanche 23 avril. A 9 h 30 : Saint-André-du-Bois; à 11 h : Saint-Macaire; à 18 h 30 : Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Lacoste à Cadillac, tél. 56.27.13.54.

Ambulance. Dufau, à Langon, tél. 56.63.05.53.

Vétérinaire. Docteur Capeyron, à Uzeste, tél. 56.25.34.03.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.90.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre anti-poison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05; Langon : M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire : cabinet Braud, Bazin, Bahans, tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois : M^{me} Lafosse, Tallet, tél. 56.63.71.19; Saint-Maixant : cabinet Gazziero, Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

LOISIRS

Musée des poissons tropicaux. Tous les jours (sauf lundi) : tél. 56.63.05.62.

Soirée Jean Mouchès

Outre le spectacle de Jean Mouchès qui sera présenté samedi soir à la salle des fêtes de Saint-Macaire (voir notre édition du jeudi 20 avril), les spectateurs pourront applaudir, en première partie, Christian Laborde, Guigardiste de talent et de très haut niveau, virtuose reconnu, la chorale Méli-Mélo, qui interpréteront trois chants humoristiques dont un de Bobby Lapointe, et Jacques Aymonino, professeur à l'école de musique, dans des compositions personnelles accompagnées.

Jean Mouchès, quant à lui, sera accompagné par son bassiste, ainsi que par Jacques Aymonino et Michel Macias à l'accordéon.

Il a été prévu pour cette soirée une ambiance café-théâtre intime : tables avec bougies, avec service et une carte de boissons, comprenant cocktails vin-orange et boissons traditionnelles, cidre par exemple.

les techniques d'un élevage « au poil »

Plus six mois, Véronique Lacroix élève des lapins angoras, à Saint-Macaire. Une entreprise qui prend de l'ampleur, avec de nombreux débouchés pour l'ave

La passionnante aventure d'un élevage « au poil » !

M^{me} Lacroix, de Saint-Macaire, pratique un élevage peu commun dans la région : celui des lapins angoras. Mais pour cette amie des animaux, pas question... de leur faire la peau !

Le lapin angora serait-il en train de devenir un produit de pointe en Aquitaine ? L'avenir le confirmera peut-être, dès que les pionniers de cette technique d'élevage pourront dresser un premier bilan.

L'un de ces précurseurs habite Saint-Macaire, à la sortie du village, sur l'ancienne Nationale 113 qui reliait la cité médiévale à Langon, par l'ancien pont. M^{me} Lacroix, dont l'ancienne profession consistait à s'occuper d'enfants, a troqué la puéricultrice pour la cunicultrice (1).

« Mais ma formation initiale m'est quelquefois utile, précise Véronique Lacroix. Il y a tous les petits dont il faut s'occuper surtout durant les douze premiers jours, où ils sont séparés des mères et où je dois organiser les tétées, toutes les quatre heures. »

Et oui ! Car aussi adorable que soit une lapine angora, aussi affectueuse, tendre et caline que possible envers ses frères humains supérieurs, elle devient cannibale si on lui laisse sa nouvelle progéniture !

Il y a six mois, M^{me} Lacroix a pris la décision (mûrement réfléchie) de s'installer. Pour la surface exploitable, pas de problème : un bout de jardin suffit.



(Cliché « Sud-Ouest »)

UNE MAISON TRÈS SÉRIEUSE

C'est grâce à une annonce parue dans le journal « Rustica » et à une émission de FR 3 que Véronique Lacroix a décidé de changer le cours de sa vie professionnelle.

« Lorsque j'ai vu l'annonce d'Angora Product, explique-t-elle, et que j'ai assisté à l'émission montrant l'élevage de lapins, j'ai commencé à réfléchir. L'investissement n'est pas négligeable, et il arrive que l'on tombe sur des maisons manquant de sérieux. Je me suis donc renseigné et il s'est avéré qu'Angora Product est une maison très compétente. Nous avons rencontré d'autres éleveurs déjà installés (afin de vérifier la rentabilité de l'opération), et un beau jour, j'ai franchi le pas. »

Une unité de 100 lapins, à partir de neuf géniteurs et sur un an, un tunnel d'élevage, des cages et tout le petit matériel revient à près de 50 000 francs. Véronique Lacroix a multiplié par cinq cet investissement et ce seront donc 500 lapins qu'elle obtiendra d'ici six mois grâce aux trente géniteurs d'origine qui « fricotent » allègrement dans leurs clapiers.

« La maison nous a fourni un dossier très sérieux, précise Véronique Lacroix. Avec des témoignages, des bilans d'autres éleveurs, leurs plannings... et nous avons pu obtenir un prêt auprès du Crédit agricole. »

L'investissement a été de 212 500 francs hors taxes. Au bout de six mois (l'entreprise a démarré le 20 octobre) Véronique Lacroix a le sourire : le déroulement des opérations est conforme aux prévisions.

NE PAS FORCER LA NATURE

« Avec mon mari, nous sommes contents, déclare-t-elle. Nous al-

lons récolter bientôt nos vingt premiers kilos de poils ! »

La technique employée diffère totalement de la manière habituelle : l'épilation, quelque peu douloureuse, mais traditionnelle, est remplacée ici par la tonte, à l'image du caniche.

« Au début, on est impatient, confie M^{me} Lacroix. On voudrait récolter beaucoup de poils tout de suite, alors on essaie de forcer la nature pour la reproduction. Mais on s'est aperçu qu'en définitive, ça ne sert à rien. Sinon qu'à fatiguer les mères et à rendre les petits très fragiles. »

A partir des trente géniteurs (davantage de femelles que de mâles), Véronique Lacroix aura obtenu huit portées dans un an. Elle sera arrivée ainsi aux 500 lapins prévus. La quantité du poil récolté varie avec l'âge donc la taille du lapin. La première tonte intervient à l'âge de deux mois, et ce sont à peine trente grammes d'« angora » qui sont recueillis. Un lapin adulte peut en fournir 120 grammes. Ainsi, s'il faut près de six mois, au début, pour amasser les vingt premiers kilos (c'est la quantité minimum collectée par la maison mère), ce seront presque trente kilos mensuels qui seront produits lorsque l'élevage comprendra les 500 lapins adultes.

Angora Product achète le poil 365 francs le kilo, dit M^{me} Lacroix. Dès que le quota de 500 têtes sera atteint, nous mettrons les lapines en sommeil.

LE DIMANCHE, JOUR DE JEUNE

C'est environ quatre heures de travail quotidien que doit fournir Véronique Lacroix pour s'occuper de ses lapins, nourriture, tonte et nettoyage compris. Quand à

M. Lacroix, il regarde tout cela d'un œil admiratif.

« C'est son travail à elle, précise-t-il. Moi, je ne suis que le manœuvre dans l'entreprise, et en plus de mon métier, je donne un coup de main de temps en temps. Il y a aussi trois enfants à s'occuper... » C'est une installation très fonctionnelle qui a été mise en place sous le tunnel isolé de 140 mètres carrés. Distribution d'eau automatique, bacs en « V » destinés à recueillir les saletés et très vite nettoyés (les lapins sont installés sur une sorte de grillage qui permet facilement l'évacuation des déchets, et mangeoires où sont disposées les nourritures, sous forme de granulés.

« Les lapins jeûnent le dimanche, explique M^{me} Lacroix. Ils ne mangent que de la nourriture sèche, il faut qu'il y ait une interruption de vingt-quatre heures pour faciliter le transit intestinal. »

Une bonne chose en somme ! Car en nourrissant les animaux le samedi matin, ou même le vendredi soir, cela permet à la famille Lacroix de partir en week-end jusqu'au lundi matin !

RAPPORT PRIVILÉGIÉS AVEC LES ANIMAUX

« Pour faire ce travail, il faut aimer les bêtes, déclare M^{me} Lacroix. Je fais en quelque sorte de la « psychologie du lapin ». C'est une activité passionnante ! »

Il faut en effet voir Véronique Lacroix évoluer sous le tunnel, ouvrir chaque cage, gratouiller un cou, caresser une tête, et parler à ces animaux. Attention à la jalousie ! Il en faut pour tous le monde...

« Nous gardons les lapins au maximum. Environ cinq ans. Jusqu'au bout... »

Visiblement, M^{me} Lacroix préfère ne pas penser à ce qui arri-

vera après, lorsqu'il commencera à y avoir des décès...

« Nous savons qu'un suivi a été prévu à la mort des animaux. Un recyclage de la viande pour les aliments pour animaux et la récupération des fourrures. Mais ceci reste à préciser : l'entreprise n'a pas encore franchi le terme des cinq ans. »

Un lapin adulte vaut 1000 francs. Durant la première année, et bien que propriétaire à part entière de ses animaux, Véronique Lacroix se voit remplacer gratuitement par Angora Product les géniteurs qui décèderaient. Une garantie non négligeable alors que c'est la période « forte pour la reproduction ».

UN SUIVI TRÈS ORGANISÉ

Côté relation avec Angora Product, Véronique Lacroix est très satisfaite :

« Au début, en sus des fournitures onéreuses, la maison nous a donné une tonne d'aliments gratuits, plus les médicaments de base : pour les maies, les vitamines et antibiotiques. Car nous sommes très vigilants sur les traitements préventifs, les maladies pulmonaires et la myxomatose en particulier. »

Reliée directement par minitel à Angora Product, M^{me} Lacroix collecte les informations (« pensez aux vaccinations », par exemple), donne un compte rendu régulier de l'évolution du cheptel, informe le service de collecte des poils, et lance, en cas de problème, des messages à la section SOS assistance, qui répond sous les quarante-huit heures.

« Nous sommes pilotes en Girone, précise M^{me} Lacroix. Pour l'instant, il n'y a pas d'autres élevages. Mais ça va venir. Nous devrons à ce moment-là remplacer un peu la maison-mère auprès du

nouveau producteur : le conseiller, le renseigner, et lui vendre les géniteurs. En fait, outre le travail de notre propre élevage, nous devons aussi essayer de développer le réseau. »

Il existe d'autres entreprises de ce genre dans le Sud-Ouest : une en Dordogne, une dans le Lot-et-Garonne, et bientôt une dans le Gers. Une chaîne de solidarité : « On se refile des tuyaux entre éleveurs, dit M^{me} Lacroix, on se rencontre... »

La fierté de l'éleveuse : un pull-over en angora de lapin offert pour les étrennes par Angora Product !

« Nous pouvons comme cela suivre la chaîne jusqu'au bout, conclut M^{me} Lacroix. C'est assez motivant... bien que notre produit ne soit pas encore tout à fait exploité ! »

Mais cela ne va pas tarder : dès que les vingt premiers kilos de poils seront collectés. Après, Angora Product a prévu l'écoulement de la production : lancement d'une collection de pull-over, des contrats et marchés avec d'importantes entreprises. Peut-être qu'alors, mais M^{me} Lacroix n'en est pas encore là, les élevages du type de celui installé à Saint-Macaire pourront doubler le cheptel !

BERNARD LAFON

Pour visiter

■ Outre le fait de la simple curiosité, de nombreuses personnes intéressées pour s'installer viennent visiter l'élevage. Que vous soyez dans un cas ou dans l'autre, vous pouvez contacter, pour rendez-vous, Véronique Lacroix au 56.62.35.92.

FOOTBALL

Résultats des Coupes de District



Les réserves de Fargues et de Saint-Pierre-d'Aurillac fraternellement réunies après le match
(Photo J. Sanche)

Temps pluvieux, vent violent d'ouest, mais terrain en bon état, excellent arbitrage des trois rencontres de MM. Catalaa, Pallaruello, André, Vidal, et Caze.

Plus de 150 spectateurs, malgré l'inclémence du temps, ont assisté, depuis les tribunes fonctionnelles et appréciées, à ces trois quarts de finale du District.

Tout d'abord, les cadets de Castets, sous la direction de Jean-Loup Dutreuil, l'on emporté par 4 buts à 2 sur leurs homologues de l'Entente Landiras-Podensac, menés par Alain Jannot. Ceux-ci pourtant, à la mi-temps, mènent 2 à 0. Situation inversée en deuxième période, où la classe de Castets, qui opère en ligue, fait que Cas-

tets l'emporte sur les leaders du championnat District par 4 à 2. Buts pour Landiras : Un de Dubois et un de Cuin. Pour Castets trois buts de Hosteins, un de Jannot.

Saint-Pierre-d'Aurillac B 1-Fargue de-Langon 0.

La deuxième rencontre, en Coupe des Présidents, fut ouverte. Chacun, tour à tour, prenait le dessus avec son lot de malchances : tir sur les barres ou les poteaux. Il a fallu un coup franc aux 25 mètres pour que Gilles Lendormi de Saint-Pierre marque l'unique but de la rencontre.

La Réole 1-Labrède 0.

En Coupe du Sauternais, le match a tenu ses promesses tant ses deux équipes sont près l'une de l'autre, opérant toutes deux en première division District. Labrède, sous la houlette d'Antoine Gomez, pratiquement assurée de monter en ligue, puisque premiers, et La Réole managée par Denis Boissau, quatrième du même groupe. Mais à très peu de points du premier ont jouera un football de bon niveau. L'opportunité de Michel Lacampagne, qui marquait l'unique but, a porté La Réole aux demis-finales.

On a pu noter la présence de beaucoup de monde connu dans la grande famille du football : M. Billa, maire et président de Saint-Macaire, M. Duvin du District, M. Pistrin, M. Ratteni, M. Bachon de la commission technique, M. Avadian et Vincente, M. Belloc de Saint-Pierre, MM. Poujardieu et Paul Courregelongue de Fargues, M. Brayneire de La Brède et d'autres encore.

Maïade

Le maire et le Conseil municipal invitent cordialement les Macariennes et les Macariens à la plantation du mai collectif qui se déroulera le vendredi 28 avril, à 19 heures, place du Mercadiou.

Une animation dansante suivra, accompagnée d'un buffet garni de sandwiches au pâté chaud et au jambon blanc, ainsi que de merveilles, le tout arrosé de sangria et de vins de terroir.

SAINT-MACAIRE

194296

ST-MACAIRE. Mardi 25 avril, à 21 h SUPER-QUINE
1 cuisse de bœuf - 3 longes de porc - 3 jambons
2 coffrets mouton - Volailles - 45 lots - 6 F le carton

Mardi 18 avril, à 17 h 30, une cérémonie de remise de prix était organisée dans une salle de la mairie, clôturant ainsi la semaine d'initiation et d'éducation à la conduite des deux roues.

140 élèves des écoles publiques du canton ont participé à ce stage organisé à Saint-Macaire et animé par le gendarme Martin, de la BMO de Bordeaux, assisté du gendarme Abadie, de la BT de Saint-Macaire. Les résultats, dans l'ensemble, ont été bons avec des notes s'étalant de 36 à 39 sur 40.

La remise des prix était présidée par M. Billa, maire, qui a souhaité la bienvenue aux nombreux invités : les élèves récompensés, accompagnés de leurs parents, les directeurs et les maîtres d'école, la gendarmerie nationale, le corps des sapeurs-pompiers, la Prévention routière, M. Meyer, receveur des postes; les représentants des Conseils municipaux et des associations de parents d'élèves. Étaient excusés : MM. Lafourcade, conseiller général; Londeix, directeur départemental de la Prévention routière; Lesnier, directeur de la prévention rurale; M. Lavielle, de la prévention rurale.

Le maire donne la parole à M. Cheyron, délégué cantonal de la Prévention routière, qui dresse le bilan de cette semaine d'initiation, soulignant en particulier le rôle primordial du

gendarme Martin, moniteur de la piste, qui exerce sa mission avec tact, compétence et efficacité. Il remercie M. Lorriot, directeur de l'école de Saint-Macaire, et les enseignants pour l'accueil et l'aide apportée à l'installation de la piste. Il conclut par un grand merci pour les généreux donateurs. Le maire procédait ensuite à la remise des coupes et récompenses aux lauréats, certains recevant de M. Meyer des livrets de CNE.

Liste des lauréats. — 1. Rémy Carrère, CM 2, de Saint-Macaire, reçoit la Coupe du Conseiller général et un livre; 2. Maxime Lacroix, CM 2, de Saint-Macaire, reçoit la Coupe du Conseil municipal et un livre; 3. David Chaminade, CM 1, de Saint-Pierre-d'Aurillac, reçoit la Coupe Groupama et un livre. Rémy Carrère et Maxime Lacroix disputeront la finale départementale. Ont reçu un livre : 4. Courrégelongue, de Saint-Pierre-d'Aurillac; 5. Thomas Paratge; 6. Loïc Pueyo; 7. Gaëtan Ballarin; 8. Corinne Cosson; 9. Pascal De Marchi; 10. Géraldine Deschamps, de Saint-Macaire; 11. Jonathan Ceret; 12. Benjamin Peret, de Saint-Pierre-d'Aurillac; 13. Flora Chopineau; 14. Nathalie Olivier, de Saint-Maixant.

Ont reçu un livret de Caisse d'épargne CNE : 15. Boris Tessier, de Saint-Maixant; 16. Yannick Bielsa; 17. Stéphanie Lagouardes, de Caudrot;

18. Loïc Lamarque; 19. Estelle Mallié, de Verdélais.

Félicitations à tous ces lauréats. A tous, bonne route pour 1989!

PRÉVENTION ROUTIÈRE

Remise des prix et récompenses



Loïc Chaminade, Maxime Lacroix et Rémy Carrère viennent de recevoir leurs récompenses. Les deux premiers disputeront la finale départementale



La classe de CM 1 de Saint-Macaire au travail, sous la conduite du gendarme Martin (Photos H. Sanche)

« LE CONTE DE DEUX VILLES »

SUR A 2

► Antenne 2 a présenté au MIP-TV de Cannes une mini-série de prestige consacrée au bicentenaire et adaptée du « Conte de deux villes », de Charles Dickens. Première en matière de coproduction (France-GB-USA), elle sera diffusée en mai sur ITV, en septembre sur Antenne 2 puis sur le réseau public américain PBS.

nées insouciantes du XVIII^e siècle aux jours sombres de la guillotine.

Curieusement nommée en français « Espoir et passions », elle se déroule en Angleterre et en France, allant des an-

Agenda 29/4

« SUD-OUEST »

Correspondant. Articles, photos, publicité. J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépot. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépot. R. Querré, cours de la République.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 29 avril. A 18 h, maison de retraite; à 19 h, Saint-André-du-Bois.

Dimanche 30 avril. A 9 h 30, Saint-Maixant; à 11 h, Saint-Macaire; à 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Busetta à Barsac, tél. 56.27.16.41.

Ambulance. Claverie à Cadillac, tél. 56.62.65.25.

Vétérinaire. Docteur de Peretti à Langon, tél. 56.62.38.87.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05; Langon, M^{me} Dubercq et

Prévoist, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire, cabinet Braud, Bazin, Bahans,

tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois,

M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19;

Saint-Maixant, cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.2.24.11.

CÉRÉMONIE

Journées de la déportation. Cérémonie au monument aux morts à 12 h dimanche.

Football à l'ASM

Samedi 29 avril, débutants. — Vont en piteau à Landiras, s'il y a assez de voitures.

Poussins-pupilles. — Rendez-vous au stade à 14 heures, entraînement s'il n'y a pas de rencontres.

Dimanche 30 avril. — A partir de 9 heures, match préparatoire de sélections jeunes en vue des tournois de fin de saison. Trente-quatre joueurs sont convoqués.

Quarts de finale de la Coupe juniors du District : à 14 heures, Préchac - Bazas; à 15 h 45, Labrède - Langon; à 17 h 30, en Coupe des Présidents, Beaulac (B) - La Réole (B).

/SAINT-MACAIRE

194295

SAINT-MACAIRE. Samedi 29 avril à 21 heures

QUINE DU CHATEAU DE TARDES

1 cuisse de bœuf - 3 longes de porc - 3 jambons - 2 coffrets moutons - Volailles...

45 LOTS - 6 F LE CARTON

194297

**SAINT-MACAIRE - MARDI 2 MAI, à 21 heures
QUINE DE L'A.S.M.**

1 cuisse de bœuf, 3 longes de porc, 3 jambons,
2 coffrets moutons. **45 LOTS. 6 F le carton**

**Marché
hebdomadaire**

Bien qu'il tombe le jour de l'Ascension, le marché hebdomadaire, en date du 4 mai est maintenu et les commerçants habituels seront là.

**Réjouissances
traditionnelles
du Bas-Pian**

5, 6, 7 mai. — Trois dates que vous aurez à cœur de retenir, puisque ce sont celles des réjouissances traditionnelles du Bas-Pian.

Le 5 mai ouvrira le programme des manifestations par une grande soirée loto qui se déroulera dans la salle champêtre au Bas-Pian, à 21 heures.

L'après-midi du samedi sera consacrée, à partir de 14 heures, au concours officiel de pétanque, tandis qu'en soirée, Peter Memphis animera le bal disco.

Dimanche 7 mai. — A 10 h 30, défilé-passe-rues avec la fanfare de l'Avenir Barsacais et ses majorettes.

A 12 heures, un vin d'honneur présidé par le conseiller général et les maires de Pian-Garonne et de Saint-Macaire sera servi dans la salle champêtre.

A 17 heures, matinée dansante, avec le concours de deux jeunes artistes du Bas-Pian : Karine et Valérie.

A cette occasion, sont mis en vente les billets de la souscription annuelle, donnant droit pour 2 francs, au tirage de nombreux lots, dont le premier est une télévision portable. Pendant les trois jours, fête foraine.

**Fêtes du Bas-Pian :
la tradition au rendez-vous**

« Quand ces têtes de canard chantent, de Saint-Macaire les Piannais seront », telle est l'inscription qui s'épandait au travers de la grand route, bardée de réelles têtes du précieux volatile, au plus fort de l'instruction concernant le projet de rattachement du Bas-Pian à Saint-Macaire.

Ce fut gloire faite par décret impérial du 18 juin 1861, non sans une résistance acharnée des habitants de l'antique faubourg de Haut, ainsi nommé parce qu'orienté vers le haut pays, en amont du Bordelais.

C'est aussi que le particularisme des Bas-Pianais continue à s'exprimer au travers des réjouissances traditionnelles qui se dérouleront les 5, 6 et 7 mai. Et puis dimanche 7 mai, comme le veut la tradition, le maire de la « commune libre » du Bas-Pian viendra chercher en calèche le maire de Saint-Macaire pour le conduire dans son territoire après un passe-rues empruntant les principales voies du quartier.

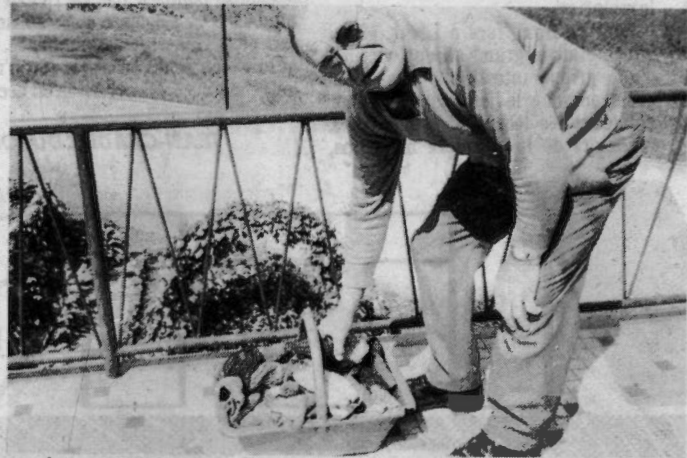
Rendez-vous donc entre 10 heures et 12 heures pour le défilé mené par la batterie-fanfare de Barsac, avec vin d'honneur de clôture dans la salle champêtre.

Bien que macarien d'adoption, Robert Dufourc a longtemps vécu à Saint-Maixant, près de Langon, où il exerça de longues années durant la fonction de régisseur au château de Malagar, demeure de François Mauriac. De côtoyer le grand écrivain n'a jamais changé le caractère de M. Dufourc : gai, enjoué, bon vivant, il a pris l'habitude d'étonner ses amis par des actes sortant souvent de l'ordinaire. A présent à la retraite, il vient de récidiver, en découvrant un champignon rare entre tous : la morille.

« A vrai dire, je ne savais pas

199441

Une récolte miraculeuse



Robert Dufourc, déjà célèbre dans la région puisqu'ancien régisseur de Malagar, vient de faire à nouveau parler de lui. En découvrant (un peu par hasard) un superbe panier de morilles. Où ?... Le secret est bien gardé (Photo « Sud-Ouest »)

trop ce que c'était, raconte Robert Dufourc. C'est que je n'en avais jamais vu... je les ai ramassées à tout hasard.»

Il n'y en avait pas que quelques spécimens, mais bien un véritable nid, qui a garni jusqu'à l'anse un panier à vendange.

« Alors c'est bon, ça ? », demande Robert Dufourc, d'un air faussement ingénu. « Si c'est bon j'y reviendrai : j'en ai laissé des petites... »

Aussi rare que le mousseron, ce champignon ascomycète, à chapeau alvéolé et à pied creux, se di-

verse en plusieurs espèces, toutes comestibles dans notre région. Les morilles se rencontrent (mais de moins en moins souvent) en bordure de bois ou de haies, surtout dans les terrains sablonneux, mais on peut aussi la trouver sous les peupliers ou les pommiers.

Ne comptez pas en tout cas sur Robert Dufourc pour vous dire où il a trouvé son nid. Depuis qu'il sait que ce champignon figure parmi les meilleurs comestibles et qu'il est de plus rare au point qu'il n'est pas coté sur les marchés, le mycologue par accident s'est muré dans un profond silence...

SAINT-MACAIRE 4/5

**Agenda
de l'Ascension**

- Pompiers.** — Tél. 18.
- Médecin.** Voir Langon.
- Pharmacie.** Busetta à Barsac, tél. 56.27.16.41.
- Ambulance.** Meillon à Bazas, tél. 56.25.92.62.
- Vétérinaire.** Docteur Capeyron à Uzeste, tél. 56.25.354.03.
- Clinique Sainte-Anne.** Tél. 56.63.24.80.
- Hôpital Pasteur.** Tél. 56.62.30.30.
- Gendarmerie.** Tél. 56.63.15.70.
- Sogedo.** Tél. 56.63.06.56.

**Commémoration
de l'armistice de 1945**

Le maire et le Conseil municipal invitent les Macariennes et les Macariens à se joindre nombreux à la cérémonie du Souvenir qui se déroulera le lundi 8 mai, devant le monument aux morts, à 12 heures précises (rassemblement devant la mairie à 11 h 45).

A 12 h 30, les participants seront invités à venir honorer, à la mairie, l'un de nos anciens combattants, Etienne Merle, autour du verre de l'amitié.

SAINT-MACAIRE 5/5

194298

**VENDREDI 5 MAI, à 21 h, salle champêtre du Bas-Pian (Saint-Macaire)
QUINE DES AMIS DU BAS-PIAN
1 cuisse de bœuf, Gigots, Volailles... 6 F le carton - 45 lots**

**Un conciliateur
pour le canton**

Par ordonnance du premier président de la cour d'appel, M. Jean Dieulivol est nommé aux fonctions de conciliateur près de la cour d'appel de Bordeaux pour le canton de Saint-Macaire.

Renseignements : mairie de Saint-Macaire, tél. 56.63.03.64.

**Collecte des ordures
ménagères**

En raison des fêtes du mois de mai, la collecte des ordures ménagères qui devait avoir lieu le lundi 8 mai est annulée.

L'enlèvement des déchets de jardin prévu le premier jeudi de chaque mois est reporté à huitaine et aura lieu dans les conditions habituelles le jeudi 11 mai.

Nouvelles de l'ASM

Samedi 6 mai. Pupilles : le dernier plateau pupilles aura lieu à La Brède. Départ à 14 heures avec comme responsables MM. Laronze, Français, Daube, Goutel.

Poussins : le dernier plateau poussins aura lieu à Langon. Départ à 14 heures, avec comme responsables MM. Garcin, Miloud, Couffitte.

Débutants : le dernier plateau débutants départemental aura lieu à La Réole. Départ à 14 heures avec comme responsables M^{me} Goutel et Darcos, MM. Dupuy, Lefebvre, Hamrouni, Benhassen.

Lundi 8 mai. Jeunes : les pupilles et poussins vont en tournoi à Preignac. Départ à 14 heures avec comme responsables M^{me} Sabatier et Dussillot, MM. Garcia, Couffitte, Noguès, Français, Laronze.

Stade Seyrac : notre stade verra les deux demi-finales Coupe du Sauternais féminines : Saint-Martial-Caudrot et Sainte-Croix-du-Mont-Saint-Selve Cadaujac. Début des matches à 15 heures. Responsables : M. San José et Chaîne.

AUBAS-PIAN (SAINT-MACCAIRE)
SAMEDI 6 MAI
 14 heures : **CONCOURS DE PÉTANO**
 En soirée : **BAL DISCO AVEC PETER MENPI**
 Dimanche 7 mai : **MATINÉE DANSANTE**

Agenda

«SUD-OUEST»

Correspondant : Articles, photos, pu-
 blicité : J. Sanchez, cours Victor-Hugo,
 33490 Saint-Macaire.
 Député : M. Depoivre, place de l'Thor-
 loge.
 Sous-député : R. Querré, cours de la Ré-
 publique.

PERMANENCE

Le samedi, de 10 h à 12 h.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 6 mai, A 18 h, maison de re-
 traite; à 19 h, Saint-Maixant.
 Dimanche 7 mai, A 9 h 30, Saint-An-
 dre-du-Bois; à 11 h, Saint-Macaire; à
 18 h 30, Piar-sur-Garonne.

URGENCES

- Pompier**, Tél. 18.
- Médecin**, Voir Langon.
- Pharmacia**, Audoy, à Toulouse, tél.
56.63.35.71.
- Ambulance**, Turtraut, tél. 56.63.70.28.
- Vétérinaire**, Docteur Cornells, à Gri-
 gnols, tél. 56.25.52.38.
- Clinique Sainte-Anne**, Tél. 56.63.24.80.
- Hôpital Pasteur**, Tél. 56.62.30.30.
- Maison de retraite**, Rue de Verdun, tél.
56.63.15.39.
- Gendarmerie de Saint-Macaire**, Tél.
56.63.15.70.
- SOGEDO**, Tél. 56.63.06.56.
- Centre antidépresse**, Tél. 56.96.40.90.
- Soins infirmiers**, Candrot, tél.
56.62.81.05.
- Langon** : M^{me} Duberq et
 Prévost, tél. 56.63.74.96.
- Saint-Ma-
 caire** : cabinet Braud-Bazin-Bahans,
 tél. 56.63.40.21.
- Saint-André-du-Bois** :
 M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19.
- Saint-Maixant** : cabinet Gazziero-
 Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque, Tél. 56.63.34.65.
Musée des poissons tropicaux, Tous
 les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

CAMPING DES REMPARTS

Inauguration samedi prochain

SAINT-MACCAIRE

Le camping des Remparts a déjà fonctionné cet été mais il ne connaîtra son inauguration officielle que pour Pentecôte, à l'occasion du rassemblement d'une cinquantaine de caravaniers de « l'Auto Camping et Caravaning-Club de France ». Mieux valait une situation de pleine occupation pour l'officialisation d'un équipement cher au cœur de beaucoup de Macariens.

Car, il faut bien évidemment se remémorer l'ancien établissement des Grottes, lié étroitement aux carrières souterraines désaffectées, qui connut un franc succès avant guerre. C'est alors que les accents des compositions de Ray Ventura où Charles Trenet emplissaient l'esplanade ombragée ouverte sur la Garonne, ou bien le « cirque » blotti dans une ancienne zone d'effondrement, ou encore les nets troglodytes se déployant sous le château de Tardes.

Son fondateur, Camille Bonaïd, devait dans les années cinquante créer un camping dont la fréquentation régulière devint une source de curiosité pour les Macariens : « On allait se promener derrière l'église, au bord des remparts,

pour voir les campeurs ».

Peu après le décès du propriétaire, l'établissement refermait ses portes sur une densité de souvenirs de jeunesse propre à toute une génération issue de Saint-Macaire et des environs.

Les Conseils municipaux successifs ne pouvaient que prendre en compte cet attachement aux grottes et, après quelques fâcheux contre-temps, l'ensemble des installations devint communal en 1985. Depuis longtemps déjà le projet de contrat de pays prévoyait le financement d'un camping à Saint-Macaire au pied des remparts. Après obtention d'une aide substantielle du Fonds européen de développement régional, le Conseil municipal décida de s'attaquer aux travaux fin 1986. La protection du site comme son caractère inondable avaient nécessité une longue négociation du projet de construction du bloc sanitaire.

Sans nul doute intervint dans l'analyse du Conseil municipal une autre volonté, celle de contribuer à mettre en contact la vieille ville et les bords de Garonne. En effet, la zone inondable est de fait

un véritable « poumon » de verdure pour les habitants du vieux Saint-Macaire, privés de jardins. Pour rendre palpable cet atout, il faut stimuler les activités de loisir au pied des remparts, desservis par la Cale, le tunnel du Prieuré et autres liaisons piétonnes. Et la réutilisation de l'esplanade des grottes revêt alors une importance capitale.

D'ailleurs le Groupement des associations de Saint-Macaire en a saisi l'opportunité puisqu'il a pris en charge le nettoyage des lieux et déjà, plusieurs rassemblements de plein air se sont déroulés aux grottes, à l'occasion de mariages comme de points forts associatifs. Et les projets fleurissent pour équiper efficacement l'ancienne guinguette, comme pour développer des aires de jeux (terrains de tennis), pour conforter les liens avec la vieille ville (création d'un chemin de ronde du Thuron à Rendesse).

De toute façon, l'Office macarien du tourisme, qui rassemble les associations intéressées et la municipalité, a connu une dix-

ième saison particulièrement heureuse dans la gestion du camping puisque 578 nuitées ont été enregistrées en août, correspondant à 163 foyers utilisateurs. Bien sûr la présence d'une équipe de cinéma a sans doute gonflé conjonctuellement les chiffres mais, tous les campeurs se sont plu à reconnaître les qualités du lieu : installations sanitaires

Le programme de l'inauguration

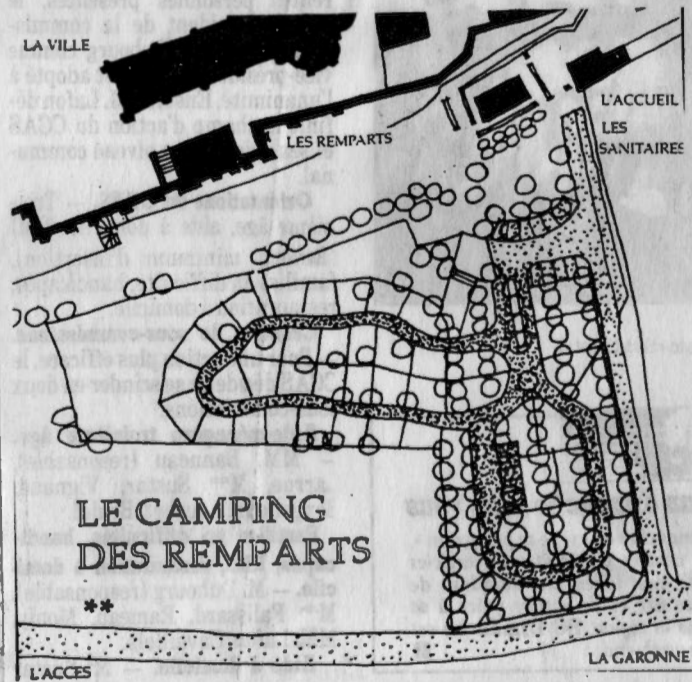
■ 11 heures : visite commentée des installations du camping des Remparts, occupées par une cinquantaine de caravaniers.

11 h 45 : allocutions officielles suivies d'un vin d'honneur servi sur l'esplanade des Grottes.

21 h 30 : soirée dansante offerte à tous par l'Office macarien du tourisme, toujours sur l'esplanade des Grottes, avec buvette et buffet garnis.

conformes et bien entretenues, proximité des commerces et services, qualité exceptionnelle du site. C'est sur ce dernier point que

misait le Conseil municipal pour choisir la dénomination du camping des Remparts, réservant l'appellation des grottes à l'ancienne guinguette.



La maiade malgré les intempéries

Environ trois cents personnes avaient défié la froidure pour se rassembler au Mercadou afin d'assister à la plantation du mai collectif des dix-neuf élus d'Entente et Renouveau pour Saint-Macaire.

Le maire introduisit la cérémonie en rappelant la signification de ce geste symbolique, geste d'es-

poir et de liberté, et les raisons du choix du Mercadou lieu d'expression des franchises communales médiévales. Ne faut-il pas rappeler que le premier maire connu de Saint-Macaire, Raimond-Guilhem Aymeric, exerçait ses fonctions en 1256.

Mais, il devait également souligner les deux caractéristiques

majeures des municipales, que chacun appréciera à sa manière; l'absence d'alternative, à la gestion municipale actuelle (ci ce n'est pas une courageuse candidature isolée), la diffusion d'un pamphlet anonyme n'épargnant aucun des candidats et au-delà.

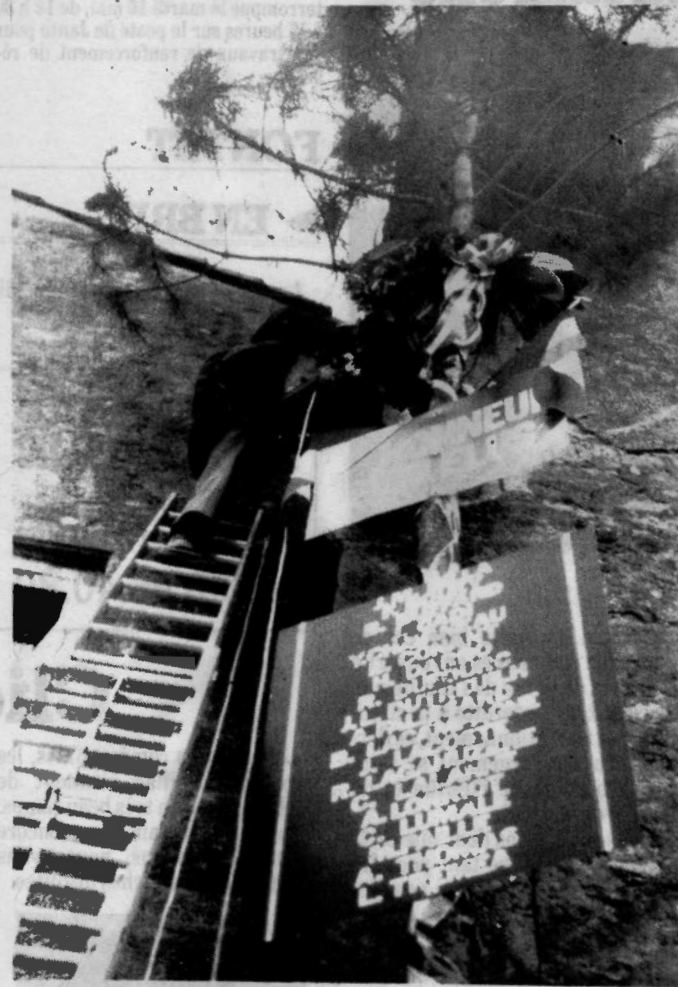
Il conclut son propos en rappelant la priorité accordée à la transparence dans le rapport entre élus et administrés et le véritable enjeu auquel sont confrontés tous les Macariens; c'est-à-dire « habiter aujourd'hui une cité d'hier ».

Honoraient de leur présence la manifestation Jean Lafourcade, conseiller général du canton, et Pierre Lagorce, député de la circonscription, qui salua le travail mené pour revitaliser Saint-Macaire.

Encouragés par quatre musiciens issus de l'école Ardilla, forts précieux en la circonstance, les élus masculins retroussèrent les manches pour mettre sur pied le mai, c'est-à-dire le pin gracieusement fourni par Bernard Capdeville. Ce ne fut pas sans mal qu'ils y parvinrent, et il faut bien le dire, le renfort de Robert Darcos, employé communal, fut déterminant pour la réussite de l'opération.

Tout le monde gagna ensuite la salle François-Mauriac et la chaleur afin de se restaurer auprès d'un buffet abondamment garni de sandwiches au pâté chaud macarien et d'une buvette étoffée d'une sangria préparée de main de maître par Claudé Sudery.

L'orchestre finit par prendre le relais d'Ardilla pour animer avec plus ou moins de sens artistique une soirée dansante qui permit à tous de fêter comme il se doit la démocratie municipale, parmi les premières conquêtes de la Révolution.



La fixation du mai



Le public attentif (Photos J. Sanche, « Suu-Ouest »)

8 MAI 1945

A la mémoire des disparus



M. Tremea, adjoint au maire, lit le message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants

Saint-Macaire a commémoré la fin des combats de la guerre 1939-1945 par une cérémonie au monument aux morts à laquelle assistaient la population locale, les conseillers municipaux, les pompiers, les gendarmes, les représentants des associations, le curé, les enseignants avec leurs élèves. Après le dépôt d'une gerbe et le chant des Partisans, une minute de silence était observée à la mémoire des disparus de toutes les guerres. Après la lecture du message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants par M. Tremea, J.-M. Billa, dans son allocution, rappelait la longue liste des camps de la mort où ont été exterminés plusieurs millions de personnes de tous les pays d'Europe et espérait que cela serve de leçon pour établir une paix durable.

Il invitait les participants à se rendre à la mairie pour un vin d'honneur au cours duquel devait être honoré M. Etienne Merle, l'un des premiers Français à participer à la libération de Saint-Mihiel (Meuse), la municipalité de cette ville avait envoyé un diplôme et une médaille pour les lui remettre. Malheureusement, M. Merle s'est éteint dimanche soir, un instant de recueillement en son honneur fut observé.



M. Conant et Billa déposent la gerbe au monument aux morts

(Photo J. Sanche, « Sud-Ouest »)

194303

COMMUNE DE 33490 SAINT-MACAIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Objet du marché : Grosses réparations au groupe scolaire. Première tranche : Mise en conformité électrique.

Nature des prestations : Limitées à un seul lot. « Électricité » incluant reprise complète ou partielle des réseaux, révision de la distribution générale, complément d'alarme incendie et étude d'une variante en éclairage.

Délai d'exécution : mois de juillet et août 1989 avec complément d'information possible pour les vacances de Toussaint.

DOSSIER DE CONSULTATION : à retirer auprès du secrétariat de mairie de Saint-Macaire au 8, allée des Tilleuls Tél. 56.63.03.64 contre le versement d'une caution remboursable de 100 F T.T.C.

Date limite de réception des offres : samedi 10 juin 1989 à 12 heures (offres cachetées à adresser ou déposer en mairie avec la mention apparente « Groupe Scolaire »)

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant, articles, photos, publicités. J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.
Dépôt. M. Depoivre, place de l'Horloge.
Sous-dépôt. R. Querré, cours de la République.

PERMANENCE

Le maire. Samedi, de 10 h à 12 h.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi. A 18 h, maison de retraite; à 19 h 30, Saint-André-du-Bois.
Dimanche. A 9 h 30, Saint-Maixant; à 11 h, Saint-Macaire; à 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.
Médecin. Voir Langon.
Pharmacie. De Hiranzo-Debelle, tél. 56.63.12.14.
Ambulance. Claverie, à Cadillac, tél. 56.62.65.25.
Vétérinaire. Docteur Capeyron, à Uzeste, tél. 56.25.34.03.
Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.
Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.
Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.
Centre antipoison. Tél. 56.96.40.90.
Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05; Langon, M^{me} Duberq et Prévost, té. 56.63.74.96; Saint-Macaire, cabinet Braud, Bazin, Bahas, tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19; Saint-Maixant, cabinet Gazziero - Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

Football

Samedi 13 mai se déroulera, sur le stade, le quart de finale cadets Le Nizan - Saint-Symphorien. Responsables: MM. San José et Chaîne.

Lundi 15 mai, deux équipes de débutants se rendront au tournoi à Gironde avec comme responsables MM. Pradal, Risse, Dupuy, Lefebvre. Départ à 14 heures.

Inauguration du camping des Remparts

C'est aujourd'hui samedi 13 mai qu'aura lieu l'inauguration du camping des Remparts, selon le programme suivant : à 11 heures, visite commentée des installations du camping occupées par une cinquantaine de caravaniers; à 11 h 45, allocutions officielles suivies d'un vin d'honneur servi sur l'esplanade des Grottes; à 21 h 30, soirée dansante offerte à tous par l'Office macarien de tourisme, sur l'esplanade des Grottes, avec buffet et buvette garnis.

SAINT-MACAIRE 18/5

Roseau Macarien

Dimanche 21 mai, la société de pêche Le Roseau Macarien organise sa première sortie-concours à Targon.

Les inscriptions seront prises place du Général-de-Gaulle, de 8 heures à 8 h 30.

Pour ceux qui n'ont pas de véhicule, le transport sera assuré dans la mesure des places disponibles.

Le classement se fera au poids : deux points par poisson, un point par gramme.

Distribution des récompenses sur les lieux de pêche.

ST-MACAIRE 20/5

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant, articles, photos, publi cité. J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépt. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépt. R. Querré, cours de la République.

PERMANENCE

Le maire. Le samedi de 10 h à 12 h.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 20. A 18 h, maison de retraite; à 19 h, Saint-Maixant.

Dimanche 21. A 9 h 30, Saint-André-du-Bois; à 11 h, Saint-Macaire; à 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Rassat à Langon, tél. 56.63.12.41.

Ambulance. Meillon à Bazas, tél. 56.25.92.62.

Vétérinaire. Docteur Richard, à Bazas, tél. 56.25.01.05.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre anti-poison. Tél. 56.96.40.90.

Le football

Les pupilles. — Vont en tournoi à Fargues. Responsables : MM. Laronze, François, Noguès. Sont convoqués au départ, à 14 heures, au stade : Daube, Laronze, Marcano, Vidal, Goutel, Vozuzan, Noguès, François, Dusillols.

Poussins et débutants. — Vont en tournoi à Touzenne. Responsables : MM. Couffitte, Aragon, Ali Ben Hasen, Dupuy, Lefebvre, M^{me} Andreu, MM. Darcos, Dordé, Bruno Daubisse. Départ de tous les poussins et débutants à 14 heures, du stade.

Information. — Le bureau directeur envisage de remettre en route une équipe senior et minime. Pour cette dernière, si des jeunes ont envie de participer à cette équipe, ils sont invités à se faire inscrire, ou prendre des renseignements, le mercredi entre 15 heures et 17 heures. Voir M. Barbé, au stade.

SAINT-MACAIRE 19/5

Appel des cent

Le groupe local rappelle que le samedi 20 mai, à 18 heures; à la salle des fêtes de Saint-Macaire (et non à la mairie), aura lieu une soirée débat de l'Appel des cent sur le thème : « Les progrès de la science risquent-ils de mettre l'humanité en péril. » Deux chercheurs de l'université de Bordeaux animeront le débat. Un groupe d'enfants chantera la paix. (il s'agit d'un groupe de Landiras, la chanterie la Colombe. Une pause sandwiches et une table de presse est prévue.

Revoir carnaval

Ce soir, au Prieuré, à 21 heures, les trois associations organisatrices du carnaval (Prieuré, conseil des parents d'élèves et écoles de musique) invitent Macariens, amis et voisins à la projection du film vidéo réalisé par Robert Labadie durant cette grande fête de mars dernier.

Des photo seront également exposées : n'hésitez pas à apporter les vôtres.

Le verre de l'amitié sera offert à cette occasion.

Fêtes de la Saint-Jean 22/5 un programme éclectique

Comme chaque année, les festivités de la Saint-Jean auront lieu le troisième week-end de juin (16, 17, 18, 19 juin).

Cette fête de la Saint-Jean donnera le coup d'envoi d'une période riche en manifestations diverses. En effet, peu de temps après la Saint-Jean, auront lieu : la fête de la musique (21 juin), le feu de Saint-Jean (24 juin), la fête révolutionnaire (25 juin), la nuit du cinéma révolutionnaire (1^{er} juillet). Donc une quinzaine chargée et pendant laquelle on n'aura pas le temps de s'ennuyer.

Les rendez-vous traditionnels de la Saint-Jean seront encore présents cette année avec un repas dansant le vendredi soir, un bal disco le samedi soir, les concours de pêche, pétanque, manille et la troisième édition des courses de trottinettes.

Quelques nouveautés tout de même avec le bal à papa et le toro de fuego qui auront lieu le dimanche soir au lieu du lundi soir, ceci pour essayer de faire participer davantage de Macariens.

Le lundi soir, après un apéritif d'honneur, une animation musicale sera proposée en soirée et sera assurée par deux jeunes Macariennes. A noter aussi sur les bords de Garonne, le retour du ball-trap.

Du nouveau également avec l'organisation par le comité des fêtes et l'école de musique Ardilla d'un apéritif concert le dimanche aux environs de 18 heures au cours duquel les amateurs d'opérette seront comblés.

Lors d'un prochain article, nous reviendrons plus en détail sur le pro-

gramme de ces festivités. Les inscriptions pour les courses de trottinettes réservées aux jeunes de 10 à 15 ans, filles et garçons, auront lieu à partir du lundi 22 mai à la pharmacie Cambillau, auprès de Jean-Loup Dutreuilh. Comme chaque année, des membres du comité des fêtes passeront pour effectuer la quête en ville. Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil à ces bénévoles et nous espérons que ce programme varié incitera les Macariens à sortir.

/SAINT-MACAIRE 22/5

ASM / FOOTBALL

Vers la renaissance

Après une année passée à son plus bas niveau d'étiage, depuis plus de vingt ans, l'Amicale Sportive Macarienne va tenter de se reprendre sur de nouvelles bases : tel est l'enjeu de l'assemblée générale qui se déroulera à la mairie, mercredi 24 mai, à 21 heures.

Rappelons-nous à grands traits la situation de juin 1988 : disparition de l'équipe seniors, fléchissement des effectifs de l'école de football, recours au maire pour la présidence et seuls points positifs, renaissance d'une équipe juniors et perspectives de maintien d'une formation vétérans.

Le 8 juillet, une assemblée générale extraordinaire constate la situation et tente d'en analyser les causes pour situer les remèdes. L'histoire nous dira plus tard lequel des deux grands facteurs a été déterminant : la raréfaction des dirigeants et des cadres techniques affectant globalement les petits clubs ou les dissensions internes aux responsables macariens, gravitant autour de la personnalité de l'un d'entre eux.

Durant la saison qui s'achève, l'école de football, animée par MM. Barbe, Laronze et François a retrouvé un effectif dépassant la quarantaine de joueurs. Il est probable que l'an prochain pourront évoluer deux équipes de débutants, deux de poussins, une de pupilles et une de minimes. Et, fait à noter, les parents ont

parfaitement assuré par roulement les transports nécessaires aux déplacements.

L'équipe juniors, conduite par Frédéric Daubisse, s'est heurtée à un meilleur niveau des équipes concurrentes et sa toute première année d'existence l'explique aisément. Les quelques faiblesses en termes de discipline et de ténacité ont été largement compensées par l'ambiance de large camaraderie qui a fini par souder un groupe cohérent. Ils se retrouveront dix-huit l'année prochaine sous les couleurs de l'ASM : de leurs rangs, devrait se dégager un arbitre pour le club et des cadres supplémentaires pour l'école de football.

La formation vétérans, prise en charge par M. Pasqualetto, s'est maintenue en s'alliant à Saint-Pierre-d'Aurillac. Là aussi, l'ambiance est plus que cordiale et sans nul doute les aînés ont encore de beaux jours devant eux. Restent les deux conditions à remplir pour amorcer une véritable renaissance de l'ASM : la reconstruction d'une équipe première et le renforcement du comité directeur.

En ce qui concerne les seniors, le retour de Jean-Loup Dutreuilh comme entraîneur de l'équipe première, constitue un sérieux gage de crédibilité pour l'avenir. D'ores et déjà, ce dernier a pu doter de titulaires les six mutations autorisées, dé-

gager quatre retours sans mutation et un retour au club. Quatre candidats supplémentaires ont réservé leur réponse, mais la reconstruction de la « première » est acquise.

Pour ce qui est des dirigeants, le problème est sans nul doute plus délicat. Le président a proposé d'abord de n'exclure personne comme de ne refuser aucune bonne volonté qui se manifesterait lors de l'assemblée générale : en situation de faiblesse, il paraissait un peu suicidaire de sélectionner les énergies disponibles même si elles sont difficiles à juxtaposer. Le bureau actuel l'a suivi sur cette voie en recherchant de nouveaux venus, extérieurs aux dissensions passées et capables, d'apporter des compétences supplémentaires. Ont d'ores et déjà accepté de contribuer au comité directeur quatre personnes, dont deux parents de membres de l'école de football.

Ce n'est pas encore suffisant, mais l'administration du club pourrait être ainsi solidement assurée. Il n'est resté pas moins que toutes les personnes désireuses d'apporter leur concours seront les bienvenues. D'ailleurs, toutes les personnes attachées à la cause de l'ASM, anciens et nouveaux joueurs, sont cordialement invités à participer à l'assemblée générale du mercredi 24 mai (21 heures à la mairie).

Appel des Cent

■ « Déclarer la paix comme droit de l'homme, c'est choisir la vie, c'est choisir l'humanité et ses espérances. » Le 20 mai, à 18 heures, à la mairie de Saint-Macaire, le groupe local de l'Appel des Cent invite la population à participer à une soirée-débat sur le thème : « Le développement de la science risque-t-il de mettre l'humanité en péril ? »

Deux scientifiques, chercheurs au CNRS animeront le débat. Il s'agit de Michel Quintard et Michel Pouyllau, tous deux chercheurs à l'Université de Bordeaux. Ce débat sera suivi d'une pause sandwiches en musique, puis qu'un groupe d'enfants viendra chanter la paix.

Les fêtes du Bas-Pian



M. Ducau, le président Lagahuzère, M. Billa arrivent en calèche au Bas-Pian (Photo J. Sanche)

Les fêtes du Bas-Pian se sont déroulées dans d'excellentes conditions ayant bénéficié d'un temps magnifique. Toutefois, comme le rappelait le président Lagahuzère, il faut encore déplorer, comme dans les autres villages, la désaffection du samedi soir au profit des boîtes. Ainsi va le siècle !

Voici les numéros gagnants de la souscription du Bas-Pian : 206

- 357 439 594 661 728 776 904
- 911 955 1197 1207 1303 1350 1527
- 1704 1772 1784 1828 1838 1961 1974
- 1981 2017 2166 2199 2253 2304 2377
- 2378 2549 2562 2796 2943 2987 3165
- 3295 3390 3499 3580 3590 3809 3885
- 3954 3985.

Numéros de la collecte du Bas-Pian : 36, 114.

Lots à retirer chez Garbay Cycles jusqu'au 15 juin.

Mobilisation à partir du 17 juin

Après avoir pris tous les engagements nécessaires, le Comité macarien du bicentenaire peut désormais présenter le programme qui, à la charnière de l'été, constituera chez nous le point fort de la commémoration du bicentenaire.

Chacun sait que, grâce au travail patient du responsable de la publication, la feuille du bicentenaire entretient chaque mois la mémoire de l'événement. Le quatrième numéro vient d'être gracieusement mis à disposition des intéressés qui se recrutent dans un rayon de 50 kilomètres autour de Saint-Macaire. C'est dire son intérêt, déjà signalé dans nos colonnes, qui consiste à mettre en relation la marche des événements locaux signalés par les archives et la succession des grands moments nationaux.

En cours depuis le 10 avril. — Exposition au Musée régional des postes consacrée à la poste pendant la Révolution, thème qui s'imposait à l'évidence.

A partir du 17 juin. — Ouverture dans la mairie à l'occasion des fêtes de la Saint-Jean d'une triple évocation de la naissance de notre république : les principales étapes de 1789, « l'année sans pareille », repliée en trente-deux panneaux sous l'égide du ministère des affaires étrangères; la vie quotidienne à Saint-Macaire pendant la Révolution, véritable reportage s'attachant à reconstituer le contexte de l'époque, depuis l'évolution du prix du pain jusqu'au remplacement des acacias des allées par des tilleuls, meilleurs symboles de liberté; un député macarien à la Convention, François Bergoeing, et son parcours surprenant depuis l'hôpital Saint-Etienne jusqu'au royaume de Naples en passant par le constat du décès de Louis XVII.

Le 17 juin également, sauf contretemps dans les délais, lancement d'une flamme postale provisoire en souvenir de François Bergoeing, en présence de son descendant le plus direct, universitaire Nantais, qui prépare la biographie de son aïeul (publication probable à l'automne).

Dimanche 25 juin. — En matinée, reconstitution d'une fête révolutionnaire en costume d'époque par les Macariens eux-mêmes, d'après un compte rendu détaillé d'origine (pour

les précisions concernant les costumes, se reporter à la feuille du bicentenaire).

A midi, banquet républicain organisé par le groupement des associations macariennes sur la place de Tourny, ancienne place de l'Égalité, avec animation dansante et jeux depuis le théâtre de la Nature (participation aux frais : 89 francs bien sûr, pour le menu suivant : jambon de pays, melon raflaïchi, pintadeau rôti, pommes persillade, salade, coupe de glace, café et vin rouge à volonté).

Samedi 1^{er} juillet. — En soirée, sur l'esplanade des Grottes, nuit du cinéma révolutionnaire, organisée en collaboration avec le Ciné-Club Jean Vigo et projection des « Mariés de l'an II », avec Jean-Paul Belmondo et Marlène Jobert, puis la « Nuit de Varennes » d'Ettore Scola (participation aux frais pour les deux séances : 20 francs).

Vendredi 7 juillet. — Salle François-Mauriac, présentation par le café-théâtre l'Onyx d'une revue en bordeluche de Guy Suire, « les Duffisson sous la Révolution » ou les événements locaux vus par des Gascons du peuple avec toute la façon de qui les caractérise (deux séances à 20 h 30 et 22 heures, en raison de la limitation du public; participation aux frais : 25 francs).

Samedi 13 juillet. — Repas en plein air et bal traditionnel organisés par le Comité des fêtes sur l'esplanade des Grottes (complément encore possible).

Enfin, le 4 août, la balade nocturne dans le vieux Saint-Macaire, préparée par le mouvement de sauvegarde, s'attachera à évoquer l'abolition des privilèges ! Nous en reparlerons.

D'ores et déjà, les réservations peuvent être effectuées pour le banquet républicain comme pour la soirée café-théâtre, auprès de la pharmacie Cambillau, tél. 56.63.03.91 ou de l'horlogerie Lacampagne, tél. 56.62.36.26.

Reste l'appel à la mobilisation pour le 25 juin, date à laquelle le maximum de Macariens costumés sont souhaités (pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de mairie, tél. 56.63.03.64 auprès de Louis Tremea).

La feuille du Bicentenaire

Le numéro quatre de la feuille du Bicentenaire est paru ! Toujours plus riche en événements sont présentés cette fois : les nouvelles politiques, la Sénéchaussée de Guyenne, des recettes d'eau-de-vie, une nouvelle chanson sur le mai, des nouvelles de Guyenne et du Royaume ainsi que de Saint-Macaire, le confiturier royal... entre autres. Qu'on se le dise !

Le nouveau receveur

22/5

Le bureau de poste de Saint-Macaire est depuis déjà quelques semaines, piloté par un nouveau receveur des Postes télécommunications et espaces de communications, M. Meyer. Son arrivée coïncide avec le lancement effectif des travaux de restructuration des locaux, incluant à la fois la reconstruction sur la rue de l'Hospice, du centre de tri cantonal, l'extension et modernisation du bureau de poste et la refonte complète du logement de fonction à l'étage.

Survenue plus tôt que prévu, la nomination de M. Meyer n'a pu que le réjouir, puisque ce Girondin d'origine, longtemps implanté à Saint-Sulpice-et-Cameyrac, regagne ses bases naturelles depuis les Deux-Sèvres. Les travaux en cours l'ont contraint à résider provisoirement à Saint-Pierre-d'Aurillac en compagnie de son épouse, institutrice, puisque ses enfants ont atteint l'âge adulte.

Mettant à profit la prochaine mise en service d'une unité fonctionnelle complètement remise à jour, M. Meyer s'est fixé comme objectif de contribuer à la diversification des services apportés par la poste, depuis l'épargne jusqu'à la philatélie en passant par les prêts aux collectivités locales.



M. Meyer en conversation avec René Lagahuzere, conseiller municipal (Photo J. Sanche)

Sans nul doute que par ailleurs, le nouveau receveur, passionné de football, saura trouver les voies lui permettant de s'intégrer à la vie locale hors l'univers du service public.

Dans tous les cas, le Conseil municipal a d'ores et déjà officiellement souhaité la bienvenue à M. et M^{me} Meyer, au nom de tous les Macariens, lors d'une manifestation de sympathie qui s'est déroulé le 6 mai dernier.

Club de l'Amitié

Le club de l'Amitié informe ses adhérents que la fête des anniversaires aura lieu le mercredi 24 mai, à 15 heures, au siège du groupe scolaire. Il vous informe également qu'une sortie aura lieu le jeudi 8 juin à Cologne dans le Gers, où diverses visites sont prévues, le repas étant pris dans une maison familiale de cette cité.

ECOLE DE MUSIQUE

La fièvre des grands jours

La 4^e Nuit de l'école de musique se tiendra le samedi 27 mai, à 20 h 30, à la salle François-Mauriac



La Répétaoulière de l'école de musique lors de la 3^e Nuit 1988 (Cliché «Sud-Ouest»)

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie le jeudi 25 mai, à 21 heures. A l'ordre du jour : réception du conseiller général, compte rendu syndicats intercommunaux, questions diverses.

Comme d'habitude, les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

Tous les élèves de l'école de musique préparent activement depuis plusieurs semaines leur gala de fin d'année. De quoi donner le grand frisson en solo, duo ou formation, plus de 100 élèves pratiquant un éventail d'instruments qui ne cesse de s'élargir, il vaut mieux aimer la musique et ne pas compter son temps...

Cette année, ce gala s'annonce encore plus attractif avec la présence d'une nouvelle classe d'accordéon sous la «houlette» de Michel Macias mais aussi grâce à la grande formation de cuivres Big Band récemment constituée et entraînée par Jacques Gratecap qui vous fera vibrer sur les grands classiques de jazz.

Enfin, c'est maintenant une habitude, ce sera l'occasion très attendue pour des groupes de jeunes musiciens de venir présenter leur dernière composition. Une soirée à ne pas manquer sous aucun prétexte pour les parents, amis, mélomanes et... musiciens.

Pour clôturer, un grand bal per-

mettra de terminer la nuit avec tous les musiciens présents.

L'entrée est libre et gratuite. Sur place, buvette et pâtisseries vous permettront de passer sans aucun doute un agréable soïée. Début de l'audition des élèves de 20 h 30 précise, en raison de la consistance des programmes.

Conciliateur

Les personnes désirant solliciter les services du conciliateur sont invitées à prendre rendez-vous par écrit auprès du secrétariat de la mairie qui transmettra et qui pourra vous donner de plus amples renseignements.

Deuxième grand moment: le duo de Mozart interprété par M^{me} Daugreuilh, accompagnée par l'excellent Christian Vieussens, qui a d'ailleurs troqué à l'entracte sa flûte contre le fifre, pour un moment de « ripataoulère » avec ses complices Michel Hilaire, P. Lanel et H. Turjman.

DE MERVEILLEUX PETITS BOUQUETS

Plus émouvants peut-être ont été les petits bouquets de pianistes au doigté déjà prometteur, contrarié parfois par un tract bien compréhensible. « Run away river », « le Jongleur », avec une mention spéciale pour le duo des très jeunes Marion Poutays (au piano) et Vincent Thomas (à la batterie) qui ont interprété « D'un wigwam » avec brio,

ECOLE DE MUSIQUE

Salle comble pour le concert de fin d'année

Samedi soir l'école de musique Ardilla a présenté son traditionnel concert de fin d'année devant une salle archi-comble



Une salle archi-comble pour le concert de l'école de musique

Les élèves de l'école de musique Ardilla ont obtenu un triomphe, samedi soir, à la salle des fêtes François-Mauriac. Pour plusieurs raisons...

La première est l'impeccable organisation qui a régné tout au long de la soirée. La seconde est la qualité du spectacle, due au talent des élèves. Accompagnés par leurs professeurs, ils ont prouvé qu'avec de bons maîtres, la valeur n'attend pas le nombre des années !

Des points forts durant ce concert: le petit Big Band... qui deviendra grand si ses éléments lui prêtent vie !

« Nous travaillons beaucoup, confiait Jacques Gratecap à l'entracte. Je suis très satisfait de ce premier résultat ! Je suis sûr que l'ensemble se bonifiera au fil du temps... »

Une soirée au cours de laquelle le public, venu très nombreux malgré une finale de rugby télévisée, a aussi voyagé: à la New-Orléans, avec le Big Band, en Amérique du Sud, avec notamment « Aujourd'hui c'est carnaval », du côté de Joinville-le-Pont avec l'accordéon de V. Antoine.

Toutes les têtes pensantes d'Ardilla étaient là: Jacques Gratecap, bien sûr, mais aussi Jacques Aymonino, Michel Macias... et bien d'autres, sous l'impitoyable objectif de M. Billa, maire, qui a assisté à cette soirée, où en raison de la chaleur intérieure et extérieure, la buvette n'a pas chômé ! Pour la quatrième fois, l'école de musique Ardilla gagné son pari !



Le tout nouveau big-band: l'une des fiertés de Jacques Gratecap. (Photos B. Lafon, « Sud-Ouest »)

BERNARD LAFON

Le budget primitif

Fonctionnement 1989. — La section de fonctionnement est équilibrée à hauteur de 4 319 634,47 F, soit une augmentation inférieure à 1 % par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement effectuées en 1988.

Les frais de personnel constituent comme à l'accoutumée le plus gros poste, avoisinant une part de 37 % du volume des dépenses. En réalité, si l'on soustrait les vacations attribuées aux pompiers et remboursées par le département, les emplois communaux ne représentent que 32 % des dépenses.

Vient ensuite en importance le coût de la vie quotidienne de l'institution municipale pour 27 % des dépenses. L'entretien du patrimoine communal en termes de voirie, d'éclairage public ou de bâtiments, la gestion du secrétariat de mairie en termes de photocopieuse ou de frais postaux, les consommations des équipements publics en termes d'électricité ou de gaz, tout cela relève de la maintenance au jour le jour. Exemple à ce poste, a été prévu le contrat d'entretien du chauffage de la salle François-Mauriac.

Enfin, les participations versées à ces organismes extérieurs justifient 22 % des dépenses. La contribution municipale au service d'aide sociale se maintient au voisinage de 100 000 francs et la contribution au service d'incendie proche de 50 000 francs. Les subventions aux associations atteignent toujours 5 % du budget de fonctionnement, avec une dotation de 10 000 francs pour le Comité macarien du bicentenaire. Par contre, les participations aux syndicats intercommunaux progressent de 19 % en raison de la progression des travaux d'assainissement, de la création d'un poste permanent d'animateur à la maison de pays et de la constitution du Syndicat de lutte contre l'incendie.

Le solde correspond au remboursement des intérêts des emprunts contractés : la dette actuelle de la commune par rapport aux recettes réelles de fonctionnement atteint 21 %. Les recettes proviennent pour 44 % de l'imposition (35 % pour les seuls impôts locaux) pour 30 % des dotations de l'Etat et pour le solde des recettes liées aux services communaux (restaurant scolaire, taxe ordures ménagères, loyers communaux, remboursement vacations pompiers, etc).

En fait aucun autofinancement ne peut être dégagé pour tout nouveau programme d'investissement puisque cette année se fait sentir fortement l'écart entre les recettes de surtaxe eau-assainissement et les charges re-

latives à l'installation ou le renouvellement de ces deux réseaux. Une discussion s'ouvre alors à l'initiative de M^{me} Thomas et M. Cadi pour s'interroger sur la pertinence du maintien des impôts locaux à leur même niveau depuis plusieurs années, ceci pour prendre en compte l'augmentation de la facture d'eau des Macariens.

Le budget de fonctionnement est finalement adopté à l'unanimité.

Investissement 1989. — La section d'investissement, prévue au niveau de 3 247 919,77 F, intègre 2 850 000 francs d'opérations nouvelles. Vient en premier lieu un programme de 1 135 000 francs pour la quatrième tranche de renouvellement du réseau d'eau potable liée à l'assainissement, très largement couverte par une subvention du département.

Vient ensuite un programme de 732 948 francs pour la mise à jour des équipements et de l'entretien du groupe scolaire, pris en charge à 35 % par l'Etat dans le cadre de la DGE. L'enveloppe du fonds départemental d'aide à l'équipement des communes a été affectée à la réfection de la rue d'Aulède pour un programme de 460 000 francs. Enfin, l'achèvement de la réhabilitation des logements communaux et de la toiture de l'ancienne perception, justifie une rallonge de 200 000 francs.

Restent une prévision d'achat d'immeuble et terrain de 250 000 francs (Sacré-Cœur ou terrain face aux Grottes par exemple) et une enveloppe de 71 000 francs pour l'acquisition d'une nouvelle photocopieuse. Il est à noter que sur ce point, le choix du Conseil s'est porté sur un matériel Konica, à l'unanimité moins une voix pour Minolta. La qualité du service rendu durant l'utilisation de la précédente photocopieuse et le dépannage traité pendant quatre mois en attente de renouvellement ont joué en faveur de Konica.

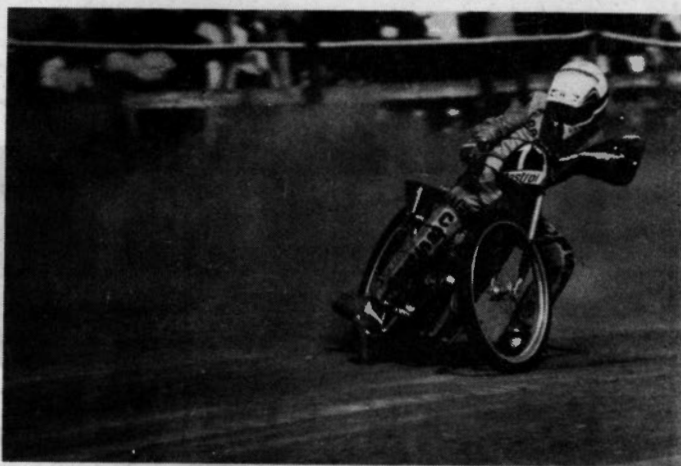
Il est par ailleurs évident que la réalisation de ces objectifs nécessite un nouvel emprunt donc une étude plus fine en commission avant sa conclusion en fonction des prévisions de recettes surtaxes eau et assainissement.

Décisions diverses. — Le Conseil municipal a renoncé à l'unanimité à son droit de préemption sur les ventes Jimenez (rue de Verdun), Volckaert (rue de l'Eglise), Pasqualetto (allées de Tourny) et Noget (rue Saint-Denis).

Le Conseil à l'unanimité a accordé l'exonération de la taxe sur les spectacles au Moto-Start-Club macarien pour sa manifestation du 3 juin prochain.

GRASS-TRACK 4/6

Le premier de la saison samedi en nocturne



Le grass-track : un sport mécanique toujours aussi spectaculaire et prisé du public (Photo «Sud-Ouest»)

Clôture de la saison à l'ASM

Samedi 3 juin. — A partir de 14 h 30, les responsables de l'ASM organisent le traditionnel tournoi de fin de saison de l'école. Tous les clubs sont cordialement invités, déjà quelques uns ont répondu favorablement.

Les éliminatoires et les finales se feront dans l'après-midi. Le club dispose de quatre terrains pour débutants, et de trois pour le football à 7 poussins et pupilles.

6 coupes seront en jeu par catégories. Qui seront remises à l'issue de rencontres.

Et pour clôturer la journée, le bureau de l'ASM offre à ses jeunes pousses et à leurs parents un repas bien gagné, car avec l'effectif départ, et l'effectif de fin de saison ainsi que les bons résultats obtenus. L'ASM se félicite d'avoir réussi à maintenir son école.

Pendant la soirée, les photos seront mises à disposition des parents.

Dimanche 4 juin. — A 18 heures, rendez-vous au stade des membres qui ont participé aux quines de l'ASM, apéritif et repas clôturant la fin de la saison.

Voici quelque temps déjà que le président du Moto Start-Club Macarien, Michel Dufourc, et son équipe de bénévoles s'activent pour la préparation de leur grass-track annuel. Celui-ci se déroulera samedi en nocturne sur la piste Michel-Paris, dès 21 heures.

Le Moto Start-Club Macarien, qui entre dans sa onzième année d'existence, présentera au public toujours plus nombreux un plateau de pilotes de bonne qualité venant de sept nations différentes. Au total, ce sont douze pilotes étrangers qui en découvriront en formule tournante face à six pilotes français qui seront plus que des faire-valoir : n'est-ce pas MM. Blondy, Hilaire, Yannoto, Comblon, Pages...

Parmi les étrangers, nous noterons la présence des Anglais Marvin Cox, Peter Read, Tim Fey, le Suisse Marcel Gerhard, le Tchèque Peter Kucera, le Danois Bent Jorgensen, le Hollandais Upprie Bos, les Allemands Joakim Reitzel et Uwe Gessner.

Nul doute que les vingt-cinq courses seront serrées et donneront lieu à de beaux duels. Pour compléter le programme, les spectateurs auront droit à trois manches du championnat de France des side-cars. Les essais se dérouleront de 18 heures à 19 h 30, la

présentation des coureurs à 20 h 30 et le début des épreuves à 21 heures.

Tout sera prêt pour ce premier grass-track de la saison et la pluie de ces derniers jours, même aussi légère qu'elle soit, aura assoupli l'anneau de vitesse, qui vibrera une fois de plus des exploits des «mangeurs d'herbe».

CAMPING DES REMPARTS

C'est officiel !

La veille de Pentecôte, le temps capricieux et les nombreux départs en week-end pouvait laisser penser que l'inauguration du camping des Remparts ne connaîtrait pas l'ampleur souhaitée par l'Office macarien du tourisme.

Les caravaniers de l'Auto-caravaning Camping-club de France étaient de toute façon bien présents pour donner à la manifestation tout le relief voulu. Leur séjour à Saint-Macaire devait d'ailleurs se révéler des plus positifs, malgré un malentendu pour la visite de l'un des chais viticoles des côteaux. Mais grâce à l'accueil assuré par les animateurs du camping, nul doute qu'ils repasseront nombreux par notre cité et le pays macarien.

Toujours est-il qu'à l'heure dite, en l'absence excusée du sous-préfet et du conseiller général du canton, le président du comité départemental du tourisme, par ailleurs sénateur de la Gironde, Marc Bœuf, arrivait sur les lieux pour se joindre aux représentants de la plupart des communes du pays macarien et bien sûr des élus municipaux de Saint-Macaire.

Alain Falissard, responsable du suivi du projet, présenta les installations qui permettent de justifier pour le camping des Remparts le label deux étoiles. Il rappelle les difficultés de conception du bloc sanitaire liées au caractère inondable de la zone et à la protection du site. La qualité du bâtiment a largement été plébiscitée par les campeurs de la première saison en 1988, comme d'ailleurs la singularité du lieu se déployant au pied des remparts médiévaux et la proximité des services de première nécessité.

C'est d'ailleurs à partir de ces éléments que dans son allocution, Marc Bœuf devait insister sur la carte que



Marc Bœuf, entouré du maire, de l'architecte du bloc sanitaire, et d'Alain Falissard, tente d'attirer l'attention de la porteuse de ciseaux, devant la haie d'honneur des caravaniers sous parapluies (Photo J. Sanche)

Saint-Macaire pouvait jouer face au profil de la demande actuelle : séjour plus courts, contenu plus culturel.

Le président du Syndicat de pays devait au préalable démontrer combien l'opération pouvait s'inscrire dans une dynamique d'hébergement à l'échelle du canton. Le camping pourra devenir à terme l'une des bases de diffusion de consommateurs sur l'ensemble du pays macarien.

Quant au maire, il avait en introduction insisté sur la double fonction du camping qui, en amont de sa vocation d'accueil, justifie une reconquête par les habitants de Saint-Macaire de l'usage des bords de Garonne, aire de loisirs et poumon de verdure pour les occupants de la vieille ville.

D'ailleurs, l'intérêt porté par les as-

sociations ou les particuliers macariens, à l'esplanade des Grottes, sous l'impulsion de Francis Bouey, n'est plus à démontrer. Rien ne s'oppose, loin de là, à ce que ce type d'utilisation se développe.

C'est ainsi qu'en fin de journée, l'ancienne guinguette accueillait un bal gratuit que les Macariens boudèrent plus ou moins. La température et l'insuffisance d'information semblent avoir découragé une partie des plus volontaires. Il n'empêche que l'esplanade resta occupée jusqu'à 4 heures du matin.

Alors, à très bientôt pour l'ouverture du camping le 15 juin prochain et la prochaine manifestation aux Grottes rassemblant les adhérents de la pétanque le 11 juin.

Grass-track

international

de Saint-Macaire

8 nations.
25 courses.
40 pilotes.

**Championnat de France
de side-cars
500 cc et juniors.**

**Essais de 17 h 30 à 19 h 30
Présentations des pilotes : 20 h 30.
Début des épreuves : 21 heures.**

Les mangeurs d'herbe à Saint-Macaire

A Saint-Macaire, samedi soir, première manche inter au sein de la Ligue motocycliste régionale de Guyenne

Importé d'Angleterre aussitôt après la guerre, le grass-track a rapidement pris racines dans notre région. Après plus de quarante ans d'existence, ce sport mécanique n'a pas une seule ride et suscite toujours le même engouement auprès d'un public passionné pour les sensations fortes. Si La Réole fut l'un des premiers temples, d'autres villes lui emboîterent le pas. Et notamment Langon. Le parc des Vergers fut un haut lieu des mangeurs d'herbe comme sont surnommés les pilotes de grass-track. Voué depuis quelques années à d'autres manifestations, il devint en même temps le linéol du grass-track dans cette ville. Malgré les efforts du club local, la piste de Mazères par manque d'infrastructures n'a jamais remplacé le parc des Vergers.

Le crépitement des machines, l'odeur du méthanol et de l'huile de ricin, ont traversé la Garonne pour se fondre à Saint-Macaire. Sur la rive droite du fleuve, le grass-track a trouvé preneur en la personne de deux pilotes : Serge Tauzin et Michel Dufourc. Avec une équipe de bénévoles, dont le regretté Michel Paris, est né voici onze ans le moto Start Club Macarien. Cette équipe fit sortir de terre un anneau de vitesse, dont la distance avoisine les 600 mètres.

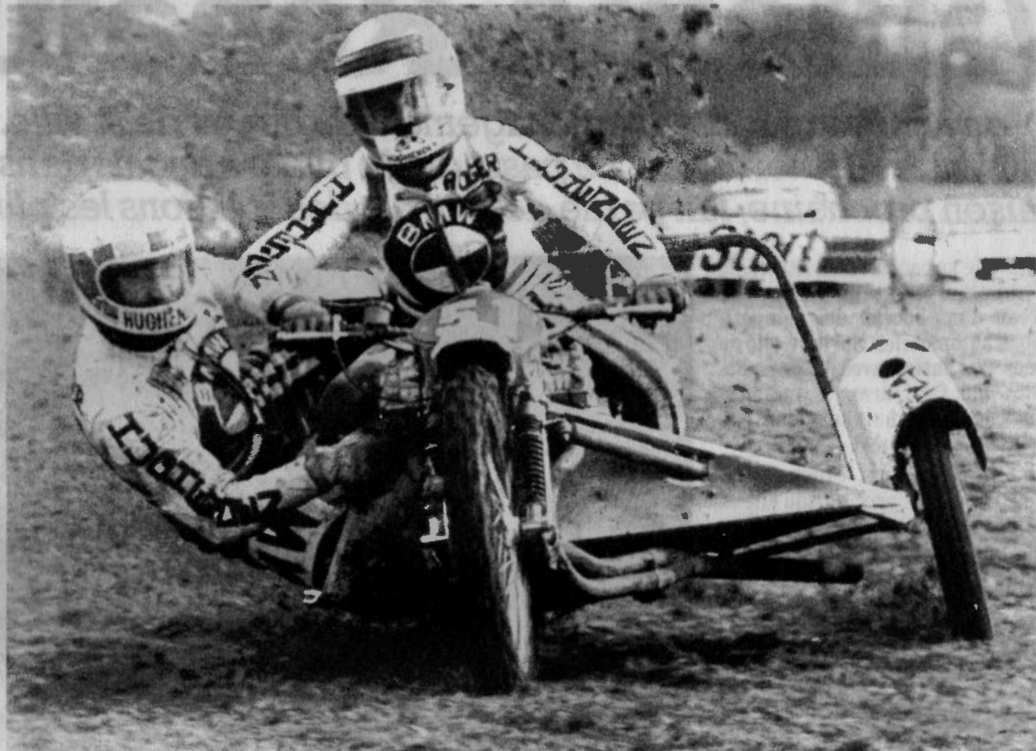
Il ne restait plus, qu'à engager les pilotes pour lancer le premier grass-track en 1978. Quelques années plus tard, l'éclairage définitif fut installé, permettant d'instaurer des nocturnes. Serge

Tauzin, victime d'un accident assez grave, dut abandonner la compétition. Il fut le premier président du Moto Start Club Macarien. Aujourd'hui, il a passé le relais à Michel Dufourc dit le Pingouin. Ce pilote est auréolé d'un beau palmarès en 500 inter. Il collectionne les trophées sur les étagères de sa salle à manger !

Présenter un plateau d'étrangers n'est pas chose facile. Les pilotes sont fort sollicités dans leur pays. Même en s'y prenant à l'avance, les organisateurs ne sont pas assurés d'avoir les meilleurs. Au dernier moment, le téléphone va fonctionner souvent entre l'Angleterre, et l'Allemagne et notamment. Un plateau de bons pilotes, cela coûte cher. Lorsque les comptes sont terminés, les organisateurs arrivent juste à couvrir les frais.

Pour ce onzième grass-track, sept nations seront représentées, avec un total de douze pilotes étrangers, en formule tournante, et six pilotes français. Ces derniers, depuis quelques années, parviennent à se hisser au niveau des meilleurs : les Blondy, Hilaire, Yannoto, Comblon, Pages... Le grass-track, comme les autres disciplines sportives, a maintenant son école de pilotage.

Le premier tour du championnat de France s'est déroulé le 21 mai aux Artigues-de-Lussac. Parmi les étrangers engagés à Saint-Macaire ce samedi 3 juin : Marvin Cox, Peter Read, Tim Fey (Angleterre), Joakim Reitzel,



Les side-cars : ils seront samedi à Saint-Macaire (Photo « Sud-Ouest »)

Uwe Gessner (Allemagne) le Marcel Gerhard, le Danois Bet Tchèque Peter Kucera, le Suisse Jorgensen, le Néerlandais Upprie

Les épreuves à venir

■ Le 10 juin : Morizes (nocturne inter); 18 juin, Saint-Denis-de-Pile (international); 25 juin, Sainte-Colombe-de-Lauzun (international); 2 juillet, La Réole, (international); 13 juillet, Marmande (nocture inter); 27 août, La Réole (finale du championnat d'Europe); 2 septembre, Artigues (nocture inter).

Vos... Vingt-cinq courses seront au programme, dont trois manches du championnat de France side-cars ; spectaculaire ! Les essais se dérouleront de 18 h à 19 h 30. Présentation des coureurs à 20 h 30. Début des épreuves à 21 heures, Le spectacle est assurée à l'avance ce samedi, à Saint-Macaire.

JEAN-CLAUDE DUPOUY

Samedi 3 juin 1989
EN NOCTURNE

GRASS-TRACK : MOTO START-CLUB**L'Anglais Marvin Cox lauréat***La 11^e édition a connu un réel succès*

Le crépitement des machines, les clameurs du public se sont tues. Le 11^e grass-track organisé par le Moto Start-Club Macarien a vécu. Il a été digne de ses devanciers.

Malgré la douceur des bords de Garonne, les fans du grass-track se sont déplacés en masse. Plus nombreux que l'an dernier. C'est la constatation faite par les organisateurs. Le grass-track de Saint-Macaire est aussi le premier dans la région. Le public est avide de découvrir des « nouveautés » qui en découleront avec les valeurs confirmés sur les pistes de la région, jusqu'en septembre, et surtout lors de la finale du championnat d'Europe, le 27 août, à La Réole.

Engagés dans leur pays (Angleterre et Allemagne), les grandes personnalités du grass-track inter étaient absentes cette année à Saint-Macaire. Pour le spectacle, ce ne fut pas plus mal. Les pilotes étant d'égale valeur, le public a assisté à des manches où la bagarre fut permanente. Ces pilotes, à la recherche de contrat, désirent se faire connaître des organisateurs.

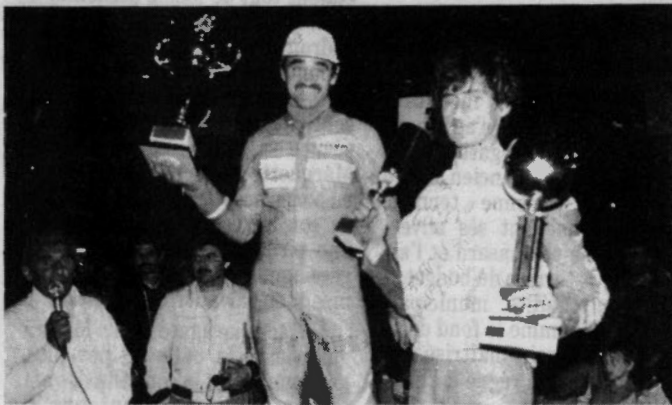
Ce plateau était vraiment international puisque s'étaient joints aux nations habituées deux Italiens, Mauro Raisa et Franco Musato, et surtout un Argentin, Juan Carlos Cuzzio. Les maîtres incontestés du grass-track restent, avec les Allemands, les Anglais. C'est avec beaucoup de brio et de maîtrise que le Britannique Marvin Cox a succédé à son compatriote Simon Wigg, sur la piste Michel-Paris. Les spectateurs ont poussé un « cocorico » avec la présence, en finale 500 cc inter, du Marmanais Christian Yannotto. Le Réolais Th. Hilaire n'a pas eu de chance pour avoir chuté, lors de la neuvième manche et dans la deuxième demi-finale. Chute sans gravité, comme celle du local Patrice Auffret et de l'Italien Franco Musato.

La grande satisfaction de cette soirée vient des juniors. Ces jeunes pleins de fougue nous ont fait assister à trois manches spectaculaires, avec les chutes en prime.

Le grass-track français a de beaux jours devant lui. Les étrangers trouveront leurs maîtres. C'est d'une même voix que Patrice et Jean-Claude Auffret, les pilotes locaux, auxquels s'est joint cette



Les pilotes macariens, J.-C. et P. Auffret, dans le stand en compagnie de leur mécanicien



Cigana et Bernabé vainqueurs des 500 cc inter français (Photos J.-C.D.)

saison Jean-Pierre Dubrana, réclament davantage de courses des seize grass-tracks annuels qu'ils disputent. « Il faut faire connaître ce sport qui est roi en Angleterre. »

Les dirigeants du Moto Start-Club Macarien l'entendent-ils de la même oreille ? Il fallait voir la

fatigue se lire sur leurs visages, à l'issue de trois journées démentielles de préparation. Malgré cela, le Pingouin qui couraient dans tous les sens avait le sourire au bord des lèvres. Lui et son équipe avaient une nouvelle fois gagné le pari.

JEAN-CLAUDE DUPOUY

Centre aéré

Le centre aéré ouvrira ses portes le lundi 3 juillet. Les bulletins d'inscriptions sont à votre disposition, soit à l'école, soit à la mairie. Les inscriptions seront closes le 20 juin.

Enlèvement des déchets de jardins et objets encombrants

Exceptionnellement, un enlèvement des déchets de jardins et objets encombrants de toutes sortes aura lieu le jeudi 8 juin, dans l'après-midi.

Marvin Cox, roi à Saint-Macaire

L'Anglais a succédé à son compatriote Wigg dans la catégorie 500 cm³

Le speaker qui récite sa litanie toute la soirée. Une musique de Moriccone entre chaque course. Les odeurs de méthanol et d'huile de ricin venant se mélanger avec celles des frites et des merguez. Une panne électrique du starter. Le bruit, la poussière et les chutes sans gravité. Ce sont tous ces ingrédients qui font que le grass-track fait de sensations et d'émotions est un sport un peu fou mais qui fait battre le cœur.

« J'ai aimé ce sport dès mon plus jeune âge. J'aime cette sensation. On ne pense pas à l'accident. On s'accroche parfois mais c'est invo-

lontaire ». C'est Patrice Auffret, « régional » de l'étape, qui nous confiait ses impressions avant la course.

Le sociétaire du Moto Start Club Macarien devait chuter au cours de la seconde manche, sans gravité. Ses chances de se qualifier pour le championnat de France des 500 nationaux ne sont pas compromises. Il avait terminé troisième aux Artigues-de-Lus-

sac. Si ce sport est encore méconnu en France, il est très populaire en Angleterre et en Allemagne. Et c'est un Anglais qui s'est taillé la

part du lion et récolte les lauriers sur la piste Michel Paris. Vainqueur de toute les manches et de la finale 500 inter, Marvin Cox est

un digne successeur de son compatriote Simon Wigg, lauréat l'an dernier sur cette piste.

Le Français Christian Iannotto,

vainqueur de deux manches, est venu se placer avec les meilleurs pour la finale. Ce qui a comblé d'aise le public.

500 inter (finale). — 1. M. Cox (Angleterre); 2. M. Gerhard (Suisse); 3. H. Boss (Hollande); 4. T. Forward (Allemagne); 5. B. Jørgensen (Danemark); 6. Ch. Yannotto (France).

500 inter français et nationaux. — 1. Cigana; 2. Bernabe; 3. Tresariou; 4. Valogne; 5. Dupuy; 6. Grand.

Juniors. — 1. Ochoky; 2. Gor-

ret; 3. Mazuel; 4. Dubernard; 5. Berger; 6. Capespine.

Cadets (première série). — 1. Manceaux; 2. Bruni; 3. Marsan.

Cadets (deuxième série). — 1. Tresariou; 2. Gorret; 3. Large; 4. Labezon.

Side-Cars (Manche du championnat de France) 500 cm³. — 1. Lionel et Laurent Sembarey; 2. Régnier-Combeau; 3. Leduc-Fray.



L'Anglais Cox et le Suisse Gerhard sur le podium des 500 cm³ (Photo J.-C. Dupouy, «Sud-Ouest»)

Bicentenaire, mode d'emploi



(Cliché « Sud-Ouest »)

Voici les dernières précisions sur les manifestations qui émailleront, pour l'essentiel, le mois de messidor 1989.

Flamme postale. — La flamme commémorant notre député conventionnel, François Bergoeing, sera lancée le samedi 17 juin, à 15 h 30, sans doute au Musée régional des PTT. Qu'on se le dise !

Expositions. — Les trois expositions c'est-à-dire « 1789 », « la Vie quotidienne à Saint-Macaire pendant la Révolution », et « un Député macarrien à la Convention, F. Bergoeing », seront ouvertes officiellement à la mairie le samedi 17 juin, à 15 h 30. Jean-Pierre Bergoeing, descendant le plus direct du député, sera en principe présent pour ensuite communiquer l'histoire de son aïeul à 18 heures. Mais un heureux événement risque de retarder sa venue...

Reconstitution. — Le dimanche 25 juin, les participants à la reconstitution d'une fête révolutionnaire sont invités à se rassembler place de la Liberté (actuellement place du Général-de-Gaulle), aux accents de « la ripataoulère ». A midi, une allocution sera prononcée depuis le balcon de l'ancien hôtel de ville (aujourd'hui atelier Carrière).

Précédé par les musiciens de « la Rafale », le cortège empruntera les rues des Bancs (rue Carnot), pour déboucher sur la place d'Armes (Mercaidiou), afin de renouveler le serment à

la République, suivi d'un chant. Puis le défilé gagnera la place de l'Arbre-de-la-Liberté pour fixer une inscription et entonner un hymne de circonstance.

Puis, l'on repassera devant l'ancien hôtel de ville pour rejoindre la place de l'Egalité (place de Tourny), où sera effectué une dernière proclamation.

Il sera alors 13 h 30, lorsqu'enfin surviendra l'apéritif.

Banquet. — Les 89 francs de participation permettront de déguster le menu suivant : jambon de pays, beurre; melon rafraîchi; pintadeau rôti; pommes persillade; salade; coupe de glace; café; vin rouge en carafe à volonté. La même participation inclut de multiples prestations : bal avec l'orchestre Caravelle, chants entonnés par la chorale d'Ardilla, jeux improvisés.

Costumes. — Pour le banquet comme pour la reconstitution, les participants sont invités à porter un costume d'époque au choix. Ils trouveront toute la documentation nécessaire au secrétariat de mairie. De plus, conseil et aide pratique peut leur être fournie par M^{me} Cheyron, M^{me} Cassagne ou M^{me} Lacampagne.

Cinéma. — La nuit du cinéma révolutionnaire du 1^{er} juillet se déroulera en plein air sur l'esplanade des Grottes, mais abritée de bâches et dotée d'un buffet et buvette copieusement garnis. Les 20 francs de participation permettront de visionner en

35 mn sur grand écran couleurs « les Mariés de l'An 2 », et « la Nuit de Varennes ».

La nuit du cinéma est produite en collaboration avec le centre Jean-Vigo de Bordeaux et avec le concours du Conseil régional d'Aquitaine.

Café-théâtre. — La revue en bordeluche de Guy Suire « Les Dufissou sous la Révolution », ne peut accueillir qu'un public limité (participation aux frais 25 francs). Deux séances seront par conséquent organisées salle F.-Mauriac, l'une à 20 h 30, l'autre à 22 heures.

Ce spectacle est proposé en collaboration avec le Conseil général de la Gironde dans le cadre de « l'Été girondin ».

Réservations. — Les réservations pour toutes ces manifestations doivent être effectuées auprès de Bernard Lacampagne, horloger au 24, allées de Tourny (tél. 56.62.36.26), d'Arllette Cambillau, pharmacienne au 7, allées des Tilleuls (tél. 56.63.03.91), ou du secrétariat de mairie (tél. 56.63.03.64).

Attention : les inscriptions au banquet seront closes le samedi 17 juin en soirée, le nombre de places au café-théâtre reste limité.

Feuille du Bicentenaire. — Le cinquième numéro est disponible dans les dépôts habituels avec un reportage sur la répartition des commerçants et artisans sur Saint-Macaire en 1789.

COMITÉ DES FÊTES

Les fêtes de la Saint-Jean

Encore une fois, une poignée de volontaires prépare l'édition 1989 des fêtes de la Saint-Jean. Il faut bien reconnaître que depuis quelques années les fêtes foraines ont perdu de leur impact auprès du public et la Saint-Jean n'a pas échappé à ce phénomène. Les causes de cette désaffection sont multiples et diverses, et il semble qu'une grande indifférence s'installe petit à petit au fil des années.

De l'avis des forains, qui sont parmi les premiers concernés, la fête de la Saint-Jean reste une fête intéressante, qu'il est indispensable de conserver.

Chez certaines communes voisines, les fêtes foraines ont disparu et, sans une plus grande mobilisation de la population de notre cité, nous nous dirigeons à plus ou moins long terme vers ce type de situation. La volonté des quelques bénévoles qui préparent cette fête est d'apporter un peu de gaieté et d'animation dans la cité, l'espace de quelques jours. De plus, cette année, la Saint-Jean donne le coup d'envoi d'une période riche en manifestations avec la Fête de la musique, le feu de Saint-Jean, le banquet républicain.

Les festivités commenceront le vendredi soir par un repas dansant animé par l'orchestre de Michel Sorbes. Après une soirée antillaise il y a trois ans, une soirée New Orleans il y a deux ans, une soirée couscous l'an dernier, cette année nous proposons aux Macariens de venir déguster l'un des mets les plus anciens, la poule au pot, chère à Henri IV.

Pour un prix de 70 francs, le menu suivant est proposé : potage, hors-d'œuvre variés, poule au pot avec ses légumes, fromage. Les inscriptions seront prises chez MM. Lacave et Duchamps.

Le samedi après-midi, sur les quais de la Garonne, aura lieu le ball-trap. Puis, le soir, les jeunes pourront danser avec System Music, qui avait déchainé les foules il y a deux ans. Une soirée chaude en perspective pour tous les jeunes qui ont envie de s'amuser !

Le dimanche matin, le traditionnel concours de pêche se déroulera sur les bords de la Garonne à partir de 10 heures. L'après-midi, toujours du ball-trap sur les quais. Vers 17 h 30-18 heures, un apéritif-concert, organisé par le Comité des fêtes et l'école de musique Ardilla, est prévu dans le cadre agréable de la cour du prieuré. Ce concert réunira cinq jeunes artistes lyriques issus du Conservatoire de Bordeaux, qui interpréteront des airs célèbres et connus d'opérettes. Un bon moment en perspective pour tous les mélomanes.

Dimanche soir, Mirage animera le bal à papa. Avancée d'un soir, cette soirée pourra peut-être attirer davantage de Macariens, enfin espérons-le. Vers 23 heures, sera tiré le toro de fuego, puis les amateurs de tangos, valse, etc., pourront continuer à danser.

La journée du lundi reste celle des Macariens, petits et grands, avec le concours de manille (Chez Paulette), de pétanque pour les aînés et les jeux pour les enfants. Après un apéritif d'honneur, vers 19 heures, la Saint-Jean s'achèvera par une animation musicale proposée par deux jeunes Macariennes que nous présenterons dans un prochain article.

En résumé, un programme très varié, auquel il faut ajouter les courses de trottinettes, dont nous reparlerons. Et pendant trois jours, la fête foraine !

La fête des Mères à la maison de retraite



Annie Thomas et Jean-Loup Dutreuilh entourant la doyenne des Macariens, Germaine Cambois (Photo J. Sanche)

C'est devenu une tradition incontournable chaque année, à l'occasion de la fête des Mères, une délégation municipale vient offrir une rose à l'ensemble des pensionnaires féminines de la maison de retraite. L'évé-

nement permet ainsi aux jeunes élus de prendre la mesure de la vie de l'établissement, avec ses points forts et ses points faibles.

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant. Articles, photos, publicité, J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépot. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépot. R. Querré, cours de la République.

CULTE CATHOLIQUE

Sam. 18 heures : maison de retraite. **A 19 heures :** Saint-Maixant.

Dimanche. A 9 h 30 : Saint-André-du-Bois. A 11 heures : Saint-Macaire. A 18 h 30 : Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompier. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Favereau à Verdélais, tél. 56.62.02.47.

Ambulance. Clavierie à Cadillac, tél. 56.62.65.25.

Vétérinaire. Docteur Richard à Bazas, tél. 56.25.01.05.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre anti-poison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05. Langon : M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96.

Saint-Macaire : cabinet Braud, Bazin, Bahans, tél. 56.63.40.21. Saint-André-du-Bois :

M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19. Saint-Maixant :

cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

LOISIRS

Kermesse des écoles. Samedi, à partir de 14 h 30, jeux et expositions.

Concours des villages fleuris

C'est le dimanche 11 juin, à partir de 9 heures, que le jury communal, chargé d'apprécier vos idées et vos efforts sillonnera les rues et les routes de la cité.

La remise des prix aura lieu, le dimanche 18 juin.

FETES DE SAINT-JEAN 10/6

Les courses de trottinettes

Depuis maintenant deux ans, le Comité des fêtes organise une épreuve sportive de trottinettes pour les jeunes de 10 à 15 ans, disputée en six étapes. Cette compétition a tenu toutes ses promesses les deux dernières années.

Durant deux journées, trente-cinq jeunes filles et garçons vont se battre pour remporter cette course et rejoindre ainsi Philippe Garrelongue et Gérard Labadie, vainqueurs en 87 et 88.

La compétition débutera le samedi avec deux étapes en ligne et une course contre la montre par équipe. Les trois autres étapes auront lieu le dimanche, à l'intérieur de la vieille ville. En effet, cette année, il est impossible d'utiliser la RN 113, le dimanche à cause des élections européennes. Donc, les concurrents se verront proposer trois nouveaux parcours avec départ et arrivée place du

Marché pour les deux étapes en ligne et le contre la montre individuel du dimanche après-midi.

A l'issue de ces six étapes, les coureurs seront tous récompensés. Enfin, il convient de noter que cette épreuve n'est envisageable que grâce aux généreux sponsors et donateurs que nous remercions vivement. Nous sommes très sensibles à leur précieux concours qui nous permet de faire plaisir à trente-cinq jeunes. Cette année encore, sept équipes de cinq coureurs seront en présence : 1. Comité des fêtes; 2. UAP Desmoullins; 3. Citroën Buffard; 4. Laiterie des Arcades; 5. Renault Chantalat; 6. Caisse d'épargne; 7. Midiprix Marquille.

Une réunion d'explication aura lieu le mercredi 14 juin, à 18 heures, place de l'Horloge, pour tous les participants.

CENTRE DE SECOURS

Les sorties de mai

1^{er} : destruction de nuisibles commune de Saint-Pierre-d'Aurillac.

3 : accident de la circulation commune du Pian-sur-Garonne, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

5 : transport d'urgence commune de Pian-sur-Garonne, un malade évacué sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

6 : accident de la circulation commune de Caudrot, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

7 : feu de cheminée commune de Verdélais.

8 : transport d'urgence commune de Verdélais, un malade évacué sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps. Destruction de nuisibles commune de Saint-Maixant.

9 : transport d'urgence commune de Verdélais, un malade évacué sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

10 : transport d'urgence commune de Saint-Macaire, soins donnés sur place par le médecin du corps et pas d'évacuation. Transport d'urgence commune de Saint-André-du-Bois, pas d'intervention.

13 : sauvetage d'animal commune de Saint-Maixant.

16 : accident de la circulation commune de Saint-Macaire, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps. Dégagement de chaussée commune de Saint-Pierre-d'Aurillac.

17 : dégagement de chaussée commune de Saint-Martial.

22 : transport d'urgence commune

de Caudrot, un malade évacué sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

23 : accident de sport commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

24 : feu de broussaille commune de Saint-Pierre-d'Aurillac.

27 : transport d'urgence commune de Caudrot, un malade évacué sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par un médecin privé.

28 : transport d'urgence commune de Saint-Macaire, malade décédé et pas d'évacuation.

30 : transport d'urgence commune de Pian-sur-Garonne, pas d'évacuation.

Réservation pour le bicentenaire

Le comité macarien du bicentenaire rappelle aux personnes intéressées qu'il est urgent d'opérer leurs réservations notamment pour le banquet républicain du 25 juin prochain.

En effet, il est indispensable de connaître le nombre de convives le samedi 17 juin, avec délai de grâce jusqu'au 19, pour que le traiteur puisse être en mesure de répondre à la demande.

S'adresser donc dans les plus brefs délais auprès de Bernard Lacampagne, horloger, allées de Tourny (tél. 56.62.36.26) ou auprès de Arlette Cambillau, pharmacienne, allées des tilleuls (56.63.03.91) ou encore auprès du secrétariat de mairie (56.63.03.64).

Petite précision : il n'est pas indispensable de revêtir un costume révolutionnaire, il s'agit simplement d'un souhait pour conforter la reconstitution d'une fête de l'époque qui commence à midi, place de la Liberté (aujourd'hui place du Général-de-Gaulle).

Festivités de la Saint-Jean: la soirée du lundi soir

Lors des festivités de la Saint-Jean, le bal à papa aura lieu cette année le dimanche soir. Donc, il sera proposé une animation nouvelle le lundi soir. Ainsi, pour clôturer la Saint-Jean 1989, et en avant-goût de la Fête de la musique du 21 juin, le comité des fêtes propose de venir voir, écouter, mais aussi danser avec deux jeunes Macariennes, Valérie Antoine et Karine-Rosa, qui seront accompagnées d'un batteur. Agées de 15 ans toutes les deux, elles jouent de l'accordéon depuis maintenant six ans. Il convient de signaler que Valérie Antoine est une brillante élève de l'école de musique Ardilla et qu'elle a participé à la nuit de l'école de musique.

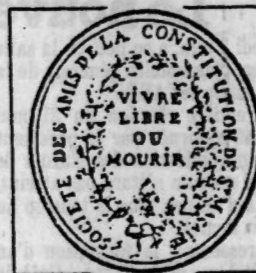
Un cocktail très varié sera proposé avec des valse, des tangos, des marches, des pasos, des javas, des slows. Alors, rendez-vous nombreux le lundi soir de la Saint-Jean, pour encourager les deux jeunes artistes.

Une flamme postale et trois expositions

Les fêtes de la Saint-Jean, version 1989, seront aussi l'occasion de célébrer le bicentenaire de notre Révolution et le samedi 17 juin constituera le point de départ de deux séries de manifestations.

A 15 h 30, le Musée régional des postes accueillera place du Mercadiou les amateurs de souvenirs postaux puisqu'y sera lancée la flamme postale temporaire élaborée pour célébrer notre député conventionnel girondin, François Bergœing. L'Association pour l'histoire des postes et télécommunications en Aquitaine, en collaboration avec le receveur des postes, assurera la conduite de cette manifestation, avec en prime l'ouverture au public du musée pendant les fêtes de la Saint-Jean, à titre complètement gratuit.

A 17 heures, la mairie ouvrira ses



FRANÇOIS BERGœING
député conventionnel
girondin (1750-1829)

Bergœing aîné

ST MACAIRE

La flamme postale (Cliché «Sud-Ouest»)

portes sur les trois expositions consacrées en 1789, à la vie quotidienne à Saint-Macaire sous la Révolution et à François Bergœing. Des documents

inédits extraits des archives municipales ou départementales ou encore du ministère de l'intérieur dévoileront le contenu de l'impact de la Révolution sur notre cité.

Pendant la durée des fêtes, les expositions seront ouvertes de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures, dimanche et lundi s'entend (entrée libre).

Concours de pêche de la Saint-Jean

Le dimanche 18 juin, le Roseau macarien organise un grand concours de pêche doté de 3 000 francs de prix. 1^{er} prix : 300 francs; 2^e prix : 250 francs; 3^e prix : 200 francs; 4^e prix : 150 francs; 5^e prix : 100 francs. Plus de nombreux lots de valeur.

Le classement se fera au plus grand nombre de poissons. Le concours se déroulera suivant l'horaire ci-après : 9 heures, engagement sur les lieux de pêche; 10 heures, tirage au sort; 10 h 30 à 11 h 30, concours; 12 heures, distribution des prix place du Général-de-Gaulle.

Voyage en Normandie

Le Groupement de vulgarisation du canton organise un voyage en Calvados-Basse Normandie, du 19 au 24 août.

Visites : Caen, le mont Saint-Michel, les plages du Débarquement, Deauville, Honfleur, le Rest du Havre, Etretat, Fécamp, Lisieux, une cidrerie.

Prix du voyage : 2 250 francs tout compris.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^{me} Combret, tél. 56.63.71.38, ou à M^{me} Condou, tél. 56.63.71.70.

Fêtes de la Saint-Jean

Pour réglementer les compétitions de trottinettes devant se dérouler durant les fêtes de la Saint-Jean, la circulation et le stationnement des véhicules de tous genres sont interdits le samedi 17 juin, de 15 heures à 18 h 30 et le dimanche 18 juin, de 14 h 30 à 20 heures, dans les rues et places suivantes : place du Général-de-Gaule, rue de Verdun, rue Saint-Denis, rue Burdeau, place Tourny, rue des Remparts, place Porte-Neuve, rue Lanneau, allées Tourny, rue d'Aulède, place Carnot, allées des Tilleuls, place de l'Arbre-de-la-Liberté, cours Victor-Hugo, place de l'Eglise, rue de l'Eglise, rue Carnot, place du Marché-Dieu, rue Virac, place Châteaudun, rue Yquem, allées de Savignac, rue Saint-Antoine, rue du Thuron.

Est également interdite durant les courses, sur ce parcours, la divagation des chiens.

Toutes les rues et places débouchant sur le circuit seront barrées et un service d'ordre sera mis en place sous la responsabilité du comité des fêtes.

Par ailleurs, il convient de noter que durant ces fêtes, compte tenu d'une part des difficultés de circulation à l'intérieur du centre ville, liées au déroulement de ces épreuves, des encombrements résultant de l'installation des forains et enfin du déroulement à la salle des fêtes le dimanche 18, du scrutin pour l'élection des représentants à l'Assemblée des communautés européennes, un certain nombre de panneaux de signalisation seront comme les autres années neutralisés pendant quelques jours. La plus grande prudence est recommandée à tous.

SAINT-MACAIRE 16/6

194305



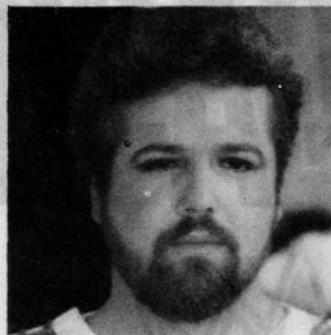
Votre agent, Claude CHANTALAT, vous invite à découvrir la Renault 19 Chamade et la nouvelle Renault 21, vendredi 16 juin, 15, allées de Tourny, Saint-Macaire.

Fêtes de la Saint-Jean : l'opérette revient !

Les aînés vous le diront : pendant longtemps — jusqu'au début des années 60 — la fête de la Saint-Jean à Saint-Macaire fut le rendez-vous de tous les fans de l'opérette : sur la place Tourny, embellie de décors et de verdure, notre petit kiosque se métamorphosait en Théâtre de la nature et accueillait chaque année d'excellents musiciens et chanteurs qui faisaient entonner à la foule ravie les grands succès d'Offenbach et de Franz Léhar.

Or, l'opérette est toujours là, charmeuse, entraînante, légère, pleine d'humour. De jeunes artistes lyriques, aux voix superbes, emboîtent avec enthousiasme le pas de leurs aînés, et deviennent à leur tour une Belle Hélène amoureuse ou un mousquetaire au charme fou !...

Si bien que lorsque le comité des fêtes proposa à l'école de musique d'ajouter un ingrédient musical à notre fête locale, celle-ci eût l'idée de faire appel à trois jeunes et brillants représentants de cette nouvelle génération de chanteurs — que les Macariens avaient déjà su apprécier, il y a un an, à l'occa-



(Photo «Sud-Ouest»)

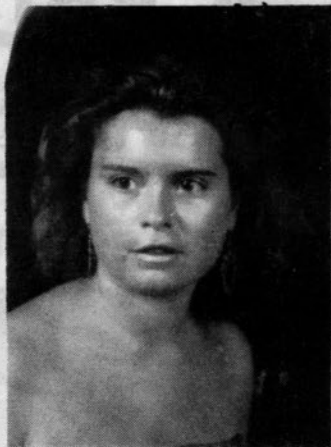
sion du concert Rossini, à l'église Saint-Sauveur.

Nous vous les présentons : il s'agit d'Isabelle Sentaurens (soprano), de Bernadette Lamothe (mezzo soprano) et de Thierry Tregan (ténor), tous trois brillants élèves du conservatoire de Bordeaux, lauréats de médaille d'or de chant et d'art lyrique. Ils seront accompagnés au piano par Françoise Larrat et Martine Marcuz, dont le charme n'a d'égal que la virtuosité. A eux cinq, ils dépassent à peine le siècle !

Que nous chanteront-ils ? Bien sûr, des extraits des grands classiques de l'opérette ; citons pélemêle : « La Fille de M^{me} Angot », « Le Pays du sourire », « les Mousquetaires au couvent » et, bien sûr, Offenbach avec « la Belle Hélène », « les Contes d'Hoffmann », « La Perichole », « la Vie parisienne ».

Tout cela se déroulera dans le cadre idéal de la cours du Prieuré-Saint-Sauveur, et prendra la forme d'un apéritif-concert où chacun pourra apprécier kir maison, cidre et autres breuvages bienvenus. (La participation aux frais sera de 20 francs (gratuit pour les moins de 16 ans).

Rendez-vous donc à 18 heures, au Prieuré, pour ces retrouvailles auxquelles, nous le savons, Macariens et voisins seront sensibles.



(Photo «Sud-Ouest»)

SAINT-MACAIRE 19/6

Un conciliateur pour le canton

Par ordonnance du premier président de la cour d'appel, M. Jean Dieulivol, demeurant à Saint-Macaire, 37-39, cours du 30 Juillet, a été nommé aux fonctions de conciliateur près de la cour d'appel de Bordeaux pour le canton de Saint-Macaire.

Le conciliateur succède aux anciens juges de paix et s'efforce de régler à l'amiable les conflits mineurs, ce qui n'est pas toujours facile.

Sa compétence est très étendue et intéresse les litiges de voisinage, les litiges fonciers, les différends entre fournisseurs et clients, les règlements de dommages ou malfaçon, les litiges de la virtuosité. A eux cinq, ils dépassent à peine le siècle !

Le règlement de ces litiges s'effectue généralement devant le conciliateur dans des délais très courts, entre deux et cinq semaines suivant les cas, et sont entièrement gratuits.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la mairie, tél. 56.63.03.64.

Distribution de sacs poubelles

17/6

Une distribution de sacs poubelles sera effectuée à la mairie, du mardi 20 au vendredi 24 inclus (dernier délai), de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Nous rappelons que durant ces journées, il sera distribué un nombre de sacs poubelles correspondant aux besoins d'une année entière.

194306

SAINT-MACAIRE

FÊTES DE LA SAINT-JEAN

Samedi 17 juin, à 21 heures

BAL DISCO AVEC SYSTEM MUSIC

Dimanche 18 juin

22 h : BAL A PAPA GRATUIT AVEC MIRAGE

23 h : TORO DE FUEGO

► EN BREF

Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940. Le dépôt de gerbes aura lieu dimanche 18 juin, à 10 heures, au monument aux morts, place de l'église.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Une grande première

C'est en effet la première fois que Saint-Macaire — et plus précisément sa vieille ville — vibrera le 21 juin, jour de l'été, à l'unisson de la France entière, pour fêter en musique le jour le plus long de l'année. Voici le programme des réjouissances, sur lequel nous reviendront d'ici mercredi :

A 18 heures. — Chansons d'enfants, salle François-Mauriac, les enfants de CE et CM de l'école de Saint-Macaire, successivement chanteurs et auditeurs, s'écouteront mutuellement interpréter les chants que, durant cette année, leur a proposés en milieu scolaire. Mais rassurez-vous, les grands seront admis à cette petite fête.

A 19 heures. — Jazz traditionnel par le Big Band de l'école de musique, à deux pas de là (terrasse de la maison Cambois), ce nouvel ensemble vous interprétera les grands succès du jazz des années 40 et 50. Venez soutenir ces jeunes musiciens.

A 19 h 30. — La répétaoulère nous emmènera place de l'église, où grillades, pâtisseries et vins du pays permettront à chacun de se restaurer à l'ombre des tilleuls.

A 20 h 30. — Les chorales des Chartrons, de Talence, de la Haute-Lande et du Pays Macarien (une centaine de chanteurs en tout !) vous proposeront des œuvres classiques, jazz et sud-américaines, clôturées par les célèbres chants de Noël argentins « Navidad Nuestras », dont bien des passages sont aujourd'hui célèbres.

A 21 h 30. — Dispersion des mu-

siens — et du public — dans trois lieux : prieuré, place Châteaudun et place du Mercadiou, où chacun pourra se balader de jazz en jazz, de classique en flamenco, de rock en chansons : et les amateurs seront bien sûr les bienvenus.

Enfin, à 23 heures. — Retrouvailles dans la cour du prieuré pour un grand bal populaire de clôture. Mercredi soir donc : au revoir télé : vive l'été et la musique.

Départ à la retraite de M^{me} Labrousse

Après trente années passées à l'école maternelle, M^{me} Nadine Labrousse prend sa retraite à la fin de cette année scolaire. Une manifestation d'amitié et de reconnaissance aura lieu le samedi 24 juin, à 17 heures, à l'école maternelle avec remise des cadeaux.

Les parents et les anciens élèves de la future retraitée sont cordialement invités à participer à cette réunion amicale.

Lacanau :
le violeur habitait
à Bordeaux

■ L'homme de 34 ans, inculpé de viol après avoir abusé d'une étudiante bordelaise dans un bois de Lacanau-Océan ne demeure pas à Saint-Macaire comme nous l'avons écrit par erreur dans notre édition d'hier. Il est domicilié rue de Saint-Macaire, à Bordeaux.

Violée dans un bois

Une étudiante bordelaise a été violée dans un bois près de Lacanau-Océan, samedi, au petit matin. Le violeur présumé est sous les verrous

A lors qu'elle attendait son bus cours de la Somme, à Bordeaux, vendredi, vers 20 h 30, une étudiante de 26 ans s'est vu proposer par un automobiliste de passage de se faire raccompagner chez elle.

Mise en confiance par la présence d'un enfant dans l'auto du conducteur, l'étudiante accepta la proposition. Comme elle accepta ensuite son invitation de l'accompagner pour une soirée chez des amis, à Lacanau-Océan. Une soirée qui se passa sans encombre.

Il en fut par contre tout autrement sur le chemin du retour, vers 2 h 30, dans la nuit de vendredi à samedi. Selon les déclarations qui devaient ensuite recueillir les enquêteurs, le ton et le comportement de l'automobiliste changèrent subitement. Arrêtant sa voiture dans un chemin forestier et tandis que l'enfant dormait sur la banquette arrière, il aurait fait

des propositions à la jeune femme en la menaçant.

Celle-ci, refusant et prenant peur, tenta de s'enfuir dans les bois. Mais le conducteur s'élança à sa poursuite et la rattrapa avant de la violer en menaçant de l'étrangler. Il devait néanmoins la ramener ensuite chez elle, lui laissant même son numéro de téléphone et son adresse en lui indiquant qu'il souhaitait la revoir.

Mais celle-ci devait aller tout raconter aux policiers, le jour même, en déposant plainte. Ceux-ci n'eurent aucune peine à retrouver leur auteur présumé, un père de famille de 34 ans, de Saint-Macaire, puisqu'il avait laissé ses coordonnées à la jeune femme...

Gardé à vue, il a reconnu les faits pendant l'interrogatoire. Présenté au parquet, il a été inculpé de viol par le juge d'instruction, puis écroué.

SAINT-MACAIRE 24/6

Bicentenaire
la journée
républicaine

C'est donc dimanche 25 juin, que se déroulera, le point fort des commémorations macariennes du bicentenaire de notre Révolution.

Voici le programme détaillé de la journée : 11 h 45, rassemblement devant l'ancien hôtel de ville (aujourd'hui atelier Carrère); 13 h 30, banquet républicain devant le théâtre de la Nature; 15 h 30, bal gratuit place Tourny; 19 heures, plateaux repas improvisés sur les lieux.

Agenda

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Martin, à Preignac.

Ambulance. Meillon, tél. 56.25.92.62.

Vétérinaire. Docteur de Peretti, à Langon, tél. 56.62.38.67.

Feu de la Saint-Jean

Comme tous les ans, l'Association le Prieuré offre à la population macarienne le traditionnel feu de Saint-Jean. Il se déroulera le samedi 24 juin, à partir de 21 h 30, place de l'Horloge. Après avoir regardé ou sauté les flammes, jeunes et anciens se retrouveront à la salle des fêtes où les accueillera l'Accordéon-Club de Cenon, pour le bal musette gratuit.

■ SAINT-MACAIRE

Lundi, vers 5 heures, à Ychoux, une collision a opposé deux voitures, l'une conduite par M. Jean-Bernard Dupla, âgé de 46 ans demeurant à Rions; l'autre par M. Jacques Reau, demeurant à Saint-Macaire en Gironde. La passagère de M. Reau, son épouse, Bernadette, âgée de 43 ans, employée de banque, a été blessée et conduite à l'hôpital Pellegrin à Bordeaux.

Départ à la retraite
de M^{me} Labrousse

Après trente années passées à l'école maternelle, M^{me} Nadine Labrousse prend sa retraite à la fin de cette année scolaire. Une manifestation d'amitié et de reconnaissance aura lieu le samedi 24 juin, à 17 heures, à l'école maternelle avec remise des cadeaux.

Les parents et les anciens élèves de la future retraitée sont cordialement invités à participer à cette réunion amicale.

La cérémonie du 18 juin

L'appel du général de Gaulle, du 18 juin 1940 a été commémoré par une cérémonie au monument aux morts avec dépôt de gerbe, minute

de silence et lecture par J.-M. Billa, des deux versions de l'appel, le diffusé et le non diffusé.



M. Billa, maire de Saint-Macaire, dépose une gerbe de fleurs au monument aux morts (Photo J. Sanche)

MERCREDI 21 JUIN 1989

COMITÉ DES FÊTES

La course de trottinette, clou de la Saint-Jean



Le président Labouille du Roseau Macarien remet les récompenses au vainqueur M. Bibens de Morizès (Photos J. Sanchez)

Durant ces festivités de la Saint-Jean, le comité des fêtes a organisé, pour les jeunes de 10 à 15 ans, la troisième édition des courses de trottinettes. Trente-cinq participants s'étaient donné rendez-vous pour succéder à P. Garrelongue et G. Labadie, vainqueurs en 1987 et 1988.

La première journée a vu les victoires d'Anthony Lusseau dans les deux étapes en ligne, tandis que l'équipe de « La Caisse d'épargne écu-reuil » remportait le contre la montre.

La deuxième journée (le dimanche) sous un soleil radieux, la première étape fut remportée par Cyril Corjial. Le contre la montre individuel, l'épreuve de vérité, revient, après un long suspense, à Sébastien Espagnet devant Cyril Corjial, Cédric Mongès, Pascal Demarchi, Anthony Lusseau et Stéphanie Laronze, meilleure fille,

qui a réalisé une superbe performance pendant ces deux jours. Dans la dernière étape en ligne, remportée par S. Espagnet, A. Lusseau assura sa première place au général. Le meilleur jeune fut Pascal Demarchi et Stéphanie Laronze remporta la coupe des filles.

Le comité des fêtes remercie tous les sponsors, les personnes qui ont offert des coupes et tous les bénévoles qui ont participé au bon déroulement de cette compétition.

LES CLASSEMENTS

Général. — 1. Anthony Lusseau; 2. Cyril Corjial; 3. Pascal Demarchi; 4. Cédric Mongès; 5. Sébastien Espagnet; 6. Frédéric Trindat; 7. Stéphanie Laronze; 8. Mickaël Antico.

Jeunes. — 1. Pascal Demarchi; 2. Mickaël Antico; 3. Stéphane François.

Filles. — 1. Stéphanie Laronze; 2. Marie-Laure Antico; 3. Audrey Tallet; 4. Sandrine Scibare; 5. Sonia Tauzin.

Équipes. — 1. Renault Chantalat; 2. Laiterie des Arcades; 3. Citroën Bufard; 4. UAP Desmoulins; 5. Caisse épargne écu-reuil; 6. Midiprix Marquille; 7. Comité des fêtes.

AUTRES ACTIVITÉS

C'est sous un soleil torride qu'a eu lieu la Saint-Jean. En effet, durant ces quatre jours de fêtes, le soleil a répondu présent. L'affluence fut, elle, moins régulière. De restreinte le vendredi soir, elle devint beaucoup plus conséquente le samedi soir où les forains n'ont pas eu le temps de souffler. C'est avec un certain plaisir que l'on a pu voir plusieurs centaines de personnes se promener tout au long de la fête foraine.

Dimanche matin, sur les bords de la Garonne, le concours de pêche fut remporté par Bibens de Morizès.

Dimanche soir, les Macariens purent apprécier la qualité et la diversité du groupe « Mirage » qui sera encore présent le 13 juillet sur l'esplanade des Grottes.

Lundi matin, le concours de manille fut remporté par Albizu-Ducourneau.

Lundi après-midi, 50 doublettes ont disputé, toujours sous la chaleur, le concours de pétanque avec comme résultats : concours (Maille-Couffignal), consolation (Gaillardet-Cazauvieilh), complémentaire (Labouille-Bozzat).

Enfin, le lundi soir, pour clôturer ces festivités, une animation musicale permit aux Macariens de danser une dernière fois avant de se reposer et de repartir de plus belle pour la fête de la musique, le feu de Saint-Jean et le banquet républicain.



Vainqueurs et vaincus de la course de trottinettes furent récompensés

TOMBOLA

Numéros gagnants :
514 808 1671 1786 1826 2183 2482
2521 2590 4223 4482 4515 4609 5930
6876 7495 7671 7994.

CONCOURS DE PÊCHE

Le concours de pêche a donné le résultat suivant : 1. Bibens de Morizès :

69 poissons; 2. Daros de Langon (52); 3. Goury de Saint-Macaire (39); 4. Faux de Saint-Macaire (34); 5. Morgue de Saint-Macaire (32); 6. Caris de La Réole (29); 7. Queyron de Saint-Macaire (25); 8. Demarchi de Langon (24) puis Peyré, Bouey, Queyron, Lesparre, Deligne, Lagardère, Guiraudon, Moreau, Lenestour, Dauba...

A Saint-Macaire : Pour la première fois, Saint-Macaire fête la musique le 21 juin ! Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître ! Tout d'abord avec la partie enfantine, salle François-Mauriac où les chansons apprises toute l'année en CE et CM constituaient un véritable concert. Jacques Gratecap et son Big Band investissent ensuite la terrasse de la maison Cambois; au programme : jazz et encore jazz pour un groupe qui n'en finit pas de monter...
La nuit venue voyait un éclatement des groupes : au Prieuré, au Mercadon, place de l'Église, place Châteaudun, où chorales, groupes jazz, musette, flamenco ou rock ont fait chanter la vieille ville.

La Nuit du cinéma révolutionnaire

Le Comité macarien du Bicentenaire persiste et signe. Parmi les expositions inaugurées le 17 juin, «la vie quotidienne à Saint-Macaire sous la Révolution» a été invitée dans l'hôtel des postes de Bordeaux, rue du Palais-Gallien, pour compléter une présentation effectuée par le Musée régional des PTT.

Parmi les 180 convives du banquet républicain du 25 juin, il n'en n'est pas un qui n'ait été véritablement conquis par le caractère bon-enfant de la manifestation, à l'instar de l'esprit dans lequel se déroule, au plan national, le Bicentenaire.

Mais nous reviendrons sur ces deux événements. Pour l'heure, il s'agit de présenter aux Macariens et amis des environs les trois ou quatre bonnes raisons qui devraient les conduire sur l'esplanade des Grottes le samedi 1^{er} juillet, à partir de 21 h 30, pour la Nuit du cinéma révolutionnaire.

D'abord, le programme choisi par les organisateurs devrait intéresser tous les publics puisqu'il commence par la projection d'une comédie enlevée et colorée, à savoir «les Mariés de l'an II», avec Jean-Paul Belmondo et Marlène Jobert. Puis, à 23 h 30, ce sera le tour de «la Nuit de Varennes», d'Etore Scola, évocation passionnante des enjeux du renversement de la monarchie, avec une prestigieuse distribution allant de Marcello Mastroianni à Jean-Louis Barrault.

Les projections seront assurées par le Ciné-Club Jean-Vigo, qui reçoit, dans cette opération, l'aide financière du Conseil régional d'Aquitaine. La prestation en 35 millimètres couleur

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie le jeudi 29 juin, à 21 heures.

A l'ordre du jour. — Aménagement des espaces publics, église évangélique tzigane; questions diverses.

Centre aéré intercommunal de juillet

Du 3 au 31 juillet, ouverture du centre aéré avec la participation de Saint-Martin de Sescats, Caudrot et Saint-Macaire.

Une équipe jeune et dynamique accueillera les enfants de 3 à 14 ans, du lundi au vendredi de 7 h 45 à 18 h 15. Les différentes activités et animations s'étaleront de 9 h 30 à 17 h 30. La fête du centre sera proposée le 22 juillet. Fin juillet une équipe d'enfants partira à la maison communale de Louvy Juzon (64).

Pour renseignements et inscriptions : contacter les mairies des communes concernées au plus vite...

Ce soir Nuit du cinéma révolutionnaire

Le comité macarien du bicentenaire rappelle que c'est aujourd'hui que, sur l'esplanade des Grottes, se déroulera la Nuit du cinéma révolutionnaire, organisée en collaboration avec le ciné-club Jean-Vigo. A 21 h 30, projection des «Mariés de l'An II» et, à 23 h 30, projection de «la Nuit de Varennes», tous deux en couleur et grand écran.

et grand écran présentera donc des garanties indéniables de qualité. De plus, pour la circonstance, il s'agira d'une manifestation en plein air, chaises confortablement déployées en terrasse sur la Garonne, avec buvette et buffet garnis à l'appui. Bien sûr, si le mauvais temps se déclarait, malencontreusement, tout sera transféré dans la salle François-Mauriac.

Enfin, la participation aux frais a été calculée au plus juste et limitée à 20 francs par personne. Il s'agissait pour les organisateurs de rendre l'opération accessible au plus grand nombre.

En résumé, si vous avez envie de vous remettre en mémoire quelques moments forts de la Révolution sans vous ennuyer, si vous souhaitez découvrir la formule du cinéma en plein air, n'hésitez pas et rejoignez-nous, samedi prochain 1^{er} juillet, à 21 h 30, sur l'esplanade des Grottes. Il est possible, éventuellement, de réserver, mais il faut songer à utiliser cette précaution dès maintenant pour être assuré d'assister à la revue en bordeluche de Guy Suires «les Dufissons sous la Révolution». En effet, le public est volontairement limité pour conserver au spectacle la dimension café-théâtre, mais deux séances seront données, à 8 h 30 et 22 heures, pour satisfaire le maximum de monde.

S'adresser à B. Lacampagne, tél. 56.62.36.26, à Arlette Cambillau, tél. 56.63.03.91, ou à la mairie, tél. 56.63.03.64.

MAISON DE RETRAITE

Des pensionnaires en vacances



Les pensionnaires avant le départ en vacances (Photo J. Sanche)

Du 12 au 17 juin, vingt-cinq pensionnaires de la Maison de retraite sont partis en vacances, accompagnés par trois membres du personnel. Après la mer il y a deux ans, la montagne l'année dernière, la campagne a

été choisie cette année. Ils résident à Roquecor, dans le Tarn-et-Garonne; à ce voyage, financé par les budgets animation des établissements, participèrent également cinq résidents de la maison de retraite Cabanieu

PHILATÉLIE

Une flamme pour F. Bergoeing



MM. Billa, Meyer, Cambos, Alexis lors du lancement de la flamme (Photo J. Sanche)

La flamme dédiée à François Bergoeing a été lancée dans le cadre du Musée postal d'Aquitaine en présence de M. Billa, maire de Saint-Macaire; M. Cambos, directeur adjoint des PTT de la Gironde, représentant les directeurs régionaux et départementaux; M. Alexis, responsable du Musée régional, et M. Meyer, receveur de la poste de Saint-Macaire.

Après avoir accueilli les invités,

M. Billa fit le récit de la vie mouvementée de François Bergoeing dans une époque troublée. Il fut procédé ensuite à l'apposition de la flamme sur de nombreuses enveloppes offertes aux invités.

M. Meyer fit remarquer que près de 500 philatélistes avaient déjà fait la demande pour acquérir ce souvenir. Une visite commentée du musée termina cette cérémonie.

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant. Articles, photos, publicité : J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépt. M. Depoivre, place de l'Horloge.
Sous-dépt. R. Querré, cours de la République.

PERMANENCE

Le maire. Le samedi, de 10 h à 12 h.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi. A 18 h : maison de retraite; à 19 h : Saint-André-du-Bois.

Dimanche. A 9 h 30 : Saint-Maixant; à 11 h : Saint-Macaire; à 18 h 30 : Pian-sur-Garonne.

URGENCES

- Pompiers.** Tél. 18.
- Médecin.** Voir Langon.
- Pharmacie.** Favereau, à Verdelaïs, tél. 56.62.02.47.
- Ambulance.** Turtaut, tél. 56.63.70.28.
- Vétérinaire.** Docteur Richard, à Bazas, tél. 56.25.01.05.
- Clinique Sainte-anne.** Tél. 56.63.24.80.
- Hôpital Pasteur.** Tél. 56.62.30.30.
- Maison de retraite.** Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.
- Gendarmerie de Saint-Macaire.** Tél. 56.63.15.70.
- SOGEDO.** Tél. 56.63.06.56.
- Centre antipolion.** Tél. 56.96.40.90.

LOISIRS

- Prieuré, bibliothèque.** Tél. 56.63.34.65.
- Musée des poissons tropicaux.** Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.
- Eglise Saint-Sauveur.** Visite commentée le dimanche, de 14 h à 18 h.
- Musée régional des PTT.** Tous les jours (sauf mardi), de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

MARCHÉ

Le jeudi, de 8 h à 12 h, allée des Til-

FÊTES DE LA MUSIQUE

La nuit des doubles croches et des triolets

L'arrivée de l'été a sonné l'heure des fêtes de la Musique. En Langonnais, elles ont, cette année, été particulièrement appréciées des populations



Les enfants chantent en chœur dans la salle des fêtes de Saint-Macaire



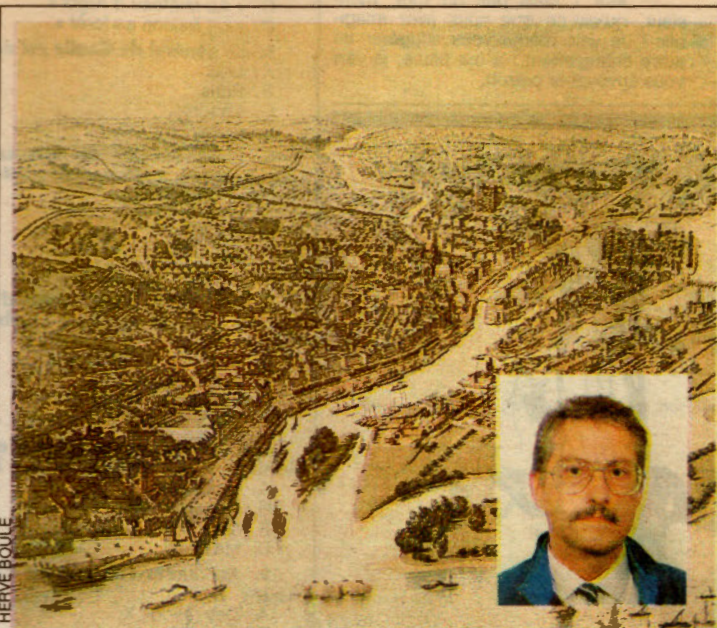
Le Big Band de Jacques Gratecap

FOOTBALL / ASM

Le point



La préparation du repas des jeunes de l'école de football (Photo J. Sanche)

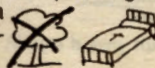


Jean-Pierre Bergoeing

**François Bergoeing :
républicain pur et dur**



Avant d'entreprendre une biographie de son ancêtre, Jean-Pierre Bergoeing n'avait que des souvenirs assez vagues de ce qui se racontait dans la famille du chirurgien bordelais, élu député de la Convention et qui vota contre la mort du roi. « François Bergoeing était un vrai révolutionnaire, fondateur à Saint-Macaire de la Société des amis de la liberté. Toute sa vie il a proclamé son esprit républicain, il a été le seul à s'opposer à Barras et à Bonaparte lors du 13 Vendémiaire. » Professeur de géographie à la Faculté de Nantes, Jean-Pierre Bergoeing est né à Santiago-du-Chili où sa famille a émigré au siècle dernier. Il descend du frère cadet du Girondin, qui fut un bonapartiste pur et dur et maire très éphémère de Saint-Macaire, pendant deux semaines, lors des Cent Jours. « Si je suis rentré en France et si j'ai écrit cette biographie, c'est parce que j'avais besoin de racines dans mon pays. » Très attaché à la mémoire de son ancêtre, Jean-Pierre Bergoeing a pris contact avec l'actuel maire de Saint-Macaire pour organiser une commémoration à l'occasion du 14 juillet et a même demandé à la mairie de Paris qu'une rue de la capitale porte le nom de son ascendant girondin. ■



L'assemblée générale de l'ASM, section football, a eu lieu le mercredi 24 mai, à 21 heures, à la mairie. Au cours de cette réunion, les nouveaux comité directeur et bureau ont été élus. Ils se composent comme suit : M. Billa, président; M. San Jose, vice-président; M. Barbé, vice-président (chargé de la coordination entre le comité directeur et l'encadrement technique des équipes); M. Daube, secrétaire; M. Meyer, secrétaire adjoint; M. Chaine, trésorier; M. Perez, trésorier adjoint; M^{me} Barbe (chargée de l'intendance, des manifestations et du foyer); M. Laronze et M. Français (chargés de l'école de football); M. Chapoulie (chargé de l'entretien des installations).

Lors de cette réunion et de celle du 15 juin, qui a suivi, les équipes en compétition pour la saison 89-90 et le nombre des joueurs ont, bien sûr, été à l'ordre du jour.

Vétérans. — Responsable Christian Pasqualetto : treize joueurs licenciés en collaboration avec le club de Saint-Pierre-d'Aurillac.

Seniors. — Responsable et encadrement Jean-Louis Dutreuilh et Vincent Ducos : entre 13 et 16 joueurs, selon les signatures en cours.

Juniors. — Responsable et encadrement Jérôme Juge, Joseph Labajoz : entre 13 et 16 joueurs.

Minimes. — Responsable M. Français : 6 joueurs de Saint-Macaire. Il est prévu éventuellement une entente avec Saint-Pierre-d'Aurillac (5 joueurs) et Fargues (8 à 9 joueurs).

L'école de football comptera 11 pupilles, 12 poussins et 9 débutants, tous encadrés par MM. Laronze et Français, assistés de Bruno Baubisse et Philippe Garrelongue.

Désormais, l'ASM football est donc forte d'un contingent de 71 à 83 joueurs.

Un repas a regroupé dernièrement parents et joueurs de l'école de football, grâce à l'organisation de M^{me} Barbé. Les grands, quant à eux, ont préparé la nouvelle saison par un repas pris en commun au foyer le 2 juillet.

Il manque cependant des volontaires pour encadrer l'école de football. Si des personnes, parents ou autres, sont intéressés, elles voudront bien contacter un membre du bureau. Les parents seront d'ailleurs sollicités, à tour de rôle, pour conduire les joueurs sur les lieux de rencontre.

**Concours-sortie
du Roseau macarien**

Le Roseau macarien organise, le dimanche 9 juillet, sa première sortie de pêche à Saint-Sever avec le programme suivant.

Départ : place du Général-de-Gaulle, à 6 h 30. Retour : prévu aux environs de 21 h 30 (prévoir le repas du soir).

Les inscriptions seront prises chez Claude Faure, rue de l'Eglise, à Saint-Macaire, jusqu'au samedi 8 juillet, à 12 heures.

CONSEIL MUNICIPAL

L'animation de la Maison de pays

Accueil du conseiller général. — Le maire présente aux nouveaux élus le conseiller général du canton, Jean Lafourcade. Ce dernier, après avoir évoqué l'ampleur du rôle de l'assemblée départementale, s'interroge sur la réalité des espoirs que peut nourrir le pays macarrien pour son avenir, en dehors du tourisme.

Puis, il insiste sur l'intérêt qu'il porte au projet d'extension de la maison de retraite, à l'étude d'un nouveau centre de secours et à la création d'un collège rive droite, dont il s'est fait le promoteur depuis 1977. A ce sujet, il confirme l'hypothèse désormais crédible d'un collège de remplacement à Jules-Ferry, construit à Pian-sur-Garonne. Enfin, après une heure de dialogue, il se retire pour laisser la place aux délibérations du Conseil municipal, après approbation du compte rendu de la réunion du 18 avril 1989.

Vie intercommunale. — M^{me} Lorriot propose de porter la participation communale au Centre aéré intercommunal de Saint-Pierre-d'Aurillac de 10,50 F à 11,50 F par jour et par enfant, soit une augmentation de 10 % (adopté à l'unanimité).

M. Chavaneau demande au conseil de s'engager à utiliser les services du Syndicat cantonal de voirie pendant les sept journées annuelles accoutumées. En effet, ce dernier envisage de créer un poste à temps complet, suite au départ à la retraite d'agents mis à disposition par la commune de Saint-Pierre-d'Aurillac (proposition adoptée à l'unanimité).

M. Cadi, nouveau vice-président du SICTOM, confirme que s'amorce l'étude d'une usine de traitement des ordures ménagères, en collaboration avec le secteur de Bazas.

M. Falissard, nouveau président du Syndicat de pays, expose les conditions dans lesquelles a été retenu le principe d'un emploi à temps plein de l'animatrice de la Maison de pays.

La participation de Saint-Macaire augmente de 85 %, passant à 56 000 francs, en raison de la prise en compte pour les deux tiers d'un emprunt lié à l'extension de la Maison de pays (participation ratifiée à l'unanimité).

Mais cette décision a subi le vote négatif de cinq communes sur treize et M. Tréméa en déduit que de ce fait, l'animation de la Maison de pays est condamnée à réussir : M. Lacampagne insiste alors sur le rôle primordial de la titulaire du poste, M^{me} Thomas, soulignant par ailleurs la nécessité d'une ouverture le dimanche. Enfin, le

maire souligne le rôle que peut jouer l'association de gestion comme interlocuteur privilégié de l'animatrice.

Le maire, nouveau vice-président du SISS, rappelle que le collège Jules-Ferry va recevoir pendant les vacances une intervention de mise en conformité en gaz et électricité. Cependant, l'unanimité s'est faite sur la décision d'un remplacement de la construction actuelle, trop onéreuse à mettre aux normes, par un collège 600 à Pian.

Pour ce qui est du syndicat pour l'accueil des gens du voyage et de l'école correspondante, le maire rend compte de la solution transitoire dégagee avec le Conseil général, dans l'attente d'une résolution définitive par le Conseil régional. Il tient à préciser que dans cette affaire, les élus n'ont obéi qu'à un double souci : celui de respecter un engagement budgétaire limité des communes (pris au moment de la création du syndicat) et celui de créer un précédent permettant de développer ce type d'expérience ailleurs dans la région.

Le Syndicat d'assainissement poursuit activement les travaux sur Verdalais pour les engager en septembre à nouveau à Saint-Macaire. Sera équipée la partie est de la vieille ville et du centre actuel (plan détaillé visible à la mairie).

Le Syndicat d'études pour un nouveau centre de secours a décidé finalement de retenir le principe de financement d'un avant-projet sommaire, ce qui porte la participation de la commune de 4 000 francs à 15 000 francs (adopté à l'unanimité).

Enfin, le Syndicat des sports a enfin obtenu l'homologation du stade André-Seyrac en catégorie C, cependant que l'ASM reconstruit pour la saison prochaine une équipe seniors.

Autres décisions. — Le Conseil municipal a renoncé unanimement à son droit de préemption sur les ventes Michel Armand (rue d'Aulède), Trescos (rue Saint-Denis), Lotode (impasse du Moulin), Attane (place du Mercadiou), Darzacq (place Tourny et rue des Cordeliers), et Rousset (cours de la République et rue Louis-Blanc).

A l'unanimité, les nouveaux loyers mensuels des logements communaux réhabilités ont été portés de 300 francs à 1 120 francs (place de l'Eglise) et de 500 francs à 1 353 francs (rue Canat). Dans ce dernier cas, a été prise en compte la réalisation par le locataire actuel de travaux de peinture, papiers peints, carrelages, etc.

Quant au loyer de la recette des contributions indirectes rénovée, il sera proposé à l'administration au niveau de 750 francs par mois au lieu de 300 francs.

M. Falissard fait le point sur le coût des travaux de voirie récemment réalisés qui s'élèvent à un total de 298 431,98 F TTC, dont 170 743,08 F reviennent à la seule rue Bergœing. En effet, cette dernière a nécessité de profonds remaniements de collecteurs d'eaux pluviales avec reprises complètes de trottoirs. Les autres interventions s'élèvent à 39 785,55 F pour la rue du Liot, 38 660,63 F pour la rue Thiers, 28 357,26 F pour l'impasse Tambourin, et 20 885,46 F pour l'aire de stationnement château d'eau. Le revêtement du chemin de Boesse a été renouvelé, mais un problème de classement se pose pour l'ancien tronçon donnant accès au viaduc. Enfin, l'accès au camping des Remparts sera émulsionné en partie pour limiter les problèmes de poussières.

M. Bouey demande que le trottoir longeant l'immeuble Dupuy, rue Bergœing, reçoive une chape de mortier de ciment, proposition adoptée après un long débat par 11 voix pour et 8 abstentions.

Questions diverses. — M. Lacoste réclame des panneaux de sens interdit plus visibles allées des Tilleuls, ainsi que la régulation du stationnement cours de la République.

M. Tréméa invite ses collègues à faire respecter eux-mêmes les sens interdits lorsqu'ils se trouveront nez à nez avec des contrevenants.

M. Lacampagne suggère le renouvellement des bancs place de Tourny et l'étude d'un bloc sanitaire public.

M. Buffard s'inquiète de l'état d'entretien des entrées de Saint-Macaire, avec panneaux de signalisation couchés et faucardages approximatifs.

M. Conant propose qu'une rencontre ait lieu entre le Conseil municipal et le conseil d'administration d'Arzilla afin de débattre des recommandations contenues dans la lettre d'accord de subvention rédigée par le maire.

Enfin, M. Falissard décrit les travaux réalisés par les ouvriers d'entretien de la voie publique sur la Cale en matière d'éclairage, d'eaux pluviales et d'assainissement. Unanime, le conseil adresse ses félicitations aux intéressés pour la qualité du travail exécuté sur le camping pour préparer sa réouverture.

La Révolution en bordeluche



La noblesse, le clergé et le tiers état en campagne
(Cliché « Sud-Ouest »)

Vendredi 7 juillet, à 20 h 30 et 22 h 30, salle Mauriac à Saint-Macaire, et le samedi 8 juillet, salle des fêtes à Auros, le café-théâtre bordelais l'Onyx présente sa toute dernière création, « les Duffisson sous la Révolution, dion ! ». Huit comédiens pour célébrer à la sauce bordeluche la Révolution.

Car si les Duffisson, famille de lisseuse, font la Révolution, c'est dans leur boutique. Elles chopent, en rouscaillant sans cesse, tout ce qui passe. Aussi bien le représentant en guillotine que le responsable local du comité du salut public. Certes, elles ont le cœur tricolore, mais aux beaux discours à l'accent pointu, elles préfèrent leur parler local, plus proche de la vérité.

En marge des grandes fresques historiques et des célébrations

« laser », ce spectacle fait descendre l'histoire sur le tréteau en images d'Epinal. C'est la Révolution vécue au quotidien par les petites gens du pays. Le bicentenaire rigolard, ce qui n'exclue pas le sérieux.

Et le texte de Guy Suire est truffé d'anachronismes. Tous les personnages chaussent de gros sabots pour entonner une « Carmagnole » où l'on célèbre le son du bouchon préférable à celui du canon.

Ce spectacle qui se joue à Bordeaux à guichet fermé depuis le 17 mai, avec pieds de nez et clin d'œil, vous attend avec de nombreuses surprises à consommer sur place.

Renseignements, mairie de Saint-Macaire et d'Auros.

BICENTENAIRE

Vendredi : « les Duffisson, dion ! »

Vendredi 7 juillet, à 20 h 30, puis 22 heures, la salle François-Mauriac recevra « les Duffisson sous la Révolution », sur l'invitation du Comité macarien du bicentenaire, dans le cadre de l'Été girondin.

En voici l'abécédaire :

Bordeluche. — « Les Duffisson », c'est une revue écrite en « bordeluche », le jargon résultant de la rencontre du gascon traditionnel avec la langue française, le parler des Capucins et de Bacalan. Cala donne par exemple en guise d'invitation à se tenir au loin face à une imminente colère : « Ripe les galoches, j'ai la quinte qui monte ! »

Café-Théâtre. — L'Onyx est devenu l'un des plus anciens cafés-théâtres de France, puisque fondé en 1965. Ce mouvement de jeunes acteurs se réfugiant dans les arrières salles des cafés dans des spectacles persifleurs, a produit des célébrités comme Coluche, Miou-Miou, encore Gérard Jugnot. La formule demeure : le public est disposé autour de tables où lui sont servies à sa demande boissons et autres gâteries. C'est-à-dire que la salle François-Mauriac présentera un visage insolite puisque la scène sera rapprochée des spectateurs et l'assistance limitée volontairement en nombre.

Duffisson. — En marge des grandes fresques historiques, il s'agit de montrer les réactions en 1789 des petites gens de Bordeaux et de la Gironde. Huit comédiens font ainsi descendre sur le tréteau les événements historiques locaux, commentés en permanence par Marcel et Robert Duffisson, sans-culottes du cru jonglant avec l'anachronisme.

Événements. — Les principales séquences mettront en évidence aussi bien l'apparition de la carte de rationnement du pain à Bordeaux, le cahier des doléances des Capucins, la guillotine ambulante et La Réole et autres surprises. Les titres des tableaux sont révélateurs : « Les Gueilles carbouillouses » ou « Pain, brioches et choynes ».

Onyx. — L'Onyx c'est aussi un vieil habitué de Saint-Macaire. En 1966, son fondateur Guy Suire, était l'assistant du spectacle ORTF qui marqua les fêtes de la Saint-Jean, la Balade de Saint-Macaire. Plus tard, à l'invitation du Prieuré, il fit un tabac à la salle des fêtes avec les « Histoires bordelaises », la seule fois où le spectacle sortit de Bordeaux. Ce furent aussi « des Italiens à Paris », sur le parvis de l'église et « Pierre Greletty, croquant », dans la cour du cloître. Une série de bons souvenirs qui permettra aux Macariens de renouer en connaissance de cause avec Guy Suire, auteur et metteur en scène des « Duffisson sous la Révolution ».

Réservations. — Il est prudent de réserver puisque le public est limité : déjà la moitié des places disponibles est louée. S'adresser le plus rapidement possible auprès de la pharmacie Cambillau (56.63.03.91) ou de la mairie (56.63.03.64). Rappelons que par souci de rendre accessible le spectacle, la participation a été volontairement limitée à 25 francs par personne (au lieu des 60 francs pratiqués à Bordeaux).

Suite le 13 juillet. — La Nuit du cinéma révolutionnaire du 1^{er} juillet a accueilli un peu plus d'une centaine de spectateurs, selon une formule inédite qui a conquis les participants. Après « les Duffisson sous la Révolution », ce sera le repas dansant traditionnel proposé par le comité des fêtes sur l'esplanade des grottes, à l'occasion de la Fête nationale. Tout sera mis en œuvre pour la réussite de la soirée avec lancer de montgolfière tricolore, illumination des remparts, ambiance assurée par l'Orchestre Mirage et menu copieux ainsi composé : hors d'œuvre variés, melon au porto, entrecôte bordelaise, frites macariennes, fromage des Arcades, fruits de saison, le tout pour 70 francs. Retenir dès à présent soit à la mairie soit à la pharmacie Cambillau.

Et bientôt, la balade nocturne du 4 août... nous en reparlerons.

ÉCOLE MATERNELLE

Le départ à la retraite de M^{me} Nadine Labrousse



MM. Potays, Lacombe, Escabasse, trois anciens élèves devenus bien grands viennent d'offrir une gerbe à M^{me} Labrousse.

La manifestation organisée dans la grande salle d'éducation physique pour le départ à la retraite de M^{me} Nadine Labrousse, institutrice à l'école maternelle depuis trente ans, a réuni une nombreuse assistance parmi laquelle on reconnaissait M. Billa, maire; M. Lavielle, inspecteur départemental de l'éducation nationale de Langon; M^{me} Drouet, directrice de l'école maternelle, et M. Lorriot, directeur de l'école primaire.

Les enseignants du groupe scolaire, les parents, les élèves anciens et récents s'étaient associés à cette cérémonie empreinte d'émotion.

Après quelques mots prononcés par M^{me} Drouet, M^{me} Labrousse et M. Billa, la nouvelle retraitée découvrait les cadeaux (téléviseur, aspirateur, lampe) offerts par l'ensemble des élèves et les enseignants.

Un vin d'honneur clôturait cette amicale manifestation et M^{me} Labrousse pouvait en se promenant au milieu des personnes présentes mesurer l'empreinte qu'elle laisse après son long passage parmi la population macarienne (près de 1 000 élèves ont pu apprécier l'excellence de son enseignement).

M^{me} Labrousse remercie très profondément toutes les personnes qui se sont associées pour la combler de cadeaux et qui lui ont témoigné leur amitié à l'occasion de ce départ. A tous ses « chers petits », elle souhaite un avenir heureux.

Bonne retraite à Saint-Pierre-d'Aurillac, Nadine !



Une vue de la nombreuse assistance (Photos J. Sanche)

Les Duffisson : un grand éclat de rire

Oh brançaille, quelle séance ! Tous ceux qui, à Auros ou Saint-Macaire, ont assisté au spectacle de l'Onyx « les Duffisson sous la Révolution » garderont le souvenir de cette famille de lisseuse quelque peu particulière : de la mère « pète-sec », de la fille râleuse, du mari et du beau-frère cossards en diable, et du fils embrigadé dans le Comité de Salut Public.

Un grand éclat de rire, voilà ce qu'est ce spectacle. Franc parler, mise en scène originale et rôdage parfait d'une pièce qui a tenu de longues semaines le haut de l'affiche à Bordeaux. Un seul reproche : c'est trop court ! comme dirait Marcel : « On s'en mettrait jusque là toute la nuit, sans en avoir jamais marre ! » De grands moments de bravoure : les engueulades entre les deux frères (en bordeluche comme de bien entendu), la réunion de la noblesse, du clergé et du tiers état pour une campagne électorale à la mode d'aujourd'hui, le suffrage univer-

sel parmi le public, et là démonstration par un représentant de commerce de la guillotine en « kit » à monter soi-même avec options possibles ont fait parfois s'écrouler du rire des spectateurs qui se sentaient comme chez eux, à l'atelier Duffisson. Pas de demi-mesure : à la limite de la paillardise (mais Guy Suire n'en est pas à son coup d'essai), les dialogues, aucunement « hypocrites », ne choquent cependant jamais. Tout est sain, direct, bref, gaulois ! « Les Duffisson » feront encore leur Révolution le 13 juillet à Sainte-Hélène et le 14 juillet à Saint-Quentin-de-Baron. Qu'on se le dise !

BERNARD LAFON

(1) D'aucun pourront s'étonner de trouver en rubrique Gasconne un texte concernant un spectacle en Bordeluche. Nous répondrons que le « Bordeluche », émaillé de mots en patois bien de chez nous, nous a cédé à titre gracieux un nombre assez important d'expressions et de mots. Nous considérons donc que le Bordeluche est un langage gascon à part entière !



Une scène des « Duffisson sous la Révolution » (Photo « S.-O. »)

L'ancien coiffeur et quincaillier de Saint-Macaire a atteint le but de sa passion : posséder un échantillonnage de la faune aquatique dans sa cave

Quel est le Macarien qui n'est pas passé entre les mains de Pierre Rodriguez ? En trente ans, le coiffeur et son épouse ont rafraîchi bien des têtes ! Outre son métier, la passion de Pierre Rodriguez résidait dans l'aquariophilie.

Aujourd'hui, elle a atteint son apogée ! Le figaro de Saint-Macaire revit les étapes qui l'ont amené à posséder à ce jour ce véritable musée aquatique creusé dans la cave de son ancien salon et dans celle de la quincaillerie achetée par la suite, aujourd'hui transformée en bar et en salle de jeux (1).

Le musée et le bar ne font qu'un bloc. « C'est le seul bar de la place. J'ai hésité un moment pour acheter la licence laissée libre par un voisin. Je reconnais maintenant qu'il est indispensable lors de la venue des visiteurs. »

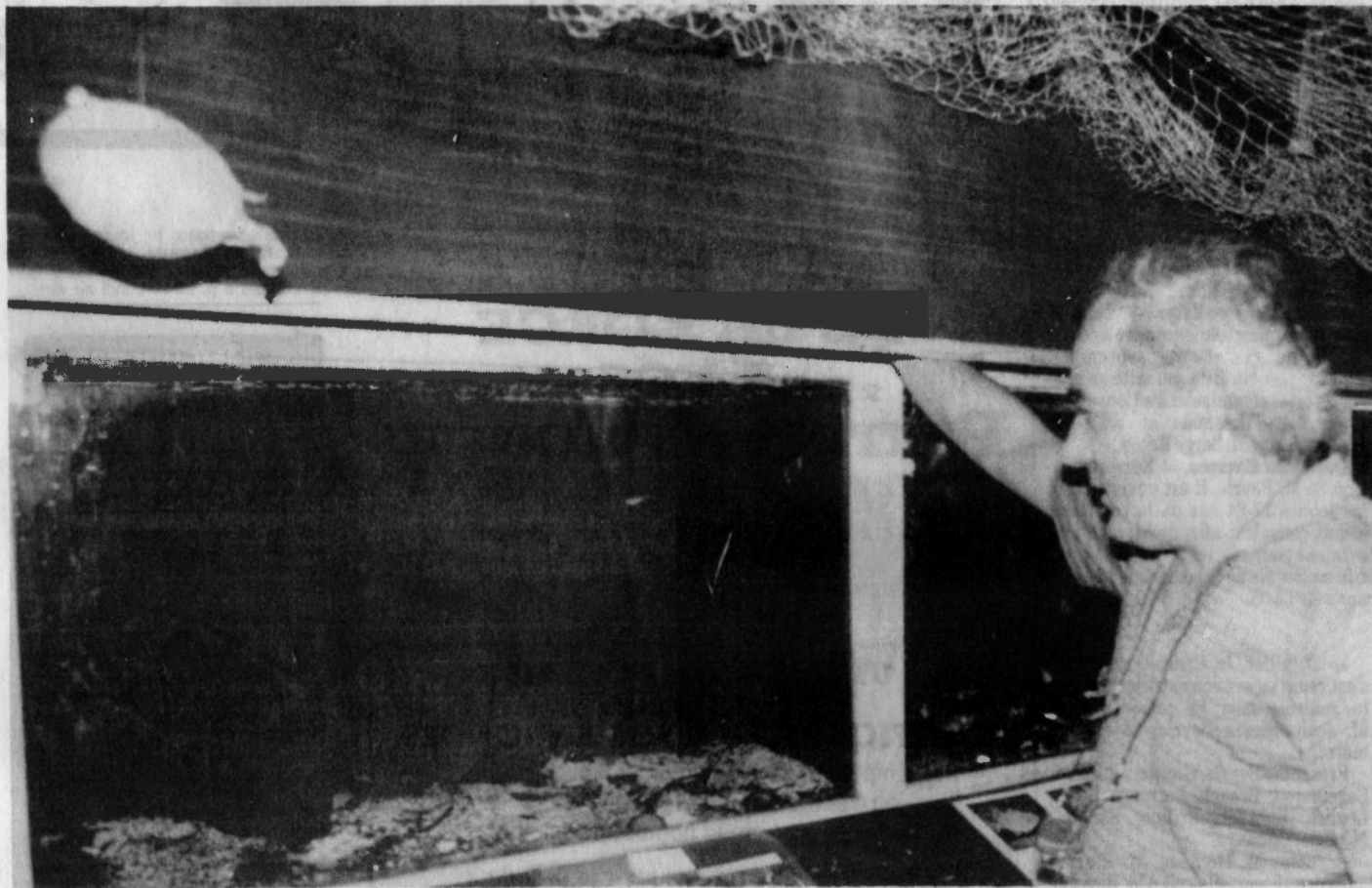
Pierre Rodriguez n'a pas brûlé les étapes pour autant. C'est en 1984 qu'il a décidé de transformer ce salon en magasin d'aquariophilie où il vend poissons et bacs. En 1981, le coiffeur de Saint-Macaire décide de creuser sous son salon de coiffure et le bar actuel une cave. Pour preuves, photos à l'appui, il nous fait découvrir que les tonnes de terre retirée lui ont fait perdre quelques kilos.

De cette cave vieille de deux mille ans, il en sortira quelques vestiges et des ossements. Mais rien d'extraordinaire qui puisse donner matière à renseignements sur l'histoire de la cité médiévale.

C'est de cette cave voûtée que naîtront les trois salles d'exposition où sont disposés les quarante aquariums : quatre-vingt mètres de vitrines vivantes contenant 40 000 litres d'eau pour le bonheur de 500 poissons, 350 espèces, plantes gorgones et coraux vivants pour l'œil du visiteur.

LE MONDE DU SILENCE

L'accès à la cave se fait par le bar. Quelques marches pour la descente et l'on se retrouve dans



La caverne aux quarante aquariums à Pierre Rodriguez (Photo J-C Dupouy)

ce monde du silence féérique de « 20 000 lieues sous les mers ».

Là, Pierre Rodriguez nous fait découvrir le village des tortues qui résident sur le sable et dans un bac de 2 000 litres d'eau. « C'est le coin préféré des enfants », reconnaît le maître des lieux. La visite continue avec ce guide passionné. Les quarante aquariums contenant de 600 à 3 000 litres d'eau à 24° nous font admirer des piranhas aux couleurs jaunes et mauves à vous couper le souffle; puis des requins-léopards et des requins-nourrices dont un spécimen de quatre-vingt centimètres

de long est attendu dans le courant de la semaine. C'est ensuite la découverte des poissons aveugles et poissons éléphants qui vivent sous le sable.

En passant devant l'un des aquariums, notre guide caresse un ambystoma tigrinum; sous la carresse, cet axolotl amphibien originaire du Mexique émet des sons.

Notre visite s'achève dans la dernière salle réservée aux coraux vivants, aux anémones et aux hippocampes. Nous ne sommes pas au bout de nos surprises. Dans l'un des bacs, nous découvrons la lumière telle qu'elle

filtre au fond des mers et des océans.

Pierre Rodriguez, nous en sommes convaincus, a gagné le pari de sa passion. Son travail ne s'arrêtera pas là. Ses spécimens sont en perpétuel renouvellement. Il attend pour ces jours-ci les derniers pêchés par quarante mètres de fond en Guadeloupe et à Miami (malgré les précautions prises — les poissons sont mis en contenants dans cinquante litres d'eau — tous n'arrivent pas vivants). Dernièrement, il a massé pendant plus de deux heures un piranha, mais en vain ! « C'est le risque à

prendre ». Telle sera sa conclusion.

Aujourd'hui, ce sont une centaine de visiteurs le week-end et 20 à 25 000 dans l'année.

A moment donné, Pierre Rodriguez a voulu s'expatrier sur le bassin d'Arcachon, au Ferret plus exactement. Cette perte aurait été grande pour la cité médiévale, ville touristique et si proche de Bordeaux.

(1) Aquarium de Saint-Macaire, place du Général-de-Gaule, tél. 56.63.05.62. Ouvert tous les jours en été. Visite : 18 francs adultes, 12 francs enfants. Prix spéciaux pour groupes.

ST-MACAIRE

Soirée du 13 juillet

Préambule. — Le 14 juillet 1789, la foule survoltée se jeta sur la Bastille. De cette rude bataille, l'Histoire retiendra la signification symbolique qui provoquera à l'époque un enthousiasme extraordinaire. Puis, dans la foulée, fut votée par l'Assemblée nationale, le 26 août 1789, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui proclamait que « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits », énumérait les droits de l'homme, « liberté, propriété, égalité », et condamnait l'ancien régime. Pour fêter cet acquis trop souvent bafoué de nos jours, la municipalité et le comité des fêtes de Saint-Macaire organisent, le jeudi soir 13 juillet, un grand repas dansant dans le cadre des fêtes du bicentenaire de la Révolution française.

Article premier : cette soirée aura lieu sur l'esplanade des Grottes jeudi soir 13 juillet, à partir de 20 h 30-21 heures.

Art. 2 : tout citoyen résidant ou non à Saint-Macaire est cordialement invité à cette soirée.

Art. 3 : le prix du repas est fixé à 70 francs avec comme menu : hors-d'œuvre variés, melon au porto, entrecôte à la bordelaise, frites, fromages, fruits.

Art. 4 : les inscriptions se poursuivent aux pharmacies Andreu et Cambillau et à la mairie de Saint-Macaire.

Art. 5 : un grand bal aura lieu, animé par le groupe Mirage. L'entrée à ce bal est entièrement gratuite et tout citoyen n'ayant pu participer au repas pourra venir danser.

Art. 6 : une montgolfière tricolore sera lancée lors de la soirée.

Nous donnons donc rendez-vous à tous pour prendre d'assaut la forteresse des Grottes et fêter dignement cette grande fête nationale, hautement symbolique en cette année 1989.

MERCREDI 12 JUILLET 1989

SAINT-MACAIRE 13/7

BICENTENAIRE (Suite)

Repas dansant le 13 juillet

Cette année, bicentenaire oblige, le Comité des fêtes a tenu à donner un voyage particulier au désormais traditionnel repas dansant marquant notre Fête nationale.

C'est ainsi, d'abord et surtout, que le menu a été particulièrement soigné pour 70 francs. La participation aux frais inclut bien entendu l'Orchestre Mirage qui assurera l'animation dansante jusqu'à une heure avancée de la nuit sur l'esplanade des Grottes : l'ancienne guinguette connaîtra donc une nouvelle nuit d'activités purement macariennes.

D'ailleurs, l'équipe conduite par Jacques Segrestan a choisi d'illuminer savamment l'ensemble du site se composant à partir de l'ensemble église-prieuré-remparts. Les Macariens pourront, à cette occasion, vérifier que les descentes de la Cale et du Prieuré sont équipées d'un éclairage

public permanent. Mais, comme d'habitude, les personnes désirant éviter la marche à pied seront transportées sur les lieux de la fête : rendez-vous à 20 heures au pied de la porte de Benauges.

Enfin, le Comité macarien du bicentenaire rajoutera, pour ouvrir la soirée, le lâcher d'une montgolfière dont il est raisonnable d'espérer qu'elle prendra son envol sans hésitation, étant donné la place disponible. Toutes les personnes intéressées sont priées de s'inscrire au plus vite, soit auprès de la pharmacie Cambillau (tél. 56.63.03.91) ou auprès du secrétaire de mairie (tél. 56.63.03.64).

Réservez dès aujourd'hui votre soirée du 4 août avec, au programme, la 5^e édition de la balade nocturne dans le vieux Saint-Macaire, avec pour thème, bien sûr, la suppression des privilèges

... Le Monde • Jeudi 13 juillet 1989

En Gironde

Les gazetiers de Saint-Macaire

HEUREUX les habitants de Saint-Macaire (Gironde), petite cité qui se targue avec fierté d'être « la filleule de Bordeaux » ! Ses habitants sauront distinguer sur les pâles visages des belles du dix-huitième siècle la mouche « receluse » de la « gaillarde » ou de la « majestueuse »... Comment ? Grâce au petit bulletin *la Feuille du Bicentenaire*, que la mairie de cette ville de mille cinq cents habitants édite tous les mois.

Cette publication d'excellente tenue, tirée à neuf cents exemplaires et rédigée par « les sieurs Jean-Marie Billa et Louis Tréméa », fourmille de petits détails pratiques de la vie quotidienne, tirés des journaux de l'année 1789. Ainsi, chaque mois enfante sa recette puisée au *Confiturier royal*, sa chansonnette et son logogryphe (énigme en vers où l'on donne à deviner plusieurs mots formés des mêmes lettres).

Mais outre ce parfum quotidien de l'existence en Guyenne au temps des Etats généraux, notre confrère de Gironde nous donne à lire également comment les habitants de Saint-Macaire ont vécu les événements de l'année révolutionnaire. Non content de reproduire le cahier de doléances de la paroisse, il retrace mois après mois les démêlés des habitants avec leur maire, François Bergoëing, nommé par le roi en 1786.

Traiter journalistiquement des événements historiques, fussent-ils aussi fondateurs que ceux de la Révolution française, n'est-ce pas également chercher à retrouver non seulement la proximité des faits mais aussi — et surtout — toucher du doigt la distance qui nous en sépare ?

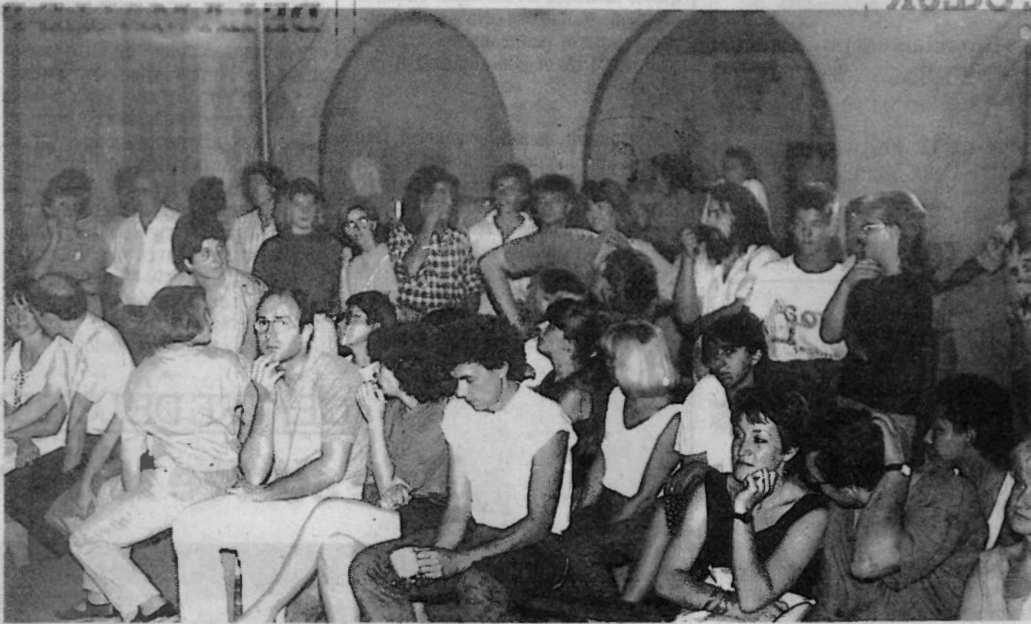
N. W.

★ Renseignements : mairie de Saint-Macaire (33490) ; tél. 56-63-03-64.



Le président Philippe Madrelle, entouré de Bernard Castagnet et des adjoints de ce dernier, lors de leur étape gastronomique à la piscine de La Réole (Photo Franck Morin, Déclic Foto)

Ciel bleu et pierres blondes pour musique d'été...



Place du Mercadiou : le public du podium « rocks et percussions » (Cliché « Sud-Ouest »)

On savait déjà que le cité médiévale formait un cadre idéal pour des concerts musicaux. De nombreux Macariens, voisins et amis ont pu en faire la très agréable expérience à l'orée de l'été :

Le 18 juin tout d'abord, à travers l'apéritif concert autour de l'opérette

proposée par le Comité des fêtes et l'association Ardilla, où de jeunes artistes lyriques, chaperonnés par leur sémillant professeur ont séduit un public de connaisseurs.

Le 21 juin ensuite, à l'occasion de la fête de la Musique concoctée par élèves, professeurs et toute l'équipe de

l'école de musique : devant son succès — ils étaient six cents, dans la douceur du soir, baladant des oreilles ravies entre Châteaudun et Mercadiou — gageons qu'elle deviendra, chaque année, le rendez-vous privilégié des vrais amateurs de sons et lumières... sans manière!

C'est avec un temps beau et chaud que s'est déroulée la journée interclub de la Pétanque Macarienne sur l'esplanade des grottes.

A midi, 70 personnes partageaient le repas mis au point par le bureau de la pétanque avec, notamment, les fameuses escargots cuisinés par M^{me} Lacave où la blanquette de veau cuisinée par M^{me} Lacampagne. Après le repas, 40 joueurs s'étaient inscrits pour le concours. Le tirage au chapeau désignait les doublettes qui allaient en découdre, de préférence à l'ombre, durant tout l'après-midi. Si au début le cochonnet fut difficile d'approche; les boules de tir faisaient quelques beaux « cratères »; il s'avéra que plus la « température » baissait, plus les objectifs étaient atteints, et les finales, disputées avec la fraîcheur, donnèrent les résultats suivants :

En concours : Claude Lespès-Jacques Sire battent Claude Chantalat-Francis Bouey.

En consolation : Christian Duprat-Dalila Lesnestour battent René Desjols-Jean-Pierre Baur.

En complémentaire : Nicolas Bozot-Jérôme Labarriere battent Bernard Labouille-Jean-Claude Saillant.

A l'heure des récompenses, chacun se retrouvait autour de la lunette pour recevoir son lot : les gagnants et les finalistes reçurent chacun une coupe et chacun des joueurs participants reçut une bouteille du Bicentenaire.

La journée se clôturait par le souper pris en commun où là encore plus de 70 personnes ceinturaient l'esplanade qui ne se séparèrent que tard dans la nuit.

Chacun des participants a apprécié cette belle journée qui ne fut possible que grâce au travail fourni par tous les membres du bureau qui se sont dépensés sans compter. Nos plus vifs remerciements également à toutes les personnes qui ont aidé notamment M^{me} Simonnet qui s'est occupée de toute la partie vaisselle et de la cuisson du rôti du soir.

Maintenant, chacun attend la sortie annuelle qui se déroulera le dimanche 27 août à Biscarrosse. Encore une belle journée en perspective.

PÉTANQUE

La journée interclubs



M. et M^{me} Lespès, M^{me} et M. Pandolfo, Claude Chantalat (Cliché « S-O »)

Maison de retraite



M^{mes} Lumalé et Thomas, M. Paillet, conseillers municipaux, en visite à la maison de retraite pour la fête des pères (Photo J. Sanche)

La fête des pères aussi ! — Les fêtes de la Saint-Jean ont été aussi l'occasion pour les pensionnaires masculins de la maison de retraite de se voir offrir par une délégation du Conseil mu-

nicipal des gâteaux, comme déjà le veut la tradition.

De plus, plusieurs de nos anciens ont été conduits en groupe par les employés de l'établissement.

Le feu de la Saint-Jean

Le Centre d'animation et d'éducation populaire du Prieuré avait pris cette année ses précautions pour que le traditionnel feu de Saint-Jean soit à la hauteur de l'événement : abondance de vignottes, bien sèches, installation d'un socle de sarments, mise à feu dès la nuit complètement tombée. Les flammes atteignirent facilement une hauteur d'une dizaine de mètres, cependant que l'Accordéon Club de Cenon assurait l'animation musicale. Les rondes se limitèrent aux enfants : les plus grands attendent sagement de gagner la salle François-Mauriac pour participer au bal musette.

Les Macariens étaient au rendez-vous pour saluer le solstice d'été et participer aussi à l'un des rites les plus anciens de l'humanité, véritable hymne au soleil.

Absence

du correspondant

■ Pendant l'absence du correspondant, les personnes désirant passer des articles ou des annonces sont priées de s'adresser à l'agence de Langon, 87, cours des Fossés, 33210 Langon, tél. 56.62.33.15.

« Le Burdi' Gala »

■ Le Syndicat viticole régional des appellations bordeaux, bordeaux supérieur organise le 9 septembre prochain une importante réception à l'intention de tous ses adhérents : « le Burdi' Gala ».

Le président Trocard souhaite que les viticulteurs soient le plus nombreux possible pour fêter les 10 ans de la Maison de la qualité, outil de travail à tous.

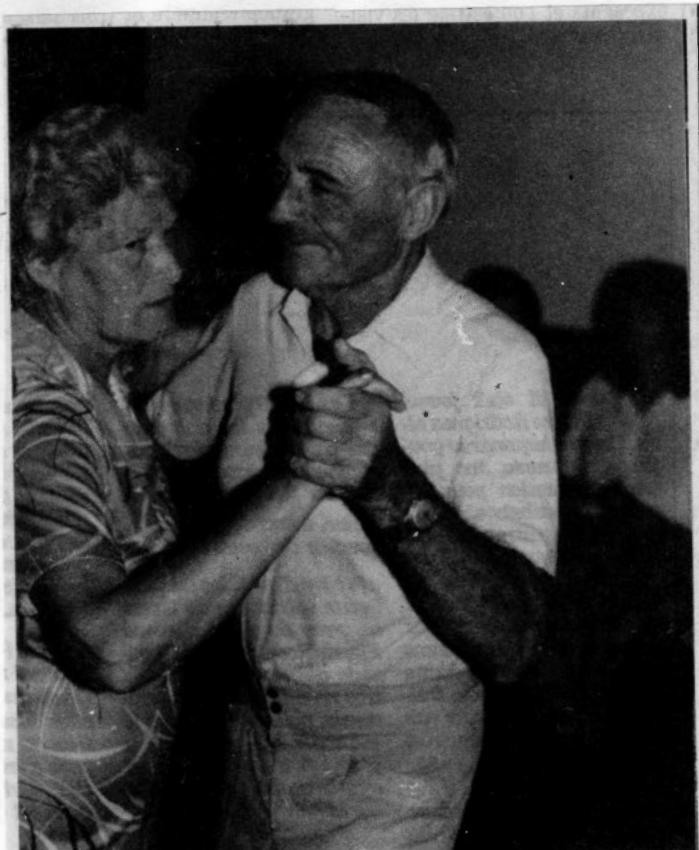
Le programme est alléchant : de 16 heures à 24 heures, avec une animation assurée par Christian Morin, une fantastique vente aux enchères. Le dîner sera ponctué par un tour de chant de Daniel Guichard et enfin, le ciel s'embrasera sous les mille... feux laser du spectacle son et lumière d'Eric Le Collen.

L'inscription de chacun pour des problèmes d'organisation doit se faire dès maintenant.

Pour toutes questions, contactez votre délégué cantonal responsable ou votre syndicat, tél. 56.72.90.99.



Le rondeau devant le feu



Pendant le bal musette (Photos J. Sanche)

Premier bal public des jeunes accordéonistes

19/7



Les deux Macairiennes à l'ouvrage seulement accompagnées par un batteur



Valérie Antoine toujours aussi concentrée (Photos J. Sanche)

Karine Rosa et Valérie Antoine n'en sont pas à leurs premiers airs d'accordéon : beaucoup ont pu apprécier par exemple le talent de Valérie lors des manifestations organisées par l'école de musique

Ardilla. Les amis du Bas-Pian avaient, en avant-première, utilisé leurs compétences pour une prestation publique, mais le Comité des fêtes est allé plus loin en leur confiant l'animation du

bal clôture de la Saint-Jean le lundi soir.

Les Macariens ont pu vérifier,

s'il en était besoin, qu'il y a de véritables virtuoses sortis de leurs rangs. Félicitations bien sûr à leurs familles respectives.

COUP DE CŒUR 19/7

Les mers chaudes de... Saint-Macaire

Quand il était jeune, Pierre Rodriguez aimait bien « taquiner le goujon ». Quarante ans plus tard, sa passion pour les poissons subsiste, mais sous une autre forme... celles des aquariums. Ceux que l'ancien coiffeur de Floriole a installé chez lui valent le déplacement. Car son magasin d'aquariums et de petits poissons, donne depuis quatre ans une fraîcheur marine au bistrot voisin. Grâce à ce commerce, Pierre Rodriguez a pu aller au bout de sa passion : il s'est payé un musée. On plonge en effet, dans les caves de l'ancien coiffeur comme on partirait à la recherche d'un trésor. Des centaines de poissons magnifiques y coulent une existence paisible, au fond des quarante aquariums exposés à la curiosité du public.

Les 15 000 personnes qui passent tous les ans dans ces profondeurs magiques, y plongent successivement en mer Rouge, en mer de Chine, avant de goûter à la douceur des eaux caraïbes.

« Je rêve d'avoir les dix plus beaux spécimens de toutes les mers du globe », avoue Pierre Rodriguez, qui possède déjà quelques pièces très rares. Poisson charvetours, poisson-lune dont le volume triple quand il a peur, poisson-coffre... Ici c'est la couleur qui parle au cœur.

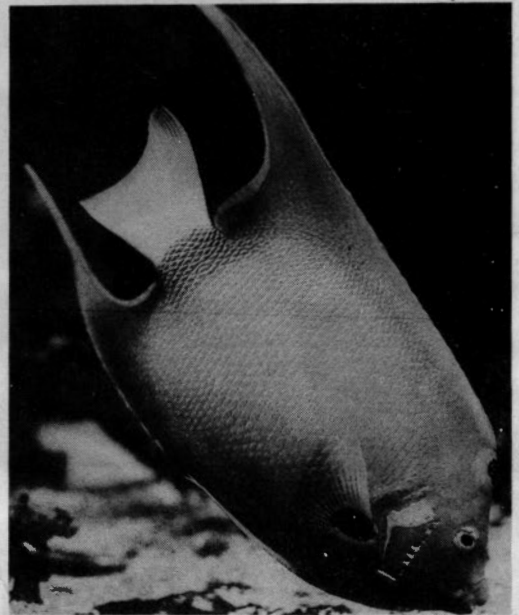
Les petits-enfants de Pierre Rodriguez sont habitués, mais ils écarquillent toujours les yeux quand, soudain, un petit poisson bleu vient se réfugier entre les doigts du papy. Tendres écailles... Pierre Rodriguez

ne s'amuserait pas à ce petit jeu-là avec ses piranhas. Ce sont des poissons peureux », explique-t-il, « mais si vous laissez votre main très longtemps dans le bassin, ils peuvent soudain se précipiter et vous dévorer les doigts en quelques secondes ».

Notre Papy conservateur fait aussi mentir les adages. On dit que les « personnes » nées sous la même influence ne sont pas faites pour s'entendre. Vous l'aurez deviné. Pierre Rodriguez est du singe du Poisson !

JEAN-MICHEL BROCHEN

PS. - Place de l'Horloge, le musée est ouvert tous les jours de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures, sauf le lundi.
Entrée 18 francs (12 francs pour les enfants).



(Photo Olivier Morin)

Une kermesse des écoles tricolore



L'inévitable pêche à la ligne...

Le conseil des parents d'élèves avait décidé cette année, de placer sous le signe du Bicentenaire, la kermesse annuelle des écoles primaire et maternelle.

Les enseignants avaient proposé de ne pas reproduire comme à l'accoutumée, les danses exécutées pour l'arbre de Noël : les enfants sont beaucoup moins disponibles et le public ne peut bénéficier des mêmes conditions de vision du spectacle.

Mais les stands étaient là nombreux pour assurer l'air de fête indispensable à la manifestation. Le jeu de massacre visait bien sûr les effigies des enseignants et les travaux des écoliers, eux aussi fortement imprimés par le Bicentenaire, connaissaient un franc succès auprès des familles.

Le clou de l'après-midi devait être un lâcher de ballons tricolores, mais, comme lors de la plantation de l'arbre de la liberté, les obstacles se multiplièrent : la bouteille d'hélium s'avéra vide de toute substance. Après deux heures d'efforts, les organisateurs parvinrent à gonfler les fameux ballons, attendus impatiemment par les enfants.

Tout le monde se rendit en cortège sur la place de l'Horloge, pour devant la porte de la Benauge et l'ancien hôtel de ville, procéder au lâcher magnifiquement tricolore des ballons.

La journée se clôture par un repas pris en commun entre enseignants, parents d'élèves et élus municipaux, dans la salle du restaurant scolaire.

On trouve tout grâce aux...
**PETITES ANNONCES
DU DÉPARTEMENT**



Le rassemblement des ballons avant le lâcher... (Photo J. Sanche)

BILAN DU BICENTENAIRE (1^{re} PARTIE)

Premier bilan d'une année d'exception

Ces jours prochains, la suite dans **SUD OUEST**

La reconstitution d'une fête révolutionnaire a rassemblé jusqu'à 200 Macariens à son moment le plus fort. Une cinquantaine d'entre eux s'étaient costumés pour la circonstance et les accoutrements recherchés n'étaient pas rares, du garde national à l'ancien jurat en passant par la marquise ou le bourgeois, ou encore... le manant à bicyclette.

De ce fait, le cortège conduit par la ripataoulère « la Rafale », avait fière allure pour parcourir les rues de la cité mais également accomplir les rondeaux indispensables.

Au départ du balcon de l'ancien hôtel de ville, Claude Lorriot proclama une opinion de Robespierre favorable à la décentralisation. Et il reprit aussi des textes célèbres de Danton ou Duport aux étapes de la place d'armes (aujourd'hui Mercadiou) et de l'arbre de la Liberté.

De plus, un livret remis à tous les participants leur permit d'entonner en chœur de manière vibrante aussi bien « le Chant du départ » que « la Carmagnole » ou bien encore bien sûr « la Marseil-

laise » dans ses couplets les moins connus.

NUIT DU CINÉMA

Après cette épuisante journée, le comité du bicentenaire se remit à l'ouvrage pour adapter l'esplanade des Grottes une séance de cinéma de plein air le 1^{er} juillet qui révéla en fait toute la magie de ces lieux redevenus publics.

A 22 heures, cent amateurs avaient acquitté leur participation pour découvrir sur grand écran couleurs « les Mariés de l'An II ».

Si l'on comptait parmi eux deux tiers de Macariens, l'affluence n'était pas au rendez-vous et un déficit de 1 200 francs environ devait être constaté.

Mais l'enthousiasme était bel et bien présent puisque, malgré la pluie et grâce aux bâches, il se trouva plus de soixante courageux pour déguster « la Nuit de Varennes » jusqu'à 3 heures du matin.

La prestation du ciné-club Jean-Vigo a sans nul doute était déterminante dans la réussite technique de la soirée : merci au



« La Marseillaise » est entonnée au pied de l'arbre de la Liberté

Conseil régional pour son encouragement à de telles initiatives.

BANQUET RÉPUBLICAIN

La journée du 25 juin a requis une lourde organisation qui a mis en évidence l'efficace contribution du groupement des associations de Saint-Macaire. La place de l'Egalité, aujourd'hui place Tourny, avait un visage complètement transformé par un faisceau de rubans tricolores. Le maître de cérémonies, Bernard Lacampagne, assisté de l'omniprésent Francis Bouey, avait réussi son pari : les conditions de confort des convives étaient optimales grâce à l'ombre assurée par les bâches et aux chaises aimablement prêtées par la commune de Pian et l'abbé Melous.

Mais surtout le repas assuré par la maison Portet de Grignols, la qualité de son service et sa fraîcheur, ont reçu les chaudes félicitations des 163 hôtes payants au banquet, Macariens aux trois-quarts.

La chaleur de l'après-midi limita l'intérêt du bal assuré par l'orchestre Caravelle qui retrouva sa pleine signification à partir de 19 heures, grâce au buffet assuré par le Moto Start Club.

Au bilan final, d'ailleurs, la présence d'une formation musicale n'apparaît pas comme indispensable : une disco aurait peut-être suffi. Dans tous les cas, le déficit

devrait dépasser 4 000 francs puisque 200 couverts étaient espérés et que la chaleur a dissipé le

public l'après-midi. N'oublions pas toutefois que l'écôt était limité à 89 francs.



Le « manant » a délaissé son vélocipède
(Photos « Sud-Ouest »)

Centre aéré

Vendredi 21 juillet, à partir de 18 heures, grande kermesse du centre aéré intercommunal sur les bords de Garonne à Saint-Pierre-d'Aurillac.

Cette année, la kermesse revêt un aspect particulier puisqu'elle fête aussi le 10^e anniversaire du centre aéré.

Animation, vin d'honneur, spectacle, buffet froid. Tout au rendez-vous pour vous faire passer une agréable soirée. Venez nombreux, vos enfants vous y attendent.

Saint-Macaire : un désespéré se jette sous un train

■ A Saint-Macaire, jeudi, à 6 h 20, un désespéré de 19 ans s'est jeté sous un train de marchandises. Ce tragique fait divers s'est déroulé en gare de Saint-Macaire. La victime était originaire de la région.

SAINT-MACAIRE 24/7

Rassemblement des maternelles



Echanges en bonnet phrygien (Cliché « Sud-Ouest »)

Depuis plusieurs années déjà, l'école maternelle animée par Claudie Drouet, accueille dans ses installations, jugées adaptées pour la circonstance, tout ou partie des maternelles de Preignac, Barsac, Podensac, Saint-Pierre-de-Mons et Langon.

L'origine de cette initiative repose sur la rencontre de ces enseignants pour la préparation d'un congrès national tenu à Bordeaux. Ces derniers ont décidé de prolonger une collaboration occasion-

nelle qui s'était avérée pleinement fructueuse.

Cette année, les thèmes des ateliers étaient bien sûr axés sur le bicentenaire, de la confection de maquettes de la Bastille à partir d'emballages hétéroclites jusqu'à l'improvisation de bonnets phrygiens de papier coloré.

Un goûter copieux devait clôturer la journée, suivie avec attention par M. James, l'inspecteur, qui avait animé de son côté un atelier chansons.

(2^e partie)

Bilan du bicentenaire

Voici la suite du tour d'horizon d'une année d'exception.

L'idée d'une flamme postale lancée par M^{me} Poutays a vu le jour officiellement le samedi 17 juin, à 15 heures, au Musée postal, en présence d'une cinquantaine de Macariens. La manifestation marquait aussi une collaboration mieux comprise entre le personnel local des PTT et l'association gestionnaire du musée.

Jean-Pierre Bergoieing, le descendant le plus direct de notre conventionnel, avait dû rester à Nantes pour assister à la naissance de son deuxième fils, ce même jour.

Toujours est-il que le 15 juin, M. Meyer, le receveur macarien des postes, avait déjà du répondre à un demi millier de demandes émanant des collectionneurs. Des enveloppes « premier jour » sont encore disponibles à la mairie au prix de 5 francs.

FEUILLE DU BICENTENAIRE

Les Macariens se sont désormais accoutumés à la sortie mensuelle de la « Feuille du bicentenaire », aujourd'hui tirée à 900 exemplaires pour

600 foyers macariens. Les séries complètes des six premiers numéros sont désormais mises en vente pour 30 francs, mais les prochaines éditions restent gratuites lors de leur première diffusion.

La publication confectionnée savamment par Louis Tremea vient de connaître les honneurs de la presse nationale pour sa qualité rédactionnelle. Ce sera sans doute le fleuron de l'action conduite par le Comité macarien du bicentenaire.

EXPOSITIONS

Le patient dépouillement des archives conduit méthodiquement par Louis Tremea a également engendré une exposition sur « la vie à Saint-Macaire pendant la Révolution » hier présentée dans les locaux de l'ancienne poste centrale à Bordeaux et maintenant au Prieuré à Saint-Macaire. Il faut dire que les responsables du musée postal avaient été conquis par l'efficacité de cette présentation.

Reste aujourd'hui à la mairie le rappel de l'itinéraire de François Ber-

goeing, notre député conventionnel girondin, à partir des documents remis par ses descendants. Enfin, subsiste également la série d'affiches en couleurs retraçant les événements de l'année 1789.

Les fêtes de la Saint-Jean n'ont drainé qu'une centaine de personnes à la mairie, mais deux publications sont à l'étude : un catalogue réunissant des documents d'archives les plus nombreux et une vie de François Bergoieing, rédigée par Patrick Faure.

Depuis le 16 juillet, la Maison de pays accueille, en outre, « Aspects de la Révolution française de 1789 à 1794 », exposition mise à disposition par les Archives départementales.

CAFÉ-THÉÂTRE

Pour les « Dufisson sous la Révolution », revue en bordeluche présentée par l'Onyx et écrite par Guy Suire, ce fut l'euphorie pour le Comité du bicentenaire puisque les deux séances firent le plein. Au total, 223 spectateurs ont choisi de rire autour de tables de café ce 7 juillet là, dont un peu plus de 50 % de Macariens. Là, ce fut un bénéfice réduit toutefois à 500 francs en raison de la limitation de la participation à 25 francs par personne.

Et puis il y eut l'entrecôte après le spectacle entre acteurs et organisateurs sur l'esplanade des Grottes qui permit à chacun de commenter la réussite de la soirée, confortée par les dons en vin officiel du bicentenaire effectué par la maison Mau, de Gironde-sur-Drot.

Il faut bien reconnaître que la deuxième séance noua un contact d'encore meilleure qualité entre la scène et le public. Et les apparitions anachroniques de Jacques Chaban-Delmas ne furent plus sans rapport avec l'irruption de l'hilarité généralisée. Mais le spectacle reposait sans nul doute sur les « rouscailleries » bien senties des deux compères Dufisson qui « balançaient » sans discontinuer.

Chacun sentit alors planer dans la salle François-Mauriac à la fois une atmosphère singulière d'authenticité bien gasconne, mais aussi une justesse d'action qui en disait aussi long comme témoignage historique que les productions à grands frais.

FÊTE NATIONALE

Pour sa troisième édition aux grottes, la soirée dansante préparée par le Comité des fêtes a connu l'affluence, avec, en outre, une centaine de convives parmi lesquels figuraient précisément Jean-Pierre Bergoieing et Patrick Faure.

L'illumination du château de Tardes, de la Cale et de la guinguette était éclatante de pertinence. L'orchestre voulut répartir sa prestation entre les jeunes et les moins jeunes, ce qui suscita quelques moues.

Les membres du comité se sont acquittés de la tâche de préparation du menu avec talent, avec encore une lenteur à relever sur la cuisson des frites qui devrait trouver remède l'an prochain.



Les nobles minaudant dans le dos de Robert Dufisson (Photos « S.-O. »)

SUITE

Prochain rendez-vous: la ballade nocturne du 4 août organisée par le

Mouvement de sauvegarde sur le thème de la suppression des privilèges.



Guy Suire vit pleinement son spectacle



Le bal sous les rubans tricolores

SAINT-MACAIRE 27/7

BICENTENAIRE

La soirée du 13 juillet



On put danser jusqu'à deux heures du matin (Photo « Sud-Ouest »)

C'est le 13 juillet, que le comité des fêtes et la municipalité de Saint-Macaire, avaient donné rendez-vous à tous, pour fêter la prise de la Bastille.

Une centaine de repas furent servis, puis l'esplanade des grottes, fort bien illuminée, ce qui permit à tous, de danser jusqu'à deux heures du matin. Lors de cette soirée, c'est avec plaisir qu'on remarqua la présence de nombreux Macariens, mais aussi, le renfort de personnes extérieures à la commune. L'orchestre trop moderne pour les uns fut très apprécié par les autres, grâce à la variété de ses morceaux et à la qualité de ses interprètes.

Le comité des fêtes remercie tous les bénévoles qui ont participé à la réussite de cette soirée, ainsi que l'inusable F. Bouey, et les employés communaux, qui ont assuré le nettoyage et l'entretien de l'esplanade des grottes. Cette soirée mettait un terme aux célé-

brations du Bicentenaire pour le mois de juillet. Rendez-vous maintenant le 4 août, pour la traditionnelle ballade nocturne.

Voyage en Normandie

Le Groupement de vulgarisation agricole féminin du canton de Saint-Macaire organise un voyage dans la région de Caen, du 19 au 24 août 1989.

Sont prévues les visites de : Caen, le Mont-Saint-Michel, Deauville, Honfleur, Le Havre, Etretat, Fécamp, Lisieux, les plages de débarquement, une cidrerie.

Il reste quelques places, les personnes intéressées sont priées de se faire connaître rapidement auprès de M^{me} Renée Condou, à Saint-Pierre-d'Aurillac, tél. 56.63.71.70.

SAINT-MACAIRE 1/8

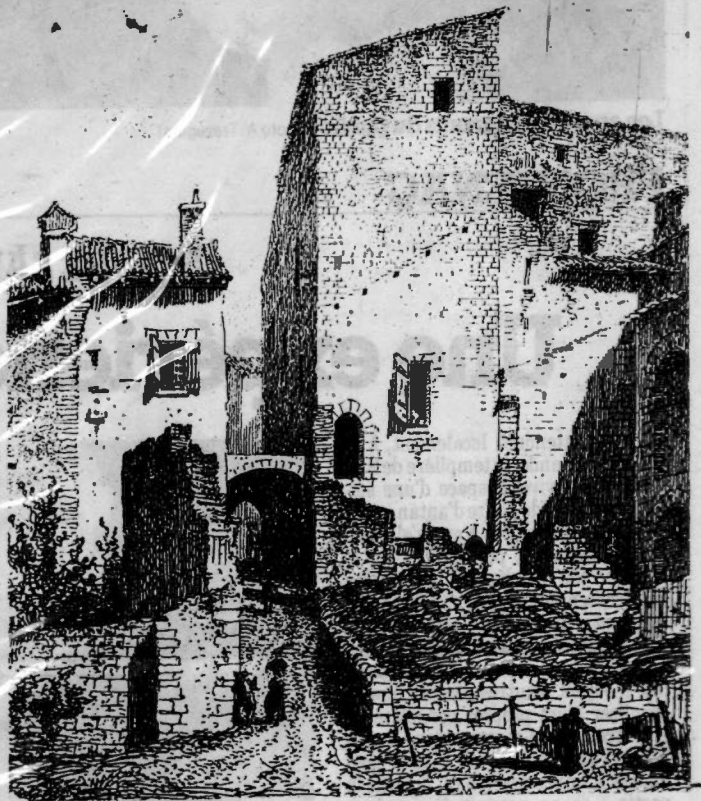
Fête de l'Huma

■ La fête de l'Huma sud Gironde se déroulera les 4, 5 et 6 août, sur les bords ombragés de Garonne. Expositions, spectacles, espace enfants, manège, bal disco, bal à papa... une fête de la diversité placée cette année sous le signe du Bicentenaire.

Une fête ouverte à tous pour un prix modique puisque deux vignettes de soutien à 15 francs donnent droit à l'entrée gratuite les deux jours sur la fête alors que, sur place, le prix d'entrée sera de 30 francs le samedi et de 40 francs le dimanche.

Ceux qui désirent des vignettes peuvent se les procurer auprès de B Connant ou Y. Chavanneau, à Saint-Macaire.

Balade nocturne



La maison Messidan et la rue de Corne (gravure de L. DROUYN)

Le Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire a choisi de lier la cinquième édition de la Balade nocturne dans le vieux Saint-Macaire au Bicentenaire, puisque la nuit du 4 août représente pour beaucoup le véritable point de départ de la Révolution.

Mais, pour notre cité, la suppression des privilèges ce fut aussi la fin du statut communal acquis dès le Moyen-Age dans le cadre du mouvement d'émancipation des classes de marchands roturiers. L'Histoire établit avec certitude qu'un maire existait déjà en 1256 : il s'agissait de Raimond-Guilhem Aymeric. Un tel système fonctionnait sur une oligarchie de quarante prud'hommes, bourgeois résidant dans la ville et n'exerçant pas de travail mécanique, qui, chaque année, élisait six jurats.

La Constituante choisit de généraliser le statut communal à l'ensemble des paroisses du territoire de la nation en l'orientant sur le suffrage universel, dans un premier temps limité aux citoyens actifs : c'est dire que les communautés de marchands avaient su fonder une organisation politique cohérente avec la nouvelle nécessité de libre circulation des hommes et des marchandises, au contraire des communautés de paysans ou d'artisans.

Or, la commune de Saint-Macaire contrôlait, jusqu'à la Révolution, un vaste territoire incluant les paroisses de Sainte-Croix-du-Mont, Aubiac (Verdelais), Saint-Maixant, Pian, Saint-Pierre-d'Aurillac, Saint-Martin-de-Sescas (pour partie), Saint-André-du-Bois et le quartier du Raleyrot à Saint-Pierre-de-Mons.

Le choix de la Constituante devait évidemment être fatal à Saint-Macaire qui se trouvait réduite à son périmètre intra-muros augmenté du faubourg Saint-Denis et du couvent des Ursulines. Des ce moment, les Macariens exigèrent une extension de leur territoire qui n'aboutit qu'en 1861 avec le rattachement du faubourg de haut côté Pian, et des Cordeliers côté Saint-Maixant.

Beaucoup de commentaires pourraient être encore ajoutés pour illustrer le changement opéré en profondeur par la Révolution et par conséquent comprendre l'institution communale sous l'Ancien Régime : ce sera le thème

des six étapes qui jalonnent la traditionnelle balade dans les rues et « carruets » de la vieille ville.

La circuit débutera au Prieuré pour gagner ensuite par la rue du Port-Nava, les portes du Thuron, puis la place du Mercadiou en empruntant la rue du Palais. La Maison de pays fera l'objet d'une pause musicale ainsi que le site de la porte Rendesse par l'intermédiaire des rues Carnot, d'Aulède et Amiral-Courbet. La balade s'achèvera au pied des remparts après la montée de la Carreyrotte et la descente de la rue des Clottes, avant de se prolonger sur l'esplanade des Grottes pour les plus intéressés.

Cette année, la vigilance des organisateurs s'est surtout centrée sur l'embrasement des remparts afin qu'ils connaissent une pleine réussite, mais aussi sur le menu du souper de clôture aux Grottes : après de longues et mûres réflexions, ce sera finalement le tourain à la tomate qui en constituera le morceau de choix.

Par ailleurs, l'éclairage des monuments sera largement développé à titre de banc d'essai pour un projet de Nuit du patrimoine, le 16 septembre, et pour une implantation peut-être définitive.

De toute façon, rendez-vous à tous le vendredi 4 août, à 21 h 30, dans la cour de l'ancien cloître, entre rempart et église Saint-Sauveur pour une balade au son du fifre et du tambour et à la lueur des torches. Participation entièrement libre.

Division d'honneur

Comme la saison dernière, les Jeunes de Langon ont demandé à l'ASM de les recevoir sur notre stade pour poursuivre leur préparation de début de saison. C'est avec plaisir que notre club recevra, samedi 5 août à partir de 16 h 30 les équipes A et B tangonnaises pour un spectacle sans nul doute de qualité.

Un plaisir d'autant plus grand puisque plusieurs Macariens retrouveront le stade André-Seyrac. Nous devrions donc retrouver : C. Baré, F. Seral, D. Lumalé, trois jeunes joueurs pleins de promesses et de qualités, mais aussi d'autres que l'on ne présente plus, à savoir : T. Laqueche, S. Alfonsin, E. Saint-Blancard, D. Argenton, P. Pourrut, J. Bonnave, S. Carreno, etc., le tout dirigé par Bernard Mujica.

Nul doute qu'avec un tel effectif, les Jeunes de Langon devraient jouer les premiers rôles en division d'Honneur. Cette équipe sera opposée à celle de Lormont (A) qui évolue en division Honneur régionale. Coup d'envoi à 18 heures.

En lever de rideau, l'équipe B des Jeunes de Langon, qui évolue pour la deuxième saison en Promotion de Ligue, sera opposée à l'équipe B de Lormont. Coup d'envoi à 16 h 30.

Les entrées donnant doit à une bournoise seront établies au prix de 10 francs pour tous.

SAINT-MACAIRE

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant. Articles, photos, publicité, J. Sanche, cours Victor-Hugo.

Dépot. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépot. R. Querré, cours de la République.

PERMANENCE

Le maire. Le samedi de 10 h à 12 h.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi. A 18 h, maison de retraite. A 19 h, Saint-Maixant.

Dimanche. A 9 h 30, Saint-André-du-Bois. A 11 heures, Saint-Macaire. A 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Dentiste. Docteur Ozananski, téléphone 56.25.00.77.

Pharmacie. Buysse, à Langon, téléphone 56.63.00.02.

Ambulance. Dufau, tél. 56.63.05.53.

Vétérinaire. Docteur Richard, à Bazas, tél. 56.25.01.05.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite (rue de Verdun). Téléphone 56.63.15.39.

Gendarmerie. Tél. 56.63.15.70.

Sogedo. Tél. 56.63.00.00.

Centre anti-poison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, téléphone 56.63.01.00 à Langon, M^{me} Duberq et Prévost, tél. 56.63.74.96.

Saint-Macaire, cabinet Braud, Bazin, Bahans, tél. 56.63.40.21. Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse - Tallet, téléphone 56.63.71.19. Saint-Maixant, cabinet Gazziero-Peyronnin, téléphone 56.62.24.11.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.

Musée des poissons tropicaux. Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

Église Saint-Sauveur. Visite commentée le dimanche de 14 h à 18 h.

Musée régional des PTT. Tous les jours (sauf mardi) de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

MARCHÉ

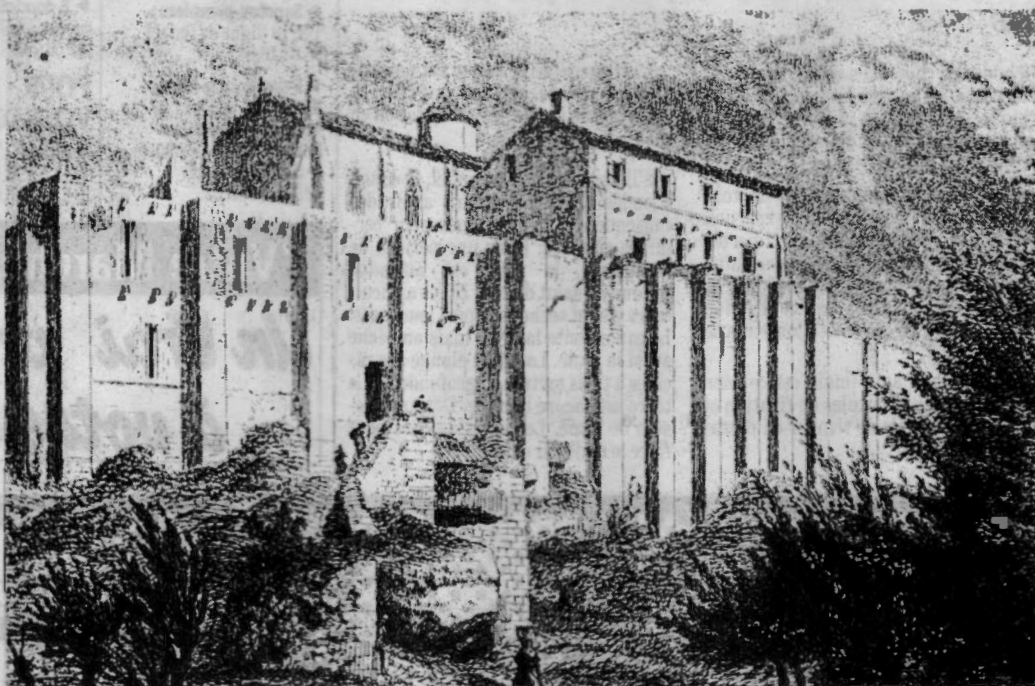
Tous les jeudis matins, de 8 h à 12 h, allées des Tilleuls.



Didier Lumalé (Photo «S.-O.»)

BALADE NOCTURNE**Le pouvoir des bourgeois**

Les privilèges, un thème que la date du 4 août a imposé au mouvement de sauvegarde pour la cinquième édition de la balade nocturne dans le Vieux Saint-Macaire. En fait, il s'agira surtout d'évoquer l'émergence, pendant le Moyen-Age, du pouvoir des « bourgeois », c'est-à-dire des marchands attachés à une résidence permanente, dont l'histoire de Saint-Macaire fournit l'un des témoignages. Si la nuit du 4 août met un terme à ce pouvoir, elle choisit de s'en inspirer directement pour organiser le territoire national sur un modèle unique : celui du statut communal.



Les remparts sur Garonne qui seront embrasés en fin de balade

Il sera alors au plus tard minuit et, sur l'esplanade des Grottes, sera proposé un souper intégrant tourain à la tomate, pâté chaud macarien et tarte artisanale, le tout arrosé de vin du terroir.

Rappelons les ingrédients de la soirée : conduite par la ripataouillère La Rafale, pauses entrées sur

la flûte traversière, éclairage des monuments à chaque halte, commentaires courts et choisis, fourniture de torches réparties dans le public.

D'ores et déjà, comme l'an passé, les personnes qui désiraient bénéficier d'une présentation plus détaillée de la vieille

ville sont informées qu'une visite guidée sera proposée par l'Office macarien du tourisme, le dimanche 6 août, à 15 heures et 17 heures (départ au prieuré). Ainsi pourront-elles découvrir les peintures murales de l'église Saint-Sauveur et le Vieux Saint-Macaire depuis la tour de la maison de Tardes.

207662

C.C.M.G. - M.M.I.G.

Les Mutuelles
MÉRIADECK
8, terrasse
du Front-du-Médoc
33054 BORDEAUX CEDEX

CAISSE CHIRURGICALE MUTUELLE DE LA GIRONDE
MUTUELLE MÉDICALE INTERPROFESSIONNELLE
DE LA GIRONDE

PERMANENCE DE NOTRE
BUREAU ITINÉRANT DE RENSEIGNEMENTS :

Mardi 8 août 1989, de 14 h à 14 h 30
Place de la Mairie à SAINT-MACAIRE.

Chasse

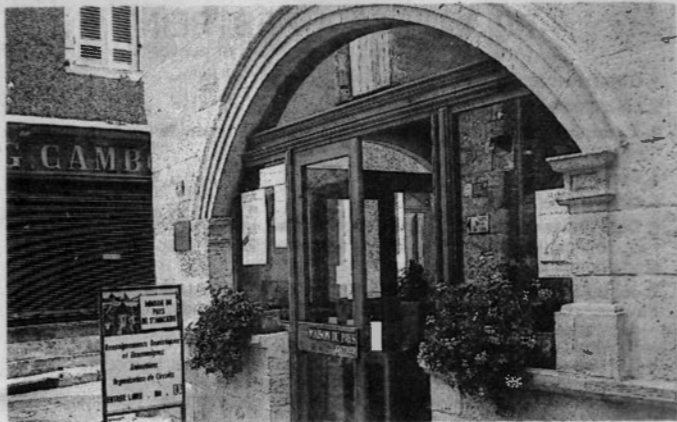
La société de chasse invite les chasseurs et propriétaires à l'assemblée générale qui aura lieu à la mairie samedi 5 août, à 21 heures.

Ordre du jour : comptes rendus financier et moral, préparation de la campagne 1989-1990.

Les chasseurs sont priés d'y assister nombreux.

TOURISME**La Maison de pays fête ses 3 ans**

Après trois années d'existence, la Maison de pays est en train de gagner son pari : celui d'un tourisme de qualité



La maison de Saint-Macaire mise sur un tourisme de qualité

(Photo « Sud-Ouest »)

Pour la troisième saison consécutive, la Maison de Pays de Saint-Macaire a réouvert ses portes. Rénovée il y a deux ans dans le cadre du contrat de pays de Saint-Macarie, cette magnifique bâtisse du XVI^e siècle, à côté de la porte de l'Horloge, abrite l'association pour la gestion de la Maison de pays, rassemblant des élus de toutes les communes adhérentes et des représentants de toutes les associations locales. Sa vocation première : permettre d'accrocher le tourisme de passage et le guider dans la découverte de cette région.

Après trois ans d'expérience, plusieurs projets ont été concrétisés. D'abord un dépôt-vente de vins a été organisé à la Maison de pays, permettant ainsi de faire découvrir aux visiteurs toutes les variétés de vins recensées sur le

canton. Cette action promotionnelle s'inscrit dans le cadre d'une volonté toujours plus grande d'informer les touristes comme les habitants locaux de la richesse et la diversité de ce pays.

La Maison de pays semble en passe de réussir son ambition puisqu'elle est devenue un pôle d'animation de la vie économique et culturelle du canton.

Mais attention pas de tourisme destructeur comme sur certaines villes côtières. A Saint-Macaire, on préfère conserver son « cachet » à la ville. On attend des touristes qui sachant regarder et apprécier le cadre qui est offert à leurs yeux.

Enfin bicentenaire de la Révolution oblige, des expositions sur 1789 sont prévues pour mieux restituer le rôle que Saint-Macaire a joué à cette époque.

LUNDI 7 AOUT 1989

Speedway : finale du championnat du monde

Le Moto-Club de Saint-Macaire organise un voyage en Allemagne, à Munich, à l'occasion de la finale du championnat du monde de speedway individuel, samedi 2 septembre. Départ, vendredi 1^{er} septembre, à 14 heures, de Saint-Macaire; retour dans la nuit du dimanche au lundi. Prix : 800 francs, comprenant le transport en car, le billet d'entrée pour la finale le samedi soir, la nuit d'hôtel après la manifestation et le petit déjeuner du dimanche matin.

Renseignements et inscriptions : boucherie Lacave, tél. 56.63.03.52; salon de coiffure Garlis, tél. 56.63.08.98. Un acompte de 500 francs sera demandé à l'inscription.

INAUGURATION**La galerie de la Barbacane**

Voici une initiative privée qui mérite d'être soulignée. Depuis une dizaine d'années, le mouvement d'installation de nouveaux habitants dans le vieux Saint-Macaire va en s'accélégrant, même si dans le même temps il apparaît à beaucoup que trop de maisons sont mises en vente. D'ailleurs, ceci expliquant cela, n'est-il pas plausible d'imaginer que l'offre s'amplifie parce que s'accroît la demande.

M. Tessier fait partie des nouveaux macariens qui ont osé habiter une ancienne demeure de marchand du XVI^e siècle, longtemps privée de toiture donc vouée à la ruine, et de plus enclavée dans des propriétés voisines.

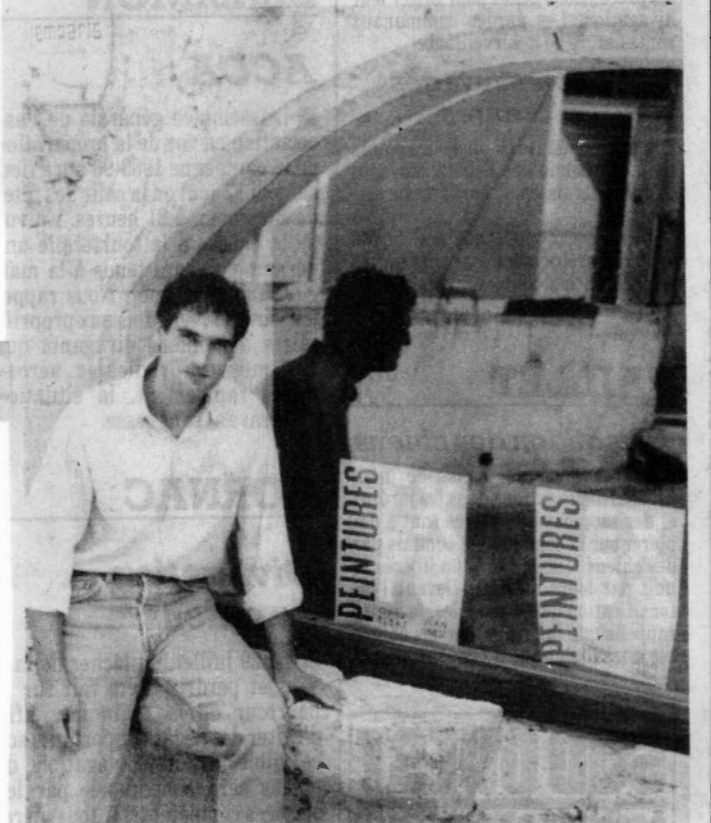
Mais, au-delà, parce que photographe professionnel attaché à la démarche artistique, M. Tessier a

décidé d'aménager le rez de chaussée de son habitation en galerie d'art, dédiée à la puissance évocatrice des portes du Thuron, puisqu'il l'a baptisée Galerie de la Barbacane.

C'est le 22 juillet qui l'a inaugurée officiellement en présence de nombreux invités. Ouverte tous les jours, elle a accueilli déjà une centaine de visiteurs venus découvrir les œuvres de Jean Laville et Christian Elbaz, peintres d'inspiration très différente, dont les œuvres sont judicieusement réparties dans l'ancienne habitation pour les unes, dans l'ancienne boutique pour les autres.

La galerie de la Barbacane constitue sans nul doute un poste avancé sur l'implantation de nouvelles activités dans le vieux Saint-Macaire.

M. Tessier devant l'ouvroir de l'ancienne boutique du XVI^e siècle



BICENTENAIRE**Les cahiers de doléances à la Maison de pays**

La Maison du pays de Saint-Macaire abrite dans son cadre médiéval et jusqu'au 20 août une exposition sur « la France de 1789 à travers les cahiers de doléances »

Après un gros plan sur la Révolution française, le Comité macarien du Bicentenaire propose une exposition permettant de rendre compte de la France de 1789 à partir des cahiers de doléances.

Le climat dans lequel se déroule l'élection des députés aux Etats généraux, les modalités de rédaction des cahiers de doléances, la mentalité dominante à l'époque, tel est le tableau dressé de la réalité de 1789 au travers des extraits commentés des cahiers de doléances.

C'est ainsi que la Maison de pays accueille dans son cadre soigneusement restauré, vingt-cinq

panneaux richement illustrés de gravures du moment.

Les Archives nationales sont à l'origine de cette exposition itinérante, diffusée en Gironde par l'association Bordeaux-Doléances 89 dont l'objectif est de réunir les interpellations que voudraient formuler aujourd'hui l'ensemble des citoyens auprès des pouvoirs publics.

L'exposition est ouverte tous les jours sauf le lundi de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 h 30. Rappelons que le prieuré accueille à son étage « la Vie à Saint-Macaire pendant la Révolution » (ouvert tous les jours de 14 heures à

19 heures) et que la mairie conserve « Un député macarien à la convention : François Bergoing », ainsi que les affiches consacrées à 1789.

Enfin, la flamme dédiée à F. Bergoing, qui est mise en service jusqu'au 15 septembre prochain, est disponible en enveloppe premier jour au Musée régional des PTT au prix de 15 francs.

Voici donc un ensemble qui permettra à chacun de réfléchir en profondeur sur les acquis et les faiblesses de notre Révolution, mettant à profit ainsi la pause des vacances. Dans cette optique, le septième numéro de la feuille du Bicentenaire vient de sortir avec pour point fort « le Récis exact de la prise de La Bastille ».



Des Barrières Delivrez nous Seigneur

(Cliché «Sud-Ouest»)

Saint-Macaire aime le calme

C'est une cité reposée d'histoire. Fondée par un fonctionnaire romain d'origine grecque, Makarios. A sa suite, les premiers colons s'installèrent sur son rocher au début du V^e siècle après Jésus-Christ. Fortifiée au Moyen Age, elle conserve intacts des vestiges de cette période pendant laquelle elle résista à l'envahisseur normand.

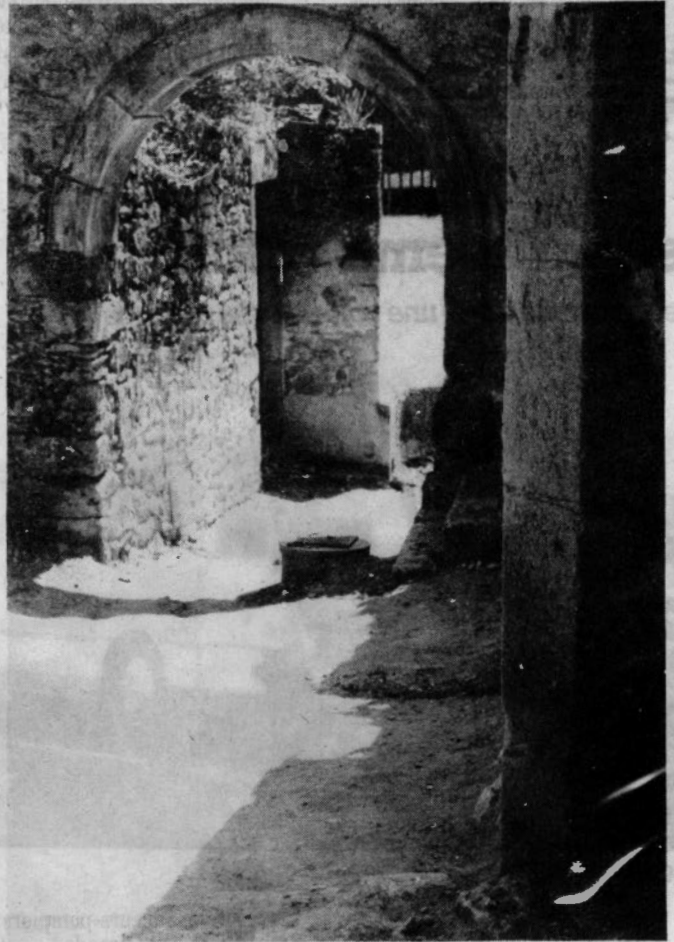
La cathédrale Saint-Sauveur trône au milieu de la vieille ville et abrite un prieuré ciselé de fines colonnes et de voûtes fraîches. Cet édifice du XII^e siècle rappelle l'occupation anglaise de la Gironde.

Saint-Macaire se souvient aussi qu'elle fut un port fluvial de première impor-

tance possédant le privilège de retenir les vins du haut-pays acheminés par la Garonne jusqu'à Bordeaux.

Aujourd'hui, la Garonne est bien loin, cachée par la frondaison des peupliers. Les dépôts d'alluvions ont déformé le lit du fleuve et fait perdre sa principale activité à la cité. Saint-Macaire est une ville ancienne. Ses maisons délabrées et le silence de ses rues témoignent que le temps accomplit une œuvre sage.

Elle est devenue, depuis une vingtaine d'années, un lieu de villégiature pour un tourisme de qualité. Pour des passants qui savent regarder et apprécier le cadre offert à leurs yeux.



Saint-Macaire conserve ses vestiges (Photo «Sud-Ouest», P.C.)

MOTO-START 10/18

Quand le club s'amuse



Le président « Pinguin » à son affaire avec les enfants (Photo «S.-O.»)

Rassemblement insolite sous les ombrages attendant au circuit Michel Paris. Plus de cent personnes s'étaient regroupées pour assister à l'inauguration d'un nouveau chemin communal, fomenté par Michel Paille, en réalité nouvel accès direct depuis l'ancienne 113.

Puis, un jeune et dynamique président prenait la parole d'un ton enjoué et tout le monde comprit qu'il s'agissait d'une manifestation d'amitié du Moto-Start Club, animé par Michel Du-fourc.

Il s'agissait de la deuxième édition d'un méchoui offert par l'association à toutes les personnes

qui, directement ou indirectement, ont contribué à la réussite du grass-track nocturne du 9 juin dernier. Et comme d'habitude, le Moto-Club a fait les choses en grand, avec comme ingrédient principal la bonne humeur.

Une piscine improvisée était là pour occuper les enfants mais aussi pour fournir de prétexte à quelques jeux aquatiques pour les plus grands. Même si la capture des poids lourds devait donner lieu à des chocs de tête saignants, les chutes successives dans la nappe d'eau furent à la hauteur de l'événement.

La France de 1789

■ La Maison du pays de Saint-Macaire abrite, dans son cadre médiéval et jusqu'au 20 août, une exposition sur « la France de 1789 à travers les cahiers de doléances ».

Composée de documents d'archives et d'iconographies, les vingt-cinq panneaux évoquent l'image de la société française à la fin de l'Ancien Régime. Le climat dans lequel se déroula l'élection des députés, les modalités de rédaction des cahiers, la mentalité dominante sont tour à tour abordés, reflétant les aspirations et revendications des Français à la veille de la réunion des états généraux.

Exposition ouverte à tous ou doléances à envoyer à : Bordeaux doléances 89, BP n° 1, Bordeaux Midi 33032 Bordeaux Cedex.

Fréquentation en hausse

Comme chaque année, en complément de la permanence d'accueil de la Maison de pays orientée sur la promotion de l'ensemble du canton, le Prieuré Saint-Sauveur accueille visiteurs désireux de s'informer sur le patrimoine macarien. Un diaporama leur permet en dix minutes de s'imprégner des notions d'histoire indispensables au repérage des témoignages bâtis qu'ils viennent découvrir, au sein d'une cité caractéristique du Moyen Age bordelais.

Le service d'information s'était révélé en son temps d'autant plus indispensable que l'église Saint-Sauveur ne peut être accessible que sous la conduite d'un accompagnateur, en raison d'indélicatesses répétées.

L'Office macarien du tourisme a reconduit le principe de deux personnes pour l'accueil, dont une capable de commenter les peintures et l'architecture de l'église Saint-Sauveur. Après de vaines tentatives de recrutement d'étudiants spécialisés dans ce domaine, c'est finalement Joël Baudet qui assure, tous les après-midi, un service qui va bien au-delà de la simple présentation de l'église, comme ses compétences en histoire locale peuvent le laisser supposer. Il est assisté de Jean-Pierre Thiebaut qui a pu comptabiliser en juillet, 2 703 visiteurs, soit 90 par après-midi en moyenne, dont 9 % environ d'étrangers, d'origine néerlandaise principalement. C'est dire qu'ils ne chôment pas et que le projecteur de diapositives connaît de fréquentes poussées de chaleur.

CAMPING BIEN TENU

Par ailleurs, Joël Baudet a su mobiliser de jeunes Macariens disponibles pour conduire les amateurs au sommet de la tour du château de Tardes ou dans la chapelle du clocher.

Quant au camping des Remparts, sa maintenance est assurée par une étudiante en médecine résidant jusque-là à Saint-Macaire, Nathalie Segalas, qui avait déjà accompli des tâches identiques. Ce fut une aubaine de dernière minute, car l'office souhaitait la re-



Joël Baudet et Jean-Pierre Thiebaut fidèles au poste avec compétence et rigueur

conduction de Cathy Dauba, mais celle-ci souhaitait un emploi plus durable.

Le mois de juillet fait apparaître une augmentation de la fréquentation par rapport à l'an passé de 40 % (363 nuitées ccontre 258), augmentation attendue puisqu'il s'agissait en 1988 de la première année d'activité. Le taux de remplissage s'est limité à 7 % pendant la première quinzaine de juillet pour approcher les 20 % durant la seconde. Il faut noter la présence



Nathalie Segalas, vigilante sur la tenue du camping, avec sourire et amabilité (Photo «Sud-Ouest»)

d'un tiers d'étrangers, là aussi, à dominante néerlandaise.

Encore une fois, la qualité des sanitaires fait l'unanimité ainsi que la singularité du site. D'ailleurs, que ce soit au Prieuré ou au camping, les observations écrites des utilisateurs convergent toutes sur une simple exclamation, désignant surprise et satisfaction : «Quelle joie petite ville!»

ASM Football 14/8

C'est le mercredi 16 août, à 19 h 30, que les seniors et juniors de l'ASM retrouveront le chemin du stade. Depuis quelques mois les efforts des uns et des autres ont permis la relance d'une équipe seniors comptant une quinzaine d'éléments, d'une équipe juniors et d'une école de football. Il convient d'ajouter la participation de trois personnes pour l'achat de ballons et équipements : MM. Bontat, Reghenaz et Buffard.

Le premier match de préparation aura lieu le samedi 19 août, à 19 heures, avec la réception de l'équipe de Morizès. Puis viendra un déplacement à Préchac le jeudi 24 août et le premier match officiel, en Coupe de France, à Guitres, le dimanche 27 août.

En championnat Deuxième division district, l'ASM sera opposé à Aillas-La Réole (C), Illats, Langon (C), Caudrot, Toulonne, Préchac (B), Monséjour (B), Cudos (B), Cadillac et Hostens (B).

La tâche des juniors, en-Honneur district, s'annonce aussi difficile que celle des seniors avec une poule comprenant : La Brède, Cérons-Rions, Gironde, Beautiran, Langoiran, Langon (B), Préchac-Pompéjac, La Réole, Monséjour-Sauveterre-Camiran et Saint-Symphorien.

Club du troisième âge

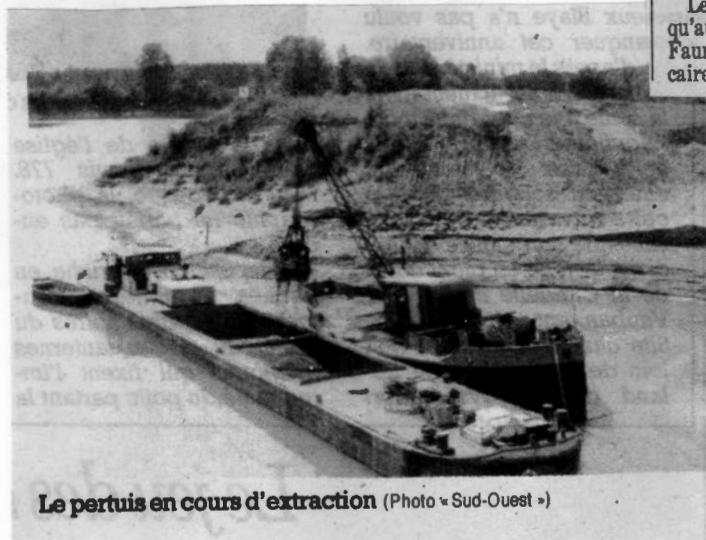
Le club organise une sortie à la centrale de Golfech le jeudi 7 septembre. Il invite toutes les personnes du club et autres à se faire inscrire chez M^{me} Caillaud ou M^{me} Cassagne dans les huit jours, en ayant soin d'amener leur carte d'identité. Les personnes habituées à venir le mercredi devront penser à la porter ce jour-là.

Roseau Macarien

Le dimanche 20 août, le Roseau Macarien organise un concours-sortie au lac de Castelgaillard, à Saint-Sernin-de-Duras.

Départ place du Général-de-Gaulle à 7 h 30. Retour vers 21 heures.

Les inscriptions seront prises jusqu'au samedi 19 chez M. Claude Faure, rue de l'Eglise, à Saint-Macaire.



Le pertuis en cours d'extraction (Photo «Sud-Ouest»)

Saint-Macaire: la gravière devient réalité 14/8

Des travaux de terrassement ont lieu pour permettre l'exploitation de la gravière de l'ancienne île de David

La graviere devient realite

Cette fois-ci, aucun des utilisateurs des bords de Garonne ne peut l'ignorer : la graviere de l'ancienne ile de David devient une realite qui transforme profondement les lieux

Rappelons que l'étude d'impact liée à la demande d'autorisation d'une ouverture de graviere avait donné lieu à un débat public en mairie, en présence de toutes les parties prenantes, notamment les associations liées au mouvement écologiste.

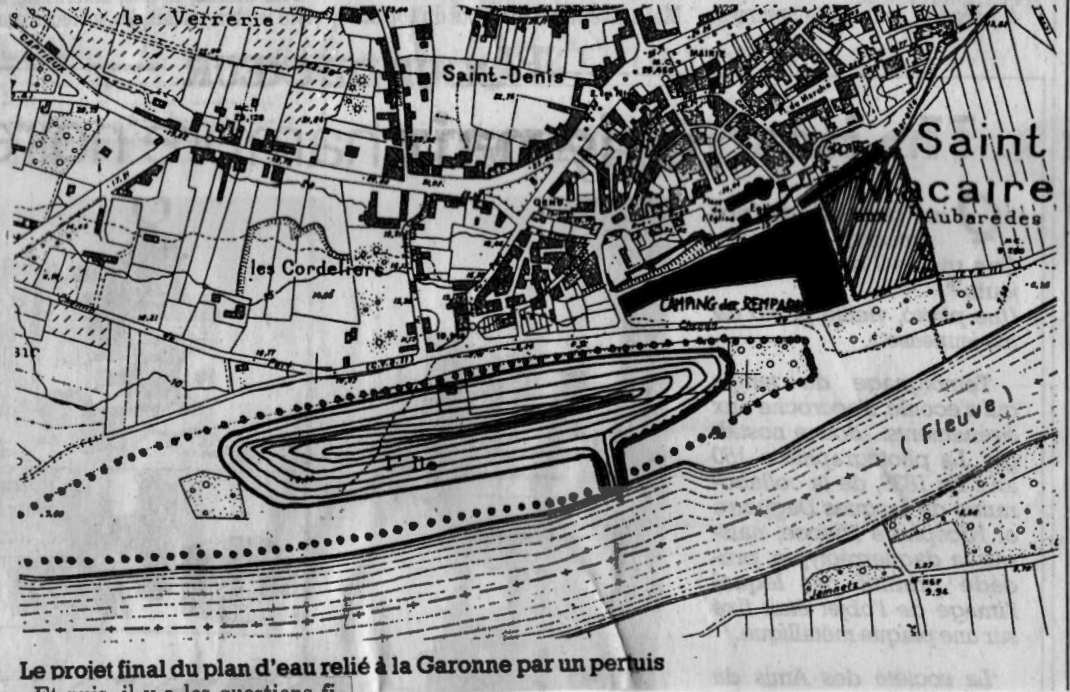
Finalment autorisée par arrêté préfectoral du 4 août 1986, la graviere était frappée d'interdiction par le tribunal administratif le 19 mai 1987 sur requête de la SEPANSO et de Brion-Garonne. En appel, la société les Gravieres Langonnais, reprise par le groupe GSM Atlantique, obtenait le rétablissement de l'autorisation auprès du Conseil d'Etat et ce en avril 1988.

Dès lors, la procédure d'achat de l'île était engagée qui devait déboucher en juin dernier sur le lancement des terrassements destinés à éliminer la terre de découverte. Car, comme le montre le croquis ci-joint, l'exploitation se déroulera par voie d'eau, grâce à un pertuis qui desservira la zone d'extraction, destinée à devenir un futur plan d'eau. Ce dernier doit être protégé par des levées de terre confortées d'enrochement, comme le prévoit très explicitement le cahier des charges attaché à l'autorisation.

Les travaux sont étroitement contrôlés par les services maritimes de la DDE, basés à Cadillac. Ils sont aussi suivis, pour le compte du Conseil municipal, par Claude Sudery.

Bien entendu et c'est normal, le septicisme demeure dans l'esprit de quelques Macariens sur la capacité du futur plan d'eau à éviter l'envasement par le fait des inondations ou de remontée du « bouillon » du aux marées. Cependant, la qualité des terrassements est là pour témoigner du souci de GSM Atlantique de soigner l'image de marque de la profession. Une rencontre entre ses responsables et le Conseil municipal a permis d'établir des contacts suivis qui seront centrés sur la remise en état des lieux après l'exploitation.

La commune devra à la fois se déterminer sur la reprise ou non par ses soins du site, et approcher les aménagements futurs possibles en liaison avec le camping des Remparts et l'esplanade des Grottes. En effet, les terrassements successifs se conforment aux volontés de mise en forme finale du site. L'ingénieur de l'Equipement n'hésite pas à ce propos à plaider pour un débarcadère destiné aux bateaux comme « l'Aliénor ».



Le projet final du plan d'eau relié à la Garonne par un pertuis

Et puis, il y a les questions financières de redevance pour entretien ou encore de taxe professionnelle qui sont en débat. D'ores et déjà, GSM Atlantique a accepté de fournir la terre de découverte aux collectivités publiques, à l'exclusion de tout particulier, et c'est ainsi qu'ont pu être remblayés les terrains attenants aux grottes et au camping. Par ailleurs, le site doit être clôturé de manière imminente, sachant que la responsabilité d'utilisation du site par les curieux ne peut en aucune manière incomber à la commune.

Affaire à suivre... puisque l'exploitation durera de quatre à dix années environ, selon la demande en granulats.

CENTRE DE SECOURS

Les interventions du mois de juillet

1^{er} juillet. — Transport d'urgence commune de Saint-Martin-de-Sescas, un malade évacué sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par un médecin privé.

2 juillet. — Transport d'urgence commune de Saint-Macaire, un malade évacué sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

3 juillet. — Transport d'urgence commune de Saint-Macaire, un malade évacué sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

7 juillet. — Départ de quatre hommes pour renfort au centre de secours de Monségur, suite à tempête.

8 juillet. — Accident de la circulation commune de Saint-André-du-Bois, pas d'évacuation.

9 juillet. — Transport d'urgence commune de Saint-Maixant, un malade évacué sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

11 juillet. — Transport d'urgence commune de Pian-sur-Garonne, un malade évacué sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

11 juillet. — Transport d'urgence commune de Saint-Macaire, un malade évacué sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

12 juillet. — Feux de broussailles commune de Bommes, en renfort du CSP de Langon.

19 juillet. — Accident de travail commune de Saint-Maixant, une victime évacuée sur la clinique Sainte-Arne après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

19 juillet. — Demande de secours pour feu de forêt en renfort du CSP de Langon.

20 juillet. — Accident sur la voie ferrée commune de Saint-Macaire, une victime évacuée sur la morgue de Saint-Macaire.

20 juillet. — Prise de garde du médecin commandant du corps au poste

médical au Porge lors du feu de forêt.

22 juillet. — Accident de la circulation commune de Saint-Maixant, deux victimes évacuées sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps et l'aide du CSP de Langon.

19 juillet au 22 juillet. — Prise de garde au CSP de Langon.

24 juillet. — Dégagement de chaussée commune de Saint-Maixant.

25 juillet. — Feu de compresseur commune de Saint-Maixant.

25 juillet. — Transport d'urgence commune de Saint-Macaire, un malade évacué sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

25 juillet. — Transport d'urgence commune de Gaudrot, pas d'évacuation.

26 juillet. — Accident de la circulation commune de Preignac en renfort du CSP de Langon, une victime évacuée sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

26 juillet. — Transport d'urgence commune de Pian-sur-Garonne, un malade évacué sur la clinique Sainte-Arne après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

27 juillet. — Accident de la circulation commune de Pian-sur-Garonne, pas de victime et pas d'évacuation.

28 juillet. — Accident de la circulation commune de Saint-Germain-de-Graves, une victime évacuée sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

29 juillet. — Transport d'urgence commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, un malade évacué sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

30 juillet. — Transport d'urgence commune de Saint-André-du-Bois, un malade évacué sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

31 juillet. — Destruction de nuisible commune de Saint-Martial.

Balade dans

Le Mouvement de sauvegarde avait pris toutes précautions utiles pour que cette année la balade du 4 août soit limitée dans le temps et pour que l'embrasement des remparts connaisse une pleine réussite. Pari entièrement gagné grâce au renfort particulier de Claude Lorriot, à la fois pour le citationnel du texte des privilèges et pour la régie pyrotechnique, et grâce à l'apport toujours aussi déterminant des compétences de Francis Bouey en renfort de celles de Michel Guindeuil pour la partie éclairage. Toutes les haltes étaient l'occasion d'une mise en valeur des monuments riverains mais le sommet fut atteint avec le

surgissement des remparts dans une lumière progressive, par le moyen d'un système sophistiqué de gradateur. Et puis l'allumage électrique donc simultané des feux de bengale encadrant les fortifications et couronnant l'absidie de l'église souleva une rumeur d'ébahissement de la part des quatre à cinq cents personnes adossées au-camping. Et bien naturellement, l'idée vient d'un éclairage permanent du site en période estivale, comme c'est déjà le cas pour la porte de Benauges grâce aux trois mêmes compères.

PAUSES MUSICALES

Car, la foule était au rendez-vous, un peu moins fournie que l'an passé, mais sans nul doute plus adaptée dans ses dimensions à une balade dans les rues étroites du Vieux Saint-Macaire. Grâce à un commentaire cadré et précis, la présentation des privilèges communaux s'est répartie de manière allégée en six étapes. Le sujet pouvait paraître aride mais

PÂTÉ CHAUD

Enfin il y eut le final sur l'esplanade des Grottes, centré sur un succulent tourain à la tomate « manière gégé » et sur le pâté chaud macarien, bien sûr. 150 personnes environ prolongèrent la soirée jusqu'à 2 heures du matin,

avec un bonus particulier à la compagnie de régie alimentaire, conduite par Josette Guindeuil, Chantal Lalanne et Arlette Cambillau.

Il faut enfin noter l'aide spontanée de plusieurs membres du Comité macarien du bicentenaire qui ont aussi contribué au succès de l'opération.

D'ores et déjà, rendez-vous est fixé le 16 septembre pour la Nuit du patrimoine qui verra à nouveau le Vieux-Saint-Macaire bien vivant et éclairé entre autre de mille bougies...

le dédale médiéval

l'attention resta soutenue, aidée en cela par l'évocation des règles en matière de maintien de la morale publique par exemple. Et puis, l'efficacité musicale de la « Rafale », renforcée par Valérie Antoine, Jean-Marie Bertin, David Blazquez et François Castex était également au rendez-vous : beaucoup apprécient cette progression dans le dédale médiéval de Saint-Macaire, torches à la main, « rinétaoulère » en tête et cracheur de feu au coin de rue. Beaucoup goûtent encore plus les pauses musicales; flûte traversière sur couplets révolutionnaires à la maison de pays, festival d'accordéons à la porte Rendesse.



Une partie des « baladeurs » du haut de la barbancane du Thuron, mise à disposition par M. et M^{me} Large (Photo : Sud-Ouest *)

Couac et compagnie

Ce n'est pas une fausse note, loin de là, mais une association dans laquelle Michel et Elianè, entre autres, investissent une part de leurs loisirs.

Il y a cinq ans environ, ce fut avec le désir de permettre la création d'une école de musique qu'ils s'y engagèrent. Cet objectif n'est peut-être pas perdu, mais la présence de l'association tourne autour de l'organisation de spectacles dans la région et d'un travail rythmique et choral animé par André Minvielle.

« C'est grâce à Uzeste musical que j'ai découvert le jazz, la musique vivante d'improvisation », nous dit Eliane. « La présence de

grands musiciens comme Lubat, bien sûr, mais aussi Portal, Sclavio et tant d'autres, c'est pour nous une chance et un bonheur précieux. Il n'y a pas que le moment du festival, mais des rencontres tout au long de l'année, au café l'Estaminet ou ailleurs. Actuellement nous cherchons à mettre en place des relais entre nous pour que les idées de Minvielle puissent prendre corps, alors que lui-même, appartenant à la compagnie, ne peut assurer une présence suffisante. »

Même écho chez Jacques, un des membres de l'association Ardilla, de Saint-Macaire. De plus en plus, les municipalités préfèrent soute-

nir et accompagner les initiatives associatives plutôt que d'instituer de façon plus ou moins forcée, et d'ailleurs sans en avoir les moyens.

« Quatre volets composent l'activité de l'Ardilla, nous dit-il, l'animation musicale en milieu scolaire, l'école de musique, la chorale et la mise en place de diverses manifestations musicales pendant l'année. Notre modèle, notre "parrain", fut le C.R.A.C. à Saint-Quentin-de-Baron. »

Avec lui, nous avons pu également aborder de façon plus fine les retombées du festival : « Uzeste nous fait découvrir qu'il n'y a pas

de hiérarchie dans les musiques. Toutes méritent d'être mises en valeur si la beauté est au rendez-vous. De plus, on découvre que la musique en milieu rural, c'est possible. Uzeste, c'est le flash, le coup d'éclair qui nous ouvre les oreilles. Pour toute l'année notre désir en est soutenu. C'est comme Minvielle, quand il passe dans une école. Il fascine, suscite un désir, et ça ce prolonge longtemps. »

Il nous a semblé qu'il cernait bien là ce qu'est la culture : ce qui se passe quand notre regard sur le monde change et que notre façon de vivre s'en trouve modifiée.

P.M.



Michel, Elianè, Jacques, et beaucoup d'autres : ils prolongent les déclics d'Uzeste toute l'année ! (Photo Frédéric Desmesure)

SAINT-MACAIRE 23/8

Chasse

La société de chasse invite les chasseurs et propriétaires à la réunion qui aura lieu le vendredi 25 août, à 21 heures, à la mairie.

Ordre du jour : compte-rendus moral et financier, réciprocité avec les communes, prix de la carte.

Les chasseurs sont priés d'y assister nombreux.

SAINT-MACAIRE 26/8

Agenda

«SUD-OUEST»

Correspondant. Articles, photos, pu blicité : J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépot. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépot. R. Querré, cours de la République.

PERMANENCE

M. le Maire. Le samedi, de 10 h à 12 h.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 26. A 18 heures : maison de retraite; à 19 h 30 : à Saint-André-du-Bois.

Dimanche 27. A 9 h 30 : Saint-Maixant; à 11 h : à Saint-Macaire; à 18 h 30 : à Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Dentiste. Docteur Michot, tél. 56.25.78.83.

Pharmacie. Audoy, à Toulence, tél. 56.63.35.71.

Ambulance. Turtaut, tél. 56.63.70.28.

Vétérinaire. Docteur Capeyron, à Uzeste, tél. 56.25.34.03.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre antipoissons. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot : tél. 56.62.81.05; Langon : M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire : cabinet Braud-Bazin-Bahans, tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois : M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19; Saint-Maixant : cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

Football

Depuis le mercredi 16 août, les footballeurs seniors et juniors ont repris le chemin du stade André-Seyrac.

Grâce au matériel mis à la disposition du club par MM. Buffard, Regheza et Bontat — que nous remercions vivement —, les joueurs peuvent travailler dans de bonnes conditions. Nous remercions également le docteur Cadi qui a assuré l'ensemble des visites médicales.

Samedi dernier, l'équipe seniors, renforcée par quelques juniors, a fait match nul face à la sympathique équipe de Morizès. Match nul également pour la troisième mi-temps qui s'est déroulée au foyer, préparée de main de maître par Jacques Faugas.

Cette semaine, les seniors jouent en amical, jeudi soir, à Préchac; les juniors reçoivent Le Nizan, vendredi soir, à 19 heures; les seniors disputeront, dimanche, à Guitres, à 16 heures, le tour préliminaire de la Coupe de France.

SAINT-MACAIRE 24/8

PTT

Durant les travaux de réfection et de modernisation du bureau de poste, un guichet provisoire sera ouvert au public. L'accès à ce guichet s'effectuera par la rue de l'Hospice, à compter du 4 septembre.

Costumes d'époque

A l'occasion du film qui va être tourné dans notre village, la Société de production demande à la population d'avoir la gentillesse de chercher dans ses greniers et de prêter des costumes d'époque 1888-1941, ainsi que tous accessoires (chapeaux, sacs, gants, chaussures).

S'adresser à la mairie de Saint-Macaire.

Dégustation de vins

Cette semaine dans le pays de Saint-Macaire, dégustation de vins à la Maison de pays. Les viticulteurs de Saint-André-du-Bois animent la journée dégustation gratuite, dimanche 27 août, pendant les heures de permanence habituelle (10 heures-12 heures et 15 heures-18 h 30). Vous pourrez découvrir des bordeaux rouges, des bordeaux rosés, des blancs secs et moelleux Côtes de Bordeaux, Saint-Macaire.

SAINT-MACAIRE 2/9

Agenda

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Dentiste. Pons, tél. 56.61.01.45.

Pharmacie. Cambillau à Saint-Macaire, tél. 56.63.03.91.

Ambulance. Duffaut, tél. 56.63.05.53.

Vétérinaire. De Peretti, à Langon, tél. 56.62.38.67.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre antipoisson. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05; Langon, M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire, cabinet Braud-Bazin, Bahans, tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse, Tallet, tél. 56.63.71.19; Saint-Maixant, cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.

Musée des poissons tropicaux. Tous les jours, sauf lundi, tél. 56.63.05.62.

Eglise Saint-Sauveur. Visite commentée le dimanche de 14 h à 18 h.

Musée régional des PTT. Tous les jours sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

Football

Ce week-end, les juniors reçoivent Langon B, samedi après-midi; coup d'envoi à 15 heures.

Les seniors se déplacent, dimanche après-midi, en amical, à Verdels, pour y rencontrer l'équipe réserve. Coup d'envoi à 16 heures.

Conseil municipal

Réunion publique du Conseil municipal dimanche 3 septembre, à 10 heures, à la mairie. Ordre du jour: élections sénatoriales et questions diverses.

SAINT-MACAIRE 1/9

Noces de diamant



Toute la famille réunie (Cliché « Sud-Ouest »)

Il est dans notre ville un lieu dit « Jazyka ». Là se sont retirés Raymond et Jean Domec. Retraités d'esprit vif et possédant bon bec. Pour l'inactivité, ils ne connaissent pas.

En ce jour du mois d'août, après soixante années, mauvais et bons moments passés en vie commune, les Domec ont reçu toute la maisonnée. Quel grand événement ! cinq colonnes à la une. Les filles,

les enfants, arrière-petits-enfants. Il n'en manquait pas un, complet était le clan. Pour tous ce fut vraiment l'indescriptible joie. Raymond et Jean, c'est sûr, vous restez nos deux rois.

Du marbre pour les Girondins

Bordeaux va rendre un dernier hommage aux Girondins en apposant leurs noms sur la colonne qui leur est dédiée place des Quinconces



Voici les cinq descendants des Girondins photographiés lors du banquet du 20 juin au Bistro romain, à Bordeaux. De gauche à droite, Marie-France Bachelet, descendante de Barbaroux; Xavier Arsène-Henry, descendant de Lafargue de Grangeneuve; Augustin-Fernand Fonfrède, M^{me} Paulette Maudet-Carnot, descendante de Marguerite-Elie Guadet et Ghislaine Vergniaud (Photo Caroline Marmorat)

À peine dissipés les fumets du fameux banquet du 20 juin dernier qui a rassemblé, au Bistro romain, à l'initiative de Pierre Lascaux et autour de plusieurs personnalités bordelaises, cinq descendants des députés girondins, on reparle de perpétuer le souvenir de leurs illustres ancêtres sur le monument élevé à leur gloire place des Quinconces.

Ce souhait, M. Jacques Chaban-Delmas l'a formulé expressément et a chargé le général Lejoly d'en assurer la réalisation. Ce dernier, membre du Grand Conseil, est en effet chargé des manifestations du bicentenaire à Bordeaux. Il concrétisera ainsi le vœu émis au siècle dernier par les autorités municipales de l'époque qui voulaient inscrire le nom des députés girondins sur le monument en construction en l'honneur de la République...

Après moult péripéties et lorsque fut enfin achevée l'œuvre de Dumilâtre, en 1900, le nom des Girondins n'apparut nulle part. Or, le sculpteur bordelais avait prévu la présence de huit statues les représentant : quatre côté Jardin-

Public et quatre côté Grand-Théâtre.

Quels sont donc ces huit noms qui doivent être inscrits sur la future plaque ? Le choix, forcément limité, s'est porté sur les députés nés à Bordeaux ou dans le département de la Gironde.

Il s'agit de Vergniaud, Gensonné, Lacaze, Fonfrède et Ducos, guillotinés à Paris le 31 octobre 1793; Grangeneuve et Guadet exécutés à Bordeaux, le premier le 31 décembre 1793, le second le 19 juin 1794.

Le huitième, François Bergeing, le seul qui échappa à la mort, est né à Saint-Macaire. Il fut proscrit après le 31 mai 1794 et se cacha jusqu'au 9 thermidor (28 juillet 1794). Il reparut alors sur la scène politique, prit part à la réaction antiterroriste et fit partie du Conseil des Cinq-Cents.

Ainsi, grâce au bicentenaire de la Révolution, il est bien de remettre en valeur ces hommes qui jouèrent un rôle important à l'Assemblée législative et à la Convention.

JEAN-CLAUDE TILLIER

Trois villes à découvrir

L'association « Renaissance des cités de France » organise la découverte, nuitamment, de trois joyaux : Saint-Macaire, Saint-Emilion et Libourne

Le 17 septembre, un dimanche, la France entière célébrera ses monuments historiques par la désormais traditionnelle journée portes ouvertes. Soit; on en reparlera. Mais pour se mettre en jambes, les Girondins auront à vivre toute la soirée précédente, la Nuit du patrimoine.

Cet événement, autant festif que pédagogique, est une initiative de l'association nationale Renaissance des cités de France. Il aura pour cadre trois villes de Gironde : Saint-Macaire, Saint-Emilion et Libourne qui, à partir de 20 heures, s'illumineront pour montrer, à tous, leurs richesses historiques et la façon dont, privés et publics, mettent tout en œuvre pour les préserver des dommages du temps.

Ainsi, dans chacune des trois villes, sera organisé un itinéraire que rythmeront les façades, les chantiers, les intérieurs. Ceux qui auront choisi d'être du voyage, entraînés par des groupes musicaux, des troupes théâtrales, iront alors

à la découverte de ce qui fait certes le quotidien, mais que l'on a tendance à ne plus voir.

Ici et là, des animations musicales étonneront; des spécialistes de la pierre renseigneront; des maîtres d'œuvre expliqueront.

Dans chacune des villes, la soirée se terminera par un événement spécifique : Didier Lockwood et son frère Francis à Libourne; embrasement de la tour du Roi au milieu de chants nocturnes à Saint-Emilion; concert à Saint-Macaire. Pour faciliter la compréhension du parcours, des pochettes seront vendues au départ; elles contiendront des fiches techniques sur les éléments du patrimoine immobilier.

Enfin, que les Bordelais se rassurent : ils pourront, même sans moyens de locomotion, se rendre sur place depuis l'Office du tourisme de Bordeaux, puisqu'un bus partira pour chaque ville le samedi en soirée. Un guide conférencier prendra place dans chaque bus.

Agenda 9/9

URGENCES

Correspondant Articles, photos, pu blicité, J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépôt. M. Doivre, place de l'Horloge. Sous-dépôt. R. Querré, cours de la République.

PERMANENCE

Le maire. Le samedi de 10 heures à 12 heures.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi. A 18 heures, maison de retraite, à 19 heures, Saint-André-du-Bois.

Dimanche. A 9 h 30, Saint-Maixant, à 11 h 15, Saint-Macaire, à 18 h 30, Pier-sur-Garonne.

URGENCES

Pompier. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Dentiste. Chevallier, tél. 56.27.18.25.

Pharmacie. Rassat à Langon, tél. 56.63.12.41.

Ambulance. Claverie à Cadillac, tél. 56.62.65.25.

Vétérinaire. Richard, à Bazat, tél. 56.25.01.05.

Clinique Saint-Anc. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.62.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre anti-poison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05. Langon, M^{me} Duberc et

Prévoist, tél. 56.63.74.96, Saint-Macaire, cabinet Braud, Bazin, Bahans, tél. 56.63.40.21. Saint-André-du-Bois,

M^{me} Lafosse, Tallet, tél. 56.63.71.13. Saint-Maixant, cabinet Gazziero,

Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65. Musée des poissons tropicaux. Tous les jours, sauf lundi, tél. 56.63.05.62.

Eglise Saint-Sauveur. visite commentée le dimanche de 14 heures à 15 heures.

Musée régional des PTT. Tous les jours sauf mardi de 10 h à 12 h et de 14 à 18 h 30.

MARCHÉ

Tous les jeudis matins de 8 à 12 heures, allées des Tilleul.

Football ASM

Le premier rendez-vous avec le championnat est fixé pour les seniors, samedi soir, à 18 heures, au stade A-Seyrac, où notre équipe recevra la solide formation de Préac B. Un match important et difficile pour nos couleurs. Coup d'envoi à 18 heures.

Ce match sera précédé d'une rencontre minimes qui nous permettra de découvrir la nouvelle entente ASM Fargues Saint-Pierre.

Les juniors ont déjà passé un tour de Coupe Gambardella, puisque leur adversaire Agen a déclaré forfait suite aux nombreux problèmes qui ont agité le club lot-et-garonnais à l'intersaison.

Dimanche deux affiches intéressantes sur le stade A-Seyrac. Le matin, à 10 heures, les cadets A, de Langon recevront le Caoulet, en Coupe Fouchy et l'après-midi, en championnat division Honneur seniors les jeunes de Langon recevront Saint-Jean-de-Luz, coup d'envoi à 15 h 30.

SAINTE-MACAIRES

Ecole de football de l'ASM

L'école de football ouvrira ses portes ce mercredi 7 septembre sous la responsabilité de M. Barbé.

Tous les jeunes désirant jouer au football sont invités à se présenter à partir de 14 heures au stade intercommunal André-Seyrac, où ils seront accueillis par les responsables.



SAINT-MACAIRE. — Une vieille ville dont on redécouvrira les sites.

GIRONDE

Le patrimoine aura sa nuit

En Gironde, la Journée du patrimoine, le 16 septembre, sera marquée par une initiative originale. La nuit sera elle aussi consacrée à la découverte du patrimoine, mais sur le mode festif, avec bateleurs, musiciens et éclairages aux bougies. Trois villes de Gironde ont été choisies par l'association nationale Renaissance des cités de France en accord avec le ministère de la culture pour sensibiliser le public à l'intérêt des villes anciennes. Il s'agit de Libourne, Saint-Macaire et Saint-Emilion, trois sites très différents. Libourne a été retenue « parce qu'elle est révélatrice d'une ville de moyenne importance typique du paysage français ». Un circuit accompagné d'une fanfare passera par les Récollets, les quais, la tour du Roy, la rue Victor-Hugo. Le final aura lieu place Abel-Surchamp avec un discours du maire et un concert Didier Lockwood (voir notre sélection).

Les amateurs des beautés de Saint-Macaire se retrouveront sur la place de l'Horloge devant la porte de la Benauge au signal des cloches de la ville qui sonneront à toute volée. Précédés de musiciens ils iront découvrir — ou redécouvrir — les principaux sites architecturaux de la vieille cité: la Maison du pays, une

demeure du XVI^e siècle, la place du marché, la porte du Thuron, le prieuré, l'église Saint-Sauveur, etc. La visite se terminera devant l'église par une animation sur le parvis au pied du chevet.

Quant à Saint-Emilion, ville touristique entre toutes, elle se signalera par l'embrasement de la tour du Roy, une animation de cirque sur le parvis de la cathédrale, une parade sur la place du marché, un concert d'un violoncelliste dans les ruines des Cordeliers et du Chœur régional d'Aquitaine dans la cathédrale.

Il ne sera pas obligatoire de suivre les visites pas à pas depuis le départ (donné à 20 heures dans les trois villes). Ceux qui préfèrent une découverte indépendante, ou simplement s'informer plus à fond pourront acheter pour 20 francs une pochette d'une dizaine de fiches établies en accord avec l'architecte des Bâtiments de France, M. Errath, fiches analysant les immeubles ou les chantiers les plus intéressants.

Trois bus partiront le 16 dans la soirée de l'Office de tourisme de Bordeaux. Pour de plus amples renseignements, tél. 56.44.28.81 (Office de tourisme) ou 56.44.83.44 (association Renaissance des cités de France).

— Le parcours ainsi balisé conduira les curieux aussi bien dans la Maison de pays où les artisans présenteront les techniques de restauration, qu'à l'intérieur d'habitations réhabilitées où les propriétaires expliqueront leur expérience personnelle du bâti ancien. En outre, seront également ouverts, l'atelier de sculpture, la boutique du naturaliste et la galerie de peinture. Le Prieuré accueillera l'exposition « Habiter aujourd'hui des maisons d'hier », c'est-à-dire le bilan de vingt-quatre années d'évolution du Vieux Saint-Macaire après sa protection. Le diaporama permettant de résumer l'histoire de Saint-Macaire à travers les témoignages bâtis encore existants sera mis à disposition de tous au même endroit.

— Et bien sûr les animations musicales seront aussi de la partie : à 20 h 45, le Big Band de l'école de musique accueillera les participants sur la place de l'Horloge et la ripataoulère la Rafale donnera le signal du départ en direction de la rue d'Aulède. Après un transit par la rue de La Benauge, le public pourra rejoindre à 22 heures l'ensemble vocal Prélude, de La Réole,

Générosité

Dernièrement ont été célébrés en l'hôtel de ville les mariages de M. Jean Expert avec M^{me} Josiane Saint-Espes, de Ludovic Teynie avec M^{me} Anne Rebour et de M. Bruno Conti avec M^{me} Patricia Giroit.

A l'issue de ces cérémonies, des collectes ont permis de recueillir parmi l'assistance de coquettes sommes d'argent qui ont été immédiatement remises au maire pour être versées au bureau local d'aide sociale.

Que tous soient remerciés et que les jeunes époux trouvent ici nos souhaits sincères de bonheur.

SAINT-MACAIRE 11/9

Téléviseurs régularisez votre situation

Une opération de contrôle à domicile sera prochainement effectuée par des agents du service de la redevance pour s'assurer de la régularité de la détention des postes de télévision dans le canton de Saint-Macaire, à compter du 18 septembre.

Ce contrôle sera précédé d'une permanence à la mairie de Saint-Macaire, les 13 et 14 septembre, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

caire, les 13 et 14 septembre, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Au cours de ces permanences tenues par des agents du service de la redevance, vous pourrez :

Obtenir des renseignements sur la redevance, les exonérations possibles.

Faire apporter des modifications au compte déjà ouvert à votre nom.

Souscrire une déclaration de régularisation sans payer les pénalités normalement prévues en cas de détention non déclarée.

194308

COMMUNE DE 33490 SAINT-MACAIRE AVIS D'APPEL A CANDIDATURES pour appel d'offres restreint

Objet du marché : Grosses réparations au groupe scolaire (2^e tranche) : raccordement à l'assainissement. Rénovation du chauffage et de l'isolation, reprises en couverture, zinguerie et menuiserie)

Nature des prestations : répartie en 4 lots constitués séparément
LOT 1. SANITAIRE - CANALISATIONS ENTERREES - ZINGUERIE (remplacement de l'appareillage sanitaire indispensable au raccordement à l'assainissement avec intervention éventuelle en cotraitance d'un maçon pour les canalisations enterrées)

LOT 2. CHAUFFAGE - VENTILATIONS (remplacement des chaudières gaz de ville et restructuration de l'installation des radiateurs)

LOT 3. CHARPENTE - MENUISERIE BOIS - ISOLATION (réfection d'avant-toits et de volets roulants, renouvellement de l'isolation thermique en plafond)

LOT 4. COUVERTURE METALLIQUE (bacs acier en superposition de la toiture-terrasse du préau)

Délai d'exécution : Remplacement des chaudières à effectuer impérativement entre le 16 octobre et le 5 novembre 1989, périodes de vacances scolaires pour les autres prestations.

Modalités d'envoi des candidatures : Le dossier de candidature devra être adressé sous pli recommandé avec accusé de réception, portant la mention "Groupe scolaire", à M. le Maire de Saint-Macaire (33490), ou déposé contre décharge au secrétariat de mairie, avant le lundi 18 septembre, à 18 heures (procédure d'urgence)

Conception du dossier de candidature : Une déclaration indiquant l'intention de soumissionner et le lot concerné, les références du candidat pour des travaux analogues (qualification OPOCB ou certificat d'Hommes de l'Art)

Renseignements complémentaires : S'adresser à M. Christian PRADAL, architecte DPLG à Saint-Macaire (tél. 56.63.01.05).

SAINT-MACAIRE 12/9

Le 16 septembre, la Nuit du patrimoine

Le dimanche 17 septembre correspond à la Journée nationale des monuments historiques, relayée depuis sa naissance à Saint-Macaire par le Mouvement de sauvegarde. Ce dernier cherchant depuis longtemps le moyen de lui donner un relief particulier, l'initiative de l'association Renaissance des cités de France, émanation de la Renaissance du Vieux Bordeaux, visant à expérimenter une Nuit du patrimoine en Gironde, tombait donc à point nommé. Et c'est ainsi que Saint-Macaire, comme Libourne et Saint-Emilion, va connaître une première Nuit du patrimoine le samedi 16 septembre.

Il faut dire que l'expérience conjuguée de la balade nocturne du mois d'août et de la manifestation « Habiter aujourd'hui des maisons d'hier » facilitait l'inscription sur Saint-Macaire d'une Nuit du patrimoine.

— Une partie du Vieux Saint-Macaire sera mis en lumière suivant un parcours reliant les points visitables entre 21 heures et 0 h 30. De multiples projecteurs seront mis en batterie pour mettre en évidence tous les points forts du patrimoine médiéval macarien, avec l'aide précieuse de l'EDF pour les branchements. De plus, 2 000 bougies de longue durée seront gracieusement distribuées apparaissant aux riverains pour qu'ils les répartissent en fenêtres de leurs façades de maisons.

qui donnera l'aubade sur le Mercadiou. A 22 h 30, la cour du Musée postal accueillera le Quatuor de clarinettes de Bordeaux.

A 23 heures, au pied du château de Tardes, devrait se produire un groupe rock (présence restant à confirmer). A 23 h 30, ce sera le tour de Meli Mélo die, chorale du pays macarien, dans le cloître du Prieuré, où se tiendront buvette et buffet. Le final appartiendra à minuit à l'Ensemble vocal de Saint-Macaire, au sein même de l'église Saint-Sauveur qui retiendra de toutes ses cloches à cette occasion.

Evidemment, un tel événement réclamait la mobilisation de beaucoup de Macariens au-delà du Mouvement de sauvegarde, notamment les partenaires de l'Office macarien du tourisme ou l'association Ardilla. La seule participation financière laissée à l'appréciation de chacun reposera sur la vente d'une plaquette présentant les maisons ouvertes pour la circonstance.

La Nuit du patrimoine, une première, devrait devenir rapidement une tradition obligée : elle précèdera la Journée des monuments historiques au cours de laquelle seront ouverts gracieusement au public le Musée régional des postes, la Maison de pays et l'Eglise Saint-Sauveur, avec présentation à l'appui.

En somme, c'est bel et bien un voyage gratuit à l'intérieur du patrimoine que constitueront la soirée du 16 et la journée du 17 septembre.

**Messe suivie
d'une adoration**

En l'église de Saint-Macaire, de 19 à 23 heures, le vendredi 15 septembre, les jeunes qui ont pris cette initiative vous invitent à vous joindre à eux pour prier en union avec des jeunes pèlerins polonais venus à Compostelle, pour le renouvellement temporel et chrétien de leur patrie.

La reprise du judo à l'ASMQ



L'école du judo et son encadrement (Cliché « Sud-Ouest »)

Le bureau informe tous les judokas et futurs judokas que les cours recommenceront le mardi 19 septembre.

Les horaires sont les suivants : mardi, 18 h 30, moins de 12 ans ; vendredi, 18 heures et 19 heures.

Les cotisations du club sont inchangées.

Venez nombreux nous rejoindre dans l'ambiance d'un vrai club.

Gymnastique volontaire

L'assemblée générale de l'Association de gymnastique volontaire aura lieu ce jeudi 14 septembre, à 19 h 30, à la salle de judo, 32, allées des Tilleuls,

à Saint-Macaire. Les personnes intéressées par la pratique de la gymnastique d'entretien sont invitées à cette réunion.

La nuit du patrimoine

Samedi soir, dès 21 h 30, la ville va connaître sa première nuit du patrimoine

Cette nuit permettra la visite de la ville dans des conditions idéales pour découvrir le travail qui, depuis un peu plus d'une vingtaine d'années, est régulièrement accompli. Principalement, un travail de restauration sur toutes les maisons anciennes, qu'elles appartiennent ou non à des particuliers. Les artisans seront là eux aussi, samedi, pour expliquer comment se déroule leur action sur les sites à rénover.

Cette première à Saint-Macaire est due à l'Association nationale Renaissance des cités de France.

Créée en 1987, donc très récente, cette association, plus que de tenter d'imposer des restaurations, est de spécifier dans quel cadre juridique elles peuvent s'effectuer. C'est donc une action plus technique que pratique. La proposition faite au ministère de la culture d'organiser une nuit du patrimoine au niveau national a reçu un accord de principe. Mais, avant de mettre en place ce projet ambitieux, l'Association veut en tester l'impact. Les trois premières villes choisies sont Libourne, Saint-Emilion et Saint-Macaire. Chacune ayant été choisie pour ses caractéristiques spécifiques.

À Saint-Macaire, le point de réunion est à 20 h 45 place de l'Horloge. Ensuite, le départ sera donné par la Ripataoulère la Rafele, en direction de la rue d'Au-



La porte de l'horloge, l'une des plus célèbres de Saint-Macaire (Photo Bernard Lafon)

lède. Chacune des haltes, à 22 h 30, 23 heures et 23 h 30, sera l'occasion d'écouter des concerts donnés par des ensembles locaux.

Rendez-vous donc, pour les retardataires, à 22 heures sur le Moccadiou. A 22 h 30 dans la cour du Musée postal. A 23 heures au

piéd du château de Tardes. A 23 h 30, buffet et boissons dans le cloître du Prieuré. Fin du périple à minuit, au sein de l'église Saint-Sauveur qui, pour l'occasion, retentira de la toute puissance de ses cloches.

Il ne reste plus qu'à souhaiter une météo élémente.

CENTRE DE SECOURS

Les sorties du mois d'août

1^{er} août : transport d'urgence commune de Saint-Macaire, un malade décédé pas d'évacuation.

2 août : Transport d'urgence commune de Verdélais, un malade évacué sur l'hôpital Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps. Destruction de nuisibles commune de Saint-Martial, lieu dit Tradinet.

3 août : Accident de la circulation commune de Saint-Martin-de-Sescas, une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps. Destruction de nuisibles commune de Saint-Maixant. Destruction de nuisibles commune de Saint-Macaire. Transport d'urgence commune de Saint-Macaire, un malade évacué sur l'hôpital Pasteur.

4 août : Accident de la circulation commune de Saint-Maixant, deux victimes évacuées sur l'hôpital Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

5 août : Accident de sport commune de Pian-sur-Garonne, une victime évacuée sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

6 août : Transport d'urgence commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, un malade évacué sur l'hôpital Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

7 août : Destruction de nuisibles commune de Saint-Pierre-d'Aurillac. Destruction de nuisibles commune de Saint-Macaire. Récupération d'un corps en Ga-

ronne, une personne décédée et évacuée sur la morgue de l'hôpital Pasteur. Transport d'urgence commune de Saint-Germain, un malade évacué sur la clinique Sainte-Anne, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

10 août : Sauvetage de biens commune de Saint-Maixant. Accident de la circulation commune de Saint-Maixant, une victime évacuée sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

11 août : Transport d'urgence commune de Saint-Maixant, un malade évacué sur la clinique Sainte-Anne, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

12 août : Feu de remorque de foin, commune de Saint-Martial.

13 août : Transport d'urgence commune de Caudrot, un malade évacué sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

14 août : Destruction de nuisibles commune de Saint-Macaire.

16 août : Destruction de nuisibles, commune de Saint-Martin-de-Sescas. Destruction de nuisibles commune de Sainte-Foy-la-Longue. Transport d'urgence commune de Saint-Maixant, un malade évacué sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

18 août : Feu de broussailles commune de Saint-André-du-Bois. Destruction de nuisibles commune de Pian-sur-Garonne.

19 août : Renfort au CSP de Langon pour feu de broussailles. Renfort au CSP de Langon pour feu de

forêt commune de Noaillan.

22 août : Destruction de nuisibles, commune de Saint-Martial.

23 août : Transport d'urgence commune de Saint-Macaire, un malade évacué sur l'hôpital de Cadillac après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps. Destruction de nuisibles commune de Saint-Martial.

24 août : Feu de broussailles commune de Verdélais. Feu de broussailles commune de Verdélais.

27 août : Transport d'urgence commune de Saint-Macaire, un malade évacué sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

28 août : Feu de broussailles, commune de Saint-Martin-de-Sescas.

29 août : Feu de maison commune de Saint-Macaire, fausse alerte pas d'intervention. Destruction de nuisibles commune de Saint-Germain-de-Graves.

31 août : Destruction de nuisibles commune de Saint-Pierre-d'Aurillac. Destruction de nuisibles commune de Saint-Pierre-d'Aurillac.

SAINT-MACAIRE

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant. Articles, photos, pu- blicité, J. Sanche, cours Victor-Hugo, 334905 St-Macaire.

Dépt. M. Depoivre, plac de l'Horloge. Sous-dépt. R. Querré, cours de la Ré- publique.

PERMANENCE

M. le Maire. Samedi de 10 heures à 12 heures.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 16-9. A 18 heures, maison de retraite. A 19 heures, Saint-Maixant. Dimanche 7-9. A 9 h 30, Saint-André-du-Bois. A 11 heures, Saint-macaire. A 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompiers. Téléphone 18.

Médecin. Voir Langon.

Dentiste. Docteur Santaoloria, télé- phone 56.63.20.82.

Pharmacie. Degoulange, à Cadillac. Téléphone 56.27.03.68.

Ambulance. Micaelo. Téléphone 56.62.36.36.

Vétérinaire. Docteur Capeyron, à Uzeste. Téléphone 56.25.34.03.

Clinique Sainte-Anne. Téléphone 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Téléphone 56.62.30.30.

Garde-médecin de Saint-Macaire. Télé- phone 56.63.12.10.

FORGEO. Téléphone 56.63.06.56.

Centre anti-poison. Téléphone 56.96.40.90.

Salles infirmiers. Caudrot, téléphone 56.62.21.05. Langon. M^{me} Dubereq et Prévost, téléphone 56.63.74.96. Saint- Macaire, cabinet Braud, Razin, Ba- hans, téléphone 56.63.40.21. Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse-Tallet, télé-

phone 56.63.71.19. Saint-Maixant, cabinet Gazziéro-Peyronnin, télé- phone 56.62.24.11.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Téléphone 56.63.34.65.

Musée des poissons tropicaux. Tous les jours (sauf lundi), téléphone 56.63.05.62.

Football

Dimanche prochain, les juniors joueront contre Préchac, à 13 h 30, en lever de rideau des seniors, qui rece- vront Toulence, à 15 h 30.

Pour sa part, l'école de foot a repris ses activités le 6 septembre, sous la direction de M. Barbe. Les enfants étant encadrés sur le terrain par Jean-Louis Dutreuilh, Eric et Bruno Daubisse, Philippe Garrelongue, Sté- phane Fourcaud, Franck Penisson. Les entraînements se déroulent le mercredi, de 14 h 30 à 16 h 30 pour les débutants et les poussins, de 16 h 30 à 18 h 30 pour les pupilles et les mi- nimes.

Les matches ont lieu le samedi après-midi. Les parents qui désire- raient inscrire leurs enfants voudront bien s'adresser à M. Barbe.

Les minimes forment une équipe en entente avec Saint-Pierre-d'Aurillac et Fargues. Les responsables sont M.M. Français, Gervais et Durifol.

Nuit du patrimoine

Pendant la Nuit du Patrimoine qui se déroulera ce soir entre 20 h 30 et 0 h 30, le maire prie les Macariens de bien vouloir éviter de circuler en auto- mobile ou de stationner le long du parcours suivant : Rues du Canton, d'Aulède, de La Benauge, du Collège, Carnot, place du Mercadiou, rues du Thuron, Port-Nava, place Château- dun, place de l'Eglise et rue de l'Eglise.

Que chacun veuille bien compren- dre l'intérêt de cette requête.

SAMEDI 16 SEPTEMBRE 1989

Patrimoine : la nuit des pierres

En une nuit et une journée, la Gironde va fêter son patrimoine, lui rendre hommage en faisant fuser rires et chants d'entre les pierres.

Il y avait d'abord la journée Portes ouvertes des monuments

historiques ancrée désormais dans la tradition puisqu'elle a sept ans de vie nationale. Pour 1989, la date a été fixée à ce prochain dimanche 17 septembre. Ce que voyant, Anne-Marie Civilise, présidente de l'Association natio-

nale Renaissance des cités de France, décida d'en profiter.

Son association, née à Bordeaux, s'est donnée pour impératif de « regarder, respecter, restaurer pour vivre dans la cité ». Autrement dit, l'association ap-

porte vigilance et conseils sur ce qui entoure un monument, qui fait la cité, d'humble maison en grand bâtiment. L'association a donc décidé, avec le soutien de la Direction des affaires culturelles et du Conseil général, avec l'aide d'EDF

Les monuments ouverts

Aillas (église); **Artigues-près-Bordeaux** (église); **Aubie-et-Espessas** (église); **Bagas** (église); **Barsac** (église; n'ouvre pas ses portes); **Baurech** (château de Lacaussade, de 11 heures à 19 heures); **Bayon** (église); **Bazas** (cathédrale); **Bégadan** (église); **Bellin-Bélist** (église, de 15 heures à 19 heures); **Bellebat** (église); **Bellefond** (église); **Blancfort** (château, de 10 heures à 17 heures; grottes de Majolan, de 8 heures à 20 heures); **Blaye** (Citadelle); **Branne** (château de Génissac, de 11 heures à 17 heures); **Budos** (château); **Cadarsac** (église).

Cadillac (château, de 9 heures à 19 heures; chapelle des ducs d'Épernon, tour et remparts); **Cars** (église Saint-Pierre); **Cartelègue** (église, de 9 heures à 18 heures); **Courpiac** (église Saint-Christophe); **Coutures-sur-Dropt** (église, de 9 heures à 18 heures); **Créon** (église, de 9 heures à 19 heures); **Cubnezais** (église); **Cussac-Fort-Médoc** (fort Médoc, de 10 heures à 19 heures); **Daubèze** (église); **Dieulivol** (église); **Escandès** (église, de 8 heures à 20 heures); **Espiet** (Moulin Neuf).

Fontet (église); **Francs** (église, de 9 heures à 19 heures); **Gabarnac** (église); **Gradignan** (château Tauzia, l'après-midi; église, l'après-midi); **Grézillac** (église, de 7 heures à 19 h 30); **Guitres** (église); **Haux** (église, de 9 heures à 18 heures); **Illats** (église, l'après-midi); **Izon** (église, l'après-midi);

Lalande-de-Fronsac (église du XII^e, de 9 heures à 20 heures); **La Réole** (château, l'après-midi; ancien prieuré des Bénédictins, église); **La Sauve-Majeure** (ancienne abbaye, de 9 heures à 18 heures); **Landiras** (église); **Langoiran** (château, 10 francs; église, de 10 heures à 18 heures); **Lansac** (église, l'après-midi); **Le Nizan** (église); **Léogéats** (église); **Lesparre** (tour de l'ancien château, de 10 heures à 18 heures); **Libourne** (1) (hôtel de ville, de 10 heures à 18 heures; musée de Princeteau); **Lignan-de-Bordeaux** (église, de 10 heures à 19 heures); **Loubens** (château de Lavisen); **Loupjac-de-Cadillac** (église); **Lugos** (église).

Macau (église, de 8 h 30 à 12 h 30); **Marcenais** (église); **Margueron** (église); **Martillac** (église); **Massugas** (église, de 9 heures à 19 heures); **Mazères** (château de Roquetaillade); **Mérignac** (château Psychotte, de 10 heures à 12 heures; église, de 14 heures à 16 heures; tour de Veyrines, de 16 h 30 à 18 heures); **Mombrier** (église, l'après-midi); **Montagne** (églises de Montagne, Parsac et Saint-Georges); **Noaillan** (église); **Pessac-sur-Dordogne** (église, de 8 heures à 18 heures); **Petit-Palais** (église du XII^e); **Pondaurat** (églises); **Préchat**

(château de Cazeneuve, de 10 heures à 19 heures, 15 francs en groupe, 25 francs en individuel; château de la Trave; église d'Insois, église de Préchat); **Prégnac** (château de Malle, de 10 heures à 19 heures, 20 francs); **Prignac-et-Marcamps** (grotte de Pair-Non-Pair, de 9 h 30 à 18 h 30); **Puisseguin** (églises Saint-Martin et Saint-Pierre); **Pujols-sur-Dordogne** (château, de 9 heures à 18 heures); **Rauzan** (château); **Rouillan** (église, de 9 heures à 19 heures);

Saint-Aignan (église); **Saint-André-de-Cubzac** (château l'après-midi, 20 francs); **Saint-Christoly-de-Blaye** (église, l'après-midi); **Saint-Ciers-d'Abzac** (église, de 8 heures à 20 heures); **Saint-Ciers-de-Canesse** (église, de 11 heures à 18 heures); **Saint-Denis-de-Pile** (église de 10 heures à 12 heures); **Saint-Emilion** (1) (ancien doyenné, cloître collégiale, église monolithe, ermitage, 15 francs); **Saint-Ferme** (abbaye, de 9 heures à 18 heures); **Saint-Genès-de-Lombaud** (église, de 9 heures à 18 heures); **Saint-Germain-d'Estueil** (site antique de Brion, de 10 heures à 18 heures); **Saint-Germain-du-Puch** (château); **Saint-Hilaire-du-Bois** (église); **Saint-Léger-de-Balson** (église, de 9 heures à 20 heures); **Saint-Léon** (église); **Saint-Macaire** (ancien cloître-église, l'après-midi); **Saint-Martin-Lacaussade** (église); **Saint-Martin-de-Sescas** (église du XII^e); **Saint-Médard-en-Jalles** (église, de 10 heures à 18 heures); **Saint-Morillon** (église); **Saint-Quentin-de-Baron** (église, de 9 heures à 18 heures); **Saint-Sulpice-de-Faleyrens** (église, menhir); **Saint-Sulpice-de-Guilleraques** (château, 12 francs); **Saint-Symphorien** (église, de 9 heures à 19 heures); **Saint-Vivien-de-Médoc** (église); **Sainte-Colombe** (église, de 9 heures à 18 heures); **Sainte-Radegonde** (église).

Samonac (église); **Sauveterre-de-Guyenne** (église de Sauveterre, église de Vignagues, portes de la ville, de 9 heures à 18 heures); **Sigalems** (église et cimetière); **Soulac** (église); **Souliac** (église); **Targon** (église du XII^e); **Tauriac** (église, de 9 heures à 19 heures); **Uzeste** (collégiale Notre-Dame, de 14 heures à 19 heures); **Vayres** (château, de 15 heures à 17 heures, 20 francs); **Verdelais** (église); **Vertheuil** (ancienne abbaye, de 10 heures à 19 heures); **Villandraut** (château, de 10 heures à 18 h 30); **Ville-neuve-de-Blaye** (clocher de l'église, de 9 heures à 18 heures).

NB. — Lorsque aucune précision sur les genres d'ouverture n'est mentionnée, le monument est ouvert toute la journée. (1) Animation et mise en lumière nocturne.

et de la SNCF, de donner un coup de projecteur sur trois villes girondines: Saint-Macaire, Saint-Emilion et Libourne.

Cette mise sur la sellette aura lieu à partir de 20 heures, samedi 16, et bénéficiera d'une étonnante

mise en scène. Il s'agira, pour le public curieux de son patrimoine, d'engager une balade dans les rues de l'une ou l'autre ville, entraîné par une bande de baladins ou par une fanfare joyeuse. Des fiches informatives à la main, il ira

de maison en maison, interrompu de temps en temps par un spectacle de rue jusqu'au terme de l'itinéraire qui sera désigné avec faste. A Saint-Emilion, la tour s'embrasera; à Saint-Macaire, le parvis de l'église s'anima tandis qu'à Libourne Didier Lockwood, son violon et ses amis attendront les promeneurs.

UNE POLITIQUE

« Cette nuit devrait permettre à chacun de découvrir ce qui fait son environnement, mais aussi devrait sensibiliser les propriétaires au phénomène de la restauration et aux aides qu'elle engendre ». « Nous aimerions aussi, ajoute Anne-Marie Civilise, que soit dessinée une politique sur la restauration du cœur des villes; on travaille au pochoir. Or, il faut une analyse globale et une démarche cohérente pour sauver notre patrimoine ».

A la Direction régionale des affaires culturelles, on nuance les choses. Le conservateur régional des monuments historiques, Christian Gouyon, est un homme de grande sagesse qui trousse de bien belles formules quand on lui parle de patrimoine: « Le patrimoine, ce sont les œuvres laissées

par la marée de l'Histoire, comme les épaves du rêve ». N'allez pas penser que Christian Gouyon n'est que poète. A l'image du ministre Jack Lang, il est convaincu que le patrimoine est une part importante de l'économie du pays et, qu'il peut être un enjeu de taille.

La région fait travailler, pour 2 000 monuments, quarante et une personnes, de l'architecte au gardien. Et le franc investi par l'Etat est multiplié par dix quand il suscite la mise en action d'entreprises, de formations, de recherches.

« Le rôle d'un conservateur est d'entretenir, de protéger et d'animer. Mais je reste persuadé que conserver c'est d'abord prévoir. Pour cela, ma priorité va vers des animations intelligentes comme la Nuit du patrimoine et la journée Portes ouvertes qui font vivre les pierres.

Reste maintenant aux Girondins de prendre plaisir, connaissance et richesse en parcourant samedi les rues de Saint-Macaire, Saint-Emilion ou Libourne.

Pour tout renseignement, Allô, portes ouvertes, demain dimanche, de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, au 56.62.69.58.

ASSOCIATION ARDILLA**Reprise des cours à l'école de musique**

Les cuivres du big-band de l'école de musique (Photo «Cid-Ouest»)

L'ensemble des responsables et des professeurs convient les anciens et nouveaux élèves, parents, futurs ou anciens musiciens, à une réunion d'information en vue de préparer la reprise des cours, qui se tiendra le 26 septembre, à 21 heures précises, dans la salle du Conseil de la mairie.

Lors de cette réunion, vous pourrez rencontrer l'ensemble des professeurs à votre disposition, pour vous informer sur les activités proposées et les grilles horaires possibles.

Les inscriptions seront prises du 27 au 30 septembre, de 16 heures à 19 heures, soit directement au secrétariat de l'école, place du Châteaudun, à Saint-Macaire, soit par téléphone au 56.62.27.36.

Les cours débuteront la semaine du 2 au 6 octobre.

Rappel des activités proposées: formation municipale, saxophone-clarinette, guitare classique, accompagnement, flamenco, batterie-percussions, piano, fifre, flûte traversaïre, accordéon dia-

tonique, accordéon chromatique, chorale.

Nouveaux 1989-1990. — Ouverture d'une classe de trompette, le professeur attend les candidats, possibilité de travailler en groupe instrumental, un big band existe depuis cette année.

L'association recrute pour son école de musique, à compter du 1^{er} octobre, un ou une stagiaire TUC, niveau BEPC, minimum, sachant dactylographier si possible pour travaux de secrétariat, perma-

nence téléphonique, établissement et suivi du fichier élève, encaissement des cotisations, relations professeurs-élèves.

Il n'est pas indispensable mais conseillé d'aimer la musique.

Rémunération: assurée par l'Etat, plus 500 francs mensuel par l'association.

Téléphoner après 19 heures, tél. 56.63.38.45. ou 56.63.06.22.

Nouvelles du club de l'Amitié

Le bureau informe les adhérents du club de l'Amitié que la fête des anniversaires du troisième trimestre aura lieu le mercredi 27 septembre, au siège du group scolaire.

Le mardi 10 octobre est organisée une sortie, à Ascain, suivant le programme départ de la place de l'Horloge, à 6 heures, arrêt à Tartas, pour le petit déjeuner, visite du col d'Ibardin, repas à Ascain avec un très bon menu suivi, à 15 heures, d'un spectacle fantaisie, Cabaret au Moulin Neuf. Inscriptions chez M^{me} Ccassagne, ou au siège le mercredi après-midi.

SAINT-MACAIRE 21/9

FOOTBALL / ASM

Une bonne première mi-temps

Malgré une chaleur lourde, les juniors de l'ASM, sous la direction de Jérôme Juge, ont réalisé un bon match face à la bonne formation de Préchac. Seul la réussite ne fut pas au rendez-vous puisque les jeunes Macariens ont frappé deux fois la barre transversale après avoir été eux aussi sauvés par un poteau. Avec un peu de travail et du sérieux, la réussite viendra. Bon arbitrage du bénévole de Préchac.

Les seniors, quant à eux, ont réalisé une bonne première mi-temps au cours de laquelle ils marquèrent trois

joins buts après avoir encaissé un premier but de la part de leur adversaire du jour, Toulonne.

La deuxième mi-temps fut nettement moins bonne en raison d'une baisse de régime collective et de bavardages inutiles. Heureusement, malgré un penalty réussi par Toulonne, les Macariens devaient remporter cette rencontre sur le score de 3-2, empêcher trois points précieux.

A noter aussi la belle victoire de l'Entente minimes Fargues - Saint-Pierre - Saint-Macaire sur Hure-Fontet, sur le score de 5-1.

Les pierres ont dansé

Samedi soir, à Saint-Macaire, ce fut une balade au gré de l'humeur, ponctuée par des concerts d'excellente qualité

Vingt heures trente, samedi. Place de l'horloge à Saint-Macaire. Les gens commencent à arriver, par petits groupes, comme s'ils s'étaient donné le mot pour ne pas faire seuls la visite. Les enfants ont la permission de minuit, c'est pour la bonne cause, une cause culturelle. Les petits ne sont pas les plus nerveux, les organisateurs vont en tous sens, est-ce que tout est prêt ? A-t-on mis assez de bougies pour baliser la route ? L'un des jeunes bénévoles est tombé d'une échelle et s'est apparemment cassé le poignet, la soirée lui sera dédiée. Les musiciens sont là, à chaque point d'arrêt toutes les demi-heure, ils vont jouer ou chanter.

21 heures, la nuit est tombée et la soirée s'annonce plutôt bien, aux rythmes jazzy du Big Bang de l'école de musique. Les cuivres collent parfaitement au cadre. Certes, on a envie de passer la porte et d'entrer enfin dans cette ville, de la découvrir, mais pas trop vite. Telle une donzelle que l'on souhaite effeuiller, la cité médiévale se doit d'être approchée lentement, au son du fifre. Le signal est enfin donné, la foule a grossi et tous se dirigent, le nez dans les nuages, vers la maison de pays. Première halte pour écouter le maire, Jean-Marie Billa, qui du premier étage du bâtiment souhaite la bienvenue aux habitants et aux nouveaux venus. La visite se fera au rythme de chacun, sans contrainte, sans guide touristique. La Ripataoulère « la rafale » ouvrira la marche.

UNE BALADE EN MUSIQUE

Aventure, promenade et découverte commencent, la musique est joyeuse, enlevée, elle donne envie de rentrer dans les maisons, de parler avec leurs propriétaires, comme Jacques Gratecap. Sur le toit de sa maison qu'il a transformée en terrasse, « d'un côté je vois François Mauriac, de l'autre la Garonne et des toits, des toits, des toits. Je suis né ici, mais j'ai vécu pendant six ans en Afrique. J'ai acheté la maison il y a dix ans. A l'époque, elle m'a coûté 20 000 francs, une misère. Les travaux et les aménagements m'ont coûté beaucoup plus cher : 300 000 francs. Vivre dans le village, c'était un choix que je ne regrette pas, même si parfois j'aimerais avoir une pelouse et des fleurs ».

Les habitants sont accueillants et généreux, ils vous ouvrent leur porte, vous offrent un verre, tout semble naturel.

Bientôt 22 heures, le temps passe vite, on aimerait tout voir mais aussi s'attarder, ce soir, on ne verra que cinq maisons, leurs propriétaires sont des « volontaires ». Depuis longtemps ils souhaitaient une nuit nareille au



Aventure, promenade et découverte : plus de 600 personnes étaient au rendez-vous de la Nuit du patrimoine (Photo: ...)

mois d'août, le 4 cette année, la municipalité organise une nuit de découverte sur le même modèle. Ville illuminée, concerts, promenades avec guide, mais jamais les maisons individuelles n'avaient été ouvertes au public.

A force de traîner, on a perdu le gros de la foule, des applaudissements laissent entendre que le Choral Prélude, place du marché, a achevé sa prestation.

Tant pis, autant déambuler dans les rues, il fait bon ce soir, le vent se lève, par rafales, pas de quoi s'inquiéter. Par contre, les éclairs se font de plus en plus présents. Une Macarienne nous rassure « l'orage est sur Bordeaux, on n'a rien à craindre ». Des vitrines nous attirent, celle d'un sculpteur qui expose ses œuvres, des personnages sortis d'un bois ocre. De nouveau, on lève le nez vers le ciel, le vent se fait plus fort et le tonnerre déchire la nuit. Manifestement, l'orage n'a pas fait Bordeaux-Langon en 2 CV. L'église Saint-Sauveur brille de tous ses feux mais, avant, il faut voir la place du Mercadiou, une place carrée cernée d'arcades, admirablement restaurée. La foule s'est éparpillée mais aux plus forts moments, on pouvait compter plus de 600 personnes. Une réussite. A 22 h 30, tout fonctionne. Dans la cour du musée postal, plus une place assise et les spectateurs se massent à l'entrée, les malheureux retardataires se rabattent sur le concert rock, mais cela n'a vraiment rien à voir. Le quatuor de clarinettes de Bordeaux va donner probablement la plus belle

prestation musicale de la soirée. Tout est réuni pour cela, le cadre, lui aussi, intégralement restauré et le programme, Mozart, Zemp, Albinoni et End.

22 h 45. Tout avait si bien commencé... Des abats d'eau. Une catastrophe. De véritables courses poursuites dans les rues pour se mettre à l'abri. Comme il se doit, personne n'avait prévu de parapluie partant du principe que la météo télévisuelle a presque toujours tort. Les plus heureux de l'histoire auront été les enfants, chantant et gambadant sous d'énormes gouttes de pluie.

RÉFUGIÉS DANS L'ÉGLISE

L'organisation a donc mis sur pied une opération récupération des visiteurs. La Ripataoulère en avait fixé quelques uns et à défaut de leur offrir un parapluie, leur réchauffait le cœur en musique. Comme toujours en situation difficile, tout le monde s'est retrouvé en l'église.

Il ne restait malheureusement plus qu'une centaine de personnes, certains ralaient, « ça fait presque un an qu'il a pas plu et il faut que ça tombe ce soir ! »

Meli Mélodies et l'ensemble choral de Saint-Macaire ont donc chanté l'un après l'autre. Vers 12 h 30, les plus acharnés décidaient de terminer leur promenade. Les autres rentraient vers Langon ou Bordeaux, certains encore voulaient faire un saut jusqu'à Libourne, ou Saint-Emilion pour voir comment la nuit du patrimoine se déroulait là-bas.

Pour une première c'était une

réussite et le moyen semble bon pour sensibiliser le public à l'entretien et à la restauration des monuments anciens. Rendez-vous l'année prochaine par une seconde nuit, sans pluie cette fois.

SOPHIE BOUDET

à Saint-

-Macaire

NUIT DU PATRIMOINE

FOOTBALL / ASM

Deux superbes affiches

Dimanche 24 septembre, les juniors se déplaceront à Portets en championnat.

L'équipe senior se déplace à Caudrot en baissant de rideau pour disputer un match difficile face à une bonne équipe locale qui vient de s'incliner contre l'un des leaders de la poule et qui voudra sans aucun doute rattraper les points perdus. Coup d'envoi à Caudrot à 17 h 15. Rendez-vous des joueurs à 16 heures au stade de Saint-Macaire.

Mais si nos équipes se déplacent, notre stade accueillera deux matches de très haut niveau :

A partir de 13 h 45, en championnat Honneur Ligue juniors, les Jeunes de Langon rencontreront les juniors A des Girondins de Bordeaux. Ces deux équipes occupent actuellement la première place du classement général et cette rencontre s'annonce passionnante. Ce sera aussi l'occasion de revoir avec plaisir deux joueurs qui ont porté les couleurs de l'ASM : C. Boré

et L. Delong. Ces deux garçons avaient participé aux deux saisons pendant lesquelles les minimes de l'ASM disputaient le championnat Ligue, et grâce à leur qualité et à leur travail ils font partie de cette très bonne équipe junior qui évolue au plus haut niveau de la Ligue.

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant. Articles, photos, pu blicité, J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépt. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépt. R. Querré, cours de la République.

URGENCES

Pompier. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Dentiste. Docteur Rossato, tél. 56.62.66.10.

Pharmacie. Favereau à Verdélais, tél. 56.62.02.47.

Vétérinaire. Docteur Cornelis, à Grignols, tél. 56.25.52.38.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05; Langon, M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire, cabinet Braud-Bazin, Bahans, tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19; Saint-Maixant, cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

Football les juniors confirment

Les juniors de l'ASM ont confirmé les espoirs placés en eux en remportant leur deuxième match de championnat à Portets sur le score de 2 à 0. Félicitations aux douze joueurs présents et à leur responsable M. Labajos. Le travail et les présences aux entraînements portent leurs fruits.

Les seniors se sont inclinés à Caudrot sur le score de 1 à 0, après un match engagé, mais correct, avec un arbitrage un peu laxiste. Il est dommage que la réussite ne soit pas avec cette équipe, car après que l'arbitre ait refusé un but valable, un coup franc et une tête se sont écrasés sur les poteaux. Il faut souhaiter que la chance arrive, car en deux matches, quatre tirs ont heurté les montants de nos adversaires. Bonne réception des dirigeants de Caudrot.

L'entente minimes Fargues - Saint-Pierre-Saint-Macaire s'est imposée sur le score de 3 à 1.

Football à l'ASM

Rencontres du week-end prochain. En Gambardella, les juniors vont à Boé, club voisin d'Agen. Long déplacement, départ à 11 h 30.

Coupe d'Aquitaine (2^e tour). L'équipe fanion reçoit Saint-Quentin-de-Baron sous la dénomination Entre-deux-Mers, qui opère en promotion Honneur poule A et est deuxième au classement de son championnat derrière Saint-Christophe-des-Bardes.

Comme tous les matches de Coupe, toutes les entrées sont payantes, car il y aura arbitre et délégué ligue et déplacement du club visiteur, lequel n'aura pas à subir le déficit s'il y en a.

SAMEDI 30 SEPTEMBRE

Tournoi triangulaire des pupilles avec les équipes de Langon et Lamothe. Sont convoqués au stade à 14 heures : Jean-Pierre Bouilleau, Gilles Nogues, Boris Voluzan, Stéphane Français, David Dussillois, Jérôme Couffitte, Emmanuel Estival, Karim Miloud, Alexandre Bourgoïn, Thomas Durbecq.

Peussins : tournoi à quatre équipes, deux de Langon, deux de Saint-Macaire. Rendez-vous de tous les poussins, à 14 heures au stade.

Tous les jeunes désireux de jouer au football à Saint-Macaire sont invités à se présenter au stade tous les mercredis.

Football : les matches du week-end

Dimanche 1^{er} octobre, l'équipe junior disputera le deuxième tour de la Coupe Gambardella et se déplacera dans le Lot-et-Garonne pour affronter Boé. Situé à la sortie d'Agen, ce club compte toute ses équipes de jeunes en Ligue. Les juniors de Boé disputent le championnat Promotion Honneur Ligue et viennent de battre Castets 4 à 3, il y a quinze jours. Donc un match difficile, mais avec de la motivation rien n'est impossible. Match à 13 h 30. Rendez-vous sur la place à 11 h 30.

Tâche difficile aussi pour les seniors qui recevront dimanche 1^{er} octobre à 16 h 30, l'équipe du District Gironde-Est Saint-Germain - Saint-Quentin en Coupe d'Aquitaine. L'occasion pour les Macariens de confirmer les progrès entrevus lors du match de Caudrot en souhaitant que la réussite soit au rendez-vous. Coup d'envoi à 15 h 30. Rendez-vous au stade à 14 h 30.

ÉDUCATION

Entre le collège et la vie active

Avant d'aborder le problème de l'insertion de jeunes, il faut présenter un « personnage » qui sert de lien entre les éducateurs et les futurs employeurs : le conseiller d'orientation.

M. Gratecap « officie » au collège Ausone. Il fait partie des six conseillers d'orientation qui couvrent les districts de Gironde Sud. Leur siège Centre d'information et d'orientation qui est un organisme qui dépend de l'éducation nationale se trouve à La Réole. Ce « quartier général » est un lieu ouvert au public qui contient une documentation très importante sur les professions et les orientations.

Apparavant le conseiller d'orientation s'occupait des classes de 5^e et 3^e à l'issue des

quelles des choix différents pouvaient être abordés par les élèves (école obligatoire jusqu'à 16 ans mais quelquefois aucun intérêt pour les études).

Maintenant il essaie de voir toutes les classes sous forme de séances collectives en début d'année. Puis élèves et parents peuvent le rencontrer. Des séances d'information et de réflexion sont organisées.

De nombreuses propositions d'apprentissage sont soumises au collège. Le conseiller d'orientation en équipe avec le principal et les professeurs dirigera tel ou tel élève vers ces futurs employeurs.

M. Gratecap est une charnière entre les enseignants et les futurs employeurs. Son rôle est essentiel pour l'avenir de tous les élèves.



M. Gratecap, conseiller d'orientation au collège Ausone de Bazas
(Photo Sylvie Mellès)

SAINT-MACAIRE 3/10

Golfech avec le 3^e âge

Le club organise une sortie à la centrale de Golfech le jeudi 7 septembre et invite toutes les personnes du club et autres à aller se faire inscrire chez M^{me} Caillaud et Cassagne dans les huit jours en ayant soin d'emporter leurs cartes d'identité, car il faut en-

voyer nom et numéro de cette dernière quinze jours avant la visite où il faudra la présenter afin de pouvoir rentrer.

Les personnes habituées à venir le mercredi devront penser à la porter ce jour-là.

SAINT-MACAIRE 5/10

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie ce jeudi 5 octobre, à 21 heures.

A l'ordre du jour : avenir domaine SNCF; reprise des concessions funéraires abandonnées; point assainissement; questions diverses.

Comme d'habitude, les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

ST-MACAIRE 6/10

FOOTBALL / ASM

L'arbitre déserte !

Dimanche, à Saint-Macaire, les spectateurs et joueurs ont assisté à une chose vraiment incroyable et absolument inédite. L'ASM disputait le deuxième tour de la Coupe d'Aquitaine et rencontrait l'équipe de Saint-Germain-du-Puch. La rencontre fut équilibrée et, en fin de match, les Macariens auraient pu l'emporter, mais l'efficacité et le réalisme n'étaient pas au rendez-vous.

Le match se terminait donc sur le score de 1 à 1 et les joueurs des deux équipes se préparaient à disputer les prolongations. Soudain, coup de théâtre ! L'arbitre prend son sac et quitte le stade sans explication. Devant cette situation, pour le moins surprenante, les deux équipes décident donc d'arrêter le match et de confier la feuille de match au délégué présent.

Il faut bien avouer que tout le monde s'est trouvé désemparé devant cette situation totalement inhabituelle. Les spectateurs ont donc assisté à un match de coupe qui s'est terminé sur un score nul, ce qui est tout de même assez rare.

En Coupe Gambardella, les juniors sont tombés face à Boé sur le score de 5 à 0. Score lourd pour nos joueurs car le score était de 0 à 0 à la mi-temps. Mais ils n'ont pas à rougir de cette défaite contre un adversaire disputant le championnat Ligue et doivent tourner leur regard vers dimanche prochain où ils recevront le leader de la poule Saint-Symphorien pour un match difficile et important.

SAINT-MACAIRE 7/10

Agenda

«SUD-OUEST»

Correspondant. Articles, photos, publicité. J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490, Saint-Macaire.

Dépôt. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépôt. R. Querré, cours de la République.

PERMANENCE

Le maire. Le samedi, de 10 à 12 heures.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 7. A 17 heures, maison de retraite; 18 heures, Saint-André-du-Bois.

Dimanche 8. A 9 h 30, Saint-Maixant; 11 heures, Saint-Macaire; 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

URGENCE

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Dentiste. Docteur Bousquet, tél. 56.63.07.88.

Pharmacie. Buysse à Langon, tél. 56.63.00.02.

Ambulance. Dufau, tél. 56.63.05.53.

Vétérinaire. Docteur Capeyron, à Uzeste, tél. 56.25.34.03.

Clinique Saint-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre anti-poison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05; Langon M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire, abinet Braud, Bazin, Bahans, tél. 56.63.40.21.; Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19.; Saint-Maixant, cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

LOISIRS

Prieuré bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.

Musée des poissons tropicaux. Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

Eglise Saint-Sauveur. Visite commentée le dimanche de 14 heures à 18 heures.

Musée régional des PTT. Tous les jours (sauf mardi), de 10 à 12 heures et de 14 h à 18 h 30.

Marché. Tous les jeudis matins de 8 heures à 12 heures, allées de Tilleuls.

Football

Dimanche à 13 h 30, les juniors recevront le leader de la poule Honneur district Saint-Symphorien-Saint-Macaire se trouve à un point de son adversaire du jour. C'est donc l'occasion pour les joueurs de revenir à la hauteur de leurs rivaux qui sont les favoris de la poule.

L'ASM remercie M. Revert, Martet, Bernadet et Gourgues qui ont assuré le déplacement à Boé.

A 15 h 30, les seniors recevront aussi le leader de leur poule, Illats. Une rencontre très difficile pour les joueurs de l'ASM lorsque l'on connaît la qualité de l'adversaire. En effet, Illats vient de se qualifier en Coupe d'Aquitaine et est invaincu depuis le début du championnat.

SAINT-MACAIRE

Football

Face à la solide équipe de Saint-Symphorien, nos juniors se sont inclinés sur le score de 5 à 2 après un match mouvementé et heurté. Il est dommage que notre équipe, séduisante en première mi-temps, n'ai pu continuer à développer son jeu en deuxième mi-temps. Souhaitons une réaction positive dès dimanche prochain.

Les seniors, eux, ont réalisé le match nul (1 à 1) face au leader de la poule, Illats. Devant une équipe très au point, techniquement et collectivement, les Macariens ont opposé leur vaillance et leur volonté. Une opposition de styles qui a valu aux spectateurs présents de voir l'équipe d'Illats construire un jeu très collectif et de très bonne qualité et de voir des Macariens très combatifs et très solidaires. Même si Illats a dominé les débats, nous retiendrons la bonne production d'ensemble de notre équipe, renforcée pour la circonstance d'un junior qui a effectué une bonne rentrée. Le but de l'ASM, contesté par les visiteurs pour un hors-jeu de posi-

tion, fut l'œuvre de notre employé municipal numéro un, se trouvant juste à point nommé pour ajuster un magnifique lob au gardien adverse.

Suite au départ de l'arbitre le week-end dernier, lors du match de Coupe d'Aquitaine ASM-Saint-Germain, la Ligue a décidé de donner match gagné aux deux clubs qui se trouvent donc qualifiés pour le prochain tour. Souhaitons seulement qu'ils ne se rencontrent pas à nouveau.

Samedi après-midi, l'Entente minimes Fargues-Saint-Pierre-ASM s'est inclinée 2 à 1.

Permanence de l'architecte conseiller

La permanence du mois d'octobre de M. Castagne, architecte conseiller de la commune pour toutes les questions relatives à l'architecture, l'urbanisme ou l'environnement, se tiendra à la mairie ce mercredi 11 octobre, à 14 h 30.

MERCREDI 11 OCTOBRE 1989

SAINT-MACAIRE 14/10

194311

SAINT-MACAIRE. 14/15 OCTOBRE

FÊTE DES VENDANGES

Samedi 14, à 21 h 30

BAL DISCO ATOMIC-MUSIC

Dimanche 15, à 17 heures et 21 h 30

BAL DISCO GRATUIT ATOMIC-MUSIC

Agenda

«SUD-OUEST»

Correspondant. Articles, photos, publicité. J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépôt. M. Depoire, place de l'Horloge.

Sous-dépôt. R. Querré, cours de la République.

Culte catholique. Sam., à 17 h, maison de retraite; à 18 h, Saint-Maixant; dimanche, à 9 h 30, Saint-André-du-Bois; à 11 heures, Saint-Macaire; à 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Centre anti-poison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05; Lango, M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire, cabinet Braud, Bazin, Bahans, tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19; Saint-Maixant, cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

SPORTS

Football. 13 h 30, Saint-Macaire, 1; Aillas, 1; 15 h 30, Langon 1-Saint-Seurin B.

Fête des vendanges. Avec Bals disco et fête foraine.

Football

Dimanche 15 octobre, les juniors de l'ASM se déplacent à Langoiran. Les seniors recevront l'équipe première d'Aillas, qui précèdent les Macariens au classement de la poule C. Coup d'envoi à 13 h 30, rendez-vous des joueurs au stade, à 12 h 30.

Si nos seniors jouent à cet horaire inhabituel de 13 h 30, c'est tout simplement qu'à 15 h 30 se jouera le match Langon-Saint-Seurin (B) comptant pour le championnat division Honneur Ligue.

L'explosion était un exercice

Manœuvres importantes, samedi, dans le château des ducs d'Épernon où une explosion fictive a mobilisé soixante-dix pompiers et les centres de secours de l'arrondissement 11/10

Première alerte, samedi, 14 h 44 : le centre de secours reçoit un appel pour une explosion au gaz dans le château des ducs d'Épernon. Une minute plus tard les premiers secours sont sur les lieux et dressent un premier bilan qui entraîne une demande de renforts auprès du centre principal de Langon. Ce dernier dépêche sur les lieux du sinistre un fourgon-pompe tonne (qui a de l'eau et qui permet d'attaquer le feu) et la grande échelle de 24 mètres. Il est 14 h 59 quand ces derniers arrivent, soit quinze minutes seulement après le coup de téléphone déclenchant l'alerte.

Interventions multiples demandés par le PC de Cadillac : à 15 heures, plusieurs VSAB (lisez véhicules de secours d'asphyxiés et de blessés) sont appelés sur Langon, Targon, Saint-Macaire et Tabanac. La confirmation d'une explosion au gaz et d'un feu dans l'aile est du château est suivie de la découverte de huit blessés par les équipes de reconnaissances. Après les premiers examens, une victime est déclarée décédée par les médecins et les sept autres, selon les symptômes présentés, font l'objet de soins et d'orientations obéissants à des ordres de priorités préalablement définis : « Parfois les badauds ne comprennent pas très bien pourquoi nous laissons un blessé sans assistance pendant quelques minutes. En fait nous obéissons à des priorités très strictes. Une artère fémorale sectionnée met en jeu le pronostic vital alors qu'un bras cassé ne demande pas la même urgence » explique le médecin-commandant Cadi, du centre de secours de Saint-Macaire.

L'intervention des pompiers se poursuit toujours : en effet, suite à l'explosion, beaucoup de per-

sonnes se sont enfuies dans les douves du château. Certains ont pu ainsi aller s'écrouler assez loin du sinistre et les équipes vérifient les moindres recoins. Munis d'appareils respiratoires isolants, ces scaphandriers modernes peuvent pénétrer partout ou presque. C'est ainsi qu'ils découvrent deux autres victimes. Les contacts radios permanents permettent au PC (poste de commandement) de prendre les décisions qui s'imposent avec un maximum de rapidité.

UNE GRANDE FIABILITÉ

Finally le bilan peut être dressé : dix victimes dont une décédée, l'aile est du château détruite à 80 %, 500 mètres carrés de toiture brûlée.

Tout au long de la manœuvre, le PC a fonctionné comme un centre de tri, demandant l'installation d'un PMA (poste médical avancé), appelant des renforts auprès des unités de l'arrondissement, faisant intervenir une quinzaine de véhicules au rôle bien spécifique (échelle, dévidoirs à tuyaux, véhicules secours d'asphyxiés et blessés, camion pompe, etc.) en un minimum de temps.

Lutter contre le temps et adapter au sinistre les réponses adéquates résumant les objectifs de la manœuvre.

« Tout n'est pas parfait et c'est normal, sans quoi nous n'aurions rien à gagner de ce type d'exercice, constate le médecin-commandant Cadi. Le château de Cadillac a été choisi cette année car il présente des caractéristiques intéressantes en cas de sinistre. Des problèmes rencontrés, nous tirons des enseignements. Il faut savoir que les techniques de secours ont énormément évolué après la Seconde Guerre mondiale



Le poste médical avancé : un service d'urgence qui donne les premiers soins (Photo Alain Trézeguet)

et plus récemment avec la guerre du Vietnam car c'est en situation qu'on découvre souvent les problèmes réels.»

SEULEMENT 20 % D'INCENDIES

Il est à noter que les soldats du feu ne luttent contre les incendies que dans 20 % des cas. Ils développent leur compétence dans le secours aux accidentés de toutes sortes (route, domestique, inondation, etc.). Les pompiers effectuent d'ailleurs des stages leur permettant d'acquérir des notions plus poussées et plus précises. Ainsi certains sont plus spécialisés pour les tremblements de terre, d'autres pour les inondations ou bien encore les risques nucléaires ou chimiques.

La manœuvre commandée par le lieutenant Dalla Santa et ensuite par le lieutenant Jean, de

Langon, s'est déroulée avec un souci de réalisme, confirmant si besoin en était le souci d'efficacité et de sérieux des pompiers. Dans la cour du château, M^{me} Henry-Morlier, conservatrice, et M. Fevre, architecte des Bâtiments de France, ont suivi le déroulement de cette opération avec intérêt. Le médecin-commandant Cadi, du centre de secours de Saint-Macaire et le médecin-capitaine Dupuy, du centre de Cadillac, dirigeaient la partie médicale, épaulés par le docteur Calmette, de Virelade, diplômé de médecine catastrophe. Le capitaine Ribeaup, président de l'amicale d'arrondissement de Langon représentait aussi la municipalité de part ses fonctions d'adjoint au maire. M. l'adjutant de gendarmerie, commandant la brigade de Cadillac, le capitaine Franzon, inspecteur départemental adjoint

représentant le colonel Burgi, inspecteur départemental des services incendies et de secours, étaient aussi présents.

Les chefs de corps de Cadillac, Saint-Macaire, Langon et Rions plus les autres représentants des autres corps de l'arrondissement ont participé à cette manœuvre annuelle qui l'an prochain aura lieu dans un autre cadre et sur un thème différent.

ALAIN TRÉZEGUET

« La Fête des mères » à Saint-Macaire

Pendant six semaines, Pascal Kané a tourné son troisième long métrage dans notre région. Installé à Saint-Macaire, il a filmé la scène principale du film, celles qui lui donne son titre : « la Fête des mères »



Pascal Kané supervise une scène de tournage à Saint-Macaire (Photo « Sud-Ouest »)

« Bonne fête maman chérie, je te promets dorénavant d'être plus sage et de ne pas te faire de peine. » Jérémie, haut perché sur l'estrade, vient de lire sa lettre sous l'œil attentif de sa maman (Dominique Lavalant) et de sa tante (Marie Dubois). Nous sommes en mai 1941, en zone libre, le maréchal Pétain a décrété qu'il était temps d'honorer les mères pour leur dévouement.

Après Jérémie, c'est au tour de Paul, son cousin. Désignant ses tantes, il s'y refuse. « Ma mère m'a abandonné pour me donner à elles, elles ne m'aiment pas, elles me battent tout le temps, je les déteste. » Paul joue le rôle du petit Arthur, un Parisien dont le père est juif et que sa mère (Laura Morante) a décidé d'envoyer à la campagne chez ses tantes.

Si on demande leurs impressions de tournage aux deux comédiennes, c'est d'un commun accord qu'elles se mettent à parler des deux enfants, Paul Schmidt et Jeremi Walz. « Ils sont merveilleux, leur jeu est incroyablement naturel. Et pour couronner le tout, ce sont deux adorables che-napans. »

DES ENFANTS ÉTONNANTS

Paul arrive de Paris, c'est son premier film. « J'ai répondu à une annonce dans Télérama et ça a marché. J'avais déjà fait des essais pour autre chose, ils avaient vu les cassettes et ça leur avait plu. Dominique Lavalant et Marie Dubois, elles, sont super, la dernière fois qu'elles sont allées à Paris, elles nous ont ramené plein de jeux électroniques. » Jérémie s'en mêle. « Passe-moi le tien, je vais battre ton record, tu vas voir... » Paul se laisse faire.

Toute la journée, dans la loge, entre deux prises, les bip-bip sont permanents. Dominique Lavalant et Marie Dubois les couvent du regard. Paul tourne depuis le 24 août, tous les jours. « Pour l'école, je suis des cours par correspondance, mais le tournage est fatiguant. » Sa maman, comme dans le film, est restée à Paris où elle cherche du travail. Jérémie, 10 ans lui aussi, blond, les cheveux coupés ras, la bouille ronde, fait partie des comédiens locaux, lui non plus n'avait jamais tourné.

Pascal Kané, à prononcer son nom, rit déjà. « C'est un comique né, il est incroyable. »

La pause est terminée, tout le monde à son poste, les enfants se chamaillent, mais Paul et Jérémie sont devenus des copains. Jérémie court vers Pascal Kané en sautillant. « Et moi, Pascal, je me mets où ? » Des projets, Paul en a déjà puisqu'il va tourner avec Patrice Leconte, Jérémie ne sait pas trop, mais il aimerait bien continuer.

UNE AIDE DE LA RÉGION

Les seconds rôles et les figurants sont tous de Bordeaux ou de la région. Côté technique, la régie est bordelaise ainsi qu'une grande partie de la décoration et la cantine. Ce partage des tâches était l'une des demandes du Conseil régional. Chaque année, il aide au financement d'un film octroyant un million de francs d'avance sur recette. Deux longs métrages en ont déjà bénéficié : « Champs d'honneur », de Pierre Denis, et « Corentin », de Jean Marbœuf. Cette aide peut paraître dérisoire sur un budget total de 13 millions de francs, mais le Conseil régional d'Aquitaine est l'un des rares à proposer ce type d'aide et il a le mérite d'inciter les réalisateurs à tourner dans une région très favorisée pour le cinéma. En dehors de la région, le film bénéficie de l'aide de l'avance sur recette, des Sofica et de Canal +.

SOPHIE BOUDET

SAINT-MACAIRE 13/10

COMITÉ DES FÊTES

Fête des vendanges

Les 14 et 15 octobre, la place de l'Horloge va être le siège de la désormais traditionnelle fête des vendanges. Cette année, la récolte a été bonne sur le plan qualitatif grâce au temps clément et à l'été ensoleillé. Même si les vendangeurs ont été remplacés par les machines, le Comité des fêtes a décidé de conserver ces festivités du mois d'octobre, abandonnées dans de nombreux villages voisins.

La fête débutera le samedi soir, par un bal disco qui nous donnera l'occasion de danser avec notre voisin de Pian, Gilles Castandet et sa disco. L'occasion aussi pour tous de déguster le vin blanc doux. Ce bal est le seul payant.

Le dimanche matin, passe-rues avec vente de vin blanc doux. Installée il y a quelques années, cette distribution de vin nouveau

permet à tous les Macariens de participer à cette fête des vendanges.

Le dimanche après-midi et le dimanche soir, deux bals gratuits avec Atomic Music.

Pendant ces deux jours, la fête foraine sera installée place de l'Horloge et permettra aux jeunes et moins jeunes de venir passer un moment.

Nous espérons que les Macariens répondront favorablement à ces festivités, même si depuis quelques années, les vendanges ne draignent plus le même nombre de personnes qu'auparavant.

Permanence du conciliateur

Elle sera établie dans une salle de la mairie le samedi 14 octobre, de 10 heures à 12 heures.

SAINT-MACAIRE 13/10

Chute mortelle d'une pensionnaire de la maison de retraite

■ Elisabeth Dubernat, 85 ans, pensionnaire à la maison de retraite de Saint-Macaire, est décédée accidentellement mercredi 11 octobre, vers 6 h 40, en tombant dans la cage d'escalier de l'établissement. La victime s'est trompée de porte en ouvrant celle qui donnait sur l'escalier alors qu'elle désirait se rendre aux WC, les deux portes étant situées non loin l'une de l'autre. La malheureuse est décédée d'une fracture du crâne.

RÉCOMPENSES

Les pompiers fêtent les leurs

L'Amicale des sapeurs-pompiers a convié, récemment, les compagnes des volontaires à recevoir une délicate plante à l'occasion d'une réception amicale, qui s'est déroulée au centre de secours, en présence du maire et des élus délégués. Il s'agissait d'honorer, comme chaque année, celles qui collaborent directement à l'intendance des manifestations internes et partagent, indirectement, les missions de chaque sapeur-pompier.

M^{me} Magni, cuisinière au restaurant scolaire, était liée à l'événement pour sa participation à la Sainte-Barbe.

L'occasion était toute trouvée pour

transmettre à Alain Français et sa jeune épouse, les présents liés à leur récent mariage.

Enfin, et ce fut la surprise du chef, le lieutenant Paratge appelait à la table d'honneur Claude Sudery, délégué pendant six ans aux sapeurs-pompiers, aujourd'hui élu retraité. Ce dernier dut ouvrir des emballages successifs pour découvrir un précieux casque de sapeur-pompier miniature monté sur marbre. Evidemment, l'intéressé, agréablement surpris, devait, en quelques mots, présenter ses meilleurs vœux de continuité au corps macarien des sapeurs-pompiers.



(Photo J. Sanche, sud-Ouest)

ECOLE DE MUSIQUE

Rentrée musicale : avec tambour et trompette

Bientôt quinze jours que l'Ecole de musique du pays macarien, gérée et animée par l'Association Ardilla, fait à nouveau résonner la petite place Châteaudun, au cœur de la vieille ville, de musiques en tout genre... et de ralentir les voitures.

Après la réunion d'information du 26 septembre, les inscriptions sont allées bon train et la plupart des cours sont aujourd'hui presque complets.

Il reste cependant de bonnes possibilités en cours de trompette (animé par Bruno Bielsa), de batterie et de tambour (animés par Philippe Langel) et de... vielle à roue, où Pascal Le-feuvre est prêt à initier les amateurs de musique traditionnelle. Notons que, le moment venu, les élèves de trompette pourront s'intégrer au « Big Band » de l'école, et ceux de tambour former, avec les élèves de fifres, des « ripetaouères » dynamiques... et à nouveau très demandées !

Rappelons que les élèves peuvent avoir de 6 à 66 ans et que, pour les habitants du canton de Saint-Macaire, le montant des cours est de 130 francs par mois, avec réductions possibles à

100 et 70 francs. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à téléphoner à l'école (56.62.27.36) où Corinne, responsable du secrétariat, est présente toutes les fins d'après-midi et le mercredi matin.

Dernière minute : l'Ensemble vocal de l'école, qui a repris ses répétitions, fin septembre, a eu le plaisir de voir arriver bon nombre de nouvelles choristes, mais bien peu d'hommes. Messieurs, vous êtes donc attendus avec impatience tous les lundis, à 20 h 45 (actuellement au cellier du prieuré) pour chanter, en toute convivialité, un répertoire allant de la Renaissance au jazz.

Elections à la Caisse de mutualité sociale agricole de la Gironde

Il va être procédé dans les jours à venir, à la remise du matériel électoral (carte d'électeur, bulletins de vote, professions de foi) à tous les électeurs intéressés par ce scrutin, qui se déroulera, le mercredi 25 octobre prochain, de 8 heures à 18 heures, à la mairie.

Droit de bail en taxe additionnelle

Les propriétaires d'immeubles e location sont informés que les imprimés nécessaires à la déclaration d droit de bail et de la taxe additionnelle sont déposés dans toutes les mairies du canton : Saint-Macair Verdélais, Saint-Maixant, Semen Pian-sur-Garonne, Saint-Germain c Grain, Saint-Pierre d'Aurillac, Sain Laurent-du-Bois, Saint-Martia Sainte-Foy-la-Longue, Saint-Lat rent-du-Plan, Saint-André-du-Boi Caudrot, Saint-Martin-de-Sescas.

Ces imprimés doivent parvenir e double exemplaire en même temp que le règlement des taxes à la receti des impôts, place de l'Eglise, à Sain Macaire. Dernier délai de remis 31 décembre 1989.

Football

De ce « week-end » d'octobre, il faut retenir la belle victoire des juniors à Langoiran, face à un très bon adversaire. Après le match raté de Saint-Symphorien, les juniors ont réagi de la plus belle des façons, en ramenant les trois points de la victoire. L'esprit de groupe, la solidarité, et la combativité, ont permis aux onze Macariens d'arracher ce succès, qui devrait leur permettre de postuler aux places d'honneur et de championnat.

La prestation des seniors se passe de commentaires. L'équipe a réalisé son plus mauvais match de la saison, manquant totalement de rigueur, de combativité, de vivacité. Tous les joueurs ont raté leur match, et cette défaite sanctionne un véritable naufrage collectif. Espérons que comme les juniors, les seniors auront une réaction positive dès dimanche prochain, car il convient de se remettre en cause, collectivement et individuellement.

Dans ce match très correct et très bien arbitré, Ganelongue a été victime d'une entorse de la cheville. Tous les joueurs lui souhaitent un bon rétablissement.

ASM football

Dimanche, à 13 h 30, les juniors recevront l'équipe de Langon (B). Une équipe solide, réserve des juniors (A), qui évolue en Honneur Ligue.

Les seniors tenteront de se racheter après leur mauvaise performance du week-end dernier en recevant Cudos (B), à 15 h 30. Un match difficile qu'il faudra prendre très au sérieux.

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant. Articles, photos, publicité : J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépôt. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépôt. R. Querré, cours de la République.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 21. A 17 h, maison de retraite; à 18 h, Saint-André-du-Bois.

Dimanche 22. A 9 h 30, Saint-Maixant; à 11 h, Saint-Macaire; à 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

URGENCES

- Pompiers.** Tél. 18.
- Médecin.** Voir Langon.
- Dentiste.** Docteur Battud, tél. 56.25.00.77.
- Pharmacie.** De Hiranzo-Debelle à Langon, tél. 56.63.12.14.
- Ambulance.** Micaelo, tél. 56.62.36.36.
- Vétérinaire.** Docteur Richard, à Bazas, tél. 56.25.01.05.
- Clinique Saint-Anne.** Tél. 56.63.24.80.
- Hôpital Pasteur.** Tél. 56.62.30.30.
- Maison de retraite.** Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.
- Gendarmerie de Saint-Macaire.** Tél. 56.63.15.70.
- SOGEDO.** Tél. 56.63.06.56.
- Centre antipoisson.** Tél. 56.96.40.90.
- Soins infirmiers.** Caudrot, tél. 56.62.81.05. Langon, M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96. Saint-Macaire, cabinet Braud-Bazin-Bahans, tél. 56.63.40.21. Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19. Saint-Maixant, cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

CONSEIL MUNICIPAL

Caveaux et SNCF à l'ordre du jour

Le Conseil municipal s'est réuni le 5 octobre, à la mairie, en présence de dix-huit élus (M. Trema, absent excusé) et de huit Macariens.

Reprise de concessions funéraires abandonnées. — Le maire rappelle que vue l'enquête effectuée en son temps par Claude Sudery, Charline Darroussat et Yves Chavaneau, avait permis de déterminer 171 concessions funéraires en état apparent d'entretien sur les 926 que compte le cimetière.

Mais, une concession ne peut-être reprise par la commune que sous huit conditions. Parmi celles-ci, peut être relevé le maintien de l'état d'abandon pendant les trois années qui suivront l'affichage public du premier procès-verbal constatant le dit abandon.

D'autre part, les noms figurant sur les caveaux ne coïncident pas le plus souvent avec ceux des titulaires d'origine des concessions, qui eux-mêmes ne signifient plus grand chose au regard des héritages successifs.

Dans l'état actuel du travail de recherche effectué par M^{me} Thomas, avec le secrétaire de mairie, le nombre de concessions réellement reprenables s'annoncerait comme très faible : par conséquent, les travaux d'extension du cimetière sont à nouveau à l'ordre du jour, sur l'emprise déjà acquise auprès de la Maison de retraite.

Cependant, les concessions reprenables sont généralement occupées par des caveaux dont l'existence dispense le nouveau titulaire de la concession d'une forte dépense. Il convient donc, pour rendre équitable l'opération, de suggérer au candidat à l'achat de la concession reprise par la commune, le versement d'un don au centre communal d'action sociale. Dans cette hypothèse, la commune se dégage de toute responsabilité quant aux qualités techniques du caveau, notamment en matière d'étanchéité.

Les modalités du don ont été débattues, en commission, à partir de l'exemple de deux caveaux réalisés en pierre de taille, préalablement vidés de leur contenu par le fossoyeur. La majorité s'est ralliée à la solution d'un forfait lié au cubage de la chambre funéraire, réexaminé selon le type de caveau. Le docteur Cadi propose un forfait uniforme de 10 000 francs correspondant au coût minimal de construction d'un caveau neuf de quatre palces, afin d'éviter toute concurrence avec les entreprises spécialisées.

A l'unanimité moins une voix, le principe d'un don au CCAS référé au cubage des caveaux est retenu, soit 800 francs le mètre cube pour les deux cas en négociation et un montant respectif de 4 800 à 7 200 francs.

Amélioration de l'école de musique.

— L'Association Ardilla a demandé la prise en charge par la commune du remplacement des portes existantes de l'école de musique par des portes isophones autorisant une simultanéité des cours. Le devis présenté s'élève à 12 334,40 francs TTC, ramené en commission à 9 369,40 francs TTC puisque le volet roulant demandé pour protéger certains instruments

de musique relève de la police interne à l'association.

M^{me} Lalanne exprimant également l'avis de M. Trema et M. Dutreuilh, se déclarent favorables à une prise en charge de cette dépense qui ne constitue pas un luxe à leurs yeux et peut gratifier le travail considérable accompli par Ardilla. M. Conant insiste en outre sur les objectifs de qualité que s'est assignée l'association et sur la nécessité d'adaptation des locaux à ses activités, rappelant à cette occasion l'utilité de la signature d'une convention d'utilisation.

M^{me} Lorriot et M. Lacampagne, joints en cela par le maire, plaident pour une aide limitée à 50 %, c'est-à-dire au montant des fournitures, la pose se devant de relever du volontariat propre au fait associatif. M. Lacoste fait remarquer que le Moto-Club, gestionnaire d'un budget comparable à celui d'Ardilla, assure la location et l'équipement de la piste de grass-track sans solliciter l'aide de la municipalité.

M. Cadi s'avoue hésitant et inquiet devant les demandes de subventions répétées d'Ardilla, M. Buffard relevant la difficulté de la décision à prendre.

Le maire précise enfin que les travaux correspondants pourraient être inclus dans le programme subventionné de grosses réparations du groupe scolaire, ce qui limiterait la part communale à 50 % de la dépense, compensation de TVA incluse.

Finalement, par douze voix contre sept, le Conseil municipal retient la prise en charge des seules fournitures de portes isophones (M^{me} Lalanne, MM. Buffard, Cadi, Chavaneau, Conant, Dutreuilh, Trema se prononçant pour une prise en charge totale).

Autres décisions. — A l'unanimité sur suggestion d'Ardilla, le Conseil a décidé de ramener le prix des photocopies fournies aux associations au prix coûtant, c'est-à-dire de 0,50 F à 0,31 F. — A l'unanimité le Conseil a ratifié les modifications de statut du Syndicat intercommunal pour l'accueil des gens du voyage, désignant le maire comme second délégué et décidant l'adhésion au regroupement pédagogique intercommunal chargé de gérer l'école.

A l'unanimité le Conseil a accepté le principe d'une facturation de la participation annuelle au SICTOM répartie sur trois versements au lieu de quatre.

— A l'unanimité le Conseil a retenu le principe de l'achat d'un godet sur verrin adaptable au tracteur communal, occasion d'un montant de 13 000 francs HT.

— A l'unanimité le Conseil a renoncé à son droit de préemption sur les ventes Arbouin (rue de l'Eglise), Massieu (rue de la Benaige et rue Quem) et Raymond (rue du Port).

Offre de vente des emprises SNCF.

— Le service des domaines de la SNCF a proposé à la commune de lui vendre ses installations devenues inutilitaires pour l'exploitation du réseau à ses yeux. Des abris du type aribus seraient installés, pour remplacer la gare voyageurs. Si la commune n'est pas preneur, la SNCF sollicitera des particuliers et si les constructions ne trouvent pas d'acquéreur, elles seront démolies.

Au préalable et sur proposition de M. Conant, le Conseil retient à l'unanimité le principe d'une lettre de réclamation auprès de la SNCF afin qu'elle assure aux voyageurs une salle d'attente digne de ce nom, protégée de toutes les intempéries.

En commission, l'opportunité d'achat des terrains hors gare voyageurs est apparue évidente pour deux motifs : l'éventualité de recalibrage du carrefour de la Gare en raison des futurs collège et centre de secours, la possibilité de confirmer d'implantation d'activités commerciales liées à la 113. Le principe d'achat des terrains est retenu à l'unanimité, sous réserve de l'évaluation des domaines, terrains incluant la gare marchandises.

Cette dernière est actuellement louée par M. Lacoste qui se déclare intéressé par le transfert de son atelier d'affutage de scies dans la gare voyageurs. De toute façon, le Conseil n'entrevoit aucune autre reconversion possible et laisse volontiers la priorité à M. Lacoste.

Questions diverses. — M. Chavaneau rend compte de l'avancement des travaux de la quatrième tranche en assainissement et eau potable, sans problèmes majeurs pour l'instant. M. Falissard indique le résultat de l'étude menée par la SOCAMA pour résoudre les deux points noirs en matière d'eaux pluviales que sont la rue Bergoeing et la place Chateaudun. Il s'agit d'un programme nouveau de 900 000 francs HT au total à exécuter par étapes. Pour l'heure, sera réalisée la traversée chez M. Morgues, qui en a accepté la servitude, reliant la rue de la Sainte au chemin du Palus. Cette nécessité explique que la modification de la présente tranche, le cours Victor-Hugo et la rue des Remparts sont différés au bénéfice du cours de la République entre Bergoeing et Sainte associé au bouclage fontaine du Thuron-Tivoli.

Le maire livre les premiers résultats de l'appel d'offres concernant la deuxième tranche des grosses réparations du groupe scolaire. Raccordement à l'assainissement, renouvellement des chaudières et de l'isolation thermique, réfection de charpente et de menuiserie ainsi que reprise de la couverture du préau atteindraient 643 536,97 F TTC. Le total de l'opération en incluant la mise en conformité électrique réalisée cet été par l'entreprise Geraux dans les meilleurs délais, s'élèverait ainsi à 865 487,44 F TTC, honoraires exclus, on approche d'une prévision budgétaire de 962 948 francs, qui incluait cependant un mot peinture.

M. Falissard expose le résultat des contacts pris avec le Syndicat départemental d'énergie électrique pour obtenir l'alignement sur la rue du futur transformateur Mauhargat pro-

jeté rue Bergoeing, et son traitement à l'identique du transfo Eglise.

Le maire fait état des activités prévues au rez-de-chaussée de l'ancienne usine Labrousse récemment vendue, à savoir une agence automobile et une unité de fabrication de piquet de vignes à partir de matériaux plastiques récupérés, présentée comme non polluante par son initiateur : affaire à suivre de près.

Sur question de M. Dutreuilh, M^{me} Lorriot confirme la démission de M^{me} Gardera de son poste d'animatrice sportive mais assure que l'association support envisage le maintien de l'expérience conduite en milieu scolaire, sur requête des enseignants eux-mêmes.

Le maire annonce son retrait de la commission technique syndicale chargée d'étudier le projet de centre de secours, ceci dans un souci d'efficacité, puisque les divergences de méthode avec le président d'une part et les architectes d'autre part risquaient de ralentir l'avancement de la réflexion.

M. Bouey souligne la qualité du travail de refonte de l'installation électrique de l'église conduite bénévolement par l'abbé Meloux qu'il a aidé, et sollicite une prise en charge des fournitures correspondantes pour le prochain budget, puisqu'elles améiorent la mise en valeur architecturale du choeur.

M. Conant, demande que les riverains de la rue d'Aulède soient informés par courrier du report de la réfection complète de leur rue, et que soient traités immédiatement les points les plus gênants.

M. Buffard réclame l'évacuation des caravanes stationnées sur les terrains de Tivoli et leur nettoyage.

M. Lacoste suggère que soient

prises toutes mesures utiles pour qu'ils ne puissent plus se former les ruisseaux concernant le non respect par les « cantonniers » des heures d'errance et de débauche.

A l'issue de la réunion, M^{me} Noni et M. Messine ont renouvelé leur réclamation de mesures effectives permettant de ralentir la circulation sur le chemin de Cassagne, considéré par trop d'automobilistes comme une piste de décélération. La responsabilité morale de la commune serait éminente à leur yeux en cas d'accident pouvant atteindre un enfant par exemple. M. Falissard explique comment les problèmes que poseraient l'installation de chicane ou de « gendarmes couchés », en particulier dans l'attente de précision sur les activités qui occuperaient l'ancienne usine Labrousse. Une signalisation visuelle pourrait être testée dans l'immédiat.

CENTRE DE SECOURS**Les sorties de septembre**

1. — Accident du travail, commune de Saint-Maixant, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; destruction de frelons, commune de Saint-Martin-de-Sescas.

2. — Accident de la circulation commune de Saint-Foy-la-Longue, pas de victime; destruction de nids de frelons, commune de Pian-sur-Garonne; transport d'urgence, commune de Verdélais, pas d'évacuation, soins effectués sur place par le médecin du corps.

4. — Feu de broussailles, commune de Caudrot.

5. — Accident de la circulation, commune de Semens, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; dégagement de chaussée, commune de Saint-Macaire; destruction de nids de frelons, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac; tentative de suicide, commune de Caudrot, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; reconnaissance d'un bateau échoué, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac.

6. — Demande de renfort du médecin du corps pour un accident de la circulation, commune de Mazères; accident de la circulation, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, une victime évacuée sur le CH Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; destruction de frelons, commune de Saint-Martial.

7. — Transport d'urgence, commune de Saint-Martin-de-Sescas, un malade évacué sur le CH Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; destruction de nids de frelons, commune de Saint-Martin-de-Sescas.

8. — Transport d'urgence, commune de Saint-Maixant, un malade évacué sur le CH Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; transport d'urgence, commune de Verdélais, un malade évacué sur

la clinique Sainte-Anne après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

9. — Accident de la circulation, commune de Saint-André-du-Bois, deux victimes évacuées sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du SMUR.

10. — Accident de la circulation, commune de Saint-Maixant, deux victimes évacuées sur le CH Pasteur; accident de la circulation, commune de Casseuil, une victime évacuée sur le CH de La Réole, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; transport d'urgence, commune de Caudrot, une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

11. — Destruction de nids de frelons, commune de Saint-Martial; destruction de nids de frelons, commune de Saint-Maixant; chute de cycliste, commune de Saint-Maixant, une victime évacuée sur le CH Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

13. — Accident de la circulation, commune de Pian-sur-Garonne, pas de victime; destruction de nids de guêpes, commune de Saint-Maixant.

14. — Sauvetage d'animal tombé dans un puits, commune de Saint-Macaire; transport d'urgence, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, une victime évacuée sur le CH Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

15. — Accident de la circulation, commune de Saint-Macaire, pas de victime.

16. — Transport d'urgence, commune de Saint-Maixant, un malade évacué sur le CH Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; destruction de nids de frelons, commune de Saint-Maixant; chute de personne sur la voie publique, commune de Saint-Macaire, une victime évacuée sur le CH Pasteur.

17. — Transport d'urgence, commune de Saint-Martin-de-Sescas, un malade évacué sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du

corps; transport d'urgence, commune de Verdélais, un malade évacué sur le CH Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

18. — Transport d'urgence, commune de Verdélais, un malade évacué sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; accident de la circulation, commune de Saint-André-du-Bois, une victime évacuée sur le CH Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; feu de voiture, commune de Sainte-Germain-des-Graves, pas d'intervention de notre part; destruction de nids de frelons, commune de Saint-André-du-Bois; destruction de nids de frelons, commune de Saint-Germain-des-Graves.

19. — Personne prise de malaise, commune de Saint-Maixant, une victime évacuée sur le CH Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

20. — Transport d'urgence, commune de Saint-Martin-de-Sescas, un malade évacué sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

21. — Transport d'urgence, commune de Saint-Macaire, un malade évacué sur le CH Pasteur; personne prise de malaise sur la voie publique, commune de Verdélais, une victime évacuée sur le CH Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

22. — Accident de la circulation, commune de Saint-Macaire, une victime évacuée sur le CH Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

23. — Accident de la circulation, commune de Pian-sur-Garonne, deux victimes évacuées sur le CH Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

24. — Accident de la circulation, commune de Pian-sur-Garonne, soins effectués sur place par le médecin du corps; chute de personne à son domicile, commune de Verdélais, une malade évacuée sur le CH Pasteur; personne tombée d'un arbre, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, une victime évacuée sur le CH Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

25. — Destruction de nids de frelons, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac.

27. — Transport d'urgence, commune de Saint-Macaire, une malade évacuée sur la clinique Sainte-Anne, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

28. — Transport d'urgence, commune de Saint-Maixant (fausse alerte); transport de corps après suicide, commune de Saint-Germain-des-Graves, une victime décédée.

29. — Transport d'urgence, commune de Saint-Macaire, un malade évacué sur le CH Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

30. — Destruction de nids de frelons, commune de Saint-Germain-des-Graves.

SAINT-MACAIRE 23/10**Permanence de l'assistance sociale**

M^{me} Fauguerolles, assistante sociale remplaçante de M^{me} Audoit, assurera désormais les permanences le jeudi après-midi de 14 heures à 16 heures, à la mairie de Saint-Macaire, à compter du 26 octobre.

Voici venir le temps des chrysanthèmes

Les fêtes de la Toussaint approchent. Avec elles, les chrysanthèmes qui peuvent être aussi de très belles fleurs d'appartement



M. Périguy au milieu de ses superbes fleurs (Photo B. L., « Sud-Ouest »).

Ils commencent à fleurir les vitrines des magasins spécialisés et à orner les tombes. Les chrysanthèmes sont actuellement en pleine floraison. Mais derrière ces boules jaunes ou immaculées se cache une année de travail et une technique méticuleuse. Du moins au stade artisanal, comme chez M. Périguy, pépiniériste et horticulteur à Saint-Macaire. L'aventure des chrysanthèmes commence avec la conservation d'un pied mère, duquel seront issues les boutures. C'est au cours du premier trimestre que le bouturage est effectué et que la culture commence : ramification et nourriture sont... les deux mamelles de la plante.

« Les pincements successifs sont effectués, explique M. Périguy, et la plante est mise en floraison pour les derniers jours d'octobre. Tout cela est savamment calculé en fonction de la précocité. Il existe-là aussi des variétés hâ-

tives et des variétés tardives. » Mais pas de problème : même les fleurs les plus paresseuses seront ouvertes à la Toussaint. Une sorte de miracle de la nature, qui veut qu'elles s'épanouissent dans les trois derniers jours d'octobre.

« Ce ne sont pas les plus hâtives qui durent le plus longtemps, commente M. Périguy. Les tardives à grosses fleurs, qui s'ouvrent en dernier, durent souvent jusqu'au milieu de décembre, voire jusqu'à Noël, du moins en appartement.

UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE

Car si le chrysanthème est par tradition la fleur des morts, elle peut aussi et devrait même constituer une des plus belles fleurs d'intérieur. Aux États-Unis, par exemple, il y a longtemps que l'on a compris cela. Mais les préjugés sont hélas tenaces !

Comme pour la vigne, l'année

1989 a été miraculeuse pour les chrysanthèmes, qui craignent avant tout la maladie. « Selon les "millésimes", poursuit M. Périguy, il y a de 10 à 20 % de déchets. 89 est vraiment exceptionnel : je n'avais pas vu ça en plus de quarante ans, mais 100 % de réussite c'est vraiment rare. Quant à la grande chaleur, elle n'a pas été préjudiciable; la floraison s'est faite normalement durant cette période. »

LA CHUTE DES COURS

M. Périguy produit quelques centaines de pots seulement. Qu'il s'efforce d'écouler en totalité, dans son magasin langonnais d'abord, mais aussi auprès de petits détaillants de la région. Et

dans ce domaine-là, intervient aussi une concurrence acharnée.

« La grande distribution s'adresse à des producteurs à grande échelle, explique M. Périguy. Mais on a quelquefois des surprises en achetant des pots à 25 francs; les fleurs tombent lorsque l'on ôte le papier, ou bien elles ne supportent pas plus d'une journée au soleil sur une tombe. » La raison : l'arrosage pratiqué non point au pied de la plante, mais par grands arroseurs. Les feuilles mouillées résistent moins à la maladie et les tiges sont moins vigoureuses. Mais des prix de revient beaucoup plus bas et des plantes qui constituent souvent un simple « produit d'appel » auprès de la clientèle, La conséquence : une

chute des cours qui ne pourrait être évitée que grâce à une distinction se faisant à l'intérieur de l'interprofession. En d'autres termes, que le circuit grainetier-horticulteur-floriste soit totalement hermétique.

Autre problème : les ventes « sauvages » sur la voie publique. là aussi, les commerçants langonnais vont demander à ce que la loi soit scrupuleusement respectée cette année. A ce titre seulement, des artisans comme M. Périguy pourront continuer à exercer leur talent. Car c'est bien de talent qu'il s'agit : il suffit, pour s'en convaincre, de visiter les serres des pépinières à Saint-Macaire. Et de faire la différence...

SAINT-MACAIRE 25/10

FOOTBALL / ASM

Deux bons résultats

Bon résultat d'ensemble à l'ASM puisque nos deux équipes ont remporté leur match.

Les juniors ont largement disposé de Langon (B), sur le score de 5 à 1 grâce à une superbe première mi-temps où l'attaque macarienne trouva la faille à quatre reprises.

En seconde mi-temps, malgré une bonne réaction de Langon, les Macariens restent maîtres du terrain et remportent la rencontre.

Les seniors ont battu Cudos (B) sur le score de 4 à 1 après un bon match faisant oublier leur triste prestation du dimanche précédent. C'est également en première mi-temps que les hommes du président Billa firent la décision grâce à un jeu plus posé et une plus grande mobilité.

En deuxième-temps, les Macariens furent moins conquérants, mais marquèrent un joli but par

l'intermédiaire de leur valeureux capitaine. Match disputé dans un très bon esprit et très bien arbitré.

Voilà deux victoires que l'ensemble des joueurs souhaite dédier à Paul Lumalé, décédé dans la semaine, qui était un vrai et fidèle supporter de l'ASM.

SAINT-MACAIRE 27/10

Soirée Flamenca

Le flamenco aujourd'hui est devenu un genre qui se diversifie. Depuis le folklore andalou aux spectacles type opérette en passant par le flamenco rock et les « Gypsy King », beaucoup se réclament de cet art.

Samedi 4 novembre, une grande soirée flamenca est organisée à Saint-Pierre-d'Aurillac. Au programme, projection commentée : le nouvel âge d'or (Jerez) avec Gérard Goutière, journaliste, critique musical, animation, Sevillanas (chant et danse); repas andalou; concert : « l'Expression d'un peuple ». Conte : Emilio Blanco; guitare : D. Blasquez, P. Tisseyre (Erico), fin de fiesta.

Soirée avec repas : 90 F, sans les vins, 70 F, adhérents Ardilla. Menu typique andalou.

Réservations jusqu'au 31 octobre, Ardilla, 56.62.27.36. Tél. 56.63.38.45, 56.63.53.40.

SAINT-MACAIRE 26/10

Cérémonie du souvenir

Comme chaque année, à pareille époque, les Amis du Bas-Pian se rendront aux cimetières de Pian, Saint-Pierre-d'Aurillac et Saint-Macaire pour rendre hommage à leurs huit disparus. Les Amis du comité et des disparus son cordialement invités à se joindre au cortège, qui partira de l'alimentation Seyrac, le samedi 28 octobre, à 17 heures.

SAINT-MACAIRE 28/10

ASM / FOOTBALL

Place à la coupe !

Ce week-end, le championnat fait relâche et les deux équipes sont engagées en Coupe d'Aquitaine. Les juniors recevront La Sauvetat-du-Dropt. Coup d'envoi à 13 heures.

Les seniors recevront Bretagne-

de-Marsan. Coup d'envoi à 15 heures.

Deux adversaires redoutables pour les Macariens qui auront bien besoin de soutien pour tenter de passer un tour de plus. Toutes les entrées sont payantes, s'agissant de matches de coupe.

SAINT-MACAIRE

194313

SAINT-MACAIRE
Mardi 31 octobre à 21 heures
SUPER QUINE de 45 lots
Oie. 4 quartiers de cochon. 2 demi-moutons.
1 cuisse de bœuf. 9 paires de volailles à la ligne.

« SUD-OUEST »

Correspondant. — Articles, photos, publicité. J. Sanche, cours Victor-Hugo, Saint-Macaire.

Dépôt. M. Depoivre, plice de l'Horloge.
Sous-dépôt. R. Querré, cours de la République.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 28. — A 17 h, maison de retraite; à 18 h 30, Saint-Maixant.

Dimanche 29. — A 9 h 30, Saint-André-du-Bois; à 11 heures, Saint-Macaire; à 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompier. — Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Dentiste. Docteur Regner, tél. 56.71.58.05.

Pharmacie. Lacoste à Cadillac, tél. 56.27.13.54.

Ambulance. Meillon, tél. 56.25.92.62.

Vétérinaire. Docteur Capeyron à Uzeste, tél. 56.25.34.03.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre antipoison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05; Langon, M^{me} Dubercq et

Prévoist, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire, cabinet Braud-Bazin-Bahans,

tél. 56.63.40.21. Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.37.71.19;

Saint-Maixent, cabinet Gazziero-Peyronin, tél. 56.62.24.11.

SAINT-MACAIRE 30/10

Club de l'amitié

Le repas du Club aura lieu cette année au restaurant du Commerce, à Auros, le jeudi 16 novembre, avec départ de la place de l'Horloge, à 11 heures. Les personnes désireuses d'y participer doivent se faire inscrire chez M^{me} Casagne ou Caillaud, ou au siège du groupe scolaire.

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira en séance extraordinaire, à la mairie, le lundi 30 octobre, à 19 heures. A l'ordre du jour: collège rive droite, acquisition foncière et questions diverses.

Comme d'habitude, les Macariens sont invités à participer à la réunion, à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

SAINT-MACAIRE 4/11

Agenda

«SUD-OUEST»

Correspondant. Articles, photos, pu blicité: J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépositaire. — M. Depoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 4. A 17 h, maison de retraite; à 18 h, Saint-Maixant.

Dimanche. A 9 h 30, Saint-André-du-Bois; à 11 h, Saint-Macaire; à 18 h 30, Le Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Dentiste. Docteur Bousquet, tél. 56.63.70.28.

Pharmacie. Cambillau, Saint-Macaire, tél. 56.63.03.91.

Ambulance. Turtaut, tél. 56.63.70.28.

Vétérinaire. Docteur Richard, Bazas, tél. 56.25.01.05.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.39.

SOGEDO. Tél. 56.63.08.56.

Centre antipoissons. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05; Langon, M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire, cabinet Bazin, Bahans, Braud, tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19; Saint-Maixant, cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

Football

Ce week-end, nos deux équipes joueront à l'extérieur. Les seniors se déplacent à Hostens (coup d'envoi du match à 13 h 45). Les juniors vont à Monségur (coup d'envoi à 15 h 30, rendez-vous sur la place à 14 heures).

Mercredi 1^{er} novembre, les juniors ont perdu 4 à 0 à Gironde, en match de rattrapage du championnat. Un score sévère face à un adversaire très réaliste.

Dimanche, à 15 h 30, sur le stade André-Syercac, les Jeunes de Langon recevront le FC Pau. Une occasion, pour les Langonnais, de poursuivre leur remontée au classement.

SAINT-MACAIRE 2/11

Les juniors continuent

Week-end de Coupe d'Aquitaine à Saint-Macaire puisque nos deux équipes se trouvaient engagées dans cette compétition.

Les juniors continuent leur route après avoir éliminé La Sauvetat-du-Dropt sur le score de 1-0. Le but macarien fut marqué en première mi-temps par le nouveau buteur local, et par manque de réussite, le score resta inchangé.

Les juniors ont encore réussi une belle prestation et confirment à chacune de leur sortie toutes leurs qualités.

Face à Bretagne-de-Marsan qui évolue en Première division dis-

trict des Landes, les seniors ont reçu une véritable leçon de football.

C'est en première mi-temps que les Landais ont construit leur victoire en marquant cinq buts. L'ASM a bien réagi en deuxième mi-temps, n'encaissant que deux buts et trouvant même le chemin des filets adverses.

Mais il faut reconnaître que l'adversaire était très fort et qu'il était bien difficile aux Macariens de contrer le jeu collectif de leurs adversaires. Score final: 7-2.

La rencontre disputée dans un très bon esprit fut remarquablement arbitré par M. Catala.

Chasse aux grives

Suite à des interventions de la gendarmerie fédérale, il est rappelé que l'utilisation des appeaux de grive est formellement interdite depuis cette saison.

Concessions

Les personnes dont le concessions en état d'abandon ont fait l'objet, dans le passé, d'un affichage signalant cette situation sont instamment priées de s'adresser dans les meilleurs délais au secrétariat de la mairie.

SAINT-MACAIRE 5/11

PÉTANQUE

Alain Simonnet, nouveau président

L'assemblée générale de la Pétanque macarienne s'est tenue récemment dans une salle de la mairie.

Le rapport moral présenté par M. Lacampagne fait ressortir la stabilité des nombres de licenciés et licenciées avec 46 seniors et 9 jeunes, soit un total de 55. Le bilan sportif reste modeste, vu le peu d'équipes qui disputent les concours officiels.

Par contre, les activités extra-sportives obtiennent un franc succès avec notamment la journée interclub qui réunissait 40 joueurs et où nous étions 70 à partager les repas du midi et du soir. La soirée « poule au pot » et le voyage ont également eu la faveur de nombreux sociétaires.

Le rapport financier présenté par M. Descos est des plus satisfaisant; le bon équilibre, entre les recettes et les dépenses, montre

une bonne et saine gestion financière de notre club.

Les deux rapports sont adoptés à l'unanimité.

Diverses questions sont ensuite abordées: le prix des licences 90 sera inchangé; les concours à la bouteille de l'intersaison commenceront le dimanche 5 novembre, à 14 heures, place Tourny; mise à l'étude de l'amélioration de l'éclairage de la place Tourny.

Il est procédé au renouvellement des membres du bureau.

Composition du bureau 90: président, Alain Simonnet; vice-président, Nicolas Bozzat; secrétaire, Jacques Sire; secrétaire adjoint, Bernard Lacampagne; trésorier, Jean-Paul Descos; trésorier adjoint, Claude Chantalat; membres, Pierre Dubois, Jean-Michel Garcia.

LUNDI 6 NOVEMBRE 1989

Chien trouvé

Il a trouvé un chien du genre botball gris, âgé de 6 ou 7 mois. Le réclamer au 56.62.34.89.

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie, le jeudi 9 novembre, à 21 heures.

A l'ordre du jour: ratification compte administratif 1988, vote budget supplémentaire 1989, questions d'actualité. Comme d'habitude, les Macariens sont invités à participer à la réunion.

EXPOSITION**« 1914-1918 : Bordeaux, capitale provisoire »***A voir, tout l'après-midi du 11 Novembre*

A l'occasion de la commémoration du 11 novembre 1918, le Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire proposera aux Macariens une exposition originale, réalisée par les archives départementales, consacrée au rôle de « Bordeaux, capitale provisoire ».

Chacun se souviendra, en se rappelant les manuels scolaires, que le gouvernement de la République quitta Paris pour Bordeaux en 1914, comme en 1870 auparavant et 1940 plus tard. Les vingt-deux panneaux de l'exposition, accueillant 114 documents de l'époque, évoquent les événements politiques, l'activité des officiels et les répercussions de cette situation exceptionnelle sur la vie bordelaise.

S'il est utile de remettre en scène le rôle singulier de notre métropole dans ces moments tragiques, il n'est pas moins pertinent de se souvenir du déroulement de la Grande Guerre proprement dite. A cet effet, sera à nouveau projeté le montage de documents d'actualités de Jean Aurel, « 14-18 », œuvre qui a acquis l'attention soutenue du public l'an passé.

L'exposition sera ouverte tout l'après-midi du samedi 11 novembre dans la grande salle de la mairie, de 14 h 30 à 18 h 30 (projection du film « 14-18 », à 14 h 30 et 17 heures).

Commémoration du 11 Novembre

Le maire et le Conseil municipal invitent les Macariens à se joindre nombreux aux cérémonies de commémoration de la fin de la Grande Guerre. En voici le programme détaillé :

- 10 h 40 : rassemblement devant la mairie.
- 11 heures : messe du Souvenir, en l'église Saint-Sauveur.
- 11 h 50 : deuxième rassemblement sur le parvis de l'église.
- 12 heures : dépôt de gerbe devant le monument aux morts et allocutions.
- 12 h 30 : vin d'honneur à la mairie et présentation de l'exposition « Bordeaux, capitale provisoire 1870-1914-1940 ».
- 14 h 30 : projection d'un film de Jean Aurel « 14-18 », montage de documents d'actualité d'époque.



Une image de la drôle de guerre, telle que vous la verrez à la mairie (Cliché «Sud-Ouest »)

FOOTBALL / ASM**Une victoire logique**

En ce week-end pluvieux, seuls les seniors ont disputé leur rencontre. Face à Hostens, les Macariens ont remporté les trois points de la victoire après un match sérieux, disputé dans un très bon esprit et bien arbitré par l'officiel. L'ASM avait bien entamé le match puisque, dès la 2^e minute, leur vieux routier avait montré la voie en ouvrant le score. Les Macariens doublèrent la mise en fin de mi-temps après avoir raté

quelques occasions. La deuxième mi-temps, plus équilibrée, permit aux Macariens de marquer un troisième but et de contrôler la situation en fin de match.

Les treize joueurs sont à féliciter pour cette victoire avec mention spéciale aux trois jeunes éléments présents. Tous les joueurs souhaitent dédier cette victoire à leur copain Philippe Gauthier, blessé et privé de terrain pendant une longue période.

CENTRE DE SECOURS**Sorties du mois d'octobre**

1^{er} octobre. — Transport d'urgence, commune de Saint-Maixant, d'une malade évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; enfant tombé d'un arbre, commune de Saint-Martin-des-Sescas, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

2 octobre. — Transport d'urgence, commune de Caudrot, une malade évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

3 octobre. — Transport d'urgence, commune de Caudrot, une malade évacuée sur le CH Pasteur; destruction de nids de frelons, commune de Semens.

4 octobre. — Transport d'urgence, commune de Saint-Maixant, un malade évacué sur le CHS de Cadillac après avoir reçu les premiers soins par le médecin de corps; destruction de nids de frelons, commune de Saint-André-du-Bois; destruction de nids de frelons, commune de Saint-Maixant.

6 octobre. — Destruction de nids de frelons, commune de Saint-Maixant.

11 octobre. — Feu de broussailles, commune de Saint-Martin-des-Sescas.

13 octobre. — Chute à domicile, commune de Caudrot, une victime évacuée sur le CH Pasteur.

14 octobre. — Accident de la circulation, commune de Caudrot, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; destruction de frelons, commune de Saint-Macaire; transport d'urgence, commune de Semens, une malade évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; début de feu dans une gaine de chauffage, commune de Verdélais; accident de la circulation, commune de Saint-Macaire, pas de victimes.

15 octobre. — Accident de sport, commune de Pian-sur-Garonne, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; accident de sport, commune de Pian-sur-Garonne, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

17 octobre. — Transport d'urgence, commune de Saint-Martin-des-Sescas, une malade évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins du corps.

21 octobre. — Accident de la circulation, commune de Saint-Macaire, une victime évacuée sur le CH Pasteur.

23 octobre. — Transport d'urgence, commune de Saint-Maixant, une victime décédée avant l'arrivée des secours.

27 octobre. — Feu de broussailles, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac; feu de broussailles, commune de Verdélais.

29 octobre. — Transport d'urgence, commune de Pian-sur-Garonne, une malade évacuée sur la clinique Sainte-Anne après avoir

reçu les premiers soins par le médecin du corps; transport d'urgence, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, une malade évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; accident de sport, commune de Saint-Martin-des-Sescas, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; dégagement de chaussée, commune de Caudrot.

31 octobre. — Destruction de frelons, commune de Saint-André-du-Bois.

18 octobre. — Chute d'une personne à son domicile, commune de Saint-Maixant, une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; destruction de frelons, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac.

19 octobre. — Feu d'hôpital, commune de Cadillac; malaise cardiaque, commune de Semens, un malade évacué sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; destruction de frelons, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac; feu de cheminée, commune de Verdélais; feu de dépôt d'ordures, commune de Saint-Maixant.

20 octobre. — Poteau tombé sur la voie publique, commune de Verdélais.

SAINT-MACAIRE 11/11**Agenda****«SUD-OUEST»**

Correspondant. Articles, photos, publicité : J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépositaire. M. Depoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 11. A 17 h : maison de retraite.

A 18 h : Saint-André-du-Bois.

Dimanche 12. A 9 h 30 : Saint-Maixant. A 11 h : Saint-Macaire. A 18 h 30 : Pian-Garonne.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Dentiste. Docteur Autéfage, tél. 56.65.46.49.

Pharmacie. Castaingts à Preignac, tél. 56.63.27.42.

Vétérinaire. Dimanche, docteur de Perretti à Langon, tél. 56.62.38.67.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre anti-poison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.06. Langon : M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96. Saint-Macaire : cabinet Bazin, Bahans, Braud, tél. 56.63.40.21. Saint-André-du-Bois : M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19. Saint-Maixant : cabinet Gazziero, Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

Cérémonies du 11 novembre

Les cérémonies du 11 novembre se dérouleront aujourd'hui, selon le programme suivant :

11 heures. — Messe du souvenir à Saint-Sauveur de Saint-Macaire.

12 heures. — Cérémonie au monument aux morts.

12 h 30. — Vin d'honneur à la mairie et présentation de l'exposition « Bordeaux, capitale provisoire 1870-1914-1940 ».

14 h 30. — Cinéma : film de Jean Aurel « 14-18 ».

Football

Les seniors disputeront dimanche le troisième tour de la coupe du Saute-martien. Ils se déplaceront à Saint-Martial, qui occupe une bonne position dans sa poule, en deuxième division district. Match à 15 heures, rendez-vous des joueurs à 14 heures sur la place.

La tache des juniors en coupe d'Aquitaine s'annonce tout aussi difficile, avec un déplacement à Virazeil, qui dispute le championnat ligue. Match à 12 h 30, rendez-vous des joueurs à 11 heures sur la place.

SAINT-MACAIRE 13/11**Comité des Amis du Bas-Pian**

Lors de sa dernière réunion le comité des Amis du Bas-Pian a procédé à l'élection de son bureau pour l'exercice 1990 :

Président d'honneur : René Clavères.

Président : René Laguhuzère.

Vice-président : Jacques Segrestan.

Secrétaire : Nathalie Beaugé.

Secrétaire adjointe : Noëlle Darcos.

Trésorier : Yves Chavaneau.

Trésorier adjoint : Jean-Claude Sainsevin.

Archiviste : René Delaye.

Membres : Robert darcos, Michel Thuillier.

Délégué au GASM : Jean-Claude Sainsevin.

Les réjouissances traditionnelles du Bas-Pian auront lieu les 11, 12, 13 mais 1990.

SAINT-MACAIRE 14/11**APPEL DES CENT****Réunion du comité local du canton**

« Le moment est venu qui impose à la conscience universelle de déclarer la paix comme un droit fondamental et inaliénable de l'homme ».

Cet extrait de l'Appel des cent pourrait être le thème principal que le comité se propose de discuter à l'assemblée générale de tous les sympathisants qui aura lieu le vendredi 17 novembre, à 20 h 30, salle de la mairie à Saint-Macaire.

A l'ordre du jour également : compte rendu de la manifestation du 25 juin à Paris, compte rendu

du collectif national (auquel assistait Thierry Garelis) avec notamment la création d'un bulletin national et d'un car itinérant de la paix; les perspectives locales et départementales : une fête de la paix à Sainte-Croix ou à Saint-Macaire; les dernières avancées internationales : propositions Gorbatchev-Bush et les freins occidentaux, en France en particulier; anniversaire des accords de Washington : première marche arrière de l'homme dans le processus du désarmement.

Le collège en question

Le Conseil municipal s'est réuni en session extraordinaire le 30 octobre en présence de seize élus ainsi que cinq Macariens

Prémption sur vente Jagord. — M. Falissard expose les conclusions unanimes de la commission urbanisme et travaux concernant la vente Jacord, à savoir la vente d'un terrain de 8 659 m² pour la somme de 43 300 francs. Il apparaît que le site en question pourrait répondre aux nombreuses sollicitations qui se sont fait jour jusque-là pour des implantations commerciales en bordure de 113.

D'autre part, il est inclus dans une zone prévue en réserve d'habitat au POS, c'est-à-dire en zone NA, alors que la commune est formellement limitée dans ce domaine.

Enfin, une prémption municipale sur cette transaction devrait poser moins de problèmes au vendeur, dès lors qu'elle serait réalisée au même prix.

En conclusion, le Conseil municipal devrait faire jouer sa priorité d'achat dans le cadre de la zone d'aménagement différé créée en octobre 1984.

A l'unanimité, le Conseil ratifie cette recommandation avec pour corollaire le souci d'informer directement le propriétaire, parallèlement au notaire ayant adressé la Déclaration d'intention d'aliéner.

Collège rive droite. — Le maire fait part au Conseil des réserves exprimées par le maire et conseiller général de Langon lors de la réunion qui s'est déroulée le 12 octobre dernier au Conseil général, pour lancer la procédure d'élaboration du collège de remplacement au collège Jules-Ferry, prévu à Pian-sur-Garonne. M. Vérité souhaite éviter que des enfants du canton de Langon aient à fréquenter le collège rive droite, sauf si les parents d'élèves concernés acceptent cette solution.

Il faut rappeler que le nouveau collège aurait une capacité d'accueil équivalente à celle de Jules-Ferry, soit 550 élèves, alors que les élèves du canton de Saint-Macaire se limitent à 425 au maximum. Même si sont pris en compte les élèves issus des communes hors canton de la rive droite, des effectifs de la rive gauche devront compléter ceux de la rive droite au sein du nouveau collège.

D'autres part, Toulouse Lautrec et Jules Ferry forment un groupement de collèges qui se répartissent les sections spécialisées. Par conséquent, les choix d'orientation peuvent conduire un enfant de la rive gauche à être scolarisé sur la rive droite.

Cette inversion des flux,

contraire aux tendances spontanées actuelles de centralisation des services sur Langon, constitue un obstacle psychologique susceptible de stimuler les oppositions à un transfert du collège Jules-Ferry sur la rive droite. Il s'agit donc de mettre au point les solutions permettant de vaincre de telles résistances, au lieu de les ignorer délibérément ou de les vouer à la bêtise.

Pour conclure son propos, le maire rappelle qu'il demeure résolument favorable au projet de transfert, ne serait ce que pour des motifs de meilleur équilibre urbain des deux rives de l'agglomération qu'il faut bien qualifier de langonnaise.

M. Cadi trouve l'argumentation de Langon spécieuse et indéfendable et ne voit pas comment un pont pourrait nuire à la qualité de l'enseignement. Il propose que se fasse à nouveau entendre le canton le moment venu. M. Falissard, reprenant la même position, souhaite que soit mis en place le groupe de travail prévu initialement avec le Conseil des parents d'élèves, afin de se tenir prêt à réagir en cas de besoin : la réalisation de l'acquisition du terrain constituera un test significatif.

M. Tréméa réfute les liens pédagogiques supposés entre Toulouse-Lautrec et Jules-Ferry, puisque les équipes d'enseignants sont complètement indépendantes. L'intérêt des enfants réside d'abord dans la réduction des temps de transport scolaire.

M^{me} Thomas ajoute qu'il faudra être vigilant sur le choix des sections prévues dans le collège de Pian. M. Lacampagne pense que les hésitations proviennent d'abord des adultes : les enfants préfèrent sûrement la solution rive droite.

M. Conant insiste sur le besoin réel que représente l'implantation du collège pour la population de la rive droite, et constate qu'aucune décision officielle ne l'a remis pour l'instant en cause. Il réclame une nouvelle mobilisation pour garantir la réalisation d'un projet déjà acquis par la lutte des parents d'élèves et de la population.

M. Dutreuilh pense qu'il faut opposer à Langon volonté et ténacité et M. Lacoste qu'il faut exiger la réciprocité de la part de Langon, puisque le lycée est construit. M. Dufourc recommande à ce sujet d'alerter le député de la circonscription.

M. Darbo, délégué au SISS, craint les capacités de retourne-

ment de la situation que peuvent avoir les Langonnais. M^{me} Lallanne, sceptique elle aussi, plaide pour une priorité accordée à l'intérêt des enfants. M. Lagahuzère amèrement les difficultés de relation avec Langon, rappelant l'affaire du vieux pont. MM. Chava-neau, Bouey et Paille restent fidèles au projet, malgré les éventuelles difficultés.

Le maire ouvre la discussion aux parents d'élèves présents. M. Loubrie signale les réticences des enseignants, résidant sur la rive gauche, à traverser la Garonne. Il ajoute que, de manière presque suspecte Toulouse Lautrec reçoit un meilleur traitement que Jules Ferry de la part des autorités. M. Monges et M^{me} Marsan annoncent l'intention du CPE local d'interpeller le CPE de Langon pour les élèves du second degré. M. Andreu demande que soient définies des propositions concrètes, l'examen des difficultés lui semblent proche du constat d'impuissance.

Le débat est remis à la convocation du groupe de travail macarien Conseil municipal-CPE.

Autres décisions. — A l'unanimité le Conseil a renoncé à sa proposition d'achat de l'atelier Lépine effectuée en 1986, puisque la construction probable d'un nouveau centre de secours permettra de libérer des surfaces affectables aux ateliers municipaux.

A l'unanimité, le Conseil a renoncé à son droit de prémption sur les ventes Binard (place du Mercadiou) et Morgues (rue des Clottes).

Le maire expose l'état des négociations en cours concernant l'attribution des terrains et bâtiments proposés à la vente par la SNCF, sachant qu'une emprise sera de toute façon retenue par la commune face au carrefour 113, rue de Verdun pour autoriser son recalibrage.

Il annonce également que les travaux d'amélioration-extension de la maison de retraite ont enfin reçu un premier financement : les travaux devraient commencer en octobre 90.

M. Lacampagne signale des points d'éclairage public grillés et réclame le contrôle du chauffage de la salle des fêtes (opérations réalisées, précise le maire).

M. Lagahuzère indique l'arrêt des sonneries de l'horloge et M. Dufourc se fait l'interprète du club du troisième âge pour souhaiter l'absence d'orchestre lors du repas annuel.

Collecte de vêtements

L'Association des paralysés de France organise encore cette année une nouvelle collecte de vêtements et textiles usagés au profit de son action sociale en faveur des personnes handicapées.

Vous avez trouvé dans vos boîtes aux lettres des sacs plastiques destinés à recueillir vos dons. La municipalité pleinement associée à cette initiative généreuse vous demande de porter dans la mesure du possible vos dons à la mairie, et ce avant le samedi 18 novembre prochain.

Pour les personnes qui ne pourraient se déplacer ou pour les colis trop volumineux ou trop lourds, prévenir, le secrétariat de mairie avant cette date pour enlèvement.

Aide architecturale

M. Michel Castagne, architecte, conseiller auprès de la commune de Saint-Macaire se tiendra à la disposition des personnes intéressées le jeudi 16 novembre, de 9 h 30 à 12 h 30 à la mairie.

Il sera également présent le 29 novembre entre 9 heures et 10 heures.

Syndicat viticole des Côtes de Bordeaux

L'assemblée générale des Côtes de Bordeaux Saint-Macaire se tiendra exceptionnellement cette année le vendredi 17 novembre, salle de la mairie de Saint-André-du-bois, à 17 h 30.

Cette assemblée s'adresse à tous les viticulteurs de l'appellation déclarant ou non.

A l'ordre du jour : compte rendu de la dernière assemblée ainsi que du résultat financier et des informations sur les déclarations de la récolte 1989.

Les viticulteurs qui déclarent des vins dans l'appellation pourront retirer les demandes d'agréages.

L'exploit des juniors

Encore une fois, la satisfaction est venue des juniors qui ont obtenu une brillante qualification en Coupe d'Aquitaine.

Les seniors sont eux éliminés de la coupe du Sauternois, après avoir perdu à Saint-Martial sur le score de 3-2. Il aura fallu les prolongations pour départager les deux équipes, qui étaient d'un niveau très proche. Il est simplement regrettable, que les Macariens aient raté deux occasions durant les prolongations.

Les juniors sont revenus de Vi-

razeil avec la qualification pour la prochain tour de la Coupe d'Aquitaine. Réduit à dix dès la 25^e minute de jeu, suite à l'exclusion de leur stoppeur, les jeunes Macariens ont opposé vaillance et solidarité à leur adversaire, qui évolue en Ligue. La rencontre se termina sur le score de 0-0, et c'est aux pénalités de Virazeil.

Félicitation aux douze joueurs présents pour ce superbe résultat, et merci beaucoup à M. Labajos, M. Revert, M. Montet, les fidèles accompagnateurs.

L'ASM a le moral

La section football de l'ASM se porte au mieux de ce qu'elle pouvait espérer et même au-delà. L'équipe première fait un parcours plus qu'honorable dans la première moitié du tableau de classement en Division 3, alors qu'elle avait resurgi par l'assemblage d'éléments d'origine disparate. Il faut croire que la volonté de redonner au club une équipe fanion a permis de dépasser les inévitables difficultés de mise au point technique, assurées par Jean-Loup Dutreuilh. De plus, la bonne ambiance demeure constamment à l'ordre du jour, ce qui laisse présager pour l'année prochaine un renforcement de l'équipe, notamment par le retour de quelques-uns qui se sont « exilés » dans d'autres formations.

Mais le point fort actuel de l'ASM, c'est sans nul doute l'équipe juniors qui recèle quelques talents déjà fortement convoités par d'autres clubs. Elle est désormais invaincue depuis plus d'un mois et vient de se payer le luxe de battre en coupe la formation de Virazeil. Là aussi, il s'agit d'un groupe de copains qui

se montre sur le terrain capable de construire un jeu cohérent, grâce au travail de Jérôme Juge, Eric Daubisse et autre Jean-Loup Dutreuilh.

Ce sont d'ailleurs les juniors qui sont venus renforcer Fernand Barbe pour assurer la responsabilité de l'école de football et de ses quarante-cinq pratiquants. Les minimes sont à la fête en association avec Fargues et Saint-Pierre-d'Aurillac : Olivier Daube a été sélectionné au niveau du District. Pupilles, poussins et débutants jouent régulièrement le samedi après-midi en plateau tournant, avec l'aide de plusieurs dirigeants.

Le tableau ne serait pas complet si n'étaient pas évoqués les dignes vétérans qui, joints à ceux de Saint-Pierre-d'Aurillac, ne s'en laissent pas compter pour assurer matches fort disputés et troisièmes mi-temps fort copieuses. Christian Pasqualetto contribue largement à une telle efficacité.

En conclusion, que dire, sinon que les amis de l'ASM sont invités à venir nombreux la soutenir en participant au premier concours de belote qui se déroulera le vendredi 17 novembre, à 21 heures, dans la salle François-Mauriac.

Trois rendez-vous importants

Vendredi soir, 17 novembre, à 21 heures, à la salle des fêtes, l'ASM organise un concours de belote. Une occasion pour tous de se détendre et de participer aux efforts des dirigeants pour le renouveau du club.

Dimanche, à 13 h 45, les juniors reçoivent l'équipe de Beautiran, qui figure dans le haut du tableau du championnat Honneur District.

Les seniors reçoivent, à 15 h 30, Langon (C), leader de la poule et qui vient de battre l'autre leader Illats. Un match très difficile pour les Macariens.

Coupe de courant

La distribution d'électricité sera interrompue sur les postes Gabot, Bas-Pian, le jeudi 23 novembre, de 8 heures à 12 heures, pour travaux. Le courant pouvant être rétabli, sans préavis, avant l'heure fixée. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à : EDF, 33210 Langon, tél. 56.63.06.05.

Le PCF et le nouveau collège

La section du PCF Langon-Saint-Macaire organise une rencontre autour d'un pot amical afin d'évoquer la question du nouveau collège de la rive droite. Cette réunion aura lieu samedi 18 novembre, à 18 heures, dans la salle des fêtes de Saint-Macaire. Des élus, enseignants, personnels des collèges et parents d'élèves y participeront.

Centre de secours

Comme chaque année, à la même époque, les soldats du feu se présenteront à la population du canton pour leur offrir les calendriers aux dates suivantes : 18 novembre, Saint-Macaire, Saint-Pierre-d'Aurillac; 2 décembre, Saint-Martin-de-Sescas, Pian-sur-Garonne; 9 décembre, Saint-Maixant, Saint-Martial, Saint-Germain-de-Graves; 16 décembre, Sainte-Foy-la-Longue, Saint-André-du-Bois.

SAINT-MACAIRE 18/11

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant. Articles, photos, publicité : J. Sanche, cours Victor-Hugo 33490 Saint-Macaire.

Dépositaire. M. Depoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 18 novembre, à 17 heures : maison de retraite; à 18 heures, Saint-Maixant.

Dimanche 19 novembre, à 9 h 30 : Saint-André-du-Bois; à 11 heures, Saint-Macaire; à 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompier. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Dentiste. Docteur Pardiac, tél. 56.61.01.61.

Pharmacie. Rassat, à Langon, tél. 56.63.12.41.

Ambulance. Meillon, à Bazas, tél. 56.25.92.62.

Vétérinaire. Docteur Richard, à Bazas, tél. 56.25.01.05.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre anti-poison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05. Langon, M^{me} Dubercq et

Prévost, tél. 56.63.74.96. Saint-Macaire, cabinet Bazin-Bahans-Braud,

tél. 56.63.40.21. Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19.

Saint-Maixant, cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

Le PCF et le nouveau collège

Rappelons que la section du PCF Langon-Saint-Macaire organise une rencontre autour d'un pot amical afin de parler du nouveau collège de la rive droite samedi 18, à 18 heures, dans la salle des fêtes de Saint-Macaire.

Des élus, enseignants, personnels des collèges et parents d'élèves y participeront.

193213

DU 18 AU 27 NOVEMBRE 1989

10 JOURS D'ENFER DANS LE SUD-OUEST

REPRISE 5000 F MINIMUM

Pour tout achat d'une CITROËN neuve, CITROËN reprend 5000 F T.T.C. minimum votre véhicule actuel, quel que soit son état, si la carte grise est à votre nom. Cette offre est cumulable avec toutes les autres propositions.

LE MEILLEUR DE NOUS-MÊMES

A.M.T.C.-BUFFARD. Agent CITROËN

ST-MACAIRE. Cours de la République ☎ 56.63.15.67



LUNDI 20 NOVEMBRE 1989

Salle des fêtes de Saint-Macaire. Vendredi 17 novembre, à 21 h

CONCOURS DE BELOTE

organisé par l'ASM FOOTBALL

JAMBONS. GIGOTS. ROTIS. POULETS

ENTRECOTES. PASTIS. VINS...

Un lot pour tout participant

A la découverte du patrimoine de Saintes

Renouant avec l'une de ses activités traditionnelles, le Mouvement de sauvegarde et de rénovation de Saint-Macaire propose une nouvelle balade à toutes les personnes intéressées, cette fois-ci centrée sur Saintes.

Bien sûr, le prestigieux passé de la capitale de la Saintonge sera à l'ordre du jour avec la visite à 10 heures des arènes antiques puis à 11 heures de l'Eglise romane Ste-Eutrope. Signalons que Sainte-Eutrope possède l'une des plus vastes cryptes de la chrétienté, crypte dont la monumentalité ne peut laisser indifférent, tant de est exceptionnelle.

Après le déjeuner basé sur un menu régional, l'après-midi sera consacré à la visite détaillée du site de l'abbaye aux Dames, à commencer par l'église romane Sainte-Marie. Mais l'abbaye aux Dames est surtout devenue le lieu d'une expérience, celle de la reconversion des bâtiments anciens à des usages nouveaux.

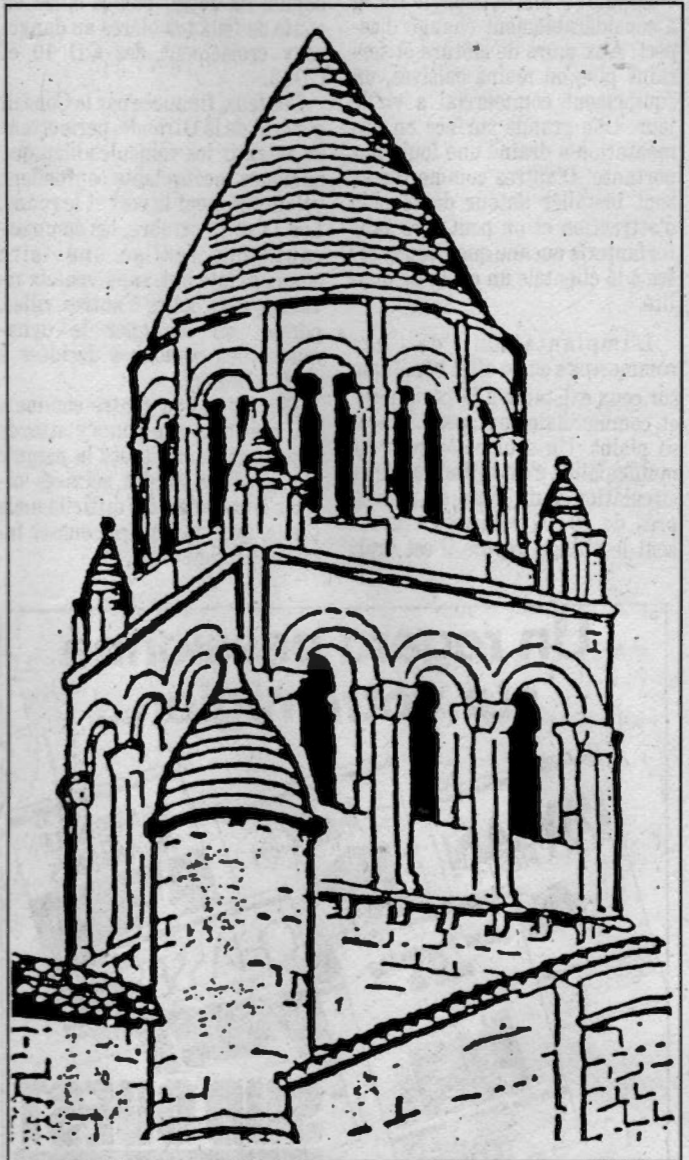
En effet, les bâtiments conventuels du XVIII^e siècle sont occupés par le Centre culturel municipal et le Conservatoire régional de musique.

La caserne Taillebourg, en date du siècle dernier et une partie des annexes de l'abbaye ont été récupérées comme logements locatifs gérés par des organismes sociaux.

Enfin les cours et jardins de l'abbaye ont reçu un traitement paysager soigné qu'allie la mise en valeur du patrimoine avec l'agrément de la vie quotidienne de notre temps.

D'ailleurs, l'urbaniste chargée de l'opération sera présente pour fournir toutes les explications souhaitées par les participants et mettre en évidence les avantages et les difficultés d'une telle opération. Chacun aura compris que le Mouvement de sauvegarde a choisi ce thème puisqu'il peut servir de référence pour imaginer des solutions applicables au vieux Saint-Macaire.

Voici les détails techniques de la balade : départ en bus à 7 h 30 devant la porte de Benauges. Retour assuré à 20 h 30 au plus tard — participation aux frais : 150 F tout compris (tarif réduit pour les enfants) — inscriptions auprès de la pharmacie Cambillau (tél. 56.63.03.91) le plus rapidement possible.



Le clocher à écailles de l'église Sainte-Marie, typique du roman saintongeais (Cliché « Sud-Ouest »)

SAINT-MACAIRE 20/11

Football : des résultats moyens

Les juniors ont concédé le match nul (1 à 1) sur leur terrain face à une équipe de Beautiran justifiant sa bonne position au classement général. Menés au score, les juniors ont réagi et égalisé par l'intermédiaire de leur brillant capitaine, mais n'ont pu forcer la décision.

Les seniors se sont inclinés face à Langon sur le score de 2 à 1 après un match assez moyen, gâché par un arbitrage très contestable et d'ailleurs très contesté par les vingt-deux joueurs. Les Macariens ont manqué de tranchant et d'organisation dans leur jeu, pour combler leur handicap puisque les jeunes de Langon ont mené au score 2 à 0. Le but réussi pour Saint-Macaire par le gaucher de service, ne changea rien et les Langonnais remportèrent le match sur le score de 2 à 1.

Dimanche prochain à 15 heures, nos juniors disputeront le cinquième tour de la Coupe d'Aquitaine en recevant l'excellente équipe de Villeneuve-sur-Lot qui évolue en Ligue et qui occupe la deuxième place de sa poule. Nos juniors tenteront un nouvel exploit après celui du dimanche précédent où ils avaient éliminé Virazeil aux pénalités.

Souhaitons un nombreux public pour soutenir ces jeunes.

Repas du 3^e âge

Le repas du 3^e âge aura lieu le dimanche 3 décembre au restaurant scolaire, comme le veut la tradition.

Les personnes désirant y participer doivent se faire inscrire soit auprès du club de l'Amitié, présidé par M^{me} Caillaud, soit au secrétariat de mairie, le plus rapidement possible.

Le collège rive droite,

où en est-on ?

C'est à l'invitation de la section du Parti communiste de Saint-Macaire qu'une centaine de personnes, élus, enseignants, parents d'élèves, ont débattu samedi de la question du nouveau collège. Au-delà de cette réunion, la réponse était apportée lundi par le président Madré

Hervé Pons

C'est la section cantonale du PCF de Saint-Macaire qui a initié, avec à sa tête Michel Hiriard, ce qui entraîna l'entrée de la question à l'ordre du jour de la séance plénière de la part de ce dernier, comme du conseiller général du canton communiste, Jean Lafourcade, d'ailleurs.

C'est le Parti communiste qui a initié aujourd'hui parce que personne d'autre n'en a eu l'initiative parce qu'il est grand temps de jeter un peu de lumière à tous les bruits qui courent. Mais il s'agit d'un projet venu de faire de la politique politicienne sur ce sujet qui a permis un très large consensus au-delà de toute étiquette. Le rôle des élus et des responsables politiques est d'écouter, de dire ce qu'ils ont entendu, de débattre avec tous selon notre conception démocratique.

Cela étant précisé, la parole revient au conseiller général du canton, M. Lafourcade, qui fit l'historique du projet et le point de la situation à l'heure actuelle.

« Pourquoi un collège ? En 1977, les enfants étaient répartis aux Duros. Certains — dont moi-même — ont lancé l'idée que 100 élèves scolarisables de la 6^e à la 3^e sur la rive droite pouvaient justifier la construction d'un collège. Il a fallu attendre 1983 pour que l'ensemble des élus décident, à l'unanimité, de la construction d'un collège, et le site de Pian fut retenu. En 1984, il est inscrit sur le plan départemental; en 85, la nouvelle majorité du Conseil général procède à une nouvelle inscription. »

C'est alors que l'on va assister à une véritable mobilisation des parents et des enseignants, avec notamment une manifestation devant la sous-préfecture, un millier de signatures recueillies en faveur de cette construction. Le 19 janvier le Syndicat intercommunal du secteur scolaire, soit trente-neuf communes, se prononce à l'unanimité en faveur de la construction sur le terrain de Pian qui avait été inscrit au POS avec cette destination. Le Conseil général, responsable de la construction de ce type d'établissement, inscrit 60 000 francs de crédit, 60 000



Une centaine de personnes réunies à l'invitation de la section de Saint-Macaire du PCF

pour l'étude au sol, 100 000 pour l'étude des concepteurs.

« Aujourd'hui, il faut avoir un dossier bien ficelé et il est adopté, contrairement à ce qui existait par le passé où il devait exister l'inscription budgétaire au préalable », poursuit M. Lafourcade.

Cet historique tracé, M. Lafourcade aborde un autre thème, celui du CES de remplacement, seule hypothèse dans ses propos, ce qui ira à l'encontre, on le verra plus loin, de la déclaration faite lundi à Langon par le président du Conseil général. « La mise en état de Jules-Ferry coûterait un milliard (NDRL : de centimes) poursuit M. Lafourcade et ne pourrait bien évidemment être effectuée durant les vacances scolaires. Où mettrons-nous alors les enfants pendant les travaux ? La rénovation n'est subventionnée qu'à 50 %, tandis que la construction neuve, environ 2,5 milliards, est elle subventionnée à 77,4 %. Il va sans dire que la logique veut que l'on choisisse la seconde solution avec les avantages qu'elle présente pour les enfants de la rive droite et pour la qualité de l'enseignement — un enseignement complet et de qualité, a précisé l'inspecteur d'académie — qui en découlerait. »

« Une question qui concerne la question de la participation des communes qui semble inquiéter certains », M. Lafourcade hausse le ton : « Ré-



Le collège Jules-Ferry, dont le sort est étroitement lié apparemment à celui du coll (Photos H.P., « Sud-Ouest »)

siterait-on à faire un effort pour nos enfants ? » et il lit une toute nouvelle mesure qui pourrait complètement dispenser les communes de la participation au financement des collèges.

LE SITE DE PIAN

Pourquoi le site de Pian ? Personne ne conteste le choix d'une implantation sur la rive droite, le maire de Langon reconnaissant lui aussi qu'il est tout à fait logi-

que que la rive droite ait son collège « mais qu'il ne faut pas pour autant déshabiller Paul pour habiller Pierre. »

Parce qu'il est central sur la rive droite, à six kilomètres du point le plus éloigné, parce qu'il existe un beau terrain disponible sur le côté, voisin de terrains de sport qui seront complétés par une salle polyvalente. La date ? On souhaiterait une mise en service en 1991.

Jean Lafourcade conclut en in-

Les interventions

diquant que le mardi 14 novembre le Syndicat intercommunal, les quatre conseillers généraux du secteur scolaire, les fédérations de parents d'élèves, les représentants d'enseignants, se sont prononcés à l'unanimité et avec insistance sur la nécessité d'un collège rive droite.

A l'issue de la réunion, un texte a été rédigé faisant état de la détermination des présents de voir aboutir le projet pour la rentrée 91 et dans la concertation.

La lettre du principal

■ Une lettre de M. Poupard, principal du collège Jules-Ferry, adressée aux membres de la communauté scolaire fait état des informations suivantes : « Suite à la délibération prise par le Syndicat intercommunal des secteurs scolaires de Langon, une réunion s'est tenue le jeudi 12 octobre à Bordeaux, à l'Hôtel du département, sous la présidence de M. Jacques Maugein, responsable de la commission des affaires scolaires au Conseil général de la Gironde, à laquelle étaient représentés outre le Conseil général, les élus locaux, les représentants de l'Education nationale, les principaux des collèges et les représentants de la Direction départementale de l'équipement. Cette réunion marque le point de départ de l'opération « remplacement du collège Jules-Ferry par un nouveau collège » et concrétise la volonté de tous les partenaires de la mener dans les meilleurs délais et dans la concertation, chacun s'accordant à penser que la restructuration du collège Jules-Ferry n'aurait, malgré un coût élevé, produit que du « repla- tage » de locaux vétustes et de conception dépassée et jugée dangereuse ».

Voici les interventions les plus significatives du débat qui a fait suite à l'exposé de M. Lafourcade.

Un professeur à Jules-Ferry. — La structure de Jules-Ferry ne peut être améliorée. Ce sera toujours un puits à argent et il restera toujours un établissement dangereux. Ce collège n'est plus adapté aux nécessités d'aujourd'hui et l'on est contraint de faire du bricolage sans arrêt. La cantine est saturée et les élèves ne passent que de 10 à 18 minutes pour les repas. Il faut un établissement neuf, adapté aux besoins, avec un centre de documentation, des équipements pédagogiques. En outre, il existe une surpopulation scolaire dans un petit secteur à Langon. Le déplacement sur la rive droite est une question de bon sens.

Un professeur d'éducation physique. — A priori, on penserait que Jules-Ferry est privilégié compte tenu de la proximité des installations sportives. Il n'en est rien, car 25 000 enfants ont accès aux mêmes installations. Ce qui conduit à des aberrations, comme devoir faire du sport en salle

quand il fait beau ou dehors quand il pleut par manque de disponibilité des installations. Cela crée des tensions avec les élèves qui n'acceptent pas facilement cet état de fait. La situation des vestiaires n'est pas meilleure. Les investissements faits au collège voisin, et qui ne l'ont pas été chez nous, nous ont fait défaut à Jules-Ferry. A Pian, l'espace sportif bénéficierait uniquement aux six cents élèves de l'établissement mais devra être le plus largement ouvert sur l'extérieur.

Un membre du personnel d'intendance de Jules-Ferry. — Le préau est insuffisant lors des pluies, l'absence de self-service conduit à ce que les plus jeunes aient parfois des difficultés à manger à leur faim. Tout ce qui peut être fait à Jules-Ferry sera du bricolage.

M. Bernadet, mandaté par le conseil des parents d'élèves auprès du Syndicat intercommunal du secteur scolaire. — Il faut que nous obtenions une représentation officielle des parents du secteur rive droite en constituant un collectif efficace et déterminé.

Nous sommes près d'aboutir; il ne faut surtout pas lâcher prise et maintenir une pression constante.

Une enseignante de Toulouse-Lautrec. — Notre collège y gagnera aussi dans la construction d'un nouvel établissement, car il accueillera alors théoriquement moins de demi-pensionnaires qui sont actuellement 750 sur 800 enfants ! Une situation qui nous oblige à arrêter certains cours à 11 h 30 pour que les services de repas puissent se succéder.

Michel Hilaire. — Il me paraît aberrant que l'on puisse parler aujourd'hui en termes d'opposition entre rive droite et rive gauche. Il ne faut guère plus de trois minutes pour franchir le pont et l'on ne s'en aperçoit même pas. Le fleuve ne peut plus être une barrière ni réelle ni psychologiquement, comme il a pu l'être dans le passé. J'estime en outre qu'un développement harmonieux du secteur passe par un rééquilibrage entre les deux rives, ce qui n'enlèverait rien à Langon mais apporterait plus à notre canton, et entraînerait une dynamique dont tout le monde bénéficierait.

« La bombe » Madrelle

■ Interrogé par « Sud-Ouest », lors de l'assemblée des élus du groupe socialiste du Conseil général qui s'est tenue lundi à Langon, le président Madrelle a déclaré que le collège rive droite ne serait pas un collège de remplacement mais un troisième collège. Une information de dernière minute qui va à l'encontre de tout ce qui avait été entendu samedi lors de la réunion relatée ci-dessus, où il n'est question que de collège de remplacement. M. Vérité, conseiller général et maire de Langon, devait apporter les informations

suivantes. « Le collège de la rive droite se fera parce que la majorité du Conseil général à laquelle j'appartiens le souhaite. Mais avec 400 places — car cette capacité est suffisante pour accueillir les élèves de la rive droite — et non pas 600 places. Parallèlement, Jules-Ferry sera rénové et le coût global ne sera pas supérieur à la construction d'un seul établissement de 600 places. En conséquence, pas un Langonnais n'aura à se rendre de l'autre côté ». Philippe Madrelle a avancé la date de 1991.

Le Parti républicain aussi

■ M^{me} Digneau, élue au Conseil municipal à Pian-sur-Garonne, responsable du Parti républicain sur le canton de Saint-Macaire, se voit satisfaite de la décision prise par le Conseil général de la Gironde de construire un collège de 400 places sur le canton de Saint-Macaire, tout en maintenant le collège Jules-Ferry à Langon.

« M. Lafourcade continue sa chevauchée fantastique du haut de sa mairie hollywoodienne dont les contribuables paieront dans l'avenir la note salée. Il a perdu sa guerre avec Langon. Il n'y aura pas de collège à l'image Lafourcade. »

M. François Gauthier, conseiller municipal du PR à Langon,

s'est montré désireux, au même titre que M. Vérité, de maintenir un collège dans leur municipalité. Quoi de plus légitime ?

« Le collège de 400 places décidé par le Conseil général pour le canton de Saint-Macaire a été fait dans la négociation et non pas dans l'affrontement dont usait M. Lafourcade. D'ailleurs, sur notre canton, les élus de l'opposition feraient bien de ne pas cautionner M. Lafourcade qui, jusqu'à ce jour, n'a rien apporté de positif, si ce n'est faire dépenser de l'argent aux communes, avec des travaux sur la commune de Pian, dont l'accord a été donné sur l'heure, sans devis et sans consultation du Conseil municipal, par le maire de Pian et son premier adjoint. »

LES GENS D'ICI

HERVÉ PONS

Karine et l'accordéon

L'accordéon peut aussi être un instrument classique pour concertiste. Une jeune Macarienne en témoignage, prix en main



Pour Karine, l'accordéon est bien autre chose que l'instrument du bal du samedi soir (Photo H. P., « S-O »)

A 10 ans, Karine Rosa passe pour la première fois les sangles d'un accordéon sur les épaules. Oh ! Ce n'est pas que la petite fille soit particulièrement attirée par l'instrument mais maman a gardé des souvenirs émus de ses débuts d'accordéoniste et elle verrait avec satisfaction le virus transmis. Soudain, M. Capelli, professeur à La Réole, fait découvrir un morceau classique à sa jeune élève. C'est comme une révélation. Six ans plus tard, aujourd'hui qu'elle est lycéenne à Saint-Macaire, Karine est qualifiée aux finales interrégionales à Limoges (les 18 et 19 novembre et donc sélectionnée pour la Coupe de France. C'est sa première « qualification d'Etat » mais la salle à manger familiale est déjà envahie par les coupes remportées çà et là.

« Il n'y a que très peu de musiciens qui pratiquent l'accordéon chromatique, c'est-à-dire sur lequel il faut établir soi-même les accords, explique Karine. On peut tout faire avec un accordéon. Du jazz, du classique, de la variété.

Moi, ma passion, c'est le classique. Je veux d'ailleurs devenir concertiste. Mais, à l'occasion, il m'arrive d'animer des fêtes, à Saint-Macaire, à Pian notamment. » Aujourd'hui, ce sont également les ondes qui s'intéressent à l'accordéon de Karine. Et en particulier celles de la radio de Casteljaloux.

Arrivé à ce niveau de technique et de détermination (Karine veut remporter les plus hauts prix afin de percer dans un milieu où il faut être le meilleur et reconnu comme tel), l'accordéon, comme tous les instruments de musique, apporte, avec ses immenses satisfactions, sa kyrielle de contraintes. Comme il faut concilier scolarité et musique, Karine consacre l'essentiel de ses week-ends aux devoirs afin de dégager les soirées de la semaine pour le travail musical. Les vacances scolaires, elle les passe en stage à Brive auprès de son professeur, un grand nom en la matière, Jean-F. Giancattarina. Et puis il y a les concours. L'estomac noué deux jours avant, les nuits peuplées de fausses notes, partitions oubliées, et tout autre ingrédients à bon cauchemar. Certes, un bon entraînement pour le bac, de français cette année.

Mais il serait faux de croire que Karine consacre tout son temps disponible à l'accordéon. Elle accorde aussi une place au piano (où elle excelle également et qui devrait la conduire au Conservatoire) et au violon... Mais là, c'est uniquement pour le plaisir.

Quant à Christelle, la petite sœur, piano et violon lui ont déjà apporté, à 12 ans, un premier prix.

POLITIQUE

Les socialistes accueillent



Bernard Dussaut captivait l'auditoire

(Photo « Sud-Ouest »)

Dernièrement, s'est déroulé dans la salle des fêtes de Pian-sur-Garonne le repas annuel des socialistes du pays de Saint-Macaire, auquel ils avaient convié l'ensemble des sympathisants ou tout simplement des personnes intéressées par le thème de la soirée. En effet, notre nouveau sénateur girondin, Bernard Dussaut, s'était aimablement libéré pour témoigner du contenu du travail de la Haute Assemblée.

Bien évidemment, la discussion devait s'ouvrir sur bien d'autres sujets d'actualité tel le projet de division des PTT ou le collège Rive Droite. Comme l'on pouvait s'y attendre, chacun a pu mieux comprendre les dossiers évoqués dans leurs tenants et leurs aboutissants au cours d'échanges animés mais toujours fructueux.

SAINT-MACAIRE 25/11

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant. Articles, photos, publicité, J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépositaire. M. Depoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi. A 17 heures, Maison de retraite. A 18 heures, Saint-André-du-Bois.

Dimanche. A 9 h 30, Saint-Maixant, à 11 h, Saint-Macaire, à 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Dentiste. Docteur Darriet, tél. 56.71.11.39.

Pharmacie. Busetta à Barsac, tél. 56.27.16.41.

Ambulance. Turtaut, tél. 566.63.70.28.

Vétérinaire. Docteur Capeyron, à Uzeste, tél. 56.25.34.03.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

Sogedo. Tél. 56.63.06.56.

Centre anti-poison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05. Langon, M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96. Saint-Macaire, cabinet Bazin, Bahans, Braud, tél. 56.63.40.21. Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse, Tallet, tél. 56.63.71.19. Saint-Maixant, cabinet Gazziero, Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

LOISIRS

Musée des poissons tropicaux. Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

Musée postal des PTT. Samedi, dimanche et jours fériés de 14 heures à 18 h 30.

Pétanque. Concours à la bouteille, le dimanche à 14 heures, place Tourny.

Football. Dimanche à 15 h, ASM (juniors), Villeneuve-sur-Lot (juniors) en Coupe d'Aquitaine (5^e tour).

Collège rive droite

Le conseil local des parents d'élèves est invité à former un groupe de travail collège rive droite, et ce le lundi 27 novembre prochain à 21 heures, à la mairie.

Tous les parents d'élèves du primaire comme du secondaire, adhérents ou non au CPE, se sentant concernés par le dossier collège, sont cordialement invités à se joindre à cette réunion d'information qui devrait déboucher sur la constitution d'un groupe de travail permanent.

Football

Dimanche 26 novembre, à 15 heures, sur le stade intercommunal, les juniors poursuivront leur course en Coupe d'Aquitaine en recevant leurs homologues de Villeneuve-sur-Lot pour le compte du 5^e tour. Les Villenouveils évoluent en Ligue où ils occupent la deuxième place de leur poule.

Les juniors tenteront un nouvel exploit face à ce valeureux adversaire et comptent sur un nombreux public pour les encourager.

Les Amis de la cité à Saint-Macaire

30/11

« Sauver le patrimoine » était le thème majeur de cette rencontre



Les Amis de la cité découvrent Saint-Macaire (Photo S. Nellies)

Le 18 novembre, les Amis de la cité de Bazas ont été reçus par le Mouvement de sauvegarde et de rénovation de Saint-Macaire : deux associations dont les buts sont similaires :

M. Billa, maire de cette cité fut à l'origine avec quelques Macariens de cette association dans les années 60. Ils ont, avec passion et ténacité, fait prendre conscience à leurs concitoyens l'intérêt du patrimoine qu'ils possédaient. Progressivement, les murs se sont débarrassés de leurs crépis de ciment pour laisser apparaître la riche architecture de pierre qui témoigne du passé historique de la cité marchande. La tâche ne fut pas facile : celle de faire saisir l'utilité des restaurations pour valoriser les façades et redonner la vie au vieux village plutôt que de favoriser un développement effréné hors des remparts.

Afin de susciter des opérations de qualité, un soin attentif est porté à tous les projets d'aménagement des constructions. Un inventaire photographique du bâti assure une bonne connaissance des éléments architecturaux à préserver (visibles ou partiellement masqués par des enduits). Pour que les transformations d'ouvertures soient en harmonie, les pierres de récupération sont systématiquement stockées par la municipalité qui au besoin les rétrocède gratuitement aux particuliers. Du dialogue entre l'Association, les Bâtiments de France et les propriétaires naissent pour chaque projet des compromis heureux et des solutions ingénieuses

dans le but de restituer à la ville son authenticité et lui préserver son cachet apprécié de tous.

Vingt-cinq ans après sa naissance, l'association macarienne largement épaulée par la municipalité depuis que M. Billa a accédé à la magistrature, peut être fière de son bilan. « Nous voyons à pré-

sent le bout du tunnel », nous confiait M. Billa qui voit affluer les touristes et les nouveaux habitants. Un après-midi de découverte et d'enseignement dont notre association s'enrichit et pour laquelle il faut remercier nos hôtes pour leur accueil chaleureux.

SAINT-MACAIRE 30/11

FOOTBALL ASM

Avec les honneurs

C'est avec les honneurs que les juniors de l'ASMS ont quitté la Coupe d'Aquitaine, battus 1-0 par Villeneuve-sur-Lot, équipe évoluant en Ligue.

Durant le match, les Macariens réalisèrent une très bonne prestation, grâce à un excellent quadrillage du terrain, et une combativité exemplaire. C'est à la 85^e minute que le gardien macarien, excellent tout au long du match, s'inclina sur un tir dévié par un rebond.

Dure réalité des choses, surtout

que tous les joueurs ont donné le meilleur d'eux-mêmes, face à des adversaires qui ont monopolisé le ballon, mais qui ont eu beaucoup de mal à s'approcher du but macarien.

Souhaitons un bon rétablissement à Stéphane Fourcaud, blessé à une main, et place au championnat avec un déplacement très difficile à La Brède, deuxième du championnat dès dimanche prochain.

Entraînement des seniors et juniors jeudi 30 novembre à 19 h 30.

194316

Salle des fêtes de Saint-Macaire, vendredi 1^{er} décembre à 21 heures

CONCOURS DE BELOTE

Jambons, gigots, rôtis de bœuf et de porc, poulets, entrecôtes, pastis, vin...

Un lot pour chaque participant

Mauhargat, après bien des tracas

La saturation du transformateur République était depuis longtemps patente. La situation avait été améliorée par le report d'une partie du réseau sur le transformateur Réghénaz et par le bouclage d'une autre partie sur le transformateur Tilleuls.

Restait la nécessité de prévoir, avec le transformateur Eglise, un septième poste de distribution situé rue Bergoeing. L'EDF avait acquis, au moment opportun, un chai en ruine pouvant accueillir la construction correspondante. Lors de la réfection du revêtement de la rue Bergoeing, toutes les gaines nécessaires aux liaisons électriques avaient été, en principe, passées en souterrain.

Le Syndicat départemental d'énergie électrique, par l'intermédiaire duquel la commune propriétaire du réseau fait réaliser les travaux, a donc programmé, dans la foulée, la construction du transformateur Mauhargat. Ce fut presque trop rapide puisque l'intervention coïncida avec la pose de l'assainissement, ce qui suscita de nombreux dérangements auprès des usagers et des riverains.

OPÉRATION COMPLEXE

De plus, l'opération s'avéra beaucoup plus complexe que prévu, notamment aux points de raccordement situés cours de la République, et les temps d'intervention furent largement triplés. Les défauts de coordination entre EDF et Syndicat suscitérent d'ailleurs la réouverture d'une partie de la rue Bergoeing, ce qui parut un net gaspillage.

La commune s'inquiéta également de l'aspect de la construction, réclamant un modèle équivalent à celui de l'église, ce qui n'alla



Une forêt de câbles jalonne le sous-sol du cours de la République (Photo J. S., «S-O»)

pas sans discussions complémentaires entre le Syndicat et l'architecte des Bâtiments de France.

Maintenant, tout est rentré dans l'ordre : restent les enduits grattés à réaliser sur la façade du transformateur et les compléments de revêtement de chaussée.

Comme quoi un transformateur ne s'établit pas aussi facilement qu'il peut paraître en milieu urbain, même si le résultat autorise la disparition d'une ancienne ruine et permet d'équiper correctement tout un quartier ainsi qu'une fromagerie.

De nouvelles réactions

À la suite de précédents articles et prises de position que nous avons relaté dans le cadre du dossier du collège rive droite, voici deux nouvelles interventions, celle du principal du collège Jules-Ferry et des conseils de parents d'élèves du canton de Saint-Macaire et de Sainte-Croix-du-Mont.

M. Poupart, principal du collège Jules-Ferry : Nous constatons que des jugements sont émis sur la situation du collège actuel, au travers de certaines interventions qui sont reproduites. Bien sûr, elles n'engagent que leurs auteurs. Néanmoins, un certain nombre de réactions émanant de parents aussi bien que des personnels, nous obligent à rétablir la vérité dans les domaines suivants :

— Une remarque semble mettre en cause la restauration au collège. Tout le monde semble au contraire unanime pour reconnaître l'excellente qualité des repas servis dans l'établissement : sous forme de boutade (mais elle est significative) certains parlent même de « collège gastronomique ». Je tiens donc à rassurer les parents sur ce point. Nombreux sont d'ailleurs les professeurs qui prennent leur repas au collège.

— En outre, des travaux importants pour la sécurité se sont déroulés l'été dernier mettant les installations de gaz et d'électricité en conformité avec les préconisations des organismes de contrôle.

— Enfin, le collège dispose de tout

ce qu'il faut pour assurer l'accueil et l'enseignement (à l'exception toutefois de l'éducation musicale) : nous avons un CDI avec documentaliste, des équipements pédagogiques (informatiques, audiovisuels...). Certes, ce n'est pas un établissement neuf. Il comporte, par rapport aux besoins actuels, un certain nombre de lacunes, notamment en matière d'installations sportives propres au collège. Mais c'est un établissement où toute l'équipe éducative, y compris les personnels non enseignants, travaille pour que les élèves puissent s'instruire, s'éduquer... et manger dans des conditions satisfaisantes, même si elles doivent être améliorées. Les résultats scolaires du collège sont là pour en témoigner... Pour le reste, vous êtes invités à venir goûter nos spécialités quand vous le désirez.

Les conseils de parents d'élèves du canton de Saint-Macaire et de Sainte-Croix-du-Mont. — Les CPE réunis le 23 novembre à Saint-Maixant interrogent M. Madrelle : « Pourquoi passe-t-on d'un deuxième collège de remplacement de type 600, voté à l'unanimité par les 36 communes du SISS lors de la réunion du 12 janvier 1989, à un troisième CES de type 400 dont la construction avait été jugée irréalisable jusque-là. M. Madrelle avance la date de 1991 pour la date de mise en service : les délais pourront-ils être tenus ? A quand la pose de la première pierre ? »

FOOTBALL

Un week-end chargé

Quatorze rendez-vous ce week-end pour les amis de l'ASM.

Tout d'abord, vendredi soir, à 21 heures à la salle des fêtes à Saint-Macaire, l'ASM organise son deuxième concours de belote.

Dimanche, les deux équipes de l'ASM n'auront guère le temps de jouer aux cartes, puisque deux déplacements très difficiles sont programmés. Les juniors se déplacent chez le second de la poule honneur district Labrède, pour y disputer une rencontre délicate.

La tache des séniors à Cadillac s'annonce tout aussi difficile, face à une équipe en net regain de forme.

Enfin le dernier rendez-vous est celui donné par les jeunes de Langon, qui reçoivent dimanche à 15 h 30 à Saint-Macaire, le leader de la poule honneur sénior, méridional. Après leur superbe prestation face à Libourne, les jeunes de Langon se voient proposer un autre défi : battre le leader du championnat.

PODENSAC

Jeudi, à 15 h 15, sur le chemin départemental numéro 11, au lieu dit Le Moulin, la voiture que conduisait M. Yves Chavaneau, 59 ans, retraité, demeurant à Pian-sur-Garonne, a percuté une borne chasse-roue en pierre. M. Chavaneau, blessé, a été transporté à l'hôpital de Langon, ainsi que sa passagère, M^{me} Catherine Lapujade, 81 ans, demeurant à Saint-Maixant, par l'ambulance de Cadillac.

Une enquête a été ouverte par la gendarmerie de Podensac.

SAINT-MACAIRE 4/12

Ski et Montagne Macariens

L'association générale de l'association Ski et Montagne Macariens aura lieu le jeudi 7 décembre, à 20 h 30, au château de Tardes, de Saint-Macaire. L'ordre du jour de cette réunion est le suivant : bilan d'activités de l'année écoulée; projet de séjours de vacances pour 1990 et renouvellement des membres du conseil d'administration.

La présence de tous les membres de l'association est vivement souhaitée.

Aux employeurs de main-d'œuvre

Vous êtes employeur de main-d'œuvre (permanent, prix-facteur, saisonnier, etc.) ou appelé à l'être, vous êtes salarié(e) sur une exploitation agricole, cette réunion vous intéresse.

M^{me} Laperle, service départemental de l'inspection du travail, de l'emploi et de la politique sociale agricole de la Gironde, viendra le mardi 5 décembre 1989, à 20 h 30, à la Maison du paysan de Langon pour vous aider à mieux connaître vos droits et vos devoirs par rapport au Code du travail.

Vous êtes attendus nombreux à cette soirée.

Mais l'affaire est suffisamment complexe pour réclamer constamment des éclaircissements. Aussi sera proposée à toutes les personnes intéressées, des trois communes, et plus particulièrement aux riverains de la tranche de travaux en cours, une réunion d'informations le lundi 11 décembre, à 21 heures, dans la mairie de Saint-Macaire, en présence de tous les responsables, élus, techniques et administratifs.

FNACA

L'assemblée générale de la FNACA se tiendra à la mairie de Saint-Macaire le vendredi 8 décembre, à 10 h 30.

A l'ordre du jour : renouvellement du bureau et rapport moral et financier.

Présence indispensable de tous.

SAINT-MACAIRE 5/12

FNACA

L'assemblée générale de la FNACA se tiendra à la mairie de Saint-Macaire le vendredi 8 décembre à 20 h 30.

A l'ordre du jour : renouvellement du bureau et rapport moral et financier.

Présence indispensable de tous.

SAINT-MACAIRE 6/12

Appel des cent

L'Appel des cent, mouvement pacifiste de France, organise un rassemblement le jeudi 7 décembre, à 18 h 30, place de la Victoire, à Bordeaux.

Pour tous ceux qui sont intéressés par cette manifestation, un départ, organisé par le comité local, aura lieu à Saint-Macaire, à 17 h 30, place des Tilleuls.

Dans cette fête à Bordeaux, un cortège des lampions de la paix et une destruction symbolique de missiles sont prévus. Toute expression musicale artistique sera accueillie.

Triste week-end

Face à La Brède, les juniors se sont inclinés sur le score de 2-0, après un match équilibré, au cours duquel les Macariens ont manqué de réalisme devant les buts adverses. Une réaction est à espérer dès dimanche prochain.

A Cadillac, les seniors ont concédé un match nul, 3-3, devant une équipe combative et très correcte. Il faut dire que là aussi, le réalisme devant le but adverse ne fut pas le point fort des Macariens, et que deux des trois buts encaissés furent consécutifs à des erreurs de défense.

Enfin, que dire du troisième but de Cadillac. Il fut marqué sur un hors-jeu flagrant. Suite à ce but de Cadillac, le match fut arrêté pendant une quinzaine de minutes, puis les deux équipes jouèrent les cinq minutes restantes, pendant lesquelles les Macariens égalisèrent.

Ecole de football. — Ce samedi 2 décembre, les débutants étaient au repos. Les poussins A en plateau à Castets perdent deux matchs et font un nul.

Les poussins B en plateau à Saint-Macaire perdent contre Monségur A et Castets A. L'équipe de Soullignac ne s'est pas présentée. A noter côté macarien que sur dix-huit licenciés, il y avait encore quatre absents.

Les pupiles avec sept joueurs seulement ont triomphé 4 à 0 de leurs homologues de Caudrot, pouvant aligner douze joueurs.

Les minimes (en entente avec Saint-Pierre et Fargues) ont battu Portets par 3 à 0 en championnat Honneur District 2^e phase sur le terrain de Saint-Pierre.

Sélection. — Dimanche matin 3 décembre, Olivier Daube minime première année retenu dans la formation finale du district a participé avec cette équipe à un match amical contre l'équipe minime de La Brède et s'est très bien comporté.

En minime 2^e année, Alexandre G. Adois tentait sa chance en 2^e phase présélection sur le terrain de Preignac. Attendons les résultats de la commission de sélection.

Assainissement eau potable et stockage

Les travaux d'assainissement intercommunal avancent bien. Une réunion d'information se tiendra lundi prochain pour répondre aux questions s'y rapportant

Depuis le mois de septembre, la pose de l'assainissement bat son plein à Saint-Macaire, notamment cours de la République, où elle se réalise simultanément à celui de l'adduction d'eau potable.

En ce moment, sont concernées la rue de la Fontaine-du-Thuron et les allées de Savignac, puis d'ici la fin de l'année les allées des Tilleuls. Début 1990, l'entreprise Sud-Ouest Canalisations interviendra dans la vieille ville : rue Yquem, rue Carnot, place du Mercadieu. De plus, des compléments de réseaux d'eaux pluviales ont été effectués par la même occasion pour éliminer par exemple le « point noir » de la rue Bergeing, saturé lors des orages par les eaux affluant des côtes de Pian.

Parallèlement, puisque la réalisation demeure, intercommunale, le centre de Verdélais est en voie d'achèvement pour sa dotation en assainissement. Mais surtout, va être mise en service la bache de stockage de 500 m³ destinée à réguler le refoulement sur la station d'épuration de Langon. Celle-ci a été rendue nécessaire par le raccordement de l'usine Perrier dont les rejets équivalent à 2 000 habitants en matière de pollution.

Comme par le passé, les commentaires et les interrogations vont bon train sur les modalités de raccordement des riverains, malgré toutes les informations émanées diffusées auprès des intéressés par les conseils municipaux de Saint-Macaire, Saint-Maixant et Verdélais.



L'intérieur de la bache de stockage de Verdélais en cours de coffrage (Photo S. Sanche, «Sud-Ouest»)

... ET DES FLÈCHES AU SOL !

8/12

► Autre suggestion, qui ne concerne pas Langon, mais qui intéresse de nombreux Langonnais. Il s'agit du carrefour du viaduc, sur la RN 113 à Saint-Macaire. On assiste à un véritable dé-

part des 24 Heures du Mans à chaque fois que le feu passe au vert pour la direction de Saint-Maixant - Sainte-Croix-du-Mont.

En fait, il existe à cet endroit deux voies de

circulation qui se transforment... en une seule dès que l'on a traversé la Nationale. Résultat : les gentils coincés vers la gauche sur le terre-plein par les méchants qui veulent dépasser et qui frôlent dangereusement la glissière de sécurité. Peut-être là aussi serait-il bon de peindre des flèches au sol : une à gauche pour aller tout droit vers Saint-Maixant, et une à droite pour tourner sur la RN 113 vers Saint-Macaire...

L'Association pour la défense des pêcheurs amateurs aux engins et filets de la Gironde. — Mise en place en 1988 avec le soutien de l'actuel bureau de l'Association départementale agréée des pêcheurs amateurs aux engins et filets de la Gironde, tiendra une grande réunion d'information le samedi 9 décembre, à 15 heures, à la mairie de Saint-Macaire.

Ordre du jour : compte rendu moral et financier, renouvellement des licences, contingent et prix des licences 1990, réglementation et questions diverses.

Agenda

«SUD-OUEST»

Correspondant. Articles, photos, publicité : J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépositaire. M. Depoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi. A 17 h, maison de retraite; à 18 h, Saint-André-du-Bois.

Dimanche. A 9 h 30, Saint-Maixant; à 11 h, Saint-Macaire; à 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Dentiste. Docteur Régner (de 9 h à 12 h), tél. 56.71.58.05.

Pharmacie. Médeville, à Cadillac, tél. 56.27.10.09.

Ambulance. Claverie, à Cadillac, tél. 56.62.65.25.

Vétérinaire. Docteur Richard, à Bazas, tél. 56.25.01.05.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Tél. 56.63.15.70.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre antipoison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05; Langon, M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 46.63.74.96; Saint-Macaire, cabinet Bazin-Brahans-Braud, tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse, Tallet, tél. 56.63.71.19; Saint-Maixant, cabinet Gazziero, Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

SAINT-MACAIRE 9/12

MOUVEMENT DE SAUVEGARDE

Une sortie riche d'enseignements



Le groupe disposé dans un « vomitorium » des arènes antiques de Saintes (Cliché «Sud-Ouest»)

Le 28 novembre, le Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire, avait organisé une balade en direction de Saintes, ville archéologique s'il en est.

Et de ce fait, la matinée devait être consacrée à la présentation des deux joyaux de l'architecture romane saintongeaise que sont la crypte de Saint-Eutrope et le vaisseau de Sainte-Marie-aux-Dames. La découverte du site grandiose des arènes antiques, moulé dans le relief naturel, complétait le programme chargé de l'avant-déjeuner.

Dans l'après-midi, les participants visitèrent en détail l'ensemble de l'abbaye aux Dames, exemple particulièrement démonstratif des possibilités de reconversion du patrimoine architectural. Après vingt ans de restauration réalisée par les services techniques municipaux, la commune a transformé les bâtiments conventuels du XVII^e siècle

en centre culturel incluant conservatoire de musique dans les combles, centre d'hébergement dans les anciennes cellules aux étages, salles de concert et d'exposition dans les anciens réfectoire et chapitre, enfin, unités de restauration dans les caves.

De plus, les anciennes annexes agricoles ainsi que la caserne implantée au XIX^e siècle ont été réhabilitées pour accueillir plus de soixante logements locatifs à ca-

ractère social qui confèrent aux lieux une vie permanente. Pour commuer le tout, les espaces extérieurs, totalement réservés aux piétons, ont été sobrement traités pour allier parcours touristiques, accueil de manifestations artistiques et protection des logements.

Voilà évidemment un exemple riche d'enseignements pour le devenir éventuel de Saint-Macaire. Rendez-vous pour la prochaine balade au printemps.

Quelle voie pour les petites gares ?

La réalité économique veut que les petites gares ferment leurs portes et partent à l'abandon. Au delà du handicap, certains élus et entrepreneurs

préfèrent voir de belles opportunités foncières

Le Pons

A l'heure où les bouches et les yeux n'en ont que pour le TGV et que les petits trains d'antan fumant, crachant et cahotant n'appartiennent même presque plus aux souvenirs, les petites gares de campagne font figure de rescapées d'un autre monde. Mauvaise figure ferait-il dire. En effet, ces lieux de vie, de rire et de larmes, sont devenus l'image de la décrépitude. Leurs volets sont barrés et leurs portes claquent au vent. Paradoxe, cette vision des terrains présents le long des lignes désaffectées où les gares sont souvent devenues de charmantes retraites pour cheminots ou autres nostalgiques que le long des lignes à grand trafic. C'est le cas par exemple du tronçon Bordeaux-Marmande.

FERMÉ POUR CAUSE DE MODERNITÉ

Cadaujac fermé. Saint-Médard-d'Eyrans fermé. Portets fermé. Arbanats fermé. Barsac fermé. Preignac fermé. Saint-Macaire fermé, etc. Demeurent seules ouvertes (sauf erreur ou omission de notre part, selon la formule consacrée), Beautiran, Podensac, Cérons, Langon, La Réole, Marmande. En d'autres termes, les « PAG », points d'arrêt gérés en jargon SNCF. Ceux qui correspondent aux agglomérations les plus importantes et (ou) qui sont aussi les points de surveillance des convois où sont décelés toute anomalie.

Les gares qui ne sont pas « PAG » deviennent de simples quais, progressivement équipés d'abris... en l'occurrence « abri-train », parfois équipés d'un distributeur de billets et quand il n'y en a pas, on s'adresse au contrôleur à bord de la rame. Cela n'est valable que pour les omnibus, les fameux TER aux couleurs de la région, les autres trains ne s'arrêtant pas.

Pour la SNCF, le problème est simple. Ce type de trafic, bien que non rentable, doit être maintenu au nom du service public mais en faisant feu de tout bois. Les collectivités territoriales versent dans l'escarcelle et les coûts doivent être réduits au maximum. Premières victimes donc, les petites gares. Livrées à l'abandon, et dont on ne sait trop que faire.



Encore souvent coquettes, combien de temps les petites gares le resteront-elles à défaut de nouveaux utilisateurs (Ouest »).

Alors, la SNCF décide de les vendre plutôt que de les voir squatterisées. De préférence aux communes ou à des entreprises car la proximité des voies ne paraît guère compatible avec l'hébergement de familles (bien que dans certains cas les bâtiments aient été cédés aux anciens gestionnaires de la billetterie).

ENCOMBRANT MAIS PROMETTEUR

Et c'est un vaste et encombrant patrimoine qui est ainsi libéré. Pour le maire de Saint-Macaire, Jean-Marie Billa, peut-être particulièrement sensible à cette question par sa qualité d'architecte, il ne faut pas voir un handicap mais au contraire un gros atout foncier, à condition toutefois qu'une réflexion globale soit menée.

« Un organisme — je pense au Conseil général — devrait coordonner une étude globale pour l'utilisation de ces terrains. On peut être amené à y implanter des zones d'activités, à céder les ins-

tallations à des entrepreneurs privés, à utiliser le foncier pour des aménagements routiers, etc. Il faut comprendre que la cession des installations est une réalité, qu'elle soit souhaitable ou non. A nous, élus, d'en faire un atout. »

Le maire précise cependant bien que la fermeture des gares est quelque chose que l'on subit à double titre, parce que le service est altéré et parce que la commune est privée de cette taxe professionnelle. « Il faut être vigilant à ce que la halte voyageurs ne disparaisse pas complètement et que des abris corrects, fermés, protégés des intempéries soient offerts aux voyageurs. »

A CHACUN SA SOLUTION

Chaque commune a ou n'a pas sa solution pour réutiliser la gare, ses terrains et, le cas échéant, ses installations commerciales. Ce peut-être comme à Saint-Macaire, la cession de la gare à un commerçant désireux d'y exposer des chemises et l'utilisation de l'em-

prise pour y réaliser un carrefour giratoire sur la nationale 113. Ce peut être, comme à Gironde-sur-Dropt ou à Barsac, la cession (effective ou en cours de négociation) des installations à des entrepreneurs privés pour y installer ou étendre leurs activités. Ce peut être le projet de refaire de la gare le lieu de convivialité qu'elle fut en l'aménageant en salle de réunion : inconvenant, le bruit des trains; avantage, le faible coût du bâtiment et le parking qui l'accompagne offert au franc symbolique. Ce peut-être aussi le point mort lorsque la municipalité ne veut ni voir la gare vendue ni l'acheter. Quant aux cœurs de cheminots, toute so-

lution est meilleure que celle qui consiste à voir la gare rasée. Mais toutes réussiront-elles à échapper au bulldozer ?

La balle est désormais dans le camp des futurs utilisateurs car la SNCF n'est prête ni à faire machine arrière ni à renverser la vapeur. Bref, elle ne changera pas de voie.

**Centre de secours :
les sorties
de novembre**

3 novembre. — Accident de la circulation, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac; deux victimes évacuées sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Accident de la circulation, commune de Fargues-de-Langon; une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

5 novembre. — Chaussée effondrée, commune de Saint-André-du-Bois.

Accident de la circulation, commune de Langon; deux victimes évacuées sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

8 novembre. — Personne prise de malaise, commune de Saint-Macaire; pas d'intervention de la part des sapeurs-pompier.

9 novembre. — Accident de la circulation, commune de Saint-André-du-Bois; une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

12 novembre. — Accident de sport, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac; une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

13 novembre. — Destruction de frelons, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac.

15 novembre. — Sur appel de la gendarmerie, reconnaissance en Garonne (fausse alerte).

18 novembre. — Transport d'urgence, commune de Caudrot; une malade évacuée sur le CH Pasteur.

19 novembre. — Dégagement de la chaussée, commune de Saint-Maixant.

20 novembre. — Accident de la circulation, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac; une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

24 novembre. — Accident de la circulation, commune de Saint-Maixant; deux victimes évacuées sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

26 novembre. — Personne ne répondant pas aux appels, commune de Saint-Maixant; aucune intervention de la part des sapeurs-pompier.

29 novembre. — Transport d'urgence, commune du Pian-sur-Garonne; une malade évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

30 novembre. — Accident de la circulation, commune de Saint-Maixant; aucune victime.

COMMÉMORATION**Adieu, année sans pareille**

L'année 1789, « l'année sans pareille dans notre histoire » (selon le mot de Sébastien Mercier) ou tout au moins sa commémoration a été l'objet de multiples attentions de la part du comité macarien du Bicentenaire.

Mais la fin des cérémonies approche, pas tout à fait quand même, puisque le 9 février prochain sera fêtée comme il se doit l'élection de la première municipalité macarienne et au printemps est attendue un numéro spécial des « Cahiers du Bazadais » consacré à François Bergœing, notre député conventionnel.

Pour l'instant, la création officielle des municipalités ou plutôt la généralisation sur tout le territoire national du système communal déjà connu depuis longtemps à Saint-Macaire, fera l'objet d'une séance solennelle du Conseil municipal le jeudi 14 décembre, à 21 heures. Le maire donnera lecture des principaux attendus de la

loi votée par la Constituante qui devait en quelques mois fonder une organisation territoriale pratiquement inchangée jusqu'à nos jours.

Par ailleurs, un oriflamme déroulé le long de la porte de Benauges, exposera durant les fêtes les principaux extraits de l'hymne de Sébastien Mercier rédigé pour exalter l'année 1789, l'année qui sans nul doute changea pour le moins la face de l'Europe.

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie le jeudi 14 décembre, à 21 heures.

Ordre du jour: préemption foncière; mission locale; gravière; collège et Bicentenaire création des municipalités.

Comme d'habitude les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

FOOTBALL / ASM**Succès important des juniors**

Les juniors ont renoué avec la victoire en s'imposant difficilement à Cérons, sur le score de 1-0. Face à une équipe locale très entreprenante, les Macariens ont remporté un succès important qu'il faudra confirmer dimanche prochain face à La Réole.

Les seniors n'ont joué qu'une mi-temps face à l'équipe C de La Réole, puisque l'arbitre bénévole de La Réole a arrêté le match suite aux contestations résultant de son arbitrage. Il faut dire également qu'à ce moment-là les Macariens menaient 1-0 et dominaient les débats. Affaire à juger par le District.

Jeudi soir, entraînement juniors et seniors à 19 h 30. Diman-

che prochain, les deux équipes joueront à domicile.

Débutants. — Sont au repos jusqu'au 20 janvier.

Poussins. — Etaient en plateau à Saint-Macaire en deuxième phase Coupe nationale et gagnent un seul match sur trois rencontres face à Langon A, B, C.

Pupilles. — En deuxième phase Challenge Ferrère à Saint-Pierre-d'Aurillac, terminent 2^e du classement.

Minimes. — Sont battus à Fargues 2 à 0 face à La Brède dans ce dur championnat Honneur District.

Fête de fin d'année. — Samedi 16 décembre, à 15 h 30, petite fête de fin d'année ouverte à l'école de

football (débutants, poussins, pupilles, minimes) en présence du bureau de l'ASM. Espérons la présence de tous les enfants et au moins un représentant de chaque joueur.

Reprise des entraînements mercredi 3 janvier, pour les minimes et pupilles, et le mercredi 10 janvier pour les poussins et débutants.

Club du troisième âge

Une réunion du bureau du club de l'Amitié aura lieu au siège habituel du groupe scolaire, le samedi 16 décembre, à 14 h 30.

Il est fait appel aux candidats supposés pour aider à la bonne marche de la société qui en a le plus grand besoin.

4318

Salle des fêtes de Saint-Macaire. Vendredi 15 décembre, à 21 h

CONCOURS DE BELOTE

Jambons, gigots, rôtis, poulets, entrecôtes, apéritifs, vins. 1 lot pour tous
Tourain en fin de partie

63 convives à la fête

Cela se passait dans les locaux du restaurant scolaire : il s'agissait du repas traditionnel du troisième âge qui rassemblait 63 convives, y compris les pensionnaires de la maison de retraite.

La poule au pot et sa farce, merveilleusement préparée par M^{me} Beaugé, fut rejointe au hit-parade par le gigot d'une rare qualité. Le menu ne change pas d'année en année, mais il reste toujours apprécié.

Malgré l'absence d'orchestre, demandée par le club de l'amitié, l'ambiance fut à la mesure de l'événement puisque les derniers danseurs ne se décidèrent à mettre un terme aux festivités qu'à 19 heures.

A l'année prochaine donc et à la veille du premier de l'An pour les personnes qui n'ont pu participer au repas et qui recevront une boîte de chocolats offerte par le Conseil municipal.



M. Peretto dans un exercice de style (Photo J. Sanchez, « S.-O. »)

SAINT-MACAIRE 16/12

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant. Articles, photos, publicité. J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépositaire. M. Depoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

MAIRIE

Permanence du maire. Le samedi, de 10 h à 12 h.

CULTE

Catholique. Samedi, à 17 h, maison de retraite; à 18 h, Saint-Maixant. Dimanche, à 9 h 30, Saint-André-du-Bois; à 11 h, Saint-Macaire; à 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Dentiste. Docteur Mette, de 9 h à 12 h, tél. 56.25.00.77.

Pharmacie. Andreu, à Saint-Macaire, tél. 56.62.22.89.

Ambulance. Micaleo, tél. 56.62.36.36.

Vétérinaire. Docteur Capeyron, à Uzeste, tél. 56.35.34.03.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre antipoison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05; Langon, M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire, cabinet Bazin, Bahans, Braud, tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19; Saint-Maixant, cabinet Gazziero-Peyroannin, tél. 56.62.24.11.

MARCHÉ

Allée des Tilleuls. Tous les jeudis matin, de 8 h à 12 h.

LOISIRS

Musée des poissons tropicaux. Tous les jours, sauf lundi, tél. 56.63.05.62.

Pétanque. Concours à la bouteille le dimanche, à 14 h, place Tournv.

Le collège rive droite

Toujours des éléments d'information et prises de position dans ce dossier du collège rive droite. En voici deux nouveaux : le 8 décembre, les conseils de parents d'élèves du canton de Saint-Macaire se sont réunis et ont décidé de créer une structure formelle dans le but de participer à l'élaboration du collège de remplacement sur la rive droite; le 6 décembre, le Syndicat intercommunal du secteur scolaire (SISS) s'est réuni et a confirmé la délibération du 12 janvier, à savoir la construction d'un collège de type 600 de remplacement sur la rive droite.

Football ASM : la dernière séance

Dimanche, derniers matches de la phase aller pour nos deux équipes avec la réception de La Réole pour les juniors à 13 h 45 et de Monséguir (B) pour les seniors à 15 h 30. Souhaitons à nos deux équipes de bien terminer l'année 1989. Ensuite, place à la trêve et aux festivités de fin d'année.



L'équipe des secouristes autour du médecin-commandant Cadi

SAINT-MACAIRE

**SAINT-MACAIRE - MARDI 19 DECEMBRE
SUPER-QUINE**

1 cuisse de bœuf, 2 quartiers de cochon, 2 demi-moutons, 2 canards gras, 2 jambons et 9 dindes à la ligne
45 LOTS - 6 F LE CARTON

Un fantastique arbre de Noël

Sans nul doute, l'édition 1989 de l'arbre de Noël, préparé par le conseil des parents d'élèves fera date, grâce au travail remarquable effectué par les enfants et leurs enseignants.

Comme d'habitude, chaque classe avait soigneusement préparé sa prestation, chaque enseignant en avait choisi la chorégraphie et l'accompagnement musical, les parents s'étaient attelés à la mise au point des costumes.

La maternelle ouvrait à 15 heures l'après-midi de ce dimanche 10 décembre où la salle François-Mauriac était pleine à craquer et où par conséquent la chaleur était à son comble. La scène était aussitôt cernée de photographes qui tentaient de fixer



Le charme des danses basques (Photos « Sud-Ouest »)

sur la pellicule cet instant précieux où les plus petits hésitent entre la grâce et la maladresse pour toucher un public, d'emblée acquis à leur cause. M^{me} Drouet, Quirrin et Broustet réussirent à coordonner les évolutions sur scène d'une troupe nécessairement approximative mais combien attendue.

Pendant un entr'acte largement approvisionné de pâtisseries familiales, le régisseur de scène, en l'occurrence Claude Lorriot, rappelait en coulisse les enfants du primaire qui rivalisèrent d'efficacité dans l'exécution de tableaux de plus en plus sophistiqués. La recherche de la diversité et de l'inattendu avait présidé aux choix de M^{me} Sabria, Gaillat et M. Sanche.

Mais, le clou du spectacle, ce furent sans contexte possible « les Surprises du grenier », montées par les plus grands, sous l'inspiration d'Annie Lorriot. Les souris et rats devaient découvrir successivement quatre tableaux aussi éblouissants les uns que les autres, organisés selon une remontée dans le temps. Ce furent d'abord « les rockers » aux coupes de cheveux extravagantes, puis « les années folles » avec les porte-cigarette en évidence, puis encore « les rêves de valse » avec des crinolines avantageuses, enfin le nécessaire rappel du Bicentenaire, avec les sans-culottes. A la fermeture des rideaux, le public avait la certitude d'avoir vécu un moment rare qui devrait marquer les esprits d'une pierre blanche.

Mais la rencontre n'était pas



Les « années folles », porte-cigarette à l'appui

terminée puisque la troisième partie était consacrée aux enfants eux-mêmes avec des chansons offertes par l'école de musique Ardilla, puis le traditionnel conte de Noël joué par le groupe théâtre du Prieuré.

Des yeux émerveillés se rassemblèrent alors en pied de scène pour découvrir comment un enfant peut se laisser prendre à son propre jeu, lorsqu'il fait semblant de comprendre de travers les consignes de ses parents.

Le président Monges et le bureau du CPE ne pouvaient être que satisfaits d'une après-midi largement ratifiée par tous et qui avait commencé par un appel en faveur du collège rive droite.



Des « rockers » convaincus

RÉVEILLON

Beethoven et Dvorak pour étrennes

L'association Ardilla et le Collégium Musicum d'Aquitaine donneront un concert exceptionnel le 31 décembre en l'église de Saint-Macaire. Et ce, gratuitement

Voilà un bien beau cadeau de fin d'année ! Un concert donné gratuitement le 31 décembre par le Collégium Musicum d'Aquitaine dans le très beau cadre de l'église de Saint-Macaire. Les horaires — de 21 heures à 22 h 30 — ne contrarieront en rien le réveillon en famille ou entre amis et le concert pourra même constituer un prélude musical à une soirée qui se termine traditionnellement aux cōtillons. Donc, en ces derniers instants de 1989, l'orchestre de Michel Moureau, soit une soixantaine de jeunes exécutants, interprétera la 5^e de Beethoven et la Symphonie du nouveau monde de Dvorak, et ce à l'invitation de l'Association pour l'éducation et l'animation musicale en pays macarien, plus brièvement dénommée Ardilla.

Fondé en 1977, le Collégium Musicum d'Aquitaine s'affirme aujourd'hui sous la conduite de son fondateur, Michel Moureau, comme l'émanation d'un important mouvement de jeunesse entièrement dévoué au développement d'une action musicale qui s'articule autour de trois points :



Le collégium tel qu'on pourra l'apprécier en l'église de Saint-Macaire (Photo « Sud-Ouest »)

— Le Collégium Musicum d'Aquitaine, orchestre symphonique de soixante-dix jeunes musiciens, a déjà offert au public plus de 300 concerts en Aquitaine, en France et à l'étranger. L'originalité et la renommée de cet ensemble ne manquent pas de séduire un public nombreux et enthousiaste et le conduisent à collaborer avec des noms prestigieux du monde de la musique (J.-P. Collard, I. Gitlis, P. Fontanarosa, Y. Henry, L. Kocia, R. Dogareil...), ainsi qu'à participer à des émissions radiodiffusées et télévisées (« Grand échiquier »).

— Le Collégium Musicum d'Aquitaine assure une formation de qualité à de jeunes musiciens se destinant le plus souvent à une carrière musicale. Depuis sa création, il a déjà accueilli et formé plus de 600 musiciens devenus pour la plupart membres d'orchestres nationaux ou professionnels dans de nombreuses branches musicales et paramusicales.

— Le Collégium Musicum d'Aquitaine est en outre une véritable structure d'animation qui a le souci d'établir un contact direct avec un public le plus large possible.

BICENTENAIRE

Hommage à Sébastien Mercier



(Photo « Sud-Ouest »)

Voici qu'après quelques hésitations notre principale porte fortifiée, née au XIII^e siècle, porte le témoignage de la commémoration du bicentenaire. Une banderole s'y trouve aujourd'hui déployée pour célébrer l'année 1789, « l'année sans pareille ».

Cette fameuse locution appartient à un conventionnel méconnu, Sébastien Mercier, plutôt proche des Girondins et à ce titre farouchement opposé aux Jacobins.

Ecrivain de métier, l'historien retint surtout sa capacité d'anticipation sur la période révolutionnaire puisqu'en 1770, dans un ouvrage intitulé « l'an 2440, rêve s'il en fut jamais », il prédit même la prise de la Bastille. Fin 1781, les deux premiers volumes de son « Tableau de Paris » obtinrent un

succès considérable, tableau qui mettait en évidence les contradictions susceptibles de faire germer une explosion sociale.

Que les Macariens ne s'interrogent plus, tel est l'auteur de ces quelques lignes sélectionnées par le Comité macarien du bicentenaire.

Saint-Macaire à la télé

■ Le film « Un conte des deux villes », dont le tournage a été effectué en grande partie à Saint-Macaire, et notamment sur la place du Marché-Dieu, où de remarquables décors avaient été installés, sera diffusé sur Antenne 2 les dimanches 24 et 31 décembre, l'après-midi vers 16 h 30.

Football

Sous un vent violent, les juniors de l'ASM ont concédé le match nul à l'équipe de La Réole. Cette dernière avait ouvert le score, et les Macariens ont couru après l'égalisation durant toute la partie. Même avec l'aide du vent, nos juniors n'ont pu forcer la décision, et ne sruent jamais emballer un match à leur portée.

Pour les seniors dans les rangs desquels figuraient deux juniors et un vétéran, le match avait bien mal débuté. Après vingt minutes de jeu, Monséguir (B) menait 2-0 et Frédéric Revert, blessé, devait quitter le terrain.

Peu avant la mi-temps, les Macariens réduisirent le score sur un pénalty et, en dix minutes, en seconde mi-temps, ils prirent l'avantage. Un avantage obtenu grâce à deux jolis buts dont un superbe manqué par l'attaquant junior, F. Bernadet.

En fin de match, Monséguir (B) tenta d'obtenir le nul, mais les Macariens conservèrent leur avantage (3-2). Bravo aux douze joueurs présents et en particulier aux deux juniors et au vétéran qui ont remplacé les blessés et indisponibles au nombre de cinq ce week-end.

La reprise de l'entraînement est fixée au jeudi 4 janvier, à 19 h 30.

Générosité

Une très importante somme d'argent a été remise, à l'approche des fêtes de Noël, pour les enfants nécessiteux de la commune, par un généreux macarien qui tient à garder l'anonymat.

Un grand merci pour eux au nom de tous.

Samedi a été célébré, en l'hôtel de ville, le mariage de M. Jean-Louis Chaigneau avec M^{me} Françoise Fournier-Sicre.

A l'issue de la cérémonie, une somme d'argent a été remise au maire pour être versée au bureau local d'aide sociale.

Que tous soient remerciés et que les époux trouvent, ici, nos souhaits sincères de bonheur.

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant. Articles, photos, publié, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépositaire. M. Depoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

CULTE CATHOLIQUE

Messes. Samedi à 17 h à la maison de retraite. Dimanche, à 9 h 30, à Saint-Martin-de-Sescas; à 11 h à Saint-Macaire; à 18 h 30, à Pian-sur-Gharonne; veillée de Noël à 22 h à Caudrsot, Saint-André-du-Bois, Saint-Maixent; à 23 h 15 à Saint-Macaire.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Dentiste. Dimanche, de 9 h à 12 h, docteur Mette, tél. 56.25.00.77.

Pharmacie. Martin à Oreignac, tél. 56.63.28.70.

Ambulance. Meillon à Bazas, tél. 56.25.92.62.

Vétérinaire. Docteur de Peretti à Langon, tél. 56.62.38.67.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre anti-poison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05; Langon, M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire, cabinet Bazin-Bahans-Braud, tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19; Saint-Maixent, cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

LOISIRS

Musée des poissons tropicaux. Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

Pétanque. Concours à la bouteille le dimanche, à 14 h, place Tourny.

Une soirée très réussie pour la FNACA



Une vue de la soirée dansante (Photo J. Sanche, «Sud-Ouest»)

Dernièrement, le comité de la FNACA de Saint-Macaire a organisé sa traditionnelle soirée campagnarde.

Soirée qui fut plutôt nord-africaine compte tenu que des amis marocains avaient préparé un excellent couscous et un dessert de leur pays, le tout arrosé par un vin du terroir. C'est l'orchestre les Différents, inédit à ce jour dans la région, qui assura une ambiance amicale et chaleureuse avec une musique de qualité jusque tard dans la nuit. M. Billa, maire de Saint-Macaire, honora de sa présence cette soirée. M. l'abbé Melous, qui fait également partie des membres adhérents de la FNACA, était aussi parmi nous. Nous remercions la municipalité de Saint-Macaire qui a mis sa salle des fêtes à notre disposition, ce qui facilita largement la réussite de cette soirée.

ritures correspondantes), enfin les frais de gestion générale.

En investissement, le seul nouveau programme à prévoir, intitulé « électrification rurale 1989 », correspond à la construction du nouveau transformateur de Mauhargat, rue Bergoeing, toutes modifications du réseau incluses. D'un montant de 297 000 francs, subvention et compensation de TVA déduites, son impact sur les

CONSEIL MUNICIPAL

Les finances à l'ordre du jour

Compte administratif 1988. — Le maire expose les résultats de l'exercice 1988 : dans le domaine du fonctionnement dépenses inférieures de 66 000 francs aux prévisions, recettes supérieures de 106 000 francs environ, soit un solde positif de 165 742,55 F entièrement réaffecté au moment du vote du budget primitif 1989.

Les comptes du restaurant scolaire, meilleurs que prévus, et la charge en matière d'assainissement, nettement inférieure, expliquent ce résultat positif. La marge de manœuvre n'en est pas moins parvenue au minimum souhaitable.

Dans le domaine de l'investissement, 2 057 000 francs de dépenses ont été dégagées pour 2 767 000 francs de recettes. En fait, ce ne sont pas moins de 1 600 000 francs de travaux qui ont été acquittés, dans la moitié en adduction d'eau potable et en électrification.

Le maire est alors de la salle pour laisser délibérer le Conseil municipal qui adopte à l'unanimité le compte administratif 1988.

Budget supplémentaire 1989. — Conformément à ce qui avait été déterminé au moment de l'adoption du budget primitif, le maire rappelle que les nouvelles dépenses sont nécessairement réduites au strict indispensable.

En fonctionnement, la dotation spéciale « communes touristiques » d'un montant de 74 030 francs, perçue pour la première fois, pourrait être ventilée entre les frais de personnel (prime de croissance de 1 200 francs), l'entretien de la voirie et des bâtiments communaux (avec les four-

finances municipales se limiterait à 48 795 francs.

Le programme existant « travaux de voirie » serait affecté en priorité à la prise en charge des réseaux de collecte d'eaux pluviales liés à l'assainissement notamment rue de la Sainte et rue Carnot, tout ceci au détriment de la réfection de la rue d'Aulède qui s'en trouve d'autant différée.

Enfin, il faut souligner qu'un peu plus de 600 000 francs de subventions cumulées Etat et département restent à rentrer sur la restauration de la charpente et la couverture de l'église Saint-Sauveur, dossier traité à ce jour en urgence.

Finalement, toutes les explications indispensables ayant été traitées en commission, le Conseil municipal adopte à l'unanimité le projet de budget supplémentaire 1989.

Autres décisions. — A l'unanimité, a été ratifiée la convention de passage sur la propriété Morgues, cours de la République, d'une canalisation d'eaux pluviales reliant la rue de la Sante et le chemin de la Palus.

A l'unanimité, la tarification du restaurant scolaire a été augmentée du maximum autorisé, soit 9,30 F au lieu de 9,05 F pour les enfants, 15,35 F au lieu de 14,90 F pour les adultes et 7,85 F au lieu de 7,60 F pour la garderie, 11 francs au lieu de 10,65 F pour les communes desservies du canton.

A l'unanimité, le principe de la vente coûtant de l'ancien chai Despujols, situé rue Carreyrotte, a été retenu au bénéfice d'un acquéreur privé qui veut y établir sa résidence principale.

MAISON DE RETRAITE

Le Maillon d'Or est né

La maison de retraite vient de se parer d'un décor qui réchauffe tous les cœurs, à l'occasion des fêtes de fin d'année. Chacun, qui que ce soit, résident ou membre du personnel, a contribué à donner un éclat particulier dans les différents locaux fréquentés par tous. Sapins, crèches, décorations diverses procurent une ambiance chaleureuse et apaisante.

Une association pour personnes âgées a été créée. Le Maillon d'Or, tel est son nom, est né, reconnu au « Journal officiel ». Quatre résidents ont été élus au sein du comité : président : René Lavielle; vice-présidente : Germaine Anglade; secrétaire adjointe : Hélène Baillon; trésorière adjointe : Marcelle Rocard. Deux membres du personnel complètent cette équipe : M^{me} Lumale pour le secrétariat, M^{me} Pimbert pour la trésorerie.

Cette association se veut dynamique, ouverte sur l'extérieur. Des cartes de membres seront proposées en début d'année. Plusieurs activités vont être créées mais, déjà, des résidents tricotent, crochètent ou font du canevass, les articles réalisés sont vendus.

Dans un proche avenir, le Maillon d'Or adhèrera au GASM afin de participer aux différentes manifestations.

Droit de bail et taxe additionnelle

Les imprimés nécessaires à la déclaration du droit de bail et de la taxe additionnelle sont déposés dans toutes les mairies du canton de Saint-Macaire.

Ces imprimés doivent parvenir en double exemplaire en même temps que le règlement des taxes à la recette des impôts, place de l'Eglise, à Saint-Macaire. Dernier délai de remise : 31 décembre (le cachet de la poste faisant foi).

Réédition de « l'Histoire de Saint-Macaire »

L'ensemble des foyers du canton vient de recevoir une publicité privée par voie postale, invitant à souscrire l'acquisition d'une réimpression des « Recherches historiques sur la ville de Saint-Macaire », de Désiré-Antoine Vir. c., publiée en 1890.

La municipalité tient à fournir aux personnes intéressées deux informations complémentaires : cette initiative est d'origine strictement privée et extra-locale, elle n'a été concertée avec quelque organisme ou quelque personne que ce soit au niveau macarien. D'autre part, la réédition ne concerne que les deux premières parties de l'ouvrage, soit 382 pages sur 708 : sont ainsi exclues les notices complémentaires rédigées sur les principaux monuments et équipements de la cité, partie de loin la plus digeste d'un document conçu dans l'esprit du siècle dernier.

Un exemplaire original est la disposition du public au secrétariat de mairie pour vérification.

Aide à la Roumanie

Les dons pour la Roumanie sont centralisés tous les jours de 10 h 30 à 17 heures, à la mairie du chef-lieu du canton de Saint-Macaire, le ramassage se faisant par les véhicules de la DDE, tous les soirs, qui les acheminent à la préfecture qui centralise.

Pour tous renseignements s'adresser auprès de M. le conseiller général Lafourcade ou à sa mairie.

Les dons financiers seront versés par l'intermédiaire des services sanitaires et sociaux aux organisations humanitaires figurant sur la liste communiquée par la préfecture.

MUSIQUE**Deux symphonies pour le nouvel An**

Soixante jeunes musiciens, dirigés par Michel Moureau, interpréteront Beethoven et Dvorak à l'église de Saint-Macaire, le 31 décembre, à 21 heures. Concert gratuit



Michel Moureau, chef d'orchestre et grand pédagogue
(Photo « Sud-Ouest »)

Une heure et demie de musique belle, émouvante, enthousiasmante, interprétée par soixante jeunes de 15 à 25 ans, aussi talentueux que passionnés, dirigés par un chef sensible et inspiré. C'est à ce magnifique moment que nous convie l'association Ardilla, dont l'objectif est précisément de permettre à chacun de goûter aux plaisirs de la musique, celle que l'on écoute... et celle que l'on fait. Ce concert se déroulera de 21 heures à 22 h 30, dans l'église Saint-Sauveur de Saint-Macaire, préalablement chauffée, bien sûr.

Mais de quelle musique s'agit-il ? De deux des plus belles symphonies que l'on puisse entendre, tout simplement : tout d'abord la « Cinquième Symphonie » de Beethoven : avec la « Neuvième », elle est aujourd'hui la plus populaire. les quatre notes qui forment son

leitmotiv sont dans toutes les mémoires.

La symphonie « du Nouveau Monde », du compositeur tchèque Antonin Dvorak, fut elle aussi jouée pour la première fois durant un mois de décembre, mais en 1893, au Carnegie Hall de New York. L'auteur, alors appelé à diriger le conservatoire de cette ville, composa en quelques mois cette œuvre, fortement inspiré par sa découverte des Etats-Unis d'alors. La première fit un triomphe, et cette symphonie est devenue, elle aussi, une des plus populaires de la musique romantique.

Amis de Saint-Macaire, du pays macarien et de tous les environs, ce concert (l'entrée est, rappelons-le, gratuite) est à votre intention : venez nombreux écouter et applaudir un des plus jeunes orchestres symphoniques de France !

AGENDA**SUD OUEST**

Correspondant. Articles, photos, publicité : J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépositaire. M. Depoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 30 décembre. A 17 h, maison de retraite; à 18 h, Saint-Maixant.

Dimanche 31 décembre. A 9 h 30, Saint-André-du-Bois; à 11 h, Saint-Macaire; à 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Luangon.

Dentiste. Docteur Battud, tél. 56.25.00.77.

Pharmacie. Buise, à Langon, tél. 56.63.00.02.

Ambulance. Dufau, tél. 56.63.05.53.

Vétérinaire. Docteur Capeyron, à Uzeste, tél. 56.25.34.03.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Tél. 56.62.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre anti-poison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05; Langon, M^{me} Dubereq et Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire, cabinet Bazin, Bahans, Braud, tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19; Saint-Maixant, cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

LOISIRS

Musée des poissons tropicaux. Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

Pétanque. Concours à la bouteille, le dimanche, à 14 h, place Tourny.

CAISSE D'ÉPARGNE ÉCUREUIL**AGENCE SAINT-MACAIRE**

informe ses clients qu'à compter de l'année 1990, le bureau sera fermé tous les samedis à 15 h 30